

OM
GUMBA
MAMION

LE
CRIST
DÉAL
DU
JOINE

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL POUR LA FRANCE
SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DES ÉDITIONS CATHOLIQUES
26, RUE SAINT-PLACIDE
PARIS VI^e

Imprimé en Belgique

DOM COLUMBA MARMION

LE CHRIST IDÉAL DU MOINE



LES ÉDITIONS DE MAREDSOUS



BON PASTEUR
LOOS (Nord)

**BIBLIOTHÈQUE
COMMUNAUTE**



**LE CHRIST
IDÉAL DU MOINE**

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Christ vie de l'âme. Un vol. *190^e mille.*

Le Christ dans ses mystères. Un vol. *140^e mille.*

Ces deux ouvrages ont été honorés d'une lettre d'approbation de S. S. Benoit XV.

Sponsa Verbi. La Vierge consacrée au Christ. Un vol. *55^e mille.*

Le Christ vie de l'âme est traduit en flamand (*16^e mille*, Taymans, Lierre) — en anglais (*20^e mille*, Sands, Londres) — en polonais (*12^e mille*, Cracovie) — en allemand (*15^e mille*, Schöningh, Paderborn) — en italien (*42^e mille*, Milan) — en espagnol (*6^e mille*, Barcelone) — en portugais (*6^e mille*, Braga) — en hongrois.

Le Christ dans ses mystères est traduit en flamand (*9^e mille*) — en anglais (*8^e mille*) — en allemand — en polonais — en espagnol — en italien — en hongrois.

Le Christ idéal du moine est traduit en flamand — en catalan — en anglais — en polonais — en italien — en allemand.

La Vierge consacrée au Christ est traduit en flamand — en italien — en polonais — en anglais — en portugais — en espagnol — en allemand.

Paroles de vie en marge du missel. Un vol. *60^e mille.* — Traduit en hollandais — en anglais — en italien — en espagnol — en allemand.

Face à la souffrance. Venez au Christ vous tous qui peinez. Un vol. *25^e mille.*

Consécration à la Sainte Trinité. Texte et commentaire. Un vol. — *Paru en mai 1946.*

DOM COLUMBA MARMION

LE CHRIST IDÉAL DU MOINE

TOME I^{er}

90^e mille

LES ÉDITIONS DE MAREDSOUS

1947

NIHIL OBSTAT
Censores deputati

DENUO IMPRIMATUR
P. BLAIMONT, vic. gen.
Namurci, 9-XI-46

*Tous droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.*

DOM COLUMBA MARMION († 1923)

Né à Dublin en 1858 d'un père irlandais et d'une mère française, Joseph Marmion, ses études secondaires terminées, fut reçu au séminaire de Clonliffe. Il acheva sa formation sacerdotale à Rome. Ordonné prêtre dans la Ville éternelle en 1881, il fut nommé vicaire à Dundrum, puis professeur de philosophie au séminaire de Clonliffe. Une visite faite à Maredsous lors de son retour d'Italie fut l'occasion de l'appel à la vie monastique. En 1886, il vint frapper à l'abbaye belge pour y être reçu en qualité de novice. Admis à la profession, il débuta dans différentes charges; bientôt nommé professeur de philosophie, puis en 1899 envoyé comme prieur et professeur de théologie au Mont-César à Louvain, il y resta dix ans. Il fut nommé abbé de Maredsous en 1909 où il mourut le 30 janvier 1923 laissant un grand souvenir de contemplatif et d'apôtre.

Les conférences spirituelles de dom Columba Marmion sont réunies en trois volumes : *Le Christ vie de l'âme*, paru fin 1917 ; *Le Christ dans ses mystères*, publié en 1919 et *Le Christ idéal du moine*, sorti des presses en 1922. Ces livres ont été rangés parmi « les classiques de la spiritualité chrétienne¹ » et ils ont valu à leur auteur, de la part de théologiens et d'écrivains spirituels appartenant à des écoles diverses, le titre de « maître » et même de « docteur » de la vie spirituelle. Des évêques et des princes de l'Eglise ratifièrent ces jugements; Benoît XV (pour employer les paroles mêmes du pape) « s'en servait pour sa vie spirituelle »; et s'adressant à Mgr Szepticky, archevêque de Lemberg, le Vicaire du Christ lui disait : « Lisez cela : c'est la pure doctrine de l'Eglise. » Aussi bien la diffusion de ses ouvrages a-t-elle été extrêmement rapide.

« Cet accueil unanime de la catholicité » (R. P. Doncœur, S. J.), se justifie par un ensemble de qualités que l'on rencontre rarement réunies à ce point : l'œuvre de dom Marmion est basée tout entière sur le dogme et la théologie catholique; elle en est une synthèse organique et vivante. Et comme la doctrine et la piété chrétiennes s'organisent autour

¹ R. P. DE GUIBERT, S. J. *Revue d'ascétique et de mystique*, avril 1930, p. 204.

de la personne et de l'œuvre du Christ, l'auteur n'a d'autre ambition que de faire rayonner en pleine lumière et dans tout son relief la divine figure du Verbe incarné.

Dans ce but il recourt constamment aux Ecritures, ou plutôt c'est le Livre saint lui-même qui est la source d'où jaillit le développement harmonieux et la fructueuse application de la doctrine. De là le parfum de prière qui émane de ses livres. Le cardinal Mercier qui avait pris dom Marmion comme confesseur disait : « Dom Columba fait toucher Dieu »; toujours, il baigne dans une atmosphère surnaturelle, une atmosphère de prière. De là aussi la lumière, la sécurité et la paix.

A cette trilogie se joignent deux volumes; une biographie : *Un maître de la vie spirituelle*, et un recueil de lettres : *L'union à Dieu d'après les lettres spirituelles de dom Marmion*. Ces volumes, en nous faisant entrer dans l'intimité du Docteur de la vie spirituelle, ajoutent à la doctrine une nouvelle séduction et une nouvelle force.

De la biographie on s'est plu à répéter que l'œuvre est magnifique, émouvante; qu'il s'en dégage une connaissance plus complète, plus profonde de la vie intime de dom Columba. Contentons-nous de ce témoignage : « Cet ouvrage bien composé, élégamment et sobrement écrit et par ailleurs si plein de bonne moelle doctrinale, soutient avantageusement la comparaison avec maint « *Traité de la Perfection chrétienne* ¹. »

Couronnant ces œuvres, le recueil des lettres spirituelles nous révèle avec plus de spontanéité encore l'âme de celui dont le Christ fut réellement la vie. Ces pages, où dom Marmion se montre particulièrement comme un directeur spirituel éminent, constituent avant tout un trésor doctrinal. On y retrouve aussi un caractère profondément spirituel qui ne se dément jamais et découle de l'abondance du cœur et de l'expérience. Cette expérience, jointe à une pénétration psychologique peu ordinaire ainsi qu'à la charité la plus compréhensive, la plus suave, lui fait trouver le chemin des cœurs. De cet ouvrage on a pu écrire : « Dans l'art délicat de la lettre spirituelle, dom Marmion excellait. Comme sa doctrine était fort simple et très profonde, sa direction fixait l'âme dans la conviction, la clarté et la paix. Ce bienfait de sa parole, le recueil des lettres de dom Marmion le dispensera abondamment. Il complète admirablement le « *corpus asceticum* » (des œuvres spirituelles de dom Marmion) désormais classique ². »

¹ P. François JANSEN, S. J., *Nouvelle Revue théologique*, 1930, p. 614.

² D. Bernard CAPELLE, *Questions liturgiques et paroissiales*, février 1934.

PRÉFACE.

Le Christ Jésus est l'idéal sublime de toute sainteté, le modèle divin présenté par Dieu même à l'imitation de ses élus. La sainteté chrétienne consiste dans l'acceptation complète et sincère du Christ par la foi, et dans l'épanouissement de cette foi par l'espérance et la charité; elle comporte l'emprise stable et totale exercée par le Christ sur notre activité, grâce à la surnaturelle influence de son Esprit. Alpha et Oméga de toutes nos œuvres, le Christ Jésus devient, par la communication de sa propre vie, la vie même de nos âmes : Mihi vivere Christus est. — C'est ce que nous avons essayé de montrer, à la lumière de l'Evangile et des écrits de saint Paul et de saint Jean, dans une première série de conférences intitulée Le Christ, vie de l'âme.

Comme suite logique ces vérités dogmatiques appelaient l'exposé concret de l'existence même du Verbe incarné. Cette existence s'est révélée à nos regards de chair par les états et les mystères, les actes et les paroles de la sainte Humanité de Jésus. Les œuvres du Christ durant sa vie terrestre sont à la fois des modèles à imiter et des sources de sainteté : d'elles s'échappe toujours une vertu puissante et efficace qui guérit, illumine et sanctifie ceux qui prennent contact avec les mystères de Jésus par la foi, avec le sincère désir de marcher sur ses traces. — Nous avons étudié, sous ce jour, le Verbe incarné, en un deuxième volume : Le Christ dans ses mystères.

Mais outre les préceptes imposés par le Christ à ses disciples comme condition de salut et de sainteté essentielle, il se rencontre dans l'Evangile des conseils que le Christ propose à ceux qui désirent faire l'ascension des

sublimes hauteurs de la perfection : Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quae habes, et veni, sequere me.

Ce ne sont que des conseils, sans doute : « *Si tu le veux* », Si vis, disait le Maître. Mais les magnifiques promesses faites par lui à ceux qui les suivent montrent le prix que lui-même attache à leur observance : celle-ci a pour terme une imitation plus complète et plus parfaite du Sauveur. Ici encore, il est la voie et le modèle : la perfection religieuse n'est que la pleine conquête et l'entièvre prise de possession de l'âme par la doctrine et l'exemple du Verbe incarné : Veni, sequere me... Perfectus omnis discipulus erit si sit sicut Magister ejus.

Ce sont là les pensées que nous avons essayé d'exposer dans le présent volume. Constattement nous avons placé sous les yeux des âmes privilégiées appelées à marcher dans la voie des conseils, la divine figure du Christ : rien n'est efficace comme cette contemplation pour toucher et attirer l'âme et pour obtenir d'elle les efforts nécessaires en vue de rester fidèle à une vocation si élevée et si riche d'éternelles promesses.

Beaucoup de ces pages expliquent la vie religieuse telle que l'entend saint Benoît; mais, ainsi qu'on le verra abondamment dans la suite, aux yeux du Patriarche des moines, l'état religieux, pris dans ce qu'il a d'essentiel, ne constitue pas une forme particulière d'existence en marge ou à côté du Christianisme : il est ce Christianisme même vécu dans sa plénitude à la pure lumière de l'Évangile : Per ducatum Evangelii pergamus itinera Christi. L'extraordinaire fécondité surnaturelle dont la Règle a fait preuve à travers tant de siècles, ne s'explique que par ce caractère essentiellement chrétien imprimé par saint Benoît à tout son enseignement.

Un coup d'œil jeté sur l'Index des conférences, placé en tête du volume, montrera la simplicité du plan adopté. La première partie donne, dans ses grandes lignes, un exposé général de l'idée et de l'institution monastiques, telles qu'elles apparaissent à ceux qui veulent franchir le seuil du cloître. La seconde partie développe le pro-

gramme à remplir par l'âme désireuse de s'adapter à cette idée et de prendre rang dans cette institution, de manière à en assimiler tout l'esprit. Ce travail présente un double aspect : il faut se détacher du créé pour s'attacher au Christ; la voie du détachement, ainsi embrassée, mène à la vie d'union : « Voici que nous avons tout abandonné — pour vous suivre », Ecce nos reliquimus omnia, — et secuti sumus te. C'est là toute la substance de la pratique des conseils, le secret de la perfection.

On voit que ce plan reproduit sensiblement celui que nous avons suivi pour Le Christ, vie de l'âme. Quoi d'étonnant, puisque la perfection religieuse est essentiellement d'une même venue surnaturelle que la sainteté chrétienne ?

Puissent ces pages servir à mieux faire comprendre d'un grand nombre d'âmes la nature de cette perfection à laquelle Dieu invite si largement les chrétiens; accroître chez plusieurs de ceux-ci l'estime de la vocation religieuse que notre temps parfois méconnaît; aider quelques élus à dégager en eux l'appel de la grâce ou à triompher des obstacles qu'y mettent les affections naturelles ou la frivolité mondaine. Puissent-elles surtout ranimer leur ferveur première chez tel ou tel consacré dont les longueurs de la route lassaient peut-être la persévérance; obtenir de ceux qui sont fidèles à leurs vœux la résolution de s'appliquer sans relâche aux ascensions des vertus; stimuler enfin chez les meilleurs les ambitions, jamais satisfaites, de la sainteté!

Confiants que le Père céleste reconnaîtra dans notre humble travail les enseignements traditionnels de ses saints¹, et daignera bénir nos efforts pour lui préparer son champ — Apollo rigavit — nous le prions instamment d'y jeter à pleines mains et d'y faire prospérer jus-

¹ Parmi les auteurs bénédictins, nous avons surtout cité ceux qui, par leur doctrine ou leur vie, ont mis plus particulièrement en relief l'idée centrale exprimée par le titre; on s'expliquera par là que nous ayons utilisé de préférence les écrits de saint Grégoire, saint Bernard, sainte Gertrude, sainte Mechtilde, du vénérable Louis de Blois.

qu'à la maturité la divine semence — Deus autem incrementum dedit.

Que d'avance nos humbles et filiales actions de grâces lui en soient rendues!

Abbaye de Maredsous
Solennité de saint Benoît
11 Juillet 1922

D. C. M.

INDEX DES CONFÉRENCES

EXPOSÉ GÉNÉRAL DE L'INSTITUTION MONASTIQUE

I. — « Chercher Dieu »	1
II. — A la suite du Christ	24
III. — <i>Abbas Christi agere vices in monasterio creditur</i>	53
IV. — La société cénobitique	84

II

POINT DE DÉPART ET DOUBLE CARACTÈRE DE LA PERFECTION MONASTIQUE

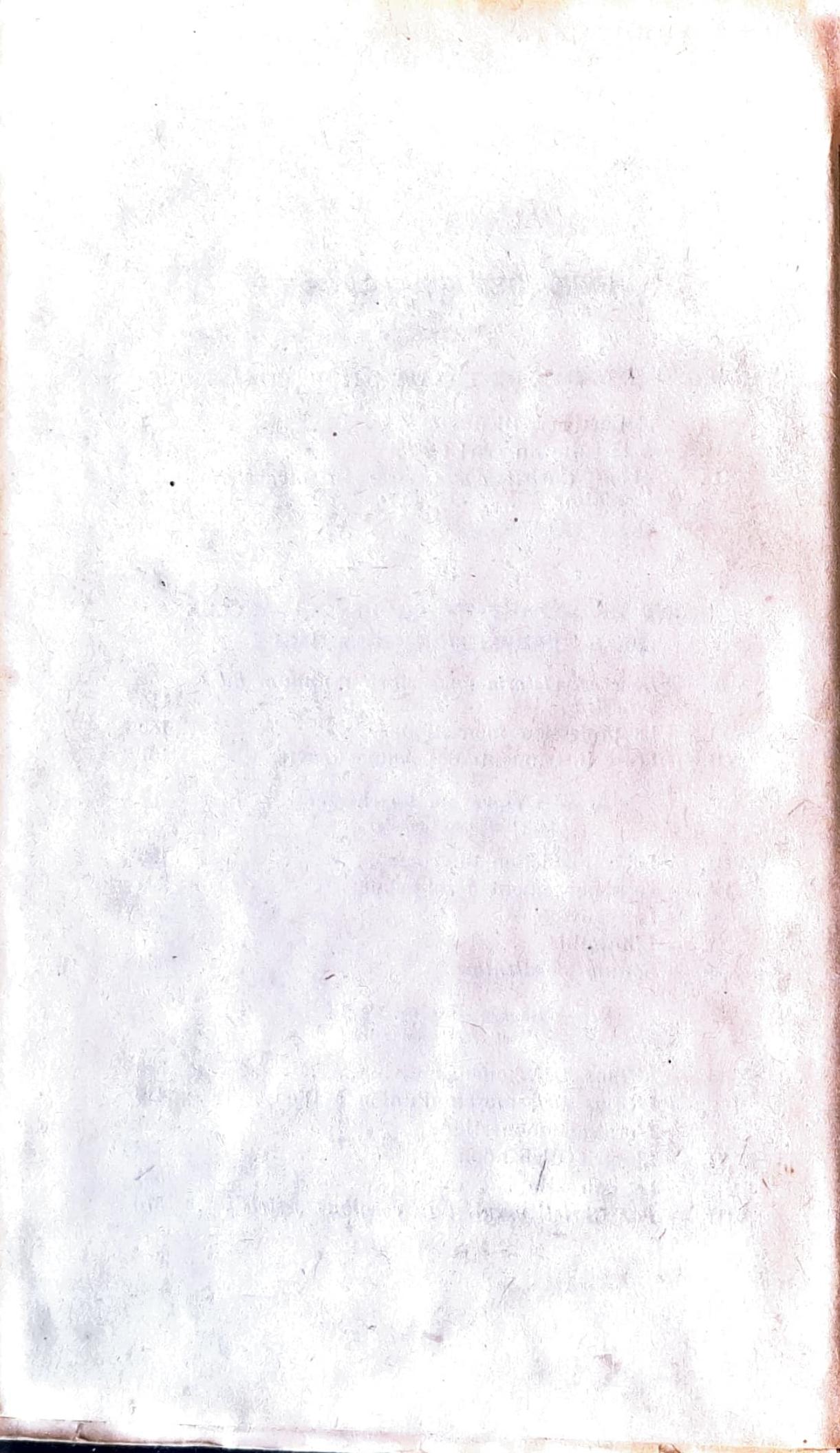
V. — <i>Haec est victoria quae vincit mundum fides nostra</i>	115
VI. — La profession monastique	140
VII. — Les « instruments des bonnes œuvres »	161

A. — L'œuvre de détachement (*Reliquimus omnia*)

VIII. — La componction du cœur	199
IX. — Le renoncement à soi-même	229
X. — La pauvreté	254
XI. — L'humilité	277
XII. — <i>Bonum obedientiae</i>	334

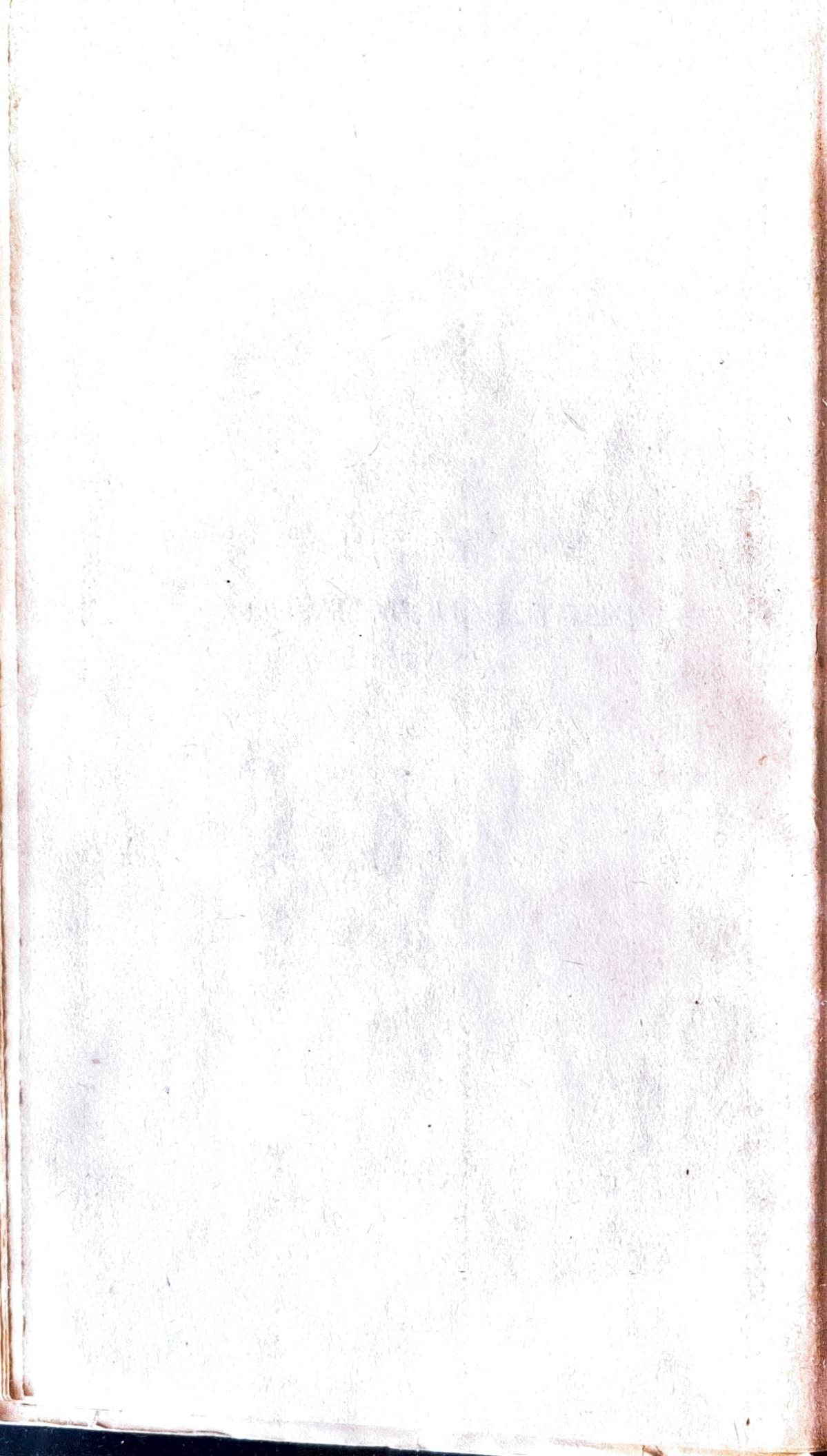
B. — La vie d'union au Christ (... et secuti sumus te)

XIII. — <i>L'Opus Dei</i> , louange divine	390
XIV. — <i>L'Opus Dei</i> , moyen d'union à Dieu	415
XV. — L'oraision monastique	451
XVI. — L'esprit d'abandon	498
XVII. — Le bon zèle	531
XVIII. — <i>Pax Christi exsultet in cordibus vestris</i>	576



I

EXPOSÉ GÉNÉRAL
DE L'INSTITUTION MONASTIQUE



I. — « CHERCHER DIEU »

SOMMAIRE. — Importance du but dans la vie humaine. — I. « Chercher Dieu » : but de la vie monastique. — II. Chercher Dieu en toutes choses. — III. Le chercher uniquement. — IV. Fruits précieux de cette recherche. — V. Comment le Christ Jésus est le modèle parfait de cette recherche de Dieu.

Quand on examine la Règle de saint Benoît, il apparaît très nettement que celui-ci la présente comme un abrégé du christianisme, comme un moyen de pratiquer dans sa plénitude et sa perfection la vie chrétienne.

Nous voyons le grand Patriarche déclarer, dès les premières lignes du Prologue à sa Règle, qu'il ne s'adresse qu'à celui qui veut retourner à Dieu sous la conduite du Christ. Et quand il termine le code monastique, il proteste qu'il « en propose l'accomplissement à quiconque se hâte vers la céleste patrie, en faisant appel à la grâce du Christ » : *Quisquis ergo ad patriam caelestem festinas, hanc... regulam descriptam, adjuvante Christo, perfice*¹.

La Règle n'est, dans sa pensée, qu'un simple guide très assuré pour mener à Dieu. En l'écrivant, saint Benoît ne veut pas instituer quelque chose en dehors ni à côté de la vie chrétienne : il n'assigne à ses moines aucune œuvre spéciale comme but particulier à poursuivre; le but, c'est, comme il le dit, de « chercher Dieu » : *Si revera quaerit Deum*². C'est là ce qu'il réclame avant tout de ceux qui viennent frapper à la porte du monastère pour y être reçus en qualité de moine; dans cette disposition il résume toutes les autres; elle donne comme la clef de toute sa doctrine et pose le centre de toute la vie qu'il veut voir

¹ Règle, chap. LXXIII. — ² Ibid., chap. LVIII.

mener par ses fils. C'est là le but qu'il leur marque avant tout; et c'est pourquoi nous devons avoir ce même but toujours devant les yeux, l'examiner fréquemment, et surtout n'agir qu'en vue de lui.

Vous le savez : tout homme, dans ses actes réfléchis, agit pour un mobile. Créatures libres et raisonnables, nous ne nous mettons jamais délibérément en action sans un motif quelconque.

Transportez-vous, par l'imagination, dans une grande ville comme Londres. A certaines heures du jour, les rues sont noires de monde; c'est une véritable armée qui grouille, une mer humaine pleine de remous. Les hommes vont, viennent, se coudoient, se croisent, tout cela rapidement — car *time is money* — sans presque échanger de signes entre eux. Chacun de ces êtres innombrables a sa propre indépendance, son but particulier. *Quid quaerunt?* Que cherchent ces milliers et ces milliers d'hommes qui s'agitent dans la Cité? Quel est leur but? Pourquoi se pressent-ils? — Les uns vont au plaisir; d'autres poursuivent les honneurs; ceux-ci sont poussés par la fièvre de l'ambition, ceux-là par la soif de l'or; la plupart sont en quête du pain quotidien. Pour beaucoup, c'est la créature qui occupe leur esprit et leur cœur. Parfois, de ci de là, une dame va visiter les pauvres; une sœur de charité cherche Jésus-Christ dans la personne d'un malade; c'est un prêtre qui passe, inaperçu, la pyxide cachée sur la poitrine, et qui porte le viatique à un moribond... Dans cette foule immense à la poursuite de la créature, les âmes qui ne travaillent que pour Dieu seul sont le petit nombre.

Et pourtant, l'influence du mobile est prédominante dans la valeur de nos actions. — Voyez ces deux hommes qui s'embarquent ensemble pour une destination lointaine. Tous deux quittent patrie, amis, famille; débarqués en pays étranger, ils pénètrent à l'intérieur des terres, traversent, exposés aux mêmes dangers, les mêmes fleuves et les mêmes montagnes; les sacrifices qu'ils se sont imposés sont les mêmes. Mais l'un est un marchand qui

obéit à la convoitise de l'or, l'autre un apôtre qui cherche des âmes. Et c'est pourquoi, alors que l'œil humain discerne à peine la différence, un abîme que Dieu seul peut mesurer sépare la vie de ces deux hommes; cet abîme, c'est le mobile, le but, qui l'a creusé. — Donnez un verre d'eau à un mendiant, une obole à un pauvre; si vous le faites au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire par un mouvement surnaturel de la grâce et parce que vous voyez dans ce pauvre le Christ qui a dit : « Tout ce que vous ferez au moindre des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait¹ », votre action est agréable à Dieu et ce verre d'eau, qui n'est rien, cette obole, qui est minime, ne resteront pas sans récompense. Mais versez des poignées d'or dans la main de ce pauvre pour le pervertir : de ce seul chef, votre action devient abominable.

Ainsi donc, le mobile pour lequel nous agissons, le but que nous poursuivons, et qui doit, pour ainsi dire, orienter toute notre vie, est pour nous d'une importance capitale.

Puis, n'oubliez jamais cette vérité : l'homme vaut ce qu'il recherche, ce à quoi il s'attache. Cherchez-vous Dieu? tendez-vous vers lui de toute l'ardeur de votre âme? Si rapproché que vous soyez du néant par votre condition de créature, vous vous élvez, parce que vous vous unissez à l'Être infiniment parfait. Cherchez-vous la créature : or, plaisirs, honneurs, satisfactions d'orgueil, c'est-à-dire vous-mêmes sous toutes ces formes? Alors, si grand que vous soyez aux yeux des hommes, vous valez cette créature, vous vous rabaissez à son niveau; et plus elle est basse, plus vous vous avilissez. Une pauvre sœur de charité, un simple frère convers qui cherche Dieu, qui passe sa vie dans d'humbles et obscurs travaux pour accomplir la volonté divine, est incomparablement plus grand aux yeux de Dieu, — dont le jugement seul importe, car il est éternel, — qu'un homme comblé de richesses, ou entouré d'honneurs, ou ne vivant que pour le plaisir.

Oui, l'homme vaut ce qu'il recherche. C'est pourquoi

¹ Malth. XXV, 40.

nous voyons saint Benoît, qui présente les adeptes de la vie cénobitique comme « une race de très forte trempe », *coenobitarum fortissimum genus*¹, réclamer de celui qui veut embrasser cette carrière un motif si surnaturel et si parfait : l'ambition de posséder Dieu, *Si revera Deum quaerit*².

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que « chercher Dieu » ? Et par quels moyens le trouver ? Car il faut chercher de façon à trouver. Chercher Dieu constitue tout le programme; trouver Dieu et lui rester habituellement uni par les liens de la foi et de la charité, c'est toute la perfection.

Disons donc ce que c'est que *chercher Dieu*; — considérons *les conditions* de cette recherche; — nous verrons ensuite *les fruits* qu'elle apporte à qui s'y applique. Nous aurons indiqué du même coup, avec le but que nous poursuivons, le chemin qui nous mènera à la perfection et à la béatitude. Car si nous cherchons bien Dieu, rien ne nous empêchera de le trouver, et, en lui, nous posséderons tous les biens.

I

Nous devons chercher Dieu.

Mais Dieu est-il quelque part où il faille le chercher ? Dieu n'est-il pas partout ? — Assurément, nous le savons : Dieu est en tout être par sa présence, par sa puissance et par son essence. En Dieu l'opération ne se sépare pas de la vertu active d'où elle dérive, et la puissance est identique à l'essence. En tout être Dieu opère en le soutenant dans l'existence³.

Dieu est de cette façon en toute créature, car toutes n'existent et continuent d'exister que par un effet de l'action divine qui suppose la présence intime de Dieu. — Mais les êtres raisonnables peuvent, de plus, connaître Dieu et l'aimer, et ainsi le posséder en eux à un nouveau titre qui leur est propre.

¹ Règle, chap. Ier. — ² Ibid., chap. LVIII. — ³ SAINT THOMAS, II *Sentent.* Dist. XXXVII, q. I, a. 2.

Pourtant ce genre d'immanence n'a point suffi à Dieu à notre égard. Il est un degré d'union bien plus intime et plus élevé. Dieu ne se contente pas d'être l'objet d'une connaissance et d'un amour naturels de la part des hommes; mais il nous appelle à partager sa vie même et sa propre béatitude.

Par un mouvement d'amour infini envers nous, Dieu veut être pour nos âmes non seulement le maître souverain de toutes choses, mais un ami, un père. Il veut que nous le connaissions comme il se connaît lui-même, source de toute vérité et de toute beauté, ici-bas dans l'obscurité de la foi, là-haut dans la lumière de la gloire; — il veut que nous le possédions lui-même, Bien infini et source de toute béatitude, ici-bas et là-haut, par l'amour.

A cet effet, vous le savez, il élève notre nature au-dessus d'elle-même, en l'ornant de la grâce sanctifiante, des vertus infuses et des dons de l'Esprit. Dieu veut être lui-même, par la communication de sa vie infinie et éternelle, notre parfaite béatitude. Il ne veut pas que nous trouvions notre bonheur en dehors de lui-même, plénitude de tout bien; il ne laisse à aucune créature le pouvoir de rassasier notre cœur : « *Ego merces tua magna nimis*¹, « C'est moi, moi-même, qui serai ta récompense infiniment grande ». Et Notre-Seigneur a confirmé cette promesse au moment où il allait en solder le prix par son sacrifice sanglant : « Là où je suis, je veux, ô Père, que les miens soient aussi, afin qu'ils soient témoins de ma gloire, qu'ils partagent notre joie et que votre amour les remplisse². »

Tel est le but unique et suprême auquel nous devons tendre; nous devons chercher Dieu; non pas le Dieu de la nature, mais le Dieu de la Révélation. Pour nous donc, chrétiens, « chercher Dieu », c'est tendre vers lui non seulement comme de simples créatures qui vont vers le principe premier et la fin dernière de leur être, mais c'est tendre vers lui surnaturellement, c'est-à-dire en qualité d'enfants, qui veulent rester unis à leur Père par une volonté pleine d'amour et par cette « association mys-

¹ Gen. XV, 1. — Cfr Joan. XVII, 24, 26.

térieuse à la nature même de Dieu », dont parle saint Pierre¹; c'est avoir et cultiver avec les Personnes divines une intimité si réelle et si profonde, que saint Jean l'appelle « la société du Père et du Fils Jésus »² dans leur commun Esprit.

C'est à quoi le Psalmiste fait allusion quand il nous exhorte à « chercher *la face de Dieu* », *Quaerite faciem ejus semper*³: c'est-à-dire chercher l'amitié de Dieu, chercher son amour, comme lorsque l'épouse, regardant l'époux, cherche, au delà des yeux, le fond de son âme qui lui dit sa tendresse. Dieu est pour nous un Père plein de bonté; il veut que, dès ici-bas, nous trouvions notre bonheur en lui, dans ses perfections inénarrables.

Saint Benoît n'a pas d'autres visées pour ses disciples. Dès les premières lignes du Prologue, il nous avertit de « ne pas contrister Dieu par nos mauvaises actions alors qu'il a daigné nous compter parmi ses fils, de ne pas faire que ce Père, irrité un jour par nos fautes, soit constraint de nous déshériter, lui qui avait voulu faire de nous ses enfants ».

« Parvenir à Dieu », c'est là le but que saint Benoît veut que nous ayons toujours devant les yeux. Ce principe, comme une sève, circule, pour les animer, à travers tous les articles du code monastique.

Ce n'est donc pas pour nous adonner à la science, ni aux arts, ni à l'œuvre de l'éducation, que nous sommes venus au monastère. Il est vrai que le grand Patriarche veut « qu'en tout temps nous servions Dieu au moyen des biens qu'il a mis en nous », *Ei [Deo] omni tempore de bonis suis in nobis parendum est*⁴; il veut que le monastère soit « gouverné sagement par des hommes sages »⁵; sans doute, cette recommandation vise d'abord l'organisation matérielle, mais on peut l'appliquer également à la vie morale et intellectuelle du monastère. Saint Benoît ne veut pas laisser enfouis les talents donnés

¹ II Petr. I, 4. — ² I Joan. I, 3. — ³ Ps. CIV, 4. — ⁴ Prologue de la Règle. — ⁵ Règle, chap. LIII.

par Dieu; il permet qu'on s'exerce aux arts; une tradition constante, que nous devons humblement respecter, a, de même, suffisamment établi pour les moines la légitimité des études et des travaux apostoliques. L'Abbé, chef du monastère, tiendra certainement à conserver les diverses manifestations de l'activité monastique; il s'emploiera à faire épanouir, pour le bien commun, pour le service de l'Eglise, pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu, les aptitudes variées qu'il rencontrera en chacun de ses moines.

Mais encore une fois, le but n'est pas là. Toutes ces œuvres ne sont que des moyens en vue d'une fin; la fin est plus élevée : elle est en Dieu, elle est Dieu cherché pour lui-même, comme suprême béatitude.

Ainsi que nous le verrons plus tard, le culte divin lui-même ne constitue ni ne peut constituer le but direct que veut atteindre l'institution monastique établie par la Règle. Saint Benoît veut que nous cherchions Dieu, que nous le cherchions pour sa propre gloire, parce que nous l'aimons plus que toute autre chose; il veut que nous cherchions à nous unir à Lui par la charité. Il n'y a pas, pour nous, d'autre but, ni d'autre perfection. Le culte divin relève de la vertu de religion, la plus haute sans doute des vertus morales, et qui se rattache elle-même à la vertu de justice, mais ce n'est pas une vertu théologale. Les vertus théologales infuses : la foi, l'espérance et la charité, sont les vertus spécifiques de notre état d'enfants de Dieu. Ces trois vertus fondent proprement ici-bas la vie surnaturelle : elles regardent Dieu directement en tant qu'auteur de l'ordre surnaturel. La foi est comme la racine, l'espérance la tige, et la charité à la fois la fleur et le fruit de la vie surnaturelle.

Or, c'est cette charité, par laquelle nous sommes et demeurons vraiment unis à Dieu, qui constitue le but assigné par saint Benoît et l'essence même de la perfection : *Si revera DEUM quaerit.*

Ce but fonde la grandeur véritable de l'existence monastique; il en établit aussi la propre raison d'être. Au

sentiment du Pseudo-Denys l'aréopagite, on nous donne le nom de « moines » μονος « seul, unique », « à raison de cette vie d'unité sans partage par laquelle, ramenant notre esprit de la distraction des choses multiples, nous le précipitons vers l'unité divine et vers la perfection du saint amour »¹.

II

L'ambition de posséder Dieu : telle est la disposition primordiale que saint Benoît réclame du postulant qui se présente à la porte du monastère; il y voit une preuve que la vocation est sûre; mais cette disposition doit s'étendre à toute la vie du moine.

Pour l'abbé lui-même, le grand Patriarche veut que, « d'abord et avant tout, il recherche », comme le Christ l'a prescrit, « le règne de Dieu »² dans la charité; qu' « il ait, avant tout, soin d'établir ce règne dans les âmes qui lui sont confiées »³. Toute activité matérielle déployée dans le monastère ne doit viser qu'à ce but : *Ut in omnibus glorificetur Deus*, « Qu'en toutes choses Dieu soit glorifié »⁴, parce qu'en toutes choses l'amour rapporte tout à sa gloire.

Remarquons bien ces mots : « en toutes choses », *in omnibus*. — C'est là une des conditions de notre recherche de Dieu. Pour qu'elle soit « vraie », comme le réclame saint Benoît, notre recherche de Dieu doit être constante; « que toujours nous cherchions la face de Dieu » : *Quae-rite faciem ejus SEMPER*. Vous me direz : mais ne possérons-nous pas Dieu dès la réception du baptême et aussi longtemps que la grâce sanctifiante demeure en nous? Sans doute. Alors pourquoi chercher Dieu, si nous le possérons déjà?

« Chercher Dieu », c'est lui rester uni par la foi, c'est s'attacher à lui comme à l'objet de notre amour. Or, vous

¹ Cfr *De la hiérarchie ecclésiastique* du Pseudo-Denys, trad. par Mgr Darboy, p. 136. — ² Règle, chap. II. (Cfr Matth. VI, 33.) — ³ Ibid., chap. LVII.

comprenez que cette union de foi et d'amour comporte une infinité de degrés : « Dieu est présent partout », dit saint Ambroise, « mais il est plus proche de ceux qui l'aiment, il vit loin de ceux qui négligent son service »¹ : *Dominus ubique semper est : sed est praezentior diligenteribus, negligentibus abest.* Quand nous avons trouvé Dieu, nous pouvons le chercher encore, c'est-à-dire nous pouvons toujours approcher davantage de Dieu par une foi toujours plus vive, un amour toujours plus ardent, un accomplissement toujours plus fidèle de ses volontés, et voilà pourquoi nous pouvons et devons *toujours* chercher Dieu, jusqu'au jour où il se donnera à nous d'une façon inammissible dans l'éclat glorieux de son indéfectible lumière.

Si nous n'atteignons pas ce but, nous demeurerons des êtres inutiles. Le Psalmiste dit — et saint Benoît rapporte ses paroles dans le Prologue en les commentant — que « Dieu considère les hommes et regarde s'il est parmi eux quelqu'un d'intelligent qui le recherche; mais les hommes ont dévié et sont devenus inutiles ». *Dominus de caelo prospexit super filios hominum ut videat si est intelligentis aut requirens Deum; omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt*². Que d'hommes, en effet, ne comprennent pas que Dieu est la source de tout bien et la fin suprême de toute créature! Ces hommes ont dévié du chemin qui mène au but, ils sont devenus inutiles. Comment cela? Qu'est-ce qu'un être inutile? C'est un être qui ne répond pas à sa fin, à son but, à sa destination. Un chronomètre doit marquer l'heure; s'il atteint ce but, peu importe la matière dont il est fabriqué; mais s'il ne marque pas l'heure, il aura beau être en métal précieux et muni de rubis, être un bijou de grande valeur, il ne remplit pas le but pour lequel il est fait, on ne peut s'en servir, il est inutile.

Nous aussi, nous devenons des êtres inutiles, si nous ne tendons pas sans cesse au but pour lequel nous sommes venus au monastère. Or, ce but est de chercher Dieu,

¹ SAINT AMBROISE, *Comment. in Luc. IX, 23.* — ² Ps. XIII, 2-3.

de tout rapporter à lui comme à notre fin suprême, de placer en lui notre seule bénédiction; tout le reste est « vanité des vanités »¹. Si nous n'agissons pas ainsi, nous sommes des êtres inutiles; nous aurons beau nous dépenser : alors même qu'il apparaîtrait remarquable aux yeux des profanes, ce déploiement de nous-mêmes serait, aux regards de Dieu, celui d'un être inutile, qui ne remplit pas les conditions voulues par son existence, et ne vise pas le but auquel sa vocation l'a prédestiné. — Quelle terrible chose que l'inutilité d'une vie humaine! Et que d'inutilités parfois, dans notre vie, même religieuse, parce que Dieu est absent de nos actions!...

Ne soyons donc pas de ces insensés dont parle l'Ecriture, qui s'arrêtent à « la bagatelle vaine et fugace »². Soyons attentifs à chercher Dieu en toutes choses : dans les supérieurs, dans nos frères, dans toutes les créatures, dans les événements de la vie, au milieu de contrariétés comme aux heures de joie.

Cherchons-le toujours pour pouvoir sans cesse approcher nos lèvres de cette source de bénédiction; nous pouvons toujours y boire, sans crainte de voir tarir les eaux, car, dit saint Augustin, « leur abondance surpassé notre besoin », *Fons vincit sitientem*. C'est d'elles que le Christ Jésus a dit qu'elles deviennent dans l'âme « une fontaine jaillissante pour la vie éternelle »³.

III

Une autre condition de la sincérité de notre recherche, c'est que cette recherche soit *exclusive*. Cherchons Dieu uniquement; je regarde cette condition comme capitale. Chercher Dieu uniquement, cela veut dire, sans doute, chercher Dieu lui-même. Remarquez le terme : « Dieu », non pas les dons de Dieu, encore qu'ils puissent nous aider à demeurer fidèles; ni ses consolations, encore que Dieu veuille que « nous goûtons la douceur de son

¹ Eccle. I, 2. — ² Sap. IV, 12. — ³ Joan. IV, 14.

service »¹; mais nous ne devons ni nous arrêter à ces dons ni nous attacher à ces consolations. C'est pour Dieu lui-même que nous sommes venus au monastère; notre recherche ne sera donc « vraie », comme le veut saint Benoît, elle ne sera agréable à Dieu, que si nous ne nous attachons à rien en dehors de Dieu.

Quand nous cherchons la créature, quand nous nous attachons à elle, c'est comme si nous disions à Dieu : « Mon Dieu, je ne trouve pas tout en vous ». Il y a bien des âmes qui ont besoin de quelque chose avec Dieu, de quelque chose *en plus de Dieu*; Dieu n'est pas *tout* pour elles; elles ne peuvent pas, comme le saint d'Assise, regarder Dieu en face et lui dire, de toute la vérité de leur être : « Mon Dieu et mon tout », *Deus meus et omnia*²; elles ne peuvent pas répéter après saint Paul : *OMNIA detrimentum feci et arbitror ut stercora ut Christum lucrifaciam*, « J'ai regardé toutes choses comme de la balayure, et les ai jugées du rebut, pourvu que je trouve le Christ³. »

N'oubliez pas cette vérité d'une extrême importance : tant que nous ressentirons *le besoin* d'une créature et que nous nous attacherons à elle, nous ne pourrons pas dire que nous recherchons Dieu *uniquement*, et Dieu ne se donnera pas parfaitement à nous. Si nous voulons que « notre recherche soit sincère » — *si REVERA quaerit* — si nous voulons pleinement trouver Dieu, nous devons nous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu et entraverait en nous l'opération de sa grâce.

C'est la doctrine des saints. Ecoutez ce que disait sainte Catherine de Sienne à son lit de mort. Sentant sa fin approcher, elle réunit autour d'elle sa famille spirituelle et lui donna ses dernières instructions qu'a recueillies son confesseur, le Bienheureux Raymond de Capoue : « Son enseignement premier et fondamental fut que celui qui entre au service de Dieu doit nécessairement, s'il veut vraiment posséder Dieu, arracher de son cœur toute

¹ Cf. Ps. XXXIII, 9. — ² Fioretti, chap. II; cf. JÖRGENSEN, *Vie de saint François*, p. 91. — ³ Philip. III, 8.

affection sensible, non seulement pour les personnes mais encore pour n'importe quelle créature, et tendre à son divin Créateur dans la simplicité d'un amour sans partage. Car le cœur ne peut se donner totalement à Dieu s'il n'est libre de tout autre amour, et s'il ne s'ouvre dans une franchise qui exclut toute réservé¹. »

Sainte Térèse, qui avait fait elle-même l'expérience de la chose, ne parle pas autrement. « Nous sommes si avares, si peu empressés à faire à Dieu le don de nous-mêmes, que nous n'en finissons pas de nous mettre dans les dispositions voulues. Et cependant, Notre-Seigneur ne veut pas que nous entrions en jouissance d'un bien si précieux [la possession parfaite de Dieu] sans le payer d'un prix élevé. Je vois bien qu'il n'y a rien sur la terre qui puisse l'acheter. Cependant, ajoute la sainte, si nous faisons ce qui dépend de nous pour ne nous attacher à rien de terrestre, si notre conversation et toutes nos pensées étaient dans le ciel, un tel trésor, j'en suis convaincue, nous serait vite accordé. » La sainte montre ensuite par des exemples comment il arrive souvent que nous nous donnons à Dieu, tout entiers, mais que dans la suite nous reprenons peu à peu ce que nous avons donné; et là-dessus elle conclut : « Plaisante manière de chercher l'amour de Dieu! Il nous le faut sur-le-champ et à pleines mains, comme l'on dit, mais à condition de garder nos affections. A le bien prendre, nous ne faisons aucun effort pour exécuter nos bons désirs, nous les laissons misérablement traîner à terre. Et après cela, il nous faut beaucoup de consolations spirituelles! En vérité, cela ne s'accorde guère. A mon avis ce sont deux choses incompatibles. Ainsi c'est parce que notre don n'est pas entier que nous ne recevons pas non plus d'un seul coup le trésor de l'amour divin². »

C'est pour trouver Dieu, pour « ne plaire qu'à lui seul » que nous avons, à l'exemple du grand Patriarche, tout

¹ Vie, par Raymond de Capoue; traduction Hugueny, pp. 397-398. —
² Vie par elle-même, chap. XI. Oeuvres complètes, trad. des Carmélites, t. Ier, pp. 144-145.

quitté : *Soli Deo placere desiderans*, dit saint Grégoire¹. Il faut que nous demeurions toujours dans cette disposition fondamentale. C'est à ce prix seulement que nous trouverons Dieu. Si, au contraire, oubliant peu à peu notre don initial, nous nous laissons détourner de ce but suprême, si nous nous attachons à telle personne, à telle créature, à tel emploi, à telle charge, à tel travail, à telle occupation, à tel objet, alors, soyons-en convaincus, nous ne posséderons jamais Dieu pleinement.

Oh! si nous pouvions dire, mais dire en toute vérité, la parole de l'apôtre Philippe à Jésus : « Maître, montrez-nous le Père, et il nous suffit! » Mais « pour le dire en vérité, il faut aussi pouvoir dire avec les apôtres : Seigneur, nous avons tout quitté pour vous suivre... Heureux ceux qui poussent à bout ce désir, qui le poussent jusqu'au dernier, actuel et parfait renoncement! Mais qu'ils ne laissent donc rien; qu'ils ne disent pas : ce peu à quoi je m'attache encore n'est rien. Ne connaissez-vous pas le génie et la nature du cœur humain? Pour peu qu'on lui laisse, il s'y ramasse tout entier, et y réunit tout son désir. Arrachez tout, rompez tout, ne tenez à rien. Heureux, encore un coup, ceux à qui il est donné de pousser à bout ce désir, de le pousser jusqu'à l'effet²! »

IV

Que si nous cherchons Dieu en dépit de toutes les épreuves, si nous lui donnons chaque jour, à chaque heure, cet hommage, extrêmement agréable, qui consiste à mettre en lui, et en lui seul, notre béatitude; si nous ne cherchons jamais que sa volonté; si nous agissons en sorte que son bon plaisir soit le vrai mobile de toute notre activité, soyons assurés que Dieu ne nous manquera jamais. « Dieu est fidèle »³; « il ne peut faire défaut à ceux qui le cherchent », *Non dereliquisti quaerentes te, Domine*⁴. Plus nous nous approcherons de lui par la foi, la con-

¹ *Dialog.* lib. II. — ² BOSSUET, *Méditations sur l'Evangile*, La Cène, 2^e part., 83^e jour. Edit. Marbeau, p. 676. — ³ I Thess. V, 24 — ⁴ Ps. IX, 11.

fiance et l'amour, plus nous nous approcherons de notre perfection. Comme Dieu est l'auteur principal de notre sainteté, puisque celle-ci est surnaturelle, nous approcher de lui, lui rester uni par la charité constitue la condition même de notre perfection. Plus nous nous dégageons de tout péché, de toute imperfection, de toute créature, de tout mobile humain, pour ne penser qu'à lui, ne rechercher que son bon plaisir, plus aussi la vie abonde en nous, plus aussi Dieu nous remplit de lui-même : *Quae-rite Deum, et vivet anima vestra*¹.

Il est des âmes qui cherchent si sincèrement Dieu qu'elles sont totalement possédées de lui et ne savent plus vivre sans lui. « Je vous déclare, écrivait à son père une sainte bénédictine, la Bienheureuse Bonomo, que je ne suis pas moi, mais qu'il y a un autre en moi qui a la possession entière de moi; il est mon maître absolu. O Dieu! je ne sais comment le chasser²! »

Quand l'âme est ainsi livrée à Dieu en toute plénitude, Dieu aussi se livre à l'âme, il en prend un soin particulier; on dirait parfois que pour une telle âme Dieu oublie le reste de l'univers. Voyez sainte Gertrude. Vous savez quel amour singulier Notre-Seigneur lui manifestait; il déclarait qu'il n'y avait alors sur la terre « aucune créature vers laquelle il s'inclinait avec tant de délices »³, au point qu'il ajoutait qu' « on le trouverait toujours dans le cœur de Gertrude », dont il se plaisait à accomplir les moindres désirs. Une âme qui connaissait cette intimité si grande osa demander au Seigneur par quelle sorte d'attraits sainte Gertrude avait mérité une telle préférence. « Je l'aime de cette façon, répondit Notre-Seigneur, à cause de la liberté de son cœur où rien ne pénètre qui puisse m'en disputer la souveraineté⁴. » Ainsi, parce que, détachée entièrement de toute créature, elle recherchait Dieu uniquement en toutes choses, cette sainte méritait d'être l'objet de complaisances divines vraiment ineffables et extraordinaires.

¹ Ps. LXVIII, 33. — ² D. DU BOURG, *La Bse J. M. Bonomo, moniale bénédictine*, Paris, 1910, p. 56. — ³ *Héraut de l'amour divin*, I. I, chap. 3.
— ⁴ GUÉRANGER, *Introduction aux Exercices de sainte Gertrude*, p. viii.

Cherchons donc Dieu toujours et en tout, à l'exemple de cette grande âme, digne fille elle-même du grand Patriarche; cherchons-le sincèrement, du fond du cœur. Disons souvent comme le Psalmiste : « C'est votre face que je cherche, ô mon Dieu », *Faciem tuam, Domine, requiram*¹. « Qu'y a-t-il, en effet, pour moi au ciel, et, sur terre, qu'est-ce que je veux en dehors de vous? Vous êtes le Dieu de mon cœur et la part que j'ai choisie pour l'éternité. » *Quid enim mihi est in caelo, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in aeternum*². « Mon Dieu, vous êtes si grand, si beau, si bon, que, vous le savez, vous me suffisez pleinement. Que d'autres s'attachent à un amour humain, non seulement vous le permettez, mais votre Providence l'a établi de la sorte, et cette mission de préparer des élus pour votre Royaume est « grande et élevée »; votre Apôtre l'a dit : *Sacramentum hoc magnum est*³; vous donnez à ceux qui observent votre loi dans cet état « d'abondantes bénédic-tions »⁴. Pour moi, je ne désire et ne veux que vous seul, Seigneur, afin que « mon cœur ne soit point divisé, qu'il n'ait de souci que pour les intérêts de votre gloire et puisse s'attacher à vous sans obstacle »⁵.

Et, quand la créature se présente, disons-lui intérieurement, comme sainte Agnès : *Discede a me, pabulum mortis*, « Retire-toi, car tu es une proie de la mort »⁶.

Si nous agissons de la sorte, nous trouverons Dieu et avec lui tous les biens. « Cherche-moi, dit-il lui-même à l'âme, cherche-moi avec cette simplicité de cœur qui naît de la sincérité; car je me laisse trouver par ceux qui ne me tentent point et je me manifeste à ceux qui se confient en moi »⁷.

En trouvant Dieu, nous posséderons aussi la joie.

Nous sommes faits pour le bonheur, pour être heureux; notre cœur a une capacité d'infini, mais il n'y a que Dieu seul qui puisse nous rassasier parfaitement. « C'est pour

¹ Ps. XXVI, 8. — ² Ps. LXXII, 25-26. — ³ Eph. V, 32. — ⁴ Ps. CXXVII. — ⁵ I Cor. VII, 32, 35. — ⁶ Office de sainte Agnès, 1^e Ant. I Noct. — ⁷ Sap. I, 1-2.

vous, Seigneur, que vous nous avez créés, et notre cœur vit dans le trouble jusqu'au jour où il trouve en vous son repos » : *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te*¹. C'est pourquoi quand nous cherchons quelque chose en dehors de Dieu ou de sa volonté, nous ne trouvons pas le bonheur stable et parfait.

On peut dire qu'il se rencontre dans toute communauté religieuse un peu nombreuse, diverses catégories d'âmes. Vous verrez les unes vivre dans une allégresse continue : épanouies en dedans, elles rayonnent au dehors. Je ne parle pas de cette joie sensible, qui dépend souvent du tempérament, de l'état de santé, ou de circonstances étrangères à la volonté, mais de la joie qui se tient au fond de l'âme et qui est comme un avant-goût de la félicité céleste. Ces âmes n'ont-elles donc jamais d'épreuves ? n'ont-elles point de luttes à soutenir ni de contradictions à subir ? Certainement, car « tout disciple du Christ Jésus doit porter sa croix »²; mais la ferveur de la grâce et l'onction divine leur font endurer ces souffrances avec joie. — D'autres âmes ne goûtent pas cette allégresse ; au fond, et, souvent, à la surface, ces âmes sont troublées, inquiètes, malheureuses. D'où vient cette différence ?

C'est que les unes cherchent Dieu en toutes choses, et ne cherchant que lui, elles le trouvent partout et, avec lui, le souverain bien et l'immuable félicité : *Bonus est Dominus animae quaerenti illum*³. — Les autres, ou s'attachent à la créature, ou se recherchent elles-mêmes, par égoïsme, amour-propre, légèreté ; mais aussi est-ce elles-mêmes qu'elles trouvent, elles-mêmes, c'est-à-dire le néant, et cette rencontre ne peut, finalement, les contenir, parce que l'âme, créée pour Dieu, a soif du bien parfait. « De quoi êtes-vous rempli ? où se tournent naturellement vos pensées, c'est là votre trésor, c'est là qu'est votre cœur. Si c'est Dieu, vous êtes heureux ; si c'est quelque chose de mortel, que la rouille, que la corruption, que

¹ SAINT AUGUSTIN, *Conf.* lib. I, c. 1. « L'âme, disait encore le grand Docteur, ne trouve pas en elle-même de quoi se rassasier » : *Se satiare de se non potest*. *Conf.* lib. XIII, c. xvi, n. 19. — ² Cfr. Luc. IX, 23. — ³ Thren. III, 25.

la mortalité consume sans cesse, votre trésor vous échappe, et votre cœur demeure pauvre et épuisé¹. »

Quand un homme du monde s'ennuie à son foyer, il trompe son ennui en cherchant des distractions au dehors; il va au cercle, au club, au conservatoire, en voyage. Mais le religieux, lui, n'a pas cette ressource-là; il doit rester dans son monastère, où la vie régulière, dont la cloche marque inexorablement les exercices successifs, n'est pas entrecoupée de ces distractions naturelles que peuvent légitimement chercher les gens du monde; chez les âmes à qui Dieu n'est pas tout, l'ennui se glisse facilement dans cette monotonie inhérente à toute vie régulière; et quand le moine ne trouve pas Dieu, parce qu'il ne le recherche pas, il est bien près d'estimer trop lourd le fardeau qu'il doit porter.

Il pourra, sans doute, s'absorber dans une occupation, s'oublier dans le travail; mais, dit notre vénérable Louis de Blois, ce n'est là qu'² « une diversion insuffisante et illusoire » : *Quidquid praeter Deum quaeritur mentem occupat, non satiat*². Pourquoi donc? Parce que, surtout au monastère, il y a toujours des heures où l'on se retrouve en face de soi-même, c'est-à-dire du néant; le fond de l'âme ne goûte pas cette joie qui transporte; l'âme n'éprouve pas cette ferveur profonde et paisible que donne l'approche intime de Dieu; elle ne va pas droit à Dieu; elle flâne sans cesse autour de lui, sans le trouver jamais parfaitement.

Mais quand l'âme cherche Dieu, et ne cherche que lui, qu'elle tend vers lui de toutes ses énergies, qu'elle ne s'attache à rien de créé, Dieu la remplit de joie, de cette joie débordante dont parle saint Benoît quand il dit « qu'à mesure que la foi, et avec elle l'espérance et l'amour, augmentent dans l'âme du moine, celui-ci court dans la

¹ Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, Sermon sur la montagne, 29^e jour. Edition Marbeau, p. 114. — ² *Canon vitae spiritualis*, c. 15. Le grand abbé n'était d'ailleurs en ceci que l'écho d'un vieux moine : *Ad imaginem Dei facta est anima rationalis; caeteris omnibus occupari potest, repleti non potest; capacem Dei quidquid Deo minus est non omplebit.* P. L. t. 184, col. 455.

voie des commandements divins, le cœur dilaté, et goûtant une inénarrable douceur d'amour » : *Dilatato corde, inenarrabili dilectionis dulcedine curritur via mandatorum Dei*¹.

Redisons-nous donc souvent, comme ce grand moine que fut saint Bernard : *Ad quid venisti*²? « Pourquoi suis-je venu ici? » Pourquoi ai-je quitté le monde? pourquoi me suis-je séparé de tous ceux qui m'étaient chers? pourquoi ai-je renoncé à ma liberté? pourquoi ai-je accompli de si nombreux et si grands sacrifices? suis-je venu pour m'adonner aux travaux intellectuels? pour acquérir la science? pour m'occuper d'art ou d'enseignement?

Non, nous ne sommes venus, ne l'oublions jamais, que pour une chose, une seule chose : « chercher Dieu », *Si revera Deum quaerit*. C'est pour « acquérir cette unique perle précieuse de la possession de Dieu, que nous avons renoncé à tout » : *Inventa una pretiosa margarita vendidit omnia quae habuit et emit eam*³.

Examinons-nous parfois pour voir à quel degré nous cherchons Dieu, jusqu'à quel point nous sommes détachés de la créature. Si notre âme est loyale, Dieu nous montrera ce qui en elle pourrait l'empêcher d'aller pleinement à lui. Notre but et notre gloire, c'est de chercher Dieu; c'est une vocation très élevée que celle d' « appartenir à la race de ceux qui recherchent Dieu » : *Haec est generatio quaerentium eum*⁴; en choisissant l'unique nécessaire, nous avons choisi la meilleure part : *Hereditas mea prae-clara est mihi*⁵.

Restons fidèles à cette sublime vocation. Nous n'arriverons pas à réaliser notre idéal en un jour, ni en un an; nous n'y arriverons pas sans peine, ni sans souffrances, car la pureté d'affection, le détachement absolu, plénier et constant, que Dieu réclame de nous avant de se donner parfaitement à nous, ne s'acquièrent que par beaucoup de générosité; mais si nous sommes décidés à nous donner

¹ Prologue de la Règle. — ² Vie, par Vacandard, t. Ier, chap. 2. —
³ Matth. XIII, 46. — ⁴ Ps. XXIII, 6. — ⁵ Ps. XV, 6.

complètement à Dieu, sans arrière-pensée, à ne jamais lui marchander la moindre part de notre cœur, à n'admettre nulle attache, si faible soit-elle, soyons assurés que Dieu récompensera nos efforts par la parfaite possession de lui-même, en laquelle nous trouverons toute notre beatitude. « De quelle miséricorde Dieu use envers une âme, dit sainte Thérèse, lorsqu'il lui donne grâce et courage pour se mettre généreusement et de toutes ses forces à la poursuite d'un tel bien! Qu'elle persévere seulement, Dieu ne se refuse à personne : peu à peu, il fait croître le courage et finalement l'on remporte la victoire¹. »

« Quand on est bien résolu — écrivait une âme qui avait compris le tout de Dieu et qui sut fidèlement ne rechercher que Dieu — il n'y a que les premiers pas qui coûtent; car du moment que notre bien-aimé Sauveur voit la bonne volonté, il fait tout le reste. Je ne veux rien refuser à Jésus dont l'amour nous sollicite. Vous savez comme la voix de Jésus est éloquente. D'ailleurs, nul n'est assez insensé pour abandonner le tout pour la partie. L'amour de Jésus, voilà le tout; le reste, quoi qu'on pense, est quantité négligeable, méprisable même, mis en présence de notre unique trésor. Je suis bien décidé à me convertir à l'amour du Christ. Tout le reste m'est égal : je veux aimer follement; on me broiera la volonté, l'entendement, tout ce que vous voudrez, mais je n'entends pas lâcher le seul bien, notre divin Jésus, ou plutôt je sens que c'est lui qui ne me lâchera pas. Il faut que nos âmes plaisent à Jésus, mais à personne d'autre². »

V

De cette recherche de Dieu, principe de notre sainteté, nous ne pouvons trouver de meilleur modèle que le Christ Jésus lui-même.

Mais, direz-vous aussitôt, comment, en ceci, le Christ peut-il être notre modèle? comment a-t-il pu « chercher Dieu », puisqu'il était Dieu lui-même?

¹ *L. c., p. 145.* — ² *Une âme bénédictine, D. Pie de Hemptinne, 5^e édition, p. 264.*

Il est vrai que Jésus est Dieu, « vrai Dieu sorti de Dieu, lumière jaillissant de la lumière incrée »¹, le Fils du Dieu vivant, égal au Père. Mais il est aussi homme; il est authentiquement l'un des nôtres par sa nature humaine. Et bien que celle-ci soit unie d'une manière indissoluble à la personne divine du Verbe, bien que la sainte âme de Jésus ait sans cesse joui des délices de la vision béatifiante, qu'elle ait été entraînée dans le courant divin qui porte nécessairement le Fils vers le Père, il demeure vrai de dire que l'activité humaine du Christ, celle qui dérivait de ses facultés humaines comme de ses sources immédiates, était souverainement libre.

C'est dans l'exercice de cette activité libre que nous pouvons saisir en Jésus ce que nous appelons « la recherche de Dieu ». Quelle est, en effet, la tendance foncière de l'humanité de Jésus? Quelles sont les aspirations les plus intimes de son âme, celles auxquelles il ramène lui-même toute sa mission, et dans lesquelles il résume toute sa vie?

Saint Paul va nous répondre; il lève pour nous un coin du voile pour nous laisser pénétrer dans le saint des saints. Il nous dit que le premier mouvement de l'âme de Jésus, en entrant en ce monde, a été un élan d'une intensité infinie vers son Père : *Ingrediens mundum, dicit : ... Ecce venio, in capite libri scriptum est de me : ut faciam, Deus, voluntatem tuam*².

Et nous voyons le Christ Jésus, tel un géant, s'élançer dans la carrière, à la poursuite de la gloire de son Père. C'est là sa disposition primordiale. Ecouteons comment, dans l'Evangile, il nous le dit lui-même en propres termes : « Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé³. » Aux juifs, il prouve qu'il vient de Dieu, que sa doctrine est divine, parce qu'« il ne recherche pas sa propre gloire, mais celle de celui qui l'a envoyé⁴. Il la recherche tellement qu'« il n'a pas souci de la sienne propre»⁵. Toujours il a sur les lèvres ces

¹ Credo de la messe. — ² Hebr. X, 5 et 7. — ³ Joan. V, 30. — ⁴ Ibid., VII, 18. — ⁵ Ibid., VIII, 50.

mots : « mon Père »; toute sa vie n'est que le magnifique écho de ce cri : *Abba, Pater*. Pour lui, tout se ramène à rechercher la volonté et la gloire de son Père.

Et quelle constance dans cette recherche! Il nous déclare lui-même qu'il n'en dévie jamais : « J'accomplis toujours ce qui est agréable à mon Père » : *Quae placita sunt ei facio semper*¹; à l'heure suprême des derniers adieux, au moment où il va se livrer à la mort, il nous dit qu' « il a réalisé toute la mission qu'il a reçue de son Père »².

Rien non plus ne l'a arrêté dans cette recherche. C'est pour la parfaire qu'à l'âge de douze ans il quitte sa mère, la Vierge Marie, à Jérusalem. Jamais enfant n'a aimé sa mère comme Jésus aimait la Vierge; réunissez tout l'amour qui peut animer le cœur des fils; ce n'est qu'une étincelle tremblante auprès de cette fournaise qu'était l'amour de Jésus pour sa mère. Et cependant, dès qu'il s'agit de la volonté de son Père, de sa gloire, on dirait que cet amour ne compte plus. Jésus savait dans quel abîme d'angoisses il plongeait pendant trois jours le cœur de sa mère, mais les intérêts de son Père le réclamaient, et dès lors il n'hésite pas : « Ne savez-vous pas que je dois être aux choses de mon Père³? » Des paroles tombées des lèvres de Jésus, c'est la première qui ait été recueillie par l'Evangile. Le Christ y résume toute sa personne, y condense toute sa mission.

Les douleurs et les ignominies de la Passion, la mort même ne diminuent pas cet élan du cœur de Jésus vers la gloire de son Père; au contraire. C'est parce qu'il recherche en toutes choses la volonté du Père, « exprimée par les Ecritures », qu'il se livre, par amour, au supplice de la croix : *Ut impleantur scripturae*⁴. Les eaux d'un grand fleuve ne courent pas vers l'océan avec plus de majestueuse impétuosité que l'âme de Jésus ne tendait intérieurement vers l'abîme de souffrances où devait le plonger la Passion. « J'agis de la sorte, dit-il, afin que

¹ Joan. VIII, 29. — ² Ibid., XVII, 4. — ³ Luc. II, 49. — ⁴ Marc. XIV, 49.

s'accomplisse le précepte que mon Père m'a donné » : *Et sicut mandatum dedit mihi Pater sic facio*¹.

Si, comme Dieu, Jésus est le terme de notre recherche, comme homme, il en est l'inexprimable modèle, l'exemplaire unique dont nous ne devons jamais détacher le regard. Reprenons donc nous-mêmes ses paroles, et dissons : *Ingrediens monasterium, dixi : Ecce venio*, « Le jour de mon entrée au monastère, j'ai dit : me voici, ô mon Dieu »; en tête de la Règle, qui est pour moi le livre de vos volontés, il est écrit que « je vous recherche en accomplissant votre bon plaisir, car c'est à vous, ô mon Père des cieux, que je veux parvenir ».

Et de même que le Christ Jésus s'est élancé « pour courir sa voie » *ad currēdām viam*², courrons à sa suite, puisqu'il est lui-même la voie; « courrons, dit saint Benoît, pendant que la lumière nous éclaire de ses rayons »; « emportés par le saint désir d'arriver au royaume où le Père nous attend, courrons, sans nous arrêter, dans la pratique des bonnes œuvres; c'est la condition indispensable pour parvenir au terme » : *Nisi illuc bonis actibus currēndo minime pervenitur*³.

Et de même encore que le Christ Jésus, descendu du ciel, n'a achevé sa course prestigieuse que lorsqu'il s'est retrouvé au comble de sa gloire : *Et occursum ejus usque ad summum ejus*⁴, ainsi ne nous lassons pas, à sa suite, de chercher Dieu, de le chercher uniquement jusqu'à ce que nous parvenions à ce que le grand Patriarche appelle si bien, en fermant sa Règle, les *culmina virtutum*, la *celsitudo perfectionis*⁵, « le sommet des vertus », « la cime de la perfection ». L'âme ainsi « arrivée » vit habituellement unie à Dieu; détachée de tout le terrestre, ayant trouvé le Dieu qu'elle cherchait, elle savoure déjà comme un avant-goût des délices de l'ineffable union qui se réalise dans le sein béatifiant du Père : *apud Patrem*.

« Seigneur, mon Dieu, vous en qui j'ai placé mon

¹ Joan. XIV, 31. — ² Ps. XVIII, 6. — ³ Prologue de la Règle. — ⁴ Ps. XVIII, 7. — ⁵ Règle, chap. LXXIII.

unique espérance, exaucez ma prière; ne permettez pas à l'accablement de m'atteindre au point que je renonce à tendre vers vous; mais qu'avec une ardeur toujours soutenue, mon âme soupire après votre visage. Donnez la force de vous chercher, ô vous qui accordez qu'on vous atteigne après avoir encouragé à souhait l'espoir de ceux qui prétendent à Vous^{1.} »

¹ *Domine Deus meus, una spes mea, exaudi me, ne fatigatus nolim te quaerere, sed quaeram faciem tuam semper ardenter. Tu da quaerendi vires qui invenire te fecisti, et magis magisque inveniendi te spem dedisti!*
SAINT AUGUSTIN, *De Trinitate*, I. XV, c. 28.

NOTE

« La recherche de Dieu », d'après saint Bernard

« Le bien suprême est la recherche de Dieu. Pour moi, je l'estime au-dessus de tous les biens de l'âme. Premier d'entre les dons, il est le commencement de tout progrès.

» Il ne vient pas s'ajouter à une vertu, et ne le cède à aucune. A quelle vertu s'ajouteraient celle qu'aucune ne précède? A laquelle céderait le pas celle qui est plutôt l'achèvement de toute vertu?

» A quelle vertu pourrait prétendre celui qui ne cherche pas Dieu? Et à qui cherche Dieu comment assigner un terme dans cette recherche?

» Cherchez toujours la face de Dieu. Sans doute parce que celui qui laura trouvée ne cessera pas, dit l'Ecriture, de le chercher.

» C'est par le désir et non par des mouvements du corps que l'on va à Dieu. Or le bonheur d'avoir trouvé n'apaise pas un saint désir, mais l'avive. La perfection de la joie est-elle l'affaiblissement du désir? Non, c'est l'huile sur le feu. Car le désir est une flamme. Oui, à la vérité, la joie sera complète, mais sans amener la fin du désir, ni par suite le terme de la recherche.

» Essaye, si tu le peux, de te représenter le zèle de la recherche sans y joindre l'idée d'indigence; de te représenter un désir sans mélange d'anxiété? Puisque la présence exclut la recherche, l'abondance bannit le désir. » *In cantica, Serm. LXXXIV, 1.*

II. — A LA SUITE DU CHRIST

SOMMAIRE. — En conséquence du péché, la « recherche de Dieu » prend le caractère d'un « retour à Dieu »; ce retour s'effectue en suivant le Christ. — I. Le Christ est la voie par sa doctrine et par son exemple. — II. Il est le Pontife suprême qui nous relie à Dieu. — III. La source de la grâce à laquelle nous devons puiser les secours nécessaires. — IV. Ces vérités s'appliquent à la perfection religieuse : le Christ est le « religieux » par excellence. — V. Comment la Règle de saint Benoît est imprégnée de ces vérités; son caractère « christocentrique ».

Le but de notre vie est de « chercher Dieu »; c'est là notre destinée, notre vocation. Cette vocation est incomparablement élevée, parce que toute créature, même la créature angélique, est, de sa nature, infiniment éloignée de Dieu. Dieu est la plénitude de l'Etre et de toute perfection; et toute créature, si parfaite qu'elle soit, n'est qu'un être tiré du néant et ne possède qu'une perfection d'emprunt.

De plus, comme nous l'avons dit, la fin de la créature libre est, en elle-même, proportionnée à la nature de cette créature; tout être créé étant « fini », la bénédiction à laquelle il a droit, de par sa nature, est nécessairement limitée. Mais Dieu, par une immense condescendance, a voulu nous admettre à partager sa vie intime dans le sein de l'adorable Trinité, à jouir de sa propre bénédiction divine. Cette bénédiction, placée infiniment au-dessus de notre nature, constitue notre fin dernière et le fondement de l'ordre surnaturel.

Vous le savez, c'est dès la formation du premier homme que Dieu nous a appelés universellement à cette bénédiction : Adam, chef de la race humaine, a été créé dans la « jus-

tice » surnaturelle; son âme, remplie de la grâce, illuminée de la clarté divine, était entièrement orientée vers Dieu. Il possédait le don d'intégrité qui soumettait pleinement ses facultés inférieures à la raison et celle-ci à la volonté divine : tout, dans le chef de notre race, était parfaitement harmonisé.

Adam a péché, il s'est éloigné de Dieu, et il a entraîné toute sa descendance dans sa révolte et dans sa misère. Tous — la Vierge Marie exceptée — nous sommes conçus avec l'empreinte de son apostasie; Dieu voit en chacun de nous la trace de la rébellion de notre premier père : c'est pourquoi nous naissions « enfants de colère », *fili irae*¹, des fils de désobéissance, éloignés de Dieu, détournés de Dieu, objets de son aversion. Quelle est la conséquence de cet état de choses?

C'est que la « recherche » de Dieu prend pour nous le caractère d'un « retour » au Dieu que nous avons perdu. Saisis dans la solidarité originelle, nous avons tous abandonné Dieu par le péché pour nous tourner vers la créature, et la parabole de l'enfant prodigue n'est que l'image de toute la race humaine qui a quitté le Père des cieux et qui doit retourner à lui. C'est ce caractère de « retour » profondément imprimé à la vie chrétienne, que saint Benoît enseigne, en Maître, dès les premières lignes du Prologue, à celui qui se présente à lui : « Ecoute, ô mon fils, incline l'oreille de ton cœur... apprends à *retourner* à celui dont tu t'étais détourné. » *Ausculta, o fili... et inclina aurem cordis tui ut AD EUM... REDEAS a quo... recesseras.* Voilà le but bien déterminé et précisé.

Or, par quel chemin « retourner à Dieu »? Il est d'une extrême importance que nous le sachions. C'est qu'en effet, si nous ne prenons pas ce chemin, nous n'arriverons pas à Dieu, nous manquerons le but. Car, ne l'oublions pas, notre sainteté est une sainteté surnaturelle, nous ne pouvons l'acquérir par nos propres forces. Si Dieu ne nous avait pas élevés à l'ordre surnaturel, s'il n'avait pas placé notre béatitude dans sa gloire intime, nous eussions pu le

¹ Eph. II, 3

rechercher par les lumières de la raison, et atteindre, par nos moyens naturels, une perfection et une bonté naturelles. Dieu ne l'a pas voulu; il a élevé l'homme à un état surnaturel parce qu'il le destinait à une bonté qui dépasse toutes les exigences et les forces de notre nature. En dehors de cela, il n'y a plus qu'erreur et damnation.

Et ce qui est vrai de la voie du salut, en général, l'est également de la perfection, de la sainteté, qui ne sont que la voie à un salut plus élevé : elles sont également d'ordre surnaturel; la perfection la plus accomplie d'un homme dans le domaine purement naturel n'a par elle-même aucune valeur pour la vie éternelle. Il n'y a pas pour nous deux perfections ni deux bontés, l'une purement naturelle, l'autre surnaturelle, entre lesquelles nous ayons le choix. Or, comme Dieu est seul l'auteur de l'ordre surnaturel, lui seul a pu « selon son bon plaisir », *secundum beneplacitum ejus*¹, nous montrer le chemin pour y parvenir; nous devons dès lors chercher Dieu comme Dieu veut que nous le cherchions; sinon, nous ne le trouverons pas.

C'est là une des raisons pour lesquelles tant d'âmes progressent si peu dans la vie spirituelle. Elles imaginent une sainteté à elles, elles veulent être les propres architectes de leur perfection, échafaudée suivant leurs conceptions personnelles; elles n'ont pas compris le plan divin à notre égard, ou bien elles ne s'y adaptent pas; ces âmes font quelque progrès sans doute, parce que la bonté de Dieu est infinie et sa grâce toujours féconde; mais elles ne volent pas dans la voie qui mène à Dieu; ces âmes boitent toute leur vie. Plus je fréquente les âmes, plus je m'assure que connaître ce plan divin est déjà une grâce précieuse; y avoir recours est une source de communications incessantes de la grâce divine; s'y adapter, la substance même de la sainteté. Il est donc d'une extrême importance de bien comprendre, pour les réaliser en nous, les pensées de Dieu sur nous.

¹ Eph. 1, 9.

Vous me direz tout de suite : mais Dieu nous a-t-il fait connaître ses volontés ? Oui, il nous a, comme dit saint Paul, « révélé le secret caché depuis des siècles » : *Sacramentum absconditum a saeculis*¹. Et quel est ce secret ? Quelles sont ces pensées divines ? Le plan divin, saint Paul nous l'a découvert en quatre mots : *Instaurare omnia in Christo*². Dieu a voulu « tout rétablir dans son Christ », ou mieux, suivant le terme grec, « tout récapituler dans le Christ ». Le Christ, Verbe divin, Fils de Dieu, devenu fils d'Adam par sa naissance de la Vierge Marie, est constitué le chef de la race des élus, pour ramener à Dieu son Père tous ceux qui croient en lui. Homme-Dieu, le Christ réparera la faute commise par Adam, nous rendra l'adoption divine, rouvrira les portes du ciel, et nous y ramènera par sa grâce. C'est là, en raccourci, le plan divin.

Contemplons durant quelques instants ce plan de Dieu sur nous; tâchons d'en bien « pénétrer la grandeur et la profondeur », *Comprehendere... quae sit... sublimitas et profundum... ut impleamini in omnem plenitudinem Dei*³, « afin que nous soyons comblés de la plénitude même de Dieu ». Dieu veut nous donner tout, se donner tout entier, à nous tous, mais il ne se donne que « par le Christ, dans le Christ et avec le Christ » : *Per Ipsum, cum Ipso, in Ipso*⁴. C'est le secret de Dieu sur nous. Contemplons-le avec foi et avec révérence, car il dépasse infiniment toutes nos conceptions; avec amour aussi, car il est lui-même le fruit de l'amour : *Sic Deus dilexit mundum*⁵: « C'est parce que Dieu nous a aimés qu'il nous a donné son Fils », et, par lui et en lui, tous les biens.

Qu'est donc pour nous le Christ Jésus ?

Il est la Voie; il est le Pontife; il est la source de la grâce. — Il est la voie par sa doctrine et par son exemple; il est le Pontife suprême qui nous a mérité, par son sacrifice, le pouvoir de suivre la voie qu'il a établie; il est la source de la grâce à laquelle nous allons puiser la force

¹ Cfr Eph. III, 9; Col. I, 26. — ² Eph. I, 10. — ³ Ibid., III, 18-19.
— ⁴ Canon de la messe. — ⁵ Joan. III, 16.

et les secours pour persévérer dans le chemin qui mène « à la montagne sainte » : *Usque ad montem Dei*¹.

Nous écouterons d'abord la parole toute pure de l'Esprit-Saint; ensuite nous reprendrons, dans un parallélisme respectueux, les enseignements correspondants répétés par celui qui était, au dire de saint Grégoire, son premier biographe, « rempli de l'esprit de tous les justes »².

I

Le Christ est la Voie.

Dieu exige que nous le recherchions tel qu'il est en lui-même, d'une façon conforme à notre fin surnaturelle. Mais Dieu, dit saint Paul, « habite une lumière inaccessible »³, « dans la sainteté même » : *Tu autem in sancto habitas*⁴. Alors, comment parvenir à lui? Par le Christ. Le Christ Jésus est le Verbe incarné, l'Homme-Dieu. C'est lui qui devient « notre voie » : *Ego sum via*⁵; cette voie est sûre, infaillible, elle « conduit aux éternelles clartés » : *Qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitae*⁶; mais surtout, ne l'oubliez jamais, cette voie est unique, il n'y en a pas d'autre; « Personne ne parvient au Père, si ce n'est par lui » : *Nemo venit ad Patrem nisi per me*⁷. *Ad Patrem*, c'est-à-dire à la vie éternelle, à Dieu possédé et aimé en lui-même dans le secret intime de sa béatifiante Trinité. Ainsi donc, pour trouver Dieu, pour arriver au but de notre recherche, nous n'avons qu'à suivre le Christ Jésus.

Et comment le Christ est-il la voie qui nous conduit à Dieu? Par sa doctrine et par son exemple : *Coepit facere et docere*⁸.

Dieu, ai-je dit, veut que nous le recherchions tel qu'il est. Il faut donc d'abord le connaître. Or, le Christ Jésus nous fait connaître Dieu. Il est « dans le sein du Père », *in sinu Patris*⁹, et c'est « lui qui nous révèle Dieu » :

¹ *III Reg.* XIX, 8. — ² *Dial.* lib. II, c. VIII. — ³ *I Tim.* VI, 16.
 — ⁴ *Ps.* XXI, 4. — ⁵ *Joan.* XIV, 6. — ⁶ *Ibid.*, VIII, 12. — ⁷ *Ibid.*, XIV,
 6. — ⁸ *Act.* I, 1. — ⁹ *Joan.* I, 18.

*Unigenitus... ipse enarravit*¹; « Dieu s'est fait connaître à nous par la parole de son Fils » : *Deus... illuxit in cordibus nostris ad illuminationem scientiae claritatis Dei in facie Christi Jesu*². Jésus nous dit : « Moi, je révèle mon Père, votre Dieu; je le connais, car je suis son Fils; la doctrine que j'enseigne, n'est pas la mienne, mais celle de mon Père qui m'a envoyé

³ »; « ... Je ne vous dis que ce que je vois auprès de mon Père » : *Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor*⁴; je ne vous trompe pas, car « je vous ai dit la vérité », *Veritatem vobis locutus sum*⁵; « je suis cette vérité même » : *Ego sum veritas*⁶; ceux qui cherchent Dieu doivent le faire « en esprit et en vérité » : *In spiritu et veritate oportet adorare*⁷; « mes paroles sont esprit et vie
⁸ et celui qui me demeure uni est dans la vérité » : *Si vos manseritis in sermone meo... cognoscetis veritatem*⁹.

« Je ne parle pas de moi-même, mais celui qui m'a envoyé me commande et me dit ce que je dois dire, et je sais que cette parole vous amènera à la vraie vie qui ne finit point » : *Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam et quid loquar; et scio quia mandatum ejus vita aeterna est*¹⁰.

Le Père confirme d'ailleurs solennellement ce témoignage du Fils : « Ecoutez-le; car il est mon propre Fils, en qui j'ai mis toutes mes complaisances » : *Ipsum audite*¹¹.

Ecouteons donc cette parole, cette doctrine de Jésus : c'est par elle d'abord qu'il est notre voie; disons-lui avec une foi vive, comme saint Pierre : « O Seigneur Jésus, à qui irions-nous? vous seul avez les paroles qui conduisent à la vie éternelle » : *Verba vitae aeternae habes*¹². Nous croyons vraiment que vous êtes le Verbe divin, venu sur la terre, pour nous instruire; vous êtes vraiment Dieu, parlant à nos âmes, car « les temps étant révolus, Dieu

¹ Joan. I, 18. — ² II Cor. IV, 6. — ³ Joan. VII, 16. — ⁴ Ibid., VIII, 38. — ⁵ Ibid., 40. — ⁶ Ibid., XIV, 6. — ⁷ Ibid., IV, 24. — ⁸ Ibid., VI, 64. — ⁹ Ibid., VIII, 31-32. — ¹⁰ Ibid., XII, 49-50. — ¹¹ Matth. XVII, 5. — ¹² Joan. VI, 69.

nous a parlé par son Fils » : *Novissime locutus est nobis in Filio*¹; nous croyons en vous, ô Christ, nous acceptons tout ce que vous nous dites des secrets divins; et parce que nous acceptons vos paroles, nous nous livrons à vous pour vivre de votre Evangile. Vous dites que si nous voulons être parfaits, il nous faut tout quitter pour vous suivre²; nous le croyons, et nous voici, ayant tout abandonné, pour nous attacher à vous³. Conduisez-nous, ô vous, lumière indéfectible, car nous avons en vous la plus invincible espérance. Vous ne nous rejetterez pas; nous venons à vous pour aller au Père. Or, vous avez déclaré : « Celui qui vient à moi, je ne le rejetterai pas au dehors » : *Et eum qui venit ad me non ejiciam foras*⁴.

Jésus est encore la voie par *son exemple*.

Il est Dieu parfait, Fils unique de Dieu : *Deum de Deo*⁵; mais il est aussi homme parfait; il appartient authentiquement à notre race. Vous le savez; de sa double nature, dérive une double activité; une activité divine et une activité humaine, mais ces deux activités ne se confondent pas, pas plus que ne se mélagent les deux natures, pourtant ineffablement unies dans une même Personne. Le Christ est la révélation de Dieu adaptée à notre faiblesse; il est la manifestation de Dieu sous une forme humaine. « Celui qui me voit, a-t-il dit, voit mon Père » : *Qui videt me, videt et Patrem*⁶. Il est Dieu, vivant parmi nous et nous montrant par cette vie humaine, tangible, comment nous devons vivre pour être agréables à notre Père des cieux.

Tout ce qu'a accompli Jésus a été parfait, non seulement par l'amour avec lequel il l'accomplissait, mais aussi dans la manière dont il le réalisait; tout ce qu'a fait Jésus, ses moindres actions, étaient les actions d'un Dieu et plaissaient infiniment à son Père : elles sont par conséquent pour nous des « exemples à suivre », des modèles de perfection : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum*

¹ Hebr. I, 2. — ² Matth. XIX, 21. — ³ Ibid., 27. — ⁴ Joan. VI, 37. — ⁵ Credo de la messe. — ⁶ Joan. XIV, 9.

*ego feci ita et vos faciatis*¹. En imitant le Christ Jésus, nous sommes assurés d'être comme lui, quoique à un titre différent, agréables à son Père et d'obtenir du Père les dons les plus précieux. « La vie du Christ, disait un saint moine qui parlait d'expérience, est un livre excellent pour les doctes et les ignorants, les parfaits et les imparfaits qui désirent plaire à Dieu. Celui qui le lit bien et souvent parvient à une haute sagesse; il obtient facilement... les lumières de l'esprit, la paix et la tranquillité de la conscience et une ferme confiance en Dieu dans un amour sincère². »

Contemplons donc dans l'Evangile les exemples de Jésus : ils sont la norme de toute sainteté humaine. Si nous restons unis à Jésus par la foi en sa doctrine, par l'imitation de ses vertus, principalement de ses vertus religieuses, nous arriverons sûrement à Dieu. Il est vrai qu'il y a une distance infinie entre Dieu et nous; Dieu est le Créateur, nous sommes des créatures, au dernier échelon des créatures intelligentes; Dieu est esprit, nous sommes esprit et matière; Dieu est immuable, nous sommes toujours sujets au changement; mais avec le Christ nous pouvons franchir cette distance, nous établir dans l'immuable, parce que c'est en Jésus que Dieu et la créature se rencontrent dans une union ineffable et indissoluble. Dans le Christ nous trouvons Dieu. « Si vous ne vous appliquez, dit encore le vénérable abbé de Liessies, à imprimer dans votre âme l'aimable image de l'Humanité du Christ, c'est en vain que vous aspirez à la connaissance éminente et à la jouissance de sa divinité; car l'Humanité est la voie et la porte de la Divinité³. » « L'âme ne pourra voir le Seigneur à la lumière de l'amour, se fixer en Dieu et revêtir pour ainsi dire la forme de la Divinité, que lorsqu'elle sera devenue la parfaite image du Christ selon l'esprit, selon l'âme et jusque dans la chair⁴. »

¹ Joan. XIII, 15. — ² Vén. LOUIS DE BLOIS, *Le miroir de l'âme*, chap. X.
7. Trad. des Bénédictins de Wisques, t. II, pp. 185-186. — ³ *Sanctuaire de l'âme fidèle*, 3. *Ibid.*, p. 75. — ⁴ *Institution spirituelle*, chap. XII. 2.

Car c'est au Père que Jésus nous mène. Ecoutez ce qu'il dit au moment de quitter ses disciples : « Je retourne à celui qui m'a envoyé, à mon Père qui est aussi votre Père, à mon Dieu qui est aussi votre Dieu¹ »; le Verbe est descendu du ciel pour s'incarner et nous racheter; son œuvre accomplie, il remonte au ciel, mais il n'y remonte pas seul; il emmène virtuellement avec lui tous ceux qui croient en lui. Et pourquoi? Afin que se réalise, « en lui encore, l'union de tous avec le Père » : *Ego in eis et tu in me*². N'est-ce pas là la prière suprême de Jésus à son Père? « Que je sois en eux, ô Père — par ma grâce — et vous en moi, afin qu'ils contemplent, dans la divinité, la gloire que vous m'avez donnée³. »

Ne nous écartons donc jamais de cette voie; en sortir, c'est s'égarer et risquer de se perdre; la suivre, c'est aller infailliblement à la lumière de la vie éternelle. Quand nous prenons pour guide celui qui est « la véritable lumière du monde », *Lux vera quae illuminat omnem hominem*⁴, nous marchons d'un pas assuré, et nous ne pouvons manquer d'atteindre au terme, si sublime soit-il, de notre vocation : « Père, qu'ils soient avec moi, se partageant jusqu'à ma gloire » : *Ut ubi sum ego et illi sint mecum*⁵!

II

La connaissance de la voie ne suffit pas, il faut encore le pouvoir de la suivre. C'est également au Christ Jésus que nous devons ce pouvoir.

Saint Paul⁶ déclare inépuisables les richesses que nous apporte la médiation du Christ Rédempteur; sous sa plume abondent les termes qui doivent exprimer les points multiples de cette divine médiation et nous en faire entrevoir les inappréciables trésors. L'Apôtre nous rappelle surtout que le Christ nous rachète, qu'il nous réconcilie, qu'il crée à nouveau en nous l'aptitude à porter des fruits de justice.

¹ Cf. Joan. XX, 17. — ² Ibid., XVII, 23. — ³ Ibid., 24. — ⁴ Ibid., I, 9.
— ⁵ Ibid., XVII, 24. — ⁶ Eph. III, 8.

Nous étions esclaves du démon, — le Christ nous libère de cette servitude; nous étions ennemis de Dieu, — Jésus nous réconcilie avec le Père; nous étions déchus de notre héritage, — Fils unique devenu notre frère aîné, le Christ nous en rend la possession. Contemplons un instant chacun de ces aspects de l'œuvre médiatrice de Jésus; ces vérités nous sont connues sans doute, mais n'est-ce pas toujours une joie pour nos âmes d'y revenir?

Quand est arrivée « la plénitude des temps »¹ fixée par les décrets éternels, nous dit saint Paul, Dieu a envoyé son Fils, né de la femme, pour racheter ceux qui vivaient accablés sous le joug de la loi; c'est alors qu' « est apparue ici-bas la grâce de Dieu dans la personne du Sauveur venu pour nous racheter de toute iniquité »².

Telle est la mission essentielle du Verbe incarné, signifiée par son nom même : « Vous l'appellerez Jésus, dit le saint Evangile, Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce qu'il libérera son peuple du péché³. » C'est pourquoi, ajoute saint Pierre, « il n'y a pas d'autre nom dans lequel il faille espérer le salut »⁴; ce nom est unique comme est universelle la Rédemption qu'il opère.

Et de quoi nous délivre le Christ? Du joug du péché. Voyez : que dit Jésus à l'époque de sa Passion, alors qu'était imminent son sacrifice? *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* « C'est maintenant que le prince de ce monde va être expulsé de son royaume »; et « lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi »⁵.

C'est, en effet, par son immolation sanglante sur la montagne du Calvaire que notre Roi a détruit le règne de Satan. Saint Paul nous dit que le Christ, « arrachant des mains du démon la sentence de notre éternelle servitude, l'a lacérée en la fixant à la croix » : *Delens quod adversum nos erat chirographum decreti... affigens illud cruci*⁶. Sa mort sanglante est la rançon de notre libération. Que chantent les élus dans le ciel? Quelle clamour fait retentir

¹ Gal. IV, 4. — ² Tit. II, 11 et 14. — ³ Luc. I, 31. — ⁴ Act. IV, 12.
— ⁵ Joan. XII, 31-32. — ⁶ Col. II, 14.

dans les splendeurs saintes le chœur innombrable des rachetés¹ « A vous, ô Seigneur, tout honneur, toute louange, toute gloire, car c'est par votre sang immaculé, ô divin Agneau, que nous sommes devenus votre conquête² ! »

Le Christ ne nous délivre de l'éternelle damnation que pour nous ramener au Père et nous réconcilier avec lui. Il est, par excellence, « le Médiateur entre Dieu et les hommes ». Si excellent, qu'il est « unique » : *Unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus*³.

Fils de Dieu, Dieu même, jouissant de toutes les prérogatives de la divinité, le Christ, Verbe incarné, peut traiter d'égal à égal avec le Père. Au moment de verser son sang pour prix de rachat, il demande au Père que nous soyons unis à lui. *Volo, Pater*⁴; « Je veux, ô Père ». Le caractère absolu de cette prière marque l'unité de la nature divine en laquelle Jésus, comme Verbe, vit avec le Père et leur commun Esprit.

Il est homme aussi; la nature humaine confère à Jésus le pouvoir d'offrir au Père tout ce que l'amour et la justice réclament de satisfaction : *Holocautomata... non tibi placuerunt, corpus autem aptasti mihi, ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*⁵. « Le sacrifice de cette victime divine apaise Dieu et nous le rend propice » : *Pacificans per sanguinem crucis ejus*⁶. Médiateur, le Christ Jésus est Pontife; Homme-Dieu, il forme le pont sur l'abîme creusé par le péché entre le ciel et la terre. Il nous relie à Dieu par son Humanité « en laquelle la Divinité habite corporellement »⁶.

¹ Cfr Apoc. IV, 11; V, 9. — ² I Tim. II, 5. — ³ Joan. XVII, 24. — ⁴ Hebr. X, 5-7. — ⁵ Col. I, 20. — ⁶ Ibid., II, 9. Citons ce beau texte du grand Pape saint Grégoire, biographe de saint Benoît, où se rencontre assurément plus qu'une simple réminiscence du Prologue de la Règle : *Redire ad Deum. « Dei Filius adjuvit hominem factus homo ut quia puro homini via redeundi non patebat ad Deum, via redeundi fieret per Hominem-Deum. Longe quippe distabamus a justo et immortali, nos mortales et injusti. Sed inter mortalem et justum, et nos mortales et injustos, apparuit mediator Dei et hominum, mortalis et justus, qui et mortem haberet cum hominibus, et justitiam cum Deo, ut quia per ima nostra longe distabamus a summis, in seipo uno jungere ima cum summis, atque ex eo nobis via redeundi fieret ad Deum, quo summis suis ima nostra copularet. »* SAINT GRÉGOIRE, *Moralia in Job. Lib. XXII, in c. 31. P. L. 76, col. 237-238.*

Aussi bien saint Paul nous dit-il que « Dieu lui-même était dans le Christ se réconciliant le monde » : *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi*¹, en sorte que « nous qui étions jadis éloignés de Dieu par le péché, nous avons été rapprochés de lui par le sang du Christ » : *Vos qui aliquando eratis longe, facti estis propre in sanguine Christi*². Au pied de la croix, « la justice apaisée et la paix recouvrée se sont donné le baiser de la réconciliation » : *Justitia et pax osculatae sunt*³.

Combien l'Apôtre était en droit de conclure : « Dans le Christ, par la foi en lui, nous avons la hardiesse de nous approcher de Dieu avec confiance » : *In quo [Christo] habemus fiduciam et accessum in confidentia per fidem ejus*⁴. Pourquoi, en effet, manquerions-nous de confiance quand le Christ, Fils du Père, solidaire de nos fautes, devenu propitiation pour nos iniquités, a tout expié et tout soldé? Pourquoi ne nous approcherions-nous pas de ce Pontife qui, semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, a voulu éprouver toutes nos infirmités, boire au calice de toutes nos souffrances, pour trouver dans l'expérience de la douleur, le pouvoir de compatir plus profondément à nos misères?

Si puissant même est ce pontife, si efficace est sa médiation, que la réconciliation est parfaite. Dès le moment où Jésus solde de son sang le prix de notre salut, nous rentrons dans les droits de l'héritage céleste. Voyez : au moment d'accomplir son œuvre essentielle de médiateur, Notre-Seigneur s'adresse à son Père. Et que dit-il? que réclame-t-il, en cet instant solennel où, devant son Père, il fait valoir sa qualité de propre Fils de Dieu? quel est l'objet de cette prière suprême dans laquelle se découvrent les intimes sentiments de son Cœur sacré? « Que nous soyons avec lui » : *Ut illi sint mecum*. Et où veut-il que se fasse cette réunion? Dans la gloire pleine de délices qui, de toute éternité, est la sienne; « qu'ils

¹ II Cor. V, 19. — ² Eph. II, 3. — ³ Ps. LXXXIV, 11. — ⁴ Eph. III, 12.

voient la clarté dans laquelle vous m'avez établi avant la création du monde » : *Ut videant claritatem quam dedisti mihi... ante constitutionem mundi*¹.

Tertullien dit² quelque part dans ses écrits : *Tam Pater nemo [quam Deus]* : « Nul n'est père comme Dieu l'est pour nous. » Nous pourrions dire aussi : *Nemo tam frater quam Christus* : « Personne n'est frère comme l'est le Christ. » Saint Paul appelle Jésus « le premier-né d'une multitude de frères » : *Primogenitus in multis fratribus*³; aussi, ajoute-t-il, « le Christ n'a jamais rougi de nous appeler ses frères » : *Non confunditur fratres eos vocare*⁴. Que dit, en effet, Jésus lui-même à Madeleine, alors qu'il jouit déjà de la gloire de sa Résurrection ? « Va auprès de mes frères » : *Vade ad fratres meos*⁵. Et quelle n'est pas sa « fraternité » ! Tout Dieu qu'il est, ce Fils unique prend sur lui nos infirmités, il se rend solidaire de nos péchés, afin de nous ressembler. « Parce que, dit saint Paul, nous sommes pétris de chair et de sang, il a voulu revêtir notre nature, pécheresse en nous, afin de briser par sa mort la puissance de celui qui a l'empire de la mort⁶ », et de nous rendre la possession de l'éternel Royaume de vie, auprès du Père.

Aussi, conclut-il avec tant de raison, « vous qui êtes appelés à entrer en partage de l'éternelle vocation, contemplez l'Apôtre et le Pontife de notre foi, Jésus : il remplit fidèlement le mandat de celui qui l'a établi à la tête de son Royaume. Ce Royaume, cette maison de Dieu, continue saint Paul, c'est nous, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin, la pratique de notre foi et l'espérance qui fait notre gloire »⁷.

Quelle gloire pour nous, en effet, que cette espérance en Jésus ! Voici que nous pouvons appeler le Christ « notre frère aîné » ; voici que, Pontife rempli de compassion, il est pour nous un médiateur plein de crédit. Saint Paul est si expressif en cette matière ! Au jour de l'Ascension,

¹ Joan. XVII, 24. — ² *Quis ille nobis intelligendus Pater? Deus scilicet tam pater nemo, tam pius nemo.* *De Poenitentia*, c. VIII. — ³ Rom. VIII, 29. — ⁴ Hebr. II, 11. — ⁵ Joan. XX, 17. — ⁶ Hebr. II, 14-15. — ⁷ *Ibid.*, III, 1, 2 et 6.

l'humanité de Jésus prend, d'une manière admirable, possession de cet héritage glorieux. Mais « l'Homme-Dieu ne pénètre dans les cieux qu'en précurseur » : *Praecursor pro nobis introivit*¹. Et là, auprès du Père, pour chacune de nos âmes, il offre tout le prix infini de sa Passion dans « une médiation qui demeure perpétuellement vivante » : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*².

En sorte que notre confiance doit être sans limites. Toutes les grâces qui ornent et font épanouir une âme, depuis l'appel à la foi chrétienne jusqu'à la vocation à la vie monastique, tous les courants d'eau vive qui réjouissent cette cité de Dieu qu'est l'âme religieuse, ont leur source inépuisable au Calvaire : c'est du cœur et des plaies de Jésus que le fleuve de vie a jailli.

Oh! Pouvons-nous contempler l'œuvre magnifique de notre puissant Pontife sans que de continues actions de grâces fassent tressaillir nos âmes? *Dilexit me et tradidit semel ipsum pro me*³: « Il m'a aimé, dit saint Paul, et il s'est livré lui-même pour moi. » L'Apôtre ne dit pas, quoique ce soit la vérité même : *dilexit nos* : « il nous a aimés », mais : « il m'a aimé », c'est-à-dire que son amour a été tout distributif, tout approprié à chacun de nous. La vie, les humiliations, les souffrances, la Passion de Jésus, c'est *moi* que tout cela concerne. Et jusqu'où a-t-il aimé? Jusqu'à la dernière extrémité de l'amour : *in finem dilexit*⁴. — O Pontife plein de douceur, qui, par votre sang, m'avez rouvert les portes du Saint des Saints, qui intercédez sans cesse pour moi, à vous toute louange et toute gloire, à jamais!

Ensuite, les mérites du Christ sont tellement les nôtres que nous pouvons justement nous les apprécier; les satisfactions de Jésus constituent un trésor infiniment précieux où nous pouvons sans cesse puiser pour expier nos fautes, réparer nos négligences, subvenir à notre indigence, perfectionner nos œuvres, suppléer à nos déficiences. « Il est essentiel pour l'âme, dit le vénérable Louis de Blois, d'unir tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle

¹ Hebr. VI, 20. — ² Ibid., VII, 25. — ³ Gal. II, 20. — ⁴ Joan. XIII, 1.

souffre, aux œuvres et aux douleurs du Christ. Car, par ce moyen, ses actions et ses épreuves, de chétives, pauvres et misérables qu'elles sont par elles-mêmes, deviennent éclatantes, remarquables et très agréables à Dieu, les mérites de Jésus auxquels elles sont unies leur communiquant une dignité ineffable : ainsi une goutte d'eau jetée dans un vase plein de vin y est comme absorbée par le doux breuvage dont elle prend la couleur avec le goût exquis. Les bonnes œuvres de celui qui accomplit une semblable pratique l'emportent incomparablement sur celles d'un homme qui la négligerait complètement^{1.} »

Aussi ce grand moine, si versé dans les voies spirituelles, ne cessait-il d'exhorter ses disciples à unir toutes leurs actions à celles de Jésus; cette pratique est une des plus sûres recettes pour parvenir à la sainteté : « Confiez vos bonnes œuvres et vos exercices au très saint et très doux Cœur de Jésus pour qu'il les corrige et les perfectionne : c'est le vœu le plus ardent de ce Cœur très aimant, toujours prêt àachever de la manière la plus excellente nos œuvres défectueuses. Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse de ce que, si pauvre en vous-même, vous possédiez tant de richesses en votre Rédempteur qui a voulu vous rendre participant de ses mérites... En lui vous est réservé un immense trésor, pourvu que vous ayez la vraie humilité et la bonne volonté^{2.} » C'est ce que disait Notre-Seigneur lui-même à une moniale bénédictine, la Mère Deleloë, dont l'admirable vie intérieure ne nous a été révélée que récemment : « Que pouvez-vous désirer de plus que d'avoir en vous la vraie source de tout bien, mon Cœur divin?... Toutes ces grandeurs sont vôtres, tous ces trésors et ces richesses sont pour le cœur que j'ai choisi... Puissez, comme vous le désirez, de ces délices et richesses infinies^{3...} »

¹ *Institution spirituelle*, chap. IX, l. c. t. II, p. 70. Tout ce chapitre est à lire. — ² *Le miroir de l'âme*, chap. VII, § 5, l. c., t. II, p. 159. — ³ *Uns mystique bénédictine du xvne siècle, la Mère Deleloë*, pp. 208, 210 et 238. On peut voir dans la vie de cette admirable mystique, confidente du Sacré-Cœur, comment le Christ l'excitait lui-même à la confiance la plus absolue. Voir aussi plus loin, p. 46, la même doctrine exposée par sainte Mechtilde.

III

Il n'a pas suffi à notre Père des cieux de nous donner son Fils comme médiateur; il l'établit dispensateur universel de tout don : « le Père aime le Fils et lui a livré toutes choses » : *Pater diligit Filium et omnia dedit in manu ejus*¹. Le Christ nous communique, lui-même encore, la grâce qu'il nous a méritée.

C'est là une vérité très importante que je désire voir gravée profondément dans vos âmes. Beaucoup savent que Notre-Seigneur est la seule voie qui conduise au Père : « Personne ne vient au Père, si ce n'est par moi » : *Nemo venit ad Patrem nisi per me*²; qu'il nous a rachetés par son sang : mais ils oublient — du moins d'une façon pratique — une autre vérité tout aussi capitale : c'est que le Christ est la cause de toutes les grâces et qu'il agit en nous par son Esprit.

Le Christ Jésus possède en lui la plénitude de toute grâce. Ecoutez ce qu'il nous dit en personne : « Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné à son Fils d'avoir aussi la vie en lui-même », *Sicut Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso*³. Et quelle est cette vie? Une vie éternelle, un océan de vie divine, renfermant toutes les perfections et toute la bonté de la divinité. Or, cette vie divine, le Christ Jésus la possède « en lui-même » *in semetipso*, c'est-à-dire par nature, de plein droit, car le Christ, c'est le Fils de Dieu incarné. Quand le Père regarde le Christ, il est ravi, car ce Dieu infini voit dans le Christ son Fils, son Egal; et il prononce : « Voici mon Fils bien aimé », *Hic est Filius meus dilectus*⁴. Il ne trouve rien dans son Fils qui ne vienne de lui-même : « Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'engendre », *Filius meus es tu, ego hodie genui te*⁵. Le Christ est vraiment « la splendeur de la gloire du Père et la figure de sa substance »⁶; et cette vue donne au Père une joie infinie : « En lui j'ai mis mes

¹ Joan. III, 35. — ² Ibid., XIV, 6. — ³ Ibid., I, 26. — ⁴ Matth. III, 17; XVII, 5. — ⁵ Ps. II, 7. — ⁶ Hebr. I, 3

complaisances », *In quo mihi bene complacui*¹. Ainsi, le Christ, parce qu'il est le Fils de Dieu, est la « Vie » par excellence : « Je suis la vie », *Ego sum vita*².

Cette vie divine, que possède personnellement Jésus dans sa plénitude, il veut nous la communiquer, nous la prodiguer : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et l'aient en abondance », *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*³; la vie qui est sienne par l'union hypostatique, il veut qu'elle soit nôtre par sa grâce, et « c'est de sa plénitude, que tous nous devons la recevoir » : *Vidimus [eum] plenum gratiae et de plenitudine ejus nos omnes accepimus*⁴. Par les sacrements, par l'action de son Esprit en nous, il nous infuse la grâce comme principe de notre vie.

Retenez bien cette vérité : il n'y a pas une grâce dont une âme puisse avoir besoin, qui ne se trouve en Jésus comme dans sa source : car, si, « sans lui, nous ne pouvons rien faire »⁵ qui nous rapproche du ciel et du Père, « en lui sont recélés tous les trésors de la science et de la sagesse divines » : *In quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi*⁶. Et ils y sont recélés pour nous être transmis. Le Christ Jésus est devenu non seulement notre rédemption, mais « notre justice, notre sagesse, notre sanctification » : *Christus factus est nobis sapientia a Deo et justitia et sanctificatio*⁷; si nous pouvons chanter qu'il est « seul saint » : *Tu solus sanctus*⁸, c'est sans doute parce que tous, nous ne sommes saints que par lui et en lui.

Il n'y a peut-être pas de vérité sur laquelle saint Paul, le héraut du mystère de Jésus, insiste davantage quand il expose le plan divin. Le Christ est le second Adam, chef comme lui, d'une race, mais de la race des élus. Par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort; et ainsi la mort a passé dans tous les hommes... Mais, si, par la faute d'un seul, tous les

¹ Matth. XVII, 5, cfr *ibid.*, III, 17. — ² Joan. XIV, 6. — ³ *Ibid.*, X, 10. — ⁴ *Ibid.*, I, 14 et 16. — ⁵ *Ibid.*, XV, 5. — ⁶ Col. II, 3. — ⁷ 1 Cor. I, 30. — ⁸ Gloria de la messe.

hommes sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don surnaturel se sont, par un seul homme aussi, Jésus-Christ, répandus sur toute l'humanité¹... Avec cette différence toutefois que « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé »².

Le Christ a été établi par son Père chef de la race des rachetés, des croyants; avec eux, le Christ forme un corps dont lui-même est la tête. La grâce infinie du Christ doit dériver de cette tête dans les membres de l'organisme mystique, « suivant une mesure établie par Dieu pour chacun d'eux » : *Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi*³. Et, par cette grâce qui découle de lui-même, le Christ rend chacun des élus semblable à lui, et agréable, comme lui, au Père. Car, dans ses pensées éternelles, le Père ne nous sépare pas du Christ Jésus : l'acte par lequel il a prédestiné une nature humaine à être personnellement unie à son Verbe est le même par lequel il nous a prédestinés à devenir les frères de Jésus.

En sorte que pour vivre de la vie divine, nous ne saurions rien trouver en dehors des trésors de la grâce, qui, dans la personne du Christ, sont véritablement capitalisés. Le salut ne se peut réaliser en dehors de Jésus, sans le secours de la grâce qu'il nous dispense. Unique voie, en dehors de laquelle on s'égare et marche à la perdition, vérité infaillible en dehors de laquelle tout est erreur et ténèbres, il est encore la seule vraie vie qui sauve de la mort : *Ego sum via, et veritas, et vita*⁴.

IV

Ces vérités essentielles s'appliquent au salut; elles s'entendent également de la perfection. Vous vous étonnerez peut-être de ce que, devant vous entretenir de la perfection religieuse, je vous aie parlé si longuement du Christ Jésus. C'est que le Christ est le fondement de la perfection monastique elle-même. Le Christ Jésus est « le religieux »

¹ Rom. V, 12, 17-18. — ² Ibid., 20. — ³ Eph. IV, 7. — ⁴ Joan. XIV, 6.

par excellence, l'exemplaire du religieux parfait; plus que cela : « la source même de la perfection et la consommation de toute sainteté »¹.

Le monachisme, la vie religieuse ne sont pas une institution créée en marge du christianisme; plongeant leurs racines dans l'Evangile du Christ, ils ne visent qu'à exprimer l'Evangile dans son intégrité. Notre sainteté religieuse n'est que la plénitude de notre adoption divine en Jésus; elle n'est autre chose que la tradition absolue de tout nous-mêmes, par amour, à l'appel de la volonté d'en haut. Or, cette volonté, dans son fond le plus intime, est que nous soyons de dignes enfants de Dieu : « Il nous a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils » : *Praedestinavit [nos] conformes fieri imaginis Filii sui*²; tout ce que Dieu nous prescrit et nous demande, tout ce que le Christ nous conseille, n'a pour but que de nous permettre de montrer que nous sommes les enfants de Dieu et les frères de Jésus; et quand nous réalisons cet idéal en toutes choses, non seulement dans nos pensées et dans nos actions, mais dans les mobiles mêmes qui nous font agir, alors nous atteignons la perfection.

On peut, en effet, ramener la perfection à cette disposition intime de l'âme qui cherche à plaire au Père céleste en vivant habituellement et totalement selon le sens de la grâce d'adoption surnaturelle.

La perfection a l'amour pour mobile habituel; elle embrasse toute la vie, c'est-à-dire qu'elle fait penser, vouloir, aimer, haïr, agir — non pas selon les vues de la nature viciée par le péché originel, — ni même seulement de la nature en tant qu'elle est elle-même droite et morale (bien que, sans doute, ceci soit déjà requis), — mais dans le sens de ce divin « surcroît » infusé par Dieu : à savoir la grâce, qui nous rend ses enfants et nous fait ses amis.

Celui qui vit *habituellement et totalement* selon la grâce est seul parfait; c'est un manque, en effet, une imperfection pour l'homme adopté comme enfant de Dieu que

¹ Hebr. XII, 2. — ² Rom. VIII, 29.

de soustraire quelqu'un de ses actes à l'influence de la grâce et de la charité qui l'accompagne. Jésus nous a donné la devise de la perfection chrétienne : « *Il faut que je sois dans les choses de mon Père* » : *In his quae Patris mei sunt oportet me esse*¹.

Le fruit de cette disposition, qui fait vivre ainsi pleinement l'âme selon le sens de son adoption surnaturelle, est de rendre toutes ses actions agréables à Dieu, parce que toutes ont alors vraiment leur racine dans la charité.

Ecouteons saint Paul. « Vivez dignement pour Dieu, écrit-il, lui plaisant en toutes choses » : *Ut ambuletis digne Deo per omnia placentes*². Et comment vivre « dignement pour Dieu » ? « En vivant selon la vocation à laquelle il nous a appelés » : *Ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis*³. Quelle vocation ? « Celle même à la vie surnaturelle et à la glorieuse béatitude qui la couronne » : *Ut ambularetis digne Deo qui vocavit vos in suum regnum et gloriam*⁴.

Ainsi donc, plaire à notre Père des cieux pour qu'il soit glorifié, pour que son règne s'établisse en nous et que toute sa volonté soit accomplie, et cela d'une façon stable et totale, c'est là la perfection : « Tenez-vous parfaits et intègres dans toute volonté divine » : *Ut stetis perfecti et pleni in omni voluntate Dei*⁵.

Le résultat d'une telle attitude est que « nous produisons sans cesse ces fruits des bonnes œuvres » dont parle saint Paul : *Per omnia placentes, in omni bono opere fructificantes*⁶. Et Notre-Seigneur ne déclare-t-il pas lui-même que cette perfection est glorieuse pour Dieu ? « C'est la gloire du Père que vous portiez de nombreux fruits » : *In hoc clarificatus est Pater meus ut fructum plurimum afferatis*⁷.

Or, où irons-nous puiser la sève qui doit féconder toutes nos actions et nous faire rapporter au Père cette riche moisson de bonnes œuvres par laquelle nous le glorifions ?

¹ Luc. II, 49. — ² Col. I, 10. — ³ Eph. IV, 1. — ⁴ I Thess. II, 12. — ⁵ Col. IV, 12. — ⁶ Ibid., I, 10. — ⁷ Joan. XV, 8.

Cette sève féconde qui est la grâce ne nous vient que par Jésus. Ce n'est qu'en demeurant unis à lui, que nous pourrons être divinement féconds : « Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte de nombreux fruits » : *Qui manet in me et ego in eo hic fert fructum multum*¹. Si sans lui « nous ne pouvons rien accomplir qui soit digne de son Père », avec lui, en lui, nous portons de nombreux fruits : il est la vigne, nous sommes les branches².

Vous me demanderez comment nous « demeurons » en Jésus³ — Par la foi d'abord. Saint Paul nous dit que « la foi fait habiter le Christ dans nos cœurs » : *Christum per fidem inhabitare in cordibus vestris*³. — Par l'amour ensuite : « Demeurez dans mon amour » : *Manete in dilectione mea*⁴, l'amour qui, joint à la grâce, nous livre tout entier au service du Christ et à l'observation de ses préceptes : « Si nous m'aimez, gardez mes commandements », *Si diligitis me, mandata mea servate*⁵.

Cette doctrine est vraie de la perfection dans laquelle tout chrétien doit vivre selon son état; elle l'est surtout de la perfection religieuse. La perfection ne peut exister que là où l'orientation de l'âme vers Dieu et sa volonté est habituelle et stable. Encore une fois, il faut « que vous soyez parfaits et intègres dans toute volonté divine » : *Ut stetis perfecti et pleni in omni voluntate Dei.*

Or, nous rencontrons en nous, autour de nous, beaucoup d'obstacles; la triple concupiscence de la chair, des yeux, de l'orgueil sollicite le pauvre cœur humain, le divise, entame l'intégrité nécessaire à la perfection. Le religieux écarte, en principe, tous les obstacles à son progrès, en entrant dans la voie des conseils évangéliques : par les vœux, il se fixe dans un état de perfection qui le met, s'il est fidèle, à l'abri des fluctuations et des sollicitations qui peuvent ébranler et partager notre cœur; il se constitue tout entier dans un état où la grâce d'adop-

¹ Joan. XV, 5. — ² Ibid. — ³ Eph. III, 17. — ⁴ Joan. XV, 9. — ⁵ Ibid., XIV, 15.

tion, rendue plus libre, peut s'épanouir avec plus de fruit. « Je voudrais, dit saint Paul, que vous fussiez sans préoccupation. Celui qui est vierge a souci des choses du Seigneur, il cherche à plaire au Seigneur; celui qui est marié a souci des choses du monde, il cherche à plaire à sa femme, et il est partagé. Je vous dis ceci pour vous indiquer ce qui est propre à vous attacher au Seigneur sans partage ni réserve » : *Volo vos sine sollicitudine esse... quod facultatem praebeat sine impedimento Domini obsecrandi*¹.

C'est pourquoi le Christ Jésus disait au jeune homme, épris d'idéal : « Si tu veux demeurer dans la perfection, va, vends tout ce que tu as, puis viens et suis-moi » : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quae habes, et veni, sequere me*².

Le religieux, le moine se dépouille, « se détache de tout » : *Reliquimus omnia*³; il écarte tous les obstacles qui peuvent retarder sa marche ou entraver son essor vers Dieu. En lui, la foi, qui fait habiter le Christ dans les âmes, est plus ardente; l'amour, qui les fait demeurer dans le Christ, est plus généreux et plus étendu. Dans son bienheureux état, l'âme peut s'attacher à Dieu plus pleinement parce qu'elle « suit le Christ » de plus près : *Et secuti sumus te*⁴.

La perfection a donc la grâce pour principe, l'amour pour mobile, et pour mesure, le degré d'union à Jésus. De cette perfection Jésus est l'initiateur par la vocation surnaturelle; il en est ensuite l'unique modèle, à la fois divin et accessible; enfin et surtout, c'est lui qui nous la donne, comme une participation à la sienne propre. Nous devons « être parfaits comme notre Père céleste est parfait »⁵; c'est le Sauveur qui nous le dit; mais Dieu seul peut nous rendre tels, et il le fait en nous donnant son Fils.

Aussi bien tout revient-il à demeurer uni à Jésus en toutes choses, à le contempler sans cesse pour l'imiter,

¹ I Cor. VII, 32-35. — ² Matth. XIX, 21. — ³ Ibid., 27. — ⁴ Ibid. — ⁵ Ibid., V, 48.

et à accomplir toujours comme lui, « par amour » — *quia diligo Patrem*¹, — « tout ce qui plaît au Père » : — *Quae placita sunt ei facio semper*². — C'est le secret de la perfection, c'est le moyen infaillible d'avoir part à ces complaisances que « le Père prend en son propre Fils bien-aimé ».

« Un samedi, est-il raconté dans la vie de sainte Mechtilde, durant le chant de la messe *Salve sancta parens*, elle salua la Bienheureuse Vierge et la pria de lui obtenir une vraie sainteté. La glorieuse Vierge répondit : « Si tu » désires une vraie sainteté, tiens-toi près de mon Fils; » il est la sainteté même, sanctifiant toutes choses. » Pendant que Mechtilde se demandait comment elle pourrait faire cela, la douce Vierge lui dit encore : « Applique-toi » à sa très sainte enfance, demandant que par son innocence, les fautes et les négligences de ton enfance soient » réparées. Applique-toi à sa fervente adolescence, épau- » nouie dans un amour brûlant, qui eut seul le privilège » de donner une matière suffisante à l'amour de Dieu. » Unis-toi à ses divines vertus, qui pourront ennobrir et » élèver les tiennes. Secondelement, tiens-toi encore près » de mon Fils en dirigeant vers lui tes pensées, tes paroles » et tes actions, afin qu'il efface tout ce qui s'y trouve » d'imparfait, lui qui n'a jamais failli. Troisièmement, » tiens-toi près de mon Fils comme l'épouse près de l'époux qui, de ses biens, lui fournit le vivre et le vêtement, tandis qu'elle chérit et honore, par amour pour lui, les amis et la famille de son époux. Ainsi, que ton » âme se nourrisse du Verbe de Dieu comme de la meilleure nourriture, et qu'elle se couvre et se pare des délices qu'elle goûte en lui, c'est-à-dire des exemples qu'il lui donne à imiter... C'est ainsi que tu seras vraiment sainte, selon qu'il est écrit : avec le saint tu seras saint, comme une reine devient reine en s'associant au sort du Roi³. »

« Donc, frères très chers, concluait la sainte, en une

¹ Joan. XIV, 31. — ² Ibid., VIII, 29. — ³ Le livre de la grâce spéciale, 1^{re} partie, chap. 37, Comment on peut obtenir une vraie sainteté.

autre circonstance où la même doctrine lui fut révélée, recevant avec une intime reconnaissance cette faveur si haute de la noblesse divine, emparons-nous de la très sainte vie du Christ pour suppléer à tout ce qui manque à nos mérites. Etudions-nous aussi selon notre pouvoir, à nous conformer à lui par nos vertus, car ce sera notre gloire suprême dans l'éternelle bénédiction. Quelle gloire en effet peut être plus grande que de nous rapprocher, par une certaine ressemblance, de celui qui est la splendeur de la lumière éternelle ¹ ».

V

C'est de ces fécondes vérités que vivait saint Benoît; c'est à ces sources d'eau vive que s'abreuvait sa grande âme; c'est dans cette bienfaisante lumière qu'il veut voir se transfigurer l'existence de ses disciples. Reportons-nous au début de son Prologue : il suppose qu'un postulant se présente pour être reçu en qualité de moine et demande : « Que fait-on ici? » Saint Benoît lui répond : « On retourne à Dieu en suivant le Christ. » C'est le point principal du programme : trouver Dieu en s'unissant au Christ Jésus. « Je m'adresse donc à toi, dit-il, qui veux combattre sous la conduite du Christ, Seigneur et Roi » : *Ad te ergo nunc meus sermo dirigitur quisquis... Domino-Christo vero Regi militaturus.* Ce n'est point là, chez saint Benoît, une simple formule; cette idée imprègne la Règle tout entière et lui donne ce caractère éminemment chrétien, tant admiré de Bossuet ². Le saint Législateur indique par ces premiers mots qui ouvrent sa Règle, qu'il entend adopter foncièrement le Christ comme exemplaire et le regarder comme source de la perfection monastique : sa Règle est « christocentrique ». Aussi nous répète-t-il de « ne rien préférer à l'amour du Christ » ³, de « n'estimer rien plus cher que le Christ » ⁴; et, en terminant sa

¹ *Le livre de la grâce spéciale*, III^e partie, chap. 14, *Comment l'homme peut s'attribuer toute la vie de Jésus-Christ.* Cf. aussi II^e partie, chap. 34, III^e partie, chap. 15 et 16; IV^e partie, chap. 22, *Comment Jésus-Christ supplée à ce qui nous manque.* — ² *Panégyrique de saint Benoît.* — ³ Règle, chap. IV. — ⁴ *Ibid.*, chap. V.

Règle, il condense tout le programme ascétique du moine dans une sentence de dévouement absolu au Christ : « Qu'on ne mette rien, absolument rien, avant le Christ, qui daigne nous conduire à la vie éternelle » : *Christo OMNINO NIHIL praeponant qui nos pariter ad vitam aeternam perducat*¹.

Ce sont là les derniers mots, comme le congé suprême, que le grand Patriarche donne à ses fils en les quittant; ces paroles reproduisent celles qui ouvrent la Règle : et toutes en commun font écho au langage même du Père céleste qui nous montre son Fils en disant : « Ecoutez-le » : *Ipsum audite*². — « Suivez le Christ en toutes choses, nous enseigne saint Benoît; ne lui préférez rien; ne vous attachez qu'à lui, qu'à sa doctrine, qu'à ses exemples; ne vous appuyez que sur ses mérites; en lui, vous trouverez Dieu; car le Christ est l'alpha et l'oméga de toute la perfection. »

Dans le chapitre qui sert d'épilogue et de couronnement au code monastique, il revient encore sur cette vérité, que nous trouverons la voie de notre patrie éternelle dans le Christ, et que c'est uniquement par sa grâce que nous pourrons accomplir la Règle tracée, et, ainsi, arriver au but proposé en tête de la première page : « Chercher Dieu » : *Quisquis ergo ad patriam caelestem festinas, hanc Regulam descriptam adjuvante Christo perfice*³.

Aussi bien dans toute notre vie, quel que soit l'état de notre âme, dans toutes les occurrences qui peuvent se produire, nous ne devons jamais détacher nos regards de Jésus. Saint Benoît place constamment le divin modèle sous nos yeux. S'il nous dit que « nous devons nous renoncer nous-mêmes, c'est à l'exemple du Christ » : *Abnegare semetipsum sibi ut sequatur Christum*⁴. « Toute notre obéissance — et toute notre vie qu'est-elle autre chose qu'une continuité d'obéissance? — doit s'inspirer d'un sentiment souverain qui est l'amour du Christ » : *Haec convenit his qui nihil sibi a Christo carius aliquid existimant*⁵. Sommes-nous en butte à la tentation?

¹ Règle, chap. LXXII. — ² Matth. XVII, 5. — ³ Règle, chap. LXXXIII. —

⁴ *Ibid.*, chap. IV : cfr Matth. XVI, 24. — ⁵ Règle, chap. V.

c'est au Christ Jésus que nous devons recourir, c'est « contre lui, comme contre la pierre, qu'il faut briser les pensées mauvaises aussitôt qu'elles s'élèvent du cœur » : *Cogitationes malas cordi suo advenientes mox ad Christum allidere*¹; nos tribulations, nos adversités, nous devons « les unir aux souffrances du Christ » : *Passionibus Christi per patientam participemur*²; toute l'existence du moine doit se ramener à « marcher à la suite du Christ dans les sentiers indiqués par le divin Maître dans son Evangile » : *Per ducatum Evangelii pergamus itinera ejus*³; enfin, si nous parvenons à la charité parfaite qui est le lien de la perfection, c'est que l'amour du Christ nous y aura entraînés et parce qu'il est le mobile de toutes nos actions : *Ad caritatem Dei perveniet illam quae perfecta... universa custodit... amore Christi*⁴.

Vous voyez comment pour saint Benoît, le Christ doit être le tout du moine. En toutes choses, il entend que le moine recoure au Christ, qu'il pense à lui, qu'il s'appuie sur lui ; il veut que le moine voie le Christ en tous, dans l'abbé⁵, dans ses frères⁶, dans les malades⁷, dans les hôtes⁸, dans les pèlerins⁹, dans les pauvres¹⁰. Il veut qu'au besoin, le moine prie pour ses ennemis *in Christi*

¹ Règle, chap. IV. — ² Prologue de la Règle. — ³ *Ibid.* — ⁴ Règle, chap. VII. — Fait remarquable : à la fin du chapitre sur l'humilité, saint Benoît emprunte une citation à Cassien; elle est textuelle, sauf l'addition des mots : *amore Christi*, pour indiquer le mobile premier de toutes nos œuvres; il a suffi de ces deux mots pour changer essentiellement la « physionomie » et la portée de la citation, et ouvrir une perspective toute singulière, inconnue à Cassien, mais révélatrice de la pensée du grand Patriarche. A propos de Cassien, on a d'ailleurs très justement relevé qu'« autant saint Benoît doit à ce dernier pour les observances et l'organisation de la vie claustrale, autant il se sépare de lui par sa doctrine sur la grâce. L'originalité de saint Benoît ne consiste donc pas seulement dans la manière dont il adapte l'ascétisme de l'Orient aux conditions occidentales, mais encore dans la netteté avec laquelle il répudie les tendances rationalistes et soumet totalement la nature au suprême : de là, dans sa conception de l'ascète, la subordination indubitable de la lettre à l'esprit, du matériel de l'acte à l'intention. » D. M. FESTUCIÈRE, apud *Revue bénédictine*, 1912, p. 491; voir *infra* les conférences V sur *La Foi*, VII sur *Les instruments des bonnes œuvres*, XII sur *L'humilité*. — ⁵ Règle, chap. II et LXIII. — ⁶ *Ibid.*, chap. II. — ⁷ *Ibid.*, chap. XXXVI. — ⁸ *Ibid.*, chap. LIII. — ⁹ et ¹⁰ *Ibid.*

*amore*¹. Pourquoi tant d'insistance? Parce qu'il veut faire du moine, par l'amour qu'il porte au Christ, un parfait enfant du Père céleste. C'est l'amour du Christ qui a amené le postulant au monastère, c'est l'amour du Christ qui l'y retient et le transforme à l'image de son Frère aîné.

Nous comprenons alors qu'à un ermite qui s'était lié par des chaînes dans sa grotte, saint Benoît répond « Si vous êtes serviteur de Dieu, liez-vous, non par une chaîne de fer, mais par la chaîne du Christ » : *Non teneat te catena ferri, sed catena Christi*², c'est-à-dire par l'amour qui vous tienne uni au Christ.

Qu'il en soit de même pour nous; que l'amour du Christ nous attache à lui : *Teneat te catena Christi!* Aucune voie n'est, pour nous, plus traditionnelle. Lisez les monuments les plus authentiques et les plus magnifiques de l'ascèse bénédictine, vous les verrez débordant de cette doctrine. C'est elle qui explique les ardentes aspirations de saint Anselme envers le Verbe incarné, l'amour si plein de tendresse que saint Bernard montrait au Christ, les étonnantes familiarités de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde avec le divin Sauveur, les effusions si brûlantes du vénérable Louis de Blois envers la sainte Humanité de Jésus³. Ces grandes âmes si pures, si élevées en sainteté, avaient fait la pleine expérience de cette ligne de conduite proposée par le grand Patriarche dont ils étaient les disciples fidèles : *Nihil amori Christi præponere*, « Mettre l'amour de la personne du Christ au-dessus de toutes choses »⁴.

Cette façon, si caractéristique chez saint Benoît, de tout

¹ Règle, chap. IV. — ² SAINT GRÉGOIRE, *Dial.* lib. III, c. XVI. — ³ Et tant d'autres, comme saint Odilon, sainte Hildegarde, sainte Elisabeth de Schönau, sainte Françoise romaine, la Mère Deleloë, favorisée bien avant sainte Marguerite-Marie, de révélations du Sacré-Cœur, la Béate Bonomo, etc. Pour la partie antérieure au xixe siècle, voir D. BESSE, *Les mystiques bénédictins* (Paris, 1922); pour l'abbé de Liessies, voir l'excellent article *La place du Christ dans la doctrine spirituelle de Louis de Blois*, par dom P. de Puniet, dans *La vie spirituelle*, août 1920, pp. 386 sq. — ⁴ Règle, chap. IV, V et LXXII.

ramener au Christ Jésus, est extrêmement féconde pour l'âme. Elle rend la vie de l'âme puissante, parce qu'elle la concentre dans l'unité : dans la vie spirituelle, comme ailleurs, la stérilité est fille de la dispersion. Elle la rend attrayante, car rien ne peut ravir davantage l'esprit et obtenir plus aisément du cœur les efforts nécessaires, que la vue de la personne adorable du Christ Jésus. « Il n'est pas besoin d'une grande expérience pour savoir combien, pour tous, il est nécessaire d'avoir toujours à sa disposition un moyen — idée, parole ou pensée — qui vienne à notre aide aux heures difficiles de nos détresses d'esprit, nous rendre force et courage pour marcher dans le droit chemin. Ce moyen, véritable talisman de l'âme, si nous le voulons, se trouve dans le nom sacré de notre béni Seigneur. Sa présence devrait être pour chacun de nous continue et sensible, non comme celle d'une personnalité théorique et abstraite, mais comme une actualité toujours vivante en nous et avec nous. Le Christ dans l'esprit : le Christ dans le cœur : le Christ dans les mains : — la pensée permanente du Christ, l'amour perpétuel du Christ, la consciente et constante imitation du Christ, — voilà ce qui assure l'union de nos âmes avec Dieu, et fait de notre service une réalité, une œuvre d'amour... Aussi de tous les moyens que saint Benoît propose à ses disciples pour alimenter la flamme de la vraie vie spirituelle, celui sur lequel il insiste le plus souvent et avec le plus de clarté, c'est peut-être ce regard intime de l'âme sur le divin Maître et l'imitation de ses exemples¹. »

Rien n'est plus vrai, ni plus assuré; et pour terminer et résumer cet entretien, nous demanderons à un grand moine, — que nous ne nous lassons pas de citer, parce que nul plus que lui, parmi les nôtres, n'en a parlé avec plus d'onction ni plus d'ardeur communicative, — de nous le redire : « Rien n'est plus avantageux, écrit le saint abbé de Liessies, Louis de Blois, que de méditer dans le Christ tantôt son incompréhensible divinité, tantôt sa très

¹ Card. GASQUET, *Religio Religiosi, Objet et but de la vie religieuse*, trad. franç., pp. 122, 126.

noble humanité, de s'élever à la première par la seconde pour revenir ensuite à celle-ci. Ainsi l'ascète, comme l'arbre « planté sur le bord des eaux », se verra merveilleusement baigné par le fleuve de la grâce céleste; ainsi de la façon la plus heureuse « il entrera et sortira », et dans l'humanité et la divinité du Seigneur Jésus, « il trouvera les plus délicieux pâturages. *Il aura atteint de la sorte le but de tous les exercices intérieurs qui est de s'unir d'amour à Dieu seul*, par l'universel renoncement, dans le centre intime et indescriptible de l'âme entièrement libérée, de se perdre totalement dans l'aimable humanité du Christ et de se rendre semblable à lui »¹.

¹ *Institution spirituelle*, chap. VI. Trad. franç. par les Bénédictins de Wisques, t. II, p. 40.

III. — *ABBAS CHRISTI AGERE VICES IN MONASTERIO CREDITUR*

SOMMAIRE. — Le moine doit chercher Dieu à la suite du Christ, en faisant partie de la société cénobitique dont l'autorité est concentrée dans les mains de l'abbé. — I. L'abbé, représentant du Christ, doit l'imiter comme Pasteur. — II. Comme Pontife. — III. Il doit briller par sa discréption. — IV. Par sa bonté. — V. Attitude du moine à l'égard de l'abbé : Amour humble et sincère. — VI. Docilité d'esprit. — VII. Obéissance d'action.

Chercher Dieu en marchant sur les pas du Christ : telle est en deux mots la sublime vocation que saint Benoît assigne à ses fils. Quand un séculier désire être admis dans la communauté, il lui est posé cette question : « Que demandez-vous ? » Et l'Eglise lui met sur les lèvres cette réponse, exactement appropriée à la situation : « La miséricorde de Dieu et l'entrée dans votre société », *Misericordiam Dei et vestram confraternitatem*¹.

Toute vocation, même la simple vocation chrétienne, vient de Dieu. Notre-Seigneur dit lui-même que « personne ne peut venir à lui, s'il n'est attiré par le Père » ; *Nemo potest venire ad me nisi Pater traxerit eum*².

Mais c'est l'amour de Dieu pour nous, — et comme nous naissions misérables, c'est son « amour miséricordieux — qui est à l'origine de cet appel » : *Attraxi te miserans*³. Cette vocation est grande, et ce premier regard aimant de Dieu sur nous est le premier anneau de la chaîne des grâces qu'il nous octroie durant tout le cours de notre existence; toutes les miséricordes divines à notre égard

¹ *Rituale monasticum.* — ² Joan. VI, 44. — ³ Jerem. XXXI, 3. Voir aussi Saint Paul, Tit. III, 5, 7.

ont pour premier principe cette invitation à partager, par adoption, la Filiation du Christ Jésus.

La vocation monastique elle-même ne va qu'à parfaire cette adoption, à la rendre plus étendue, par une participation plus profonde à la grâce du Christ, par une imitation plus achevée du divin modèle. Mais elle est, elle-même aussi, une miséricorde, et une miséricorde insigne. Le Christ Jésus n'oblige pas tous les hommes à le suivre d'aussi près; le conseil est donné, mais « tous ne le comprennent pas » : *Non omnes capiunt verbum istud*¹. Vous connaissez l'appel adressé par Jésus au jeune homme riche: « Si tu veux être parfait, viens, suis-moi² »; vous savez aussi quel refus essaya le divin Maître. Or, Jésus n'avait d'abord marqué à cette âme que la voie commune : « Si tu veux parvenir à la vie, garde les commandements », *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*³. Ensuite, et après cette repartie du jeune homme : « Mais j'ai observé tout cela depuis mon adolescence⁴ », il voulut lui montrer une voie plus élevée, une voie qui mène à un plus haut degré d'union, à une béatitude plus parfaite. Ces appels successifs et montants n'avaient pour source que l'amour : « L'ayant regardé, il l'aima », *Intuitus eum, dilexit eum*⁵. C'est l'amour de Dieu qui nous attire vers le cloître, qui nous convie à le servir dans la société monastique, « la société des frères » : *Et vestram confraternitatem*.

Le monastère est, en effet, la base d'une société. Qu'est-ce qu'une société? C'est une assemblée d'hommes dont les volontés conspirent ensemble vers un but déterminé, sous une autorité reconnue. Il ne suffit pas, pour former une société, que des hommes soient matériellement réunis, par exemple des curieux groupés sur la place publique : c'est là une simple agglomération accidentelle, sans consistance; il faut que ces hommes aient un but identique auquel tous tendent d'un commun accord: ce but donne à la société sa direction et sa spécification. Mais comme les hommes sont instables, qu'il s'élève souvent parmi eux

¹ Matth. XIX, 11. — ² Ibid., 21. Marc. X, 21; Luc. XVIII, 22. —
³ Matth. XIX, 17. — ⁴ Ibid., 20. — ⁵ Marc X, 21.

des discussions, et que les libertés individuelles doivent être dirigées, il faut surtout, à la constitution et au fonctionnement d'une société, une autorité qui maintient l'union des volontés à l'égard du but social, et qui réalise cette union à l'égard des moyens.

Vous comprenez tout de suite combien ce dernier élément est capital : c'est grâce à lui que les volontés sont concourantes et cohérentes; sans une autorité suprême, unique, reconnue, incontestée par tous, une société, si noblement inspirée qu'on la suppose par ailleurs, est condamnée fatallement aux dissensions et à la ruine : « Tout royaume divisé en lui-même, a dit le Christ, sera ravagé », *Regnum in seipsum divisum desolabitur*¹. Saint Benoît le remarque dans un de ses chapitres, et nous ne voyons nulle part le Législateur des moines apporter une telle vivacité d'expression dans son exposé; il déclare « *absurde* »² l'existence d'une autorité qui serait, en quelque mesure, indépendante et par conséquent rivale de l'autorité suprême; il accumule les termes qui dépeignent les déchirements et toutes leurs conséquences désastreuses; de la désunion on ira inévitablement aux conflits et, « par les conflits, à la perte des âmes » : *Necesse est sub hac dissensione animas periclitari... eunt in perditionem*³.

Je vous ai indiqué le but primordial que saint Benoît veut que nous poursuivions : « chercher Dieu »⁴, « retourner vers Dieu » : *Ut ad Eum redeas*⁵; je vous ai montré le moyen capital qu'il nous met entre les mains : « *Suivre* courageusement le Christ, vrai Roi », *Domino Christo vero Regi militaturus*⁶. Par sa fin, comme par les moyens employés, le monastère constitue une société surnaturelle. Mais avant d'étudier le monastère du point de vue cénotique, il est nécessaire de bien analyser d'abord l'autorité qui en est le soutien : cette autorité est concentrée dans les mains de l'abbé.

Il y a une analogie tout à fait frappante entre l'Eglise

¹ Luc. XI, 17; cfr Matth. XIII, 25; Marc. III, 24. — ² Règle, chap. LXV.
— ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.*, chap. LXVIII. — ⁵ Prologue de la Règle. — ⁶ *Ibid.*

et le monastère, envisagés tous deux comme sociétés. Le Christ a fondé une société pour continuer parmi les hommes sa mission de rédemption et de sanctification. Or, comment s'y est-il pris, lui, Sagesse infinie, pour constituer cette société? Il est remarquable que la première fois que le Christ parle de son Eglise, c'est pour en indiquer le fondement. Tout d'abord, lui, « le sage architecte »¹, il pose le fondement; « ce fondement, c'est Pierre »: *Tu es Petrus, et super hanc Petram aedificabo Ecclesiam meam*². Le Christ Jésus établit, avant toutes choses, le chef, l'autorité; une fois celle-ci constituée, le reste se règle sans difficulté.

Le grand Patriarche, dont le génie romain et l'esprit chrétien transparaissent si clairement dans la Règle, n'a pas d'autre logique. Après un chapitre préliminaire, dans lequel il écarte différentes formes de vie religieuse pour ne retenir que la forme cénotobitique, il parle immédiatement et avant tout de l'abbé: *Qualis debeat esse abbas*³, et cet abbé, il le définit, dès le début du chapitre, le chef du monastère: *Abbas qui PRAEESSE dignus est MONASTERIO...* Saint Benoît, imitant donc en cela Notre-Seigneur, pose d'abord et avant tout le fondement sur lequel reposera tout l'édifice, la pierre angulaire; il établit le chef, et consacre, à détailler les qualités et la mission de ce chef, un des plus beaux, sinon le plus beau chapitre de sa Règle.

Disons donc quelques mots de l'idéal que le grand Patriarche se fait du chef d'un monastère; en cela il a certainement tracé — à l'insu de son humilité, bien entendu! — son propre portrait, car, au sentiment de saint Grégoire, « il n'a pas prescrit autrement qu'il n'a vécu »⁴.

L'abbé nous apparaîtra, à l'exemple du Christ, qu'il représente et remplace, comme *Pasteur*, — comme *Pontife*; — nous verrons ensuite qu'il doit briller, par la *discrétion* et imiter la bonté du pasteur suprême; — de

¹ Prov. IX, 1. — ² Matth. XVI, 18. — ³ Règle, chap. II. — ⁴ Dialog. lib. II, c. XXXVI.

cet exposé découlera tout naturellement *l'attitude du moine* à l'égard de l'abbé, attitude qui se résume dans l'amour, la docilité d'esprit et l'obéissance d'action.

I

Si nous voulons comprendre l'idéal que le législateur des moines se fait du chef du monastère, il ne nous suffit pas d'étudier les deux chapitres de la Règle qui traitent *ex professo* de l'Abbé¹, nous devons avoir devant les yeux toute la pensée et connaître l'esprit du grand Patriarche, tels qu'ils apparaissent dans l'ensemble et les mille détails de la Règle et dans la vie elle-même de saint Benoît. Car N. B. Père ne peut proposer à l'abbé d'autre idéal que celui qu'il a contemplé lui-même dans l'oraison, dont il a exprimé les principes dans son code monastique, et qu'il a réalisé dans son propre gouvernement.

Selon son habitude, saint Benoît commence son enseignement en posant un principe suprême dont il déduira toute sa doctrine et qui donnera l'unité, la cohésion et la surnaturelle fécondité à toute l'ordonnance de la société qu'il entend fonder.

Quel est ce principe? Il est énoncé au début même du chapitre. *Abbas... Christi agere vices in monasterio creditur*²: « L'abbé est censé tenir dans le monastère la place du Christ. » Voilà l'axiome qui condense toute la synthèse du chapitre de la Règle sur l'abbé; tout le reste n'en est qu'un développement et une application. Aussi saint Benoît veut-il que l'abbé se pénètre de cette pensée fondamentale et s'y adapte lui-même pour découvrir la norme de sa conduite et la règle de sa vie. « Il faut croire que l'abbé remplit le rôle du Christ; c'est en l'hon-

¹ Saint Benoît consacre deux chapitres à l'abbé : dans le premier (chap. II) il expose les qualités que doit posséder le chef du monastère; dans le second (chap. LXIV) — qui se rencontre dans la section de la Règle, où il est question de l'ordre à observer entre les divers éléments de la cité monastique, — il indique brièvement la procédure à suivre pour l'élection de l'abbé et complète les avis donnés au chapitre II. Ajoutons que, au cours de la Règle, le grand Patriarche fait constamment mention du pouvoir abbatial. — ² Règle, chap. II.

neur du Christ, par amour pour lui, qu'il est appelé seigneur et père... Qu'il y réfléchisse lui-même et qu'il se montre digne d'un tel honneur » : *Abbas quia vices Christi agere videtur, Dominus et Abbas vocetur... honore et amore Christi. Ipse autem cogitet, et sic se exhibeat ut dignus sit tali honore*¹. Ainsi donc, dans la pensée du saint Patriarche, l'abbé représente le Christ au milieu de ses moines; il doit donc, dans la mesure où le comporte la faiblesse humaine, reproduire dans sa vie et dans son gouvernement la personne et les actes du Christ Jésus.

Or, dans l'Eglise qui est son royaume, sa société, sa « famille » (c'est l'idée de saint Paul)², le Christ apparaît comme Pasteur et comme Pontife, prince des pasteurs, pontife suprême.

Le Christ, son nom l'indique, est Pontife, établi par le Père; l'Apôtre nous dit que « le Christ, comme homme, ne s'est pas arrogé l'honneur de se constituer de lui-même pontife des âmes, mais qu'il a été appelé à cette dignité par le Père »³. — Il en est de même, pour le Christ, de l'office de Pasteur. Dieu proclame par son prophète Ezéchiel qu'il « établira sur son peuple un seul et unique Pasteur chargé de conduire ses troupeaux » : *Suscitabo super eas Pastorem unum qui pascat eas... et ipse erit eis in Pastorem*⁴. Jésus lui-même déclare être ce Pasteur; dans son sublime entretien, à haute voix, avec son Père à la dernière Cène, le Christ reconnaît que c'est de son Père qu'il a reçu la garde des âmes : *Tui erant, et mihi eos dedisti*⁵, « Ils étaient vôtres et vous me les avez donnés ».

Aussi bien, vous le savez, ce double office a-t-il valu au Christ Jésus « la plénitude de tout pouvoir » : *Data est mihi omnis potestas*⁶. Il veut partager ce pouvoir avec certains hommes qu'il choisit selon les desseins de son éternelle providence et auxquels « il distribue la mesure de ses dons » : *Secundum mensuram donationis Christi*⁷.

¹ Règle, chap. LXIII. — ² Eph. II, 19. — ³ Hebr. V, 5-6. — ⁴ Ezech. XXXIV, 23. — ⁵ Joan. XVII, 6. — ⁶ Matth. XXVIII, 18. — ⁷ Eph. IV, 7.

Saint Paul écrit que « les uns sont établis apôtres, d'autres pasteurs en vue d'édifier le corps mystique », de coopérer avec le Christ à la garde et à la sanctification des âmes¹.

C'est une mission pareille que l'abbé doit remplir; c'est ce double idéal qu'il doit s'efforcer de réaliser. Appelé à recevoir une participation de la dignité, de l'office et de la grâce du Pontife universel et du Pasteur suprême, l'abbé trouvera sa grandeur, sa perfection et sa joie dans le soin avec lequel il s'acquittera de cette surnaturelle commission.

C'est pourquoi nous voyons saint Benoît entourer l'établissement de l'abbé de tout ce qui peut d'abord, dans l'élection même, garantir l'authenticité de l'appel divin, (comme avait été garanti le choix de l'apôtre Mathias) : cette élection sera accomplie « dans la crainte de Dieu »², élection que le pouvoir suprême, dans la personne du Souverain Pontife, devra ratifier pour que l'élu soit légitimement revêtu de l'autorité de chef du monastère; — saint Benoît spécifie également les conditions d'aptitude auxquelles le futur abbé doit satisfaire, et explique aux électeurs les qualités qu'ils doivent rechercher dans leur chef; puis il fixe à l'élu les principes qu'il doit suivre dans son gouvernement, l'esprit qui doit l'inspirer dans la conduite des âmes³.

Aux yeux du Patriarche, l'abbé apparaît tout d'abord comme *pasteur*. C'est de l'idéal correspondant à ce mot que saint Benoît, familiarisé avec les saintes Ecritures⁴, s'est particulièrement inspiré pour caractériser les rapports du chef de la société monastique avec les membres de celle-ci. Vous avez remarqué combien souvent les termes de « pasteur », de « troupeau », de « brebis », reviennent sous sa plume, non seulement dans les chapitres consacrés à l'abbé, mais ailleurs encore⁵. Là est un idéal particulièrement caressé : « que du bon pasteur le pieux exemple

¹ Eph. IV, 11-12. — ² Règle, chap. LXIV. — ³ Ibid. — ⁴ Cette image est fréquente, surtout dans l'Ancien Testament, Israël ayant mené la vie pastorale. — ⁵ Règle, chap. XXVII et XXVIII.

soit fidèlement imité », *Pastoris boni pium imitetur exemplum*¹. Or, quel est le premier devoir du pasteur? C'est de « nourrir son troupeau » : *Nonne greges a pastoribus pascentur*²? Et quelle est la nourriture qu'il leur doit? Dieu nous répond par la bouche du prophète : « Vos pasteurs nous nourriront de science et de doctrine », *Et pascent vos scientia et doctrina*³. C'est la sentence même du Christ Jésus : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu⁴. » Sentence à laquelle saint Paul fait écho quand il écrit à plusieurs reprises : « Le juste vit de la foi », *Justus meus ex fide vivit*⁵.

C'est pourquoi saint Benoît réclame si instamment de l'abbé la perfection de la doctrine et la science de la loi divine, nécessaires à la bonté de son enseignement : *Ergo cum aliquis suscipit nomen abbatis, duplici DEBET doctrina suis praeesse discipulis... oportet ergo eum esse doctum in lege divina*⁶.

Qu'entend ici le grand Patriarche? La connaissance théorique de la philosophie, de la théologie? Nullement. On peut posséder tous les trésors de la science humaine, même en matière théologique, et rester stérile pour les âmes. Ecoutez comment saint Paul insiste sur ce sujet : « Je pourrais parler la langue des hommes et des anges, connaître toutes les prophéties, pénétrer tous les mystères et posséder toutes les sciences : sans la charité, je ne serais qu'un airain sonnant ou une cymbale retentissante » : *Si noverim mysteria omnia, et omnem scientiam... factus sum velut aes sonans aut cymbalum tinniens*⁷. Il en est, en effet, qui passent toute leur existence dans l'étude et n'arrivent jamais à la connaissance utile et bienfaisante de la vérité.

La science dont parle saint Benoît et qu'il requiert de l'abbé est une connaissance de Dieu et des choses saintes puisée dans les Ecritures, tout éclairée des rayons du Verbe

¹ Règle, chap. XXVII. — ² Ezech. XXXIV, 2. — ³ Jerem. III, 15. — ⁴ Matth. IV, 4; Luc. IV, 4. — ⁵ Hebr. X, 38; cf. Rom. I, 17; Gal. III, 11. — ⁶ Règle, chap. II et LXIV. — ⁷ I Cor. XIII, 1-2.

éternel et féconde par l'Esprit-Saint. Cet Esprit nous dit que « la sagesse des saints est la vraie prudence » : *Scientia sanctorum prudentia*¹. Il s'agit donc ici d'une science de sainteté, puisée dans l'oraison, assimilée et vécue par celui qui doit la transmettre, jaillissant de l'âme comme des traits de lumière et de chaleur célestes qui éclaire et féconde les cœurs. Telle est la « doctrine de sagesse », *sapientiae doctrina*² en laquelle doit exceller l'abbé; « tel est le trésor de savoir où il doit sans cesse puiser les maximes traditionnelles et aussi les aperçus nouveaux, propres à diriger ceux qui sont à l'école du service du Seigneur »³ : *Ut sciat unde proferat nova et vetera*⁴. Pensée reprise dans le rite de la bénédiction de l'abbé; l'Eglise demande pour lui à Dieu le *thesaurum sapientiae ut sciat et habeat unde nova et vetera proferat*.

En ceci, comme en toutes choses, le Christ, « Sagesse de Dieu », *Sapientia Dei*⁵, demeure le modèle. « Je suis la vérité »⁶, a dit Jésus; « Je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité »⁷. Le Père céleste a lui-même qualifié Jésus comme vérité vivante et parlante, lorsqu'il a dit : « Voici mon Fils, écoutez-le » : *Ipsum audite*⁸; en effet, « la doctrine du Christ ne vient pas de lui, mais de celui qui l'a envoyé »⁹.

Que l'abbé se souvienne qu'il a reçu une participation de la dignité et de la mission du Prince des pasteurs; qu'il s'efforce de contempler sans cesse dans l'oraison la loi divine apportée par le Christ, de s'unir à lui dans la foi. C'est alors seulement qu'il sera à son tour un phare de vérité éclairant des purs rayons de la doctrine céleste les cœurs de ses moines. Car son grand devoir est de « faire pénétrer cette vérité divine dans les esprits comme un levain qui doit féconder toutes les actions » : *Eius doctrina fermentum divinae justitiae in discipulorum mentibus conspergatur*¹⁰.

¹ Prov. IX, 10. — ² Règle, chap. LXIV. — ³ Prologue. — ⁴ Règle, chap. LXIV; cfr Matth. XIII, 52. — ⁵ Cfr I Cor. I, 24. — ⁶ Joan. XIV, 6. — ⁷ Ibid., XVIII, 37. — ⁸ Matth. XVII, 5. — ⁹ Cfr Joan. VIII, 16. — ¹⁰ Règle, chap. II.

De là la nécessité de la parfaite orthodoxie de la doctrine enseignée. Le Christ, en établissant Pierre pasteur des brebis et des agneaux, lui a donné l'inerrance dans la foi: à l'abbé ce privilège n'est pas accordé; c'est pourquoi celui-ci doit avoir le souci constant d'assurer la pureté de sa doctrine, non seulement pour nourrir son troupeau, mais aussi pour le défendre. Les ennemis, ici, sont ceux qui présenteraient aux brebis une nourriture empoisonnée. L'abbé doit apporter une continue vigilance à ce que l'erreur ou les opinions téméraires ne s'introduisent pas dans le bercail. Si saint Benoît requiert avec tant de fermeté qu'il soit « versé dans la connaissance de la loi divine », *doctum in lege divina*¹, c'est afin qu'il puisse discerner les erreurs et les condamner sans merci. Ecouteons les avertissements graves et solennels par lesquels le grand Patriarche montre qu'en ceci toute la responsabilité du chef du monastère est engagée. « L'abbé ne devra jamais ni enseigner, ni établir, ni ordonner rien qui soit en dehors des préceptes divins... Sans cesse il doit se souvenir qu'au redoutable jugement de Dieu, il sera fait un examen sévère de sa doctrine et des directions qu'il aura données à ses moines... Si minime que soit le détriment souffert par le troupeau du père de famille, que l'abbé sache qu'il en sera rendu responsable²... » L'abbé ne doit faire lire à Complies que les Ecritures canoniques ou les écrits des Pères reconnus comme orthodoxes et « catholiques »³; dans le culte divin, il doit s'inspirer des traditions de l'Eglise romaine: « On psalmodiera comme fait celle-ci », *Sicut psallit Ecclesia romana*⁴.

Vous voyez la sollicitude constante, qui transparaît dans toute la Règle : pasteur, l'abbé doit se tenir en contact incessant avec celui dont il est le remplaçant, afin de mener le troupeau, confié à ses soins, dans les gras pâturages, « jusqu'à la montagne de Dieu » : *usque ad montem Dei*⁵.

¹ Règle, chap. LXIV. — ² *Ibid.*, chap. II. — ³ Cfr chap. IX et LXXIII. — ⁴ *Ibid.*, chap. XIII. — ⁵ Cfr III Reg. XIX, 8.

Responsabilité redoutable, sur laquelle, à plusieurs reprises, saint Benoît insiste avec une force inusitée : que l'abbé, dit-il, tienne pour une vérité indubitable, que ce n'est pas seulement de son âme, mais de celles de tous ses disciples qu'au jour du jugement il devra rendre un compte rigoureux à Dieu. Cette crainte salutaire des inévitables jugements divins, ajoute le saint Législateur, le rendra attentif; et l'abbé trouvera dans le soin qu'il apportera à diriger les brebis du Christ l'occasion de se tenir lui-même pur et sans tâche devant le Seigneur¹.

C'est à cette condition, mais à cette condition seulement, que saint Benoît lui garantit « cette félicité céleste promise par Dieu au dispensateur fidèle qui, au fur et à mesure des besoins, aura distribué à ses compagnons de service le pain de la doctrine révélée, le froment de la sagesse divine » : *Dum bene ministraverit, audiat a Dominō quod servus bonus, qui erogavit triticum conservis suis in tempore suo : amen dico vobis, ait, super omnia bona constituet eum*².

II

A l'idéal fréquemment évoqué dans la Règle par le mot de pasteur, l'Eglise, dans son cérémonial de la bénédiction de l'abbé, a joint celui de *pontife*. Par les formules de ses invocations, ses rites, les insignes extérieurs dont elle revêt l'élu, l'Epouse du Christ signifie aux yeux de tous la qualité de pontife qu'elle attache à la fonction du chef du monastère bénit par elle.

En ceci encore, l'abbé représente le Christ ; il doit chercher, dans la mesure de sa faiblesse, à réaliser par la sainteté de sa vie, cet idéal si élevé. C'est ce que réclame de lui saint Benoît; en même temps que « la doctrine de la sagesse », l'abbé doit posséder « le mérite moral » : *vitae meritum*³.

La sainteté personnelle est, en effet, nécessaire au Pon-

¹ Règle, chap. II. — ² Ibid., chap. LXIV, cfr Matth. XXIV, 47. — ³ Règle, chap. LXIV.

tife. Tout pontife, dit saint Paul, est intermédiaire entre Dieu et les hommes¹; c'est par ses mains que les prières et les vœux du peuple sont présentés à Dieu, que les dons de Dieu sont communiqués aux âmes. Or, on ne peut s'approcher de Dieu et plaider efficacement la cause du peuple, que si l'on est, par sa pureté, agréable à Dieu.

Le Christ, appelé par le Père à devenir le Pontife unique par droit, est « pur, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux »²; si élevé, qu'il est le Fils même de Dieu et, comme tel, objet des complaisances du Père. C'est pourquoi il peut efficacement plaider notre cause. A la grâce de la sainteté personnelle s'ajoute, en Jésus, la *gratia capitis*, qui fait de lui « notre chef », un médiateur tout-puissant dont la vie et la sainteté se communiquent à tout son corps mystique. Chacune des actions de Jésus est, en même temps qu'un hommage d'amour suprême envers son Père, une source de grâces pour les hommes.

Quelque chose d'analogue doit se produire dans le chef du monastère, pour autant que le permet l'infirmité humaine. Lors de son établissement canonique, l'Eglise demande à Dieu de lui communiquer « l'esprit de la grâce du salut »; elle demande qu' « il plaise vraiment à Dieu de répandre sur lui la rosée d'une abondante bénédiction ». L'Evêque, étendant la main sur la tête de l'élu, demande que celui qui est établi abbé par l'imposition des mains demeure « l'élu du Seigneur, digne d'être sanctifié par lui ».

A partir de ce moment, l'abbé doit s'efforcer de ne plus vivre ni se sanctifier pour lui seul, mais pour ses frères. Il doit pouvoir dire, comme le Pontife Suprême dont il est désormais le légitime représentant et de la dignité de qui il vient de recevoir une participation : « Je me sanctifie moi-même pour eux » : *Et ego pro eis sanctifico me ipsum*³. Au jour de sa profession monastique, il a pu se donner sans réserve à Dieu pour le glorifier par sa perfection personnelle; à partir de sa bénédiction abbatiale

¹ Cf. Hebr. V, 1. — ² Ibid., VII, 26. — ³ Joan. XVII, 19.

par l'Eglise, il doit encore, dans la mesure de ses faibles moyens, procurer la gloire divine par la sainteté et la fécondité des âmes qui lui sont confiées « afin que le peuple qui sert le Seigneur augmente en mérite et en nombre » : *Et merito et numero populus tibi serviens
augeatur*¹.

Chaque degré d'union de son âme à Dieu, chaque pas qu'il fera dans le chemin de la sainteté le rendra plus puissant auprès de Dieu, plus fécond dans son action surnaturelle sur les esprits et les cœurs.

C'est ce qui donne à la sainteté personnelle requise par N. B. Père chez l'abbé une importance capitale.

L'abbé doit sans cesse se souvenir, dit saint Benoît, que « ce sont des âmes qu'il doit conduire à Dieu »². Or, dans une société surnaturelle, le chef est le modèle de son troupeau : *Forma gregis ex animo*³. Incontestablement l'abbé grave, sur le monastère, sa propre empreinte, répand sur lui son reflet. Il est exact de dire : tel abbé, tel monastère. Si vous lisez l'histoire religieuse, vous verrez combien cette vérité se réalise. Les premiers abbés de Cluny : Odon, Odilon, Mayeul, Hugues sont tous les quatre de grands et d'admirables saints que l'Eglise a placés sur ses autels; c'est leur sainteté qui a fait briller la célèbre abbaye d'un si vif éclat qu'on l'appelait « le parvis des anges » : *Deambulatorium angelorum*⁴. Et comme le règne de chacun d'eux a été long, l'histoire des deux premiers siècles de Cluny constitue une vraie féerie de sainteté. Après eux, vint un chef qui était loin de posséder la sainteté de ses prédécesseurs; on voit Cluny flétrir sur le chemin de la perfection; il a fallu les efforts d'un nouveau saint, Pierre le Vénérable, pour l'y replacer.

Cet exemple entre mille prouve que l'abbé est vraiment la règle vivante qui façonne à son image le monastère qu'il gouverne.

¹ Oraison *super populum* du mardi de la Passion. — ² Règle, chap. II. — ³ I. Petr. V. 3. — ⁴ Vita S. Hugon. auct. Hildeberto. Migne, P. L. t. 159, 885.

Pourquoi la sainteté personnelle est-elle encore nécessaire à l'abbé? Pour qu'il puisse accomplir pleinement sa mission de médiateur. — Saint Grégoire dit quelque part dans ses écrits que si un ambassadeur n'est pas *persona grata* auprès du souverain auquel on l'envoie, loin de promouvoir la cause qu'il est chargé de plaider, il risque de la compromettre; il dit ailleurs que le pontife ne peut intercéder efficacement pour son troupeau s'il n'est, par la sainteté de sa vie, un familier de Dieu¹. Il ne suffit donc pas de réclamer de l'abbé une conduite pure et irréprochable afin qu'il puisse, par son exemple, entraîner ses frères sur le chemin de la sainteté; il doit briller par « le mérite de sa vie », *vitae meritum*, afin de plaider avec plus d'efficacité auprès de Dieu, la cause de son troupeau. Nous touchons ici la condition la plus haute du rayonnement vital que le chef peut exercer sur les membres de la société monastique. Ne voyons-nous pas souvent, dans l'Ancien Testament, les chefs d'Israël, comme Moïse, obtenir les faveurs divines pour le peuple, parce qu'ils étaient, par leur sainteté, les amis de Dieu? — « Allez à mon serviteur Job, entendons-nous encore dire le Seigneur; il prierà pour vous, je l'écouterai avec bienveillance et à cause de lui j'oublierai vos actes insensés². »

Moïse, Job, n'étaient-ils pas en ceci la figure anticipée du Christ, médiateur unique qui devait apaiser la justice du Père, nous rendre l'héritage et nous apporter tous les dons du ciel? Mais pourquoi notre divin Pontife, disait-il qu' « il était toujours écouté du Père »³, sinon parce que, « pur, immaculé plus élevé que les cieux »⁴, il est, par excellence, « le Fils de la dilection »⁵?

Si donc l'abbé veut dignement remplir sa mission de

¹ *Qua mente apud Deum intercessionis locum pro populo arripit qui familiarem se ejus gratiae esse per vitae meritum nescit?* *Reg. past.* I, 10. Cf. *Lex levitarum* par Mgr Hedley, évêque de Newport. Traduction française, p. 218. On remarquera, sous la plume du grand Pape, les termes *vitae meritum* employés par saint Benoît. — ² *Ite ad servum meum Job... Job autem servus meus orabit pro vobis, faciem ejus suscipiam ut non vobis imputetur stultitia.* *Job.* XLII, 8. — ³ *Joan.* XI, 42. — ⁴ *Hebr.* VII, 26. — ⁵ *Col.* I, 18.

chef de la société monastique, il lui faut chercher sans cesse à demeurer uni à la divinité. En Jésus-Christ, l'Humanité était unie hypostatiquement au Verbe divin, et puisait dans cette union les flots de grâces qui découlaient d'elle sur les âmes. Par analogie, dans la mesure où le comporte son humble condition d'homme, l'abbé doit vivre uni au Verbe pour tirer de « ses trésors de sagesse et de science »¹ les grâces qu'il doit répandre sur son troupeau.

Il n'atteindra à cette union féconde que par une vie d'oraison. Comme Moïse sur la montagne, il doit demeurer familier avec Dieu : c'est alors seulement qu'il pourra efficacement communiquer à ses frères les ordres du Seigneur et les lumières reçues dans le commerce assidu avec le « Père des lumières d'où descend tout don parfait »² capable de réjouir les âmes.

III

Nous n'aurions d'ailleurs qu'une idée très imparfaite de la mission que saint Benoît assigne à l'abbé, si nous ne relevions deux qualités maîtresses qu'avec grande insistance le législateur des moines lui déclare nécessaires : la *discréption* et la *bonté*.

La discréption est une des caractéristiques de la Règle de N. B. Père; saint Grégoire³ le remarquait déjà par comparaison avec les autres règles ascétiques de l'antiquité chrétienne. Mais cette qualité éclate dans le chapitre consacré à l'abbé. Saint Benoît veut que l'abbé, dans la conduite des âmes, s'exerce à la discréption, « mère des vertus »⁴. Que devons-nous entendre par « discréption »?

C'est l'art surnaturel de discerner et de mesurer toutes choses en vue de la fin; d'adapter tous les moyens, chacun selon leur nature et d'après les circonstances, à l'obtention du but. Quel est ce but? « Mener les âmes à Dieu » : *Ut animae salventur*⁵. Et les mener, non d'une

¹ Col. II, 3. — ² Jac. I, 17. — ³ Dialog. lib. II, c. XXXVI. — ⁴ Règle, chap. LXIV. — ⁵ Ibid., chap. XLI.

façon quelconque, mais de manière que les moines accomplissent leur tâche de bon cœur. C'est pourquoi, il faut, dit le saint Législateur, « bien mesurer toutes choses » : *Omnia temperet*¹; et, expliquant mieux sa pensée, il résume de ce point de vue, l'œuvre de l'abbé dans une formule très précise et très significative : « S'accommoder à la diversité des caractères », *Multorum servire moribus*².

Telle est la règle d'or fixée à la conduite pratique de l'abbé envers ses frères; telle est la noble devise qui, bien observée, le fera réussir dans « l'art si délicat et si ardu ». — Saint Grégoire l'appelle « l'art des arts »³ — « de régir les âmes » : *Sciat quam difficilem et arduam rem suscipit regere animas*⁴.

En ce domaine, saint Benoît réclame de l'abbé un ensemble, et un ensemble très bien équilibré, de qualités très différentes : la force alliée à la douceur, l'autorité tempérée par l'amour. Voyez avec quel tact parfait il choisit les termes destinés à caractériser l'exercice de la dite vertu de discréption; il veut l'abbé « zélé sans anxiété, prudent sans timidité »⁵; « cherchant sans cesse le Royaume de Dieu et sa justice »⁶, et pourtant « ne négligeant aucunement le soin matériel du monastère, qu'il doit « administrer sagement »⁷; « aimant les frères mais haïssant les vices »⁸; « usant de prudence dans la correction même, de crainte qu'en voulant trop raceler la rouille, il ne brise le vase »⁹; l'abbé doit varier sa conduite avec une grande souplesse, suivant les circonstances et les dispositions de chacun : celui-ci est d'un caractère ouvert, celui-là renfermé; chez l'un l'intelligence prédomine, chez l'autre le sentiment; ici, il rencontrera de la docilité; là, de la raideur; il devra « se plier à tous les tempéraments » : *Miscens temporibus tempora, terroribus blandimenta*¹⁰; « montrant au disciple indocile le visage sévère du maître » : *Dirum magistri*; « à l'âme droite qui cherche Dieu, la tendresse du Père » : *Pium*

¹ Règle, chap. LXIV. — ² *Ibid.*, chap. II. — ³ *Regula pastoralis* I, 1. — ⁴ Règle, chap. II. — ⁵ *Ibid.*, chap. LXIV. — ⁶ *Ibid.*, chap. II. — ⁷ *Ibid.*, chap. LII et *passim*. — ⁸ *Ibid.*, chap. LXIV. — ⁹ *Ibid.* — ¹⁰ *Ibid.*, chap. II.

*patris ostendat affectum*¹. « Aux âmes bien douées, avides de trouver Dieu, il suffira que l'abbé propose la doctrine céleste » : *Capacibus discipulis mandata Domini verbis proponat*; « aux esprits plus simples ou d'un tempérament moins facile, le pasteur devra indiquer la voie par son exemple » : *Duris vero corde et simplicioribus factis suis divina praecepta demonstret*². « A celui-ci l'attrait des caresses, à celui-là le frein des réprimandes, à cet autre la persuasion des raisonnements » : *Et alium quidem blandimentis, alium vero increpationibus, alium suasionibus*³. Qu'il se conforme, qu'il s'adapte au tempérament, aux facultés de chacun : c'est à ce prix que, « loin d'avoir à déplorer quelque détriment dans les âmes confiées à ses soins, il pourra au contraire se réjouir de l'augmentation de son troupeau et de son progrès dans le bien »⁴.

Et résumant ce magnifique enseignement sur la discréption, le saint Législateur nous livre enfin cette formule lapidaire que lui dictent sa grande expérience des âmes et son génie, tout romain, de pondération dans le maniement des hommes : « Que l'abbé établisse toutes choses avec mesure, de sorte que les âmes faibles n'aient pas à se décourager, et que les âmes généreuses puissent donner essor à leur ambition » : *Sic omnia temperet ut sit et fortes quod cupiant et infirmi non refugiant*⁵!

IV

La discréption est-elle la seule vertu maîtresse que saint Benoît réclame de l'abbé? Non, il veut encore que l'abbé y joigne l'amour; ou plutôt ce sera l'amour des âmes qui donnera au chef du monastère et affinera en lui le tact surnaturel. C'est parce qu'il aimera bien et individuellement les âmes qu'il aura à cœur de mener chacune d'elles au Christ, selon ses talents, ses aptitudes, ses faiblesses, ses besoins, ses aspirations.

Elevons un instant nos regards vers la Trinité adorable.

¹, ², ³ et ⁴ Règle, chap. II. — ⁵ Règle, chap. LXIV.

Qu'y contemplons-nous? Le Verbe qui est, avec le Père, le principe de l'Esprit d'amour : *Verbum spirans Amorem.* Verbe incarné, le Christ est devenu « le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis »¹ et qui par là témoigne « du plus grand de tous les amours »: *Majorem hac dilectionem nemo habet*². Et saint Paul nous dit explicitement que si le Christ a pris dans sa nature humaine toutes nos infirmités, excepté le péché, c'est pour devenir un pontife compatissant, un pontife qui sache être miséricordieux envers la faiblesse humaine : *ut misericors fieret*³.

Saint Benoît, si rempli de l'esprit de l'Evangile, laisse abonder partout dans sa Règle cet esprit de miséricorde. Voyez avec quelle bonté il veut que l'abbé ou les officiers qui le remplacent traitent les enfants⁴, les vieillards⁵, les frères d'une santé délicate⁶, les pèlerins⁷, les pauvres⁸; quelle humanité pleine de noble délicatesse il manifeste aux hôtes et aux étrangers⁹; quelle sollicitude attentive il réclame qu'on ait pour les malades¹⁰: comme les chapitres qu'il consacre à ces membres souffrants du Christ sont révélateurs de la tendresse du grand Patriarche!

Mais c'est surtout dans le chapitre de l'abbé que N. B. Père fait au chef du monastère un précepte de l'amour : *Diligat fratres*¹¹. L'abbé doit aimer et aimer profondément les moines, « d'un amour égal pour tous »: *Non unus plus ametur quam alius*¹², parce que, ajoute saint Benoît, « tous nous sommes un dans le Christ; il n'y a dans le Christ ni esclave ni homme libre; car tous nous sommes appelés à la même grâce d'adoption et à la participation au même héritage céleste ».

Toutefois, de même que Dieu regarde avec plus de complaisance ceux qui portent davantage en eux-mêmes les traits de son Fils Jésus — puisque c'est là « l'idéal de notre prédestination » — de même l'abbé peut marquer plus de dilection à ceux qui se rapprochent plus de ce

¹ Joan. X, 11 et 15. — ² Ibid., XV, 13. — ³ Hebr. II, 17. — ⁴ Règle, chap. XXXVII. — ⁵ Ibid. — ⁶ Ibid., chap. XXXVI. — ⁷ Ibid., chap. LIII. — ⁸ et ⁹ Ibid. — ¹⁰ Ibid., chap. XXXVI. — ¹¹ Ibid., chap. LXIV. — ¹² Ibid., chap. II.

divin modèle par les bonnes œuvres ou leur obéissance : *Nisi quem in bonis actibus aut obedientia invenerit meliorem*¹.

Saint Benoît insiste beaucoup sur cet amour que l'abbé doit à ses fils. Il dit en toutes lettres que l'abbé doit « s'étudier à inspirer l'amour plus que la crainte » : c'est-à-dire que son gouvernement ne doit avoir rien de tyannique, *Studeat plus amari quam timeri*². Et cet amour de l'abbé pour les moines doit aller aussi loin que possible. Lisez le chapitre où N. B. Père détaille la sollicitude que l'abbé doit montrer à ceux qui tombent dans une faute : *Omni sollicitudine curam gerat abbas circa delinquentes fratres*³; et le Législateur de moines rappelle l'exemple du Bon Pasteur qui laisse là ses quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles, pour courir après une seule brebis perdue.

Cette bonté ne doit nullement dégénérer en faiblesse coupable. Voyez le Christ Jésus : rempli d'amour et de miséricorde pour les âmes, il était plein de haine contre le mal. Il pardonne à Madeleine, à la femme adultère, il supporte, avec quelle bonté ! les défauts de ses disciples; mais quelle sévérité il manifeste à l'égard du vice, surtout de l'orgueil pharisaïque !

De même l'abbé qui remplace le Christ doit s'efforcer, — « si ardue et si difficile que soit cette tâche » : *difficilem et arduam rem*, — d'imiter en ceci le divin modèle : « qu'il aime les frères mais haïsse les vices » : *Diligat fratres, oderit vitia.* — Si un moine a besoin d'être corrigé en quelque chose, l'abbé doit le reprendre avec une grande charité et un amour de père. Il est certain qu'un supérieur trop sévère peut faire beaucoup de tort aux âmes; il n'est pas moins vrai que la ferveur pâtirait dans un monastère où l'abbé débonnaire ne corrigerait point les défauts ou ne refuserait jamais rien à personne. Cependant, en toute cette matière, c'est la charité qui doit être le mobile de sa conduite. Il arrive que pendant tout un temps une âme ne donne pas ce qu'on était en droit d'espérer d'elle. Comment agir à son égard ? Cesser de

¹ Règle, chap. II. — ² Ibid., chap. LXIV. — ³ Ibid., chap. XXVII.

s'occuper d'elle? Bien au contraire! Avec une grande patience, l'abbé attendra l'heure de la grâce; il se souviendra, dit N. B. Père, de la discrétion du patriarche Jacob, qui n'accablait pas ses brebis par des étapes trop dures¹; il se souviendra aussi que toutes les âmes ne sont pas appelées au même degré de perfection, et il montrera plus de condescendance envers celles dont l'ascension est plus lente et plus pénible.

Mais que fera l'abbé là où il rencontrera une véritable mauvaise volonté? Saint Benoît veut que le chef du monastère en vienne alors à la rigueur, qu'il emploie « le fer qui retranche » : *ferrum abscissionis*, « afin, dit-il, qu'une brebis galeuse n'infecte pas tou^t le troupeau »². Toutefois, aussi longtemps qu'il ne se trouve pas devant une obstination incorrigible, l'abbé doit « abonder en miséricorde », à l'exemple du Christ Jésus : *Superexaltet misericordiam iudicio*, afin que lui-même, selon que le Christ l'a promis dans les bénédicences, « bénéficie d'une indulgence pareille » : *Ut idem ipse consequatur*³, car « il doit sans cesse se souvenir de sa propre fragilité », *suamque fragilitatem semper suspectus sit*⁴.

Il faut que la parole si belle prononcée par le grand Patriarche à propos de l'administration du cellier se vérifie d'abord du gouvernement de l'abbé : « que dans » le monastère qui est « la maison », la famille « de Dieu, personne ne soit troublé ni peiné » : *Ut nemo perturbetur neque contristetur in domo Dei*⁵. Il faut que dans les coeurs simples et droits qui cherchent Dieu sincèrement et vivent de sa grâce, la joie surabonde, et avec la joie, « la paix divine qui surpassé tout sentiment »⁶.

V

Nous avons vu qu'au début même du chapitre consacré à l'abbé, saint Benoît a posé le principe fondamental d'où découle toute la doctrine : « dans le monastère l'abbé remplace le Christ; c'est une chose qu'il faut croire » :

¹ Règle, chap. LXIV; cfr Gen. XXXIII, 13. — ² Règle, chap. XXVIII.
— ³ et ⁴ Ibid., chap. LXIV. — ⁵ Ibid., chap. XXXI. — ⁶ Philip. IV, 7.

Abbas Christi agere vices in monasterio creditur. Ce principe doit aussi servir corrélativement à caractériser l'attitude des moines fidèles à leur vocation.

La pensée est pour nous d'une capitale importance. Pourquoi donc? Parce que le monastère constitue une société surnaturelle où l'on vit de la foi : *Justus meus ex fide vivit*¹. Remarquez le mot *creditur*. C'est un acte éminent de foi que de voir le Christ dans l'abbé, et c'est cette foi forte et lucide qui doit illuminer toute notre conduite et féconder tous nos actes. — Ou vous croyez; ou vous ne croyez pas. Si vous ne croyez pas, d'une foi ferme, alors vous en arriverez peu à peu, insensiblement mais fatallement, à vous détacher du supérieur, de sa personne, de sa doctrine. Mais, aussi, vous vous écarterez d'autant du principe de la grâce, car « sachez bien, dit saint Benoît, que vous n'irez à Dieu que par cette voie de l'obéissance » : *Scientes se per hanc obedientiae viam ituros ad Deum*².

Si vous croyez que l'abbé représente le Christ, votre attitude à son égard sera réglée par cette foi même. Et quelle sera cette attitude? Elle sera faite d'amour, de docilité d'esprit, d'obéissance d'action.

L'abbé, ainsi que l'indique le nom même que saint Benoît a voulu lui garder, est « Père » : *Abba, Pater*. Et le saint Législateur réclame de ses moines « envers leur abbé un amour humble et sincère » : *Abbatem suum sincera et humili caritate diligant*³.

Il n'est nullement requis d'avoir un amour de sentiment, d'enthousiasme; pareille prétention serait de l'enfantillage; — mais un amour surnaturel rendu à Dieu, lequel est vu, par la foi, dans la personne du chef du monastère.

Saint Benoît veut que cet amour soit « sincère et humble », sincère parce que humble. L'ensemble des qualités requises par lui chez l'abbé est si complet et si

¹ Hebr. X, 38. — ² Règle, chap. LXXI. Saint Benoît emploie ce texte pour l'obéissance que les frères se doivent mutuellement, mais cette obéissance suppose celle au Supérieur, et ce qui est dit des fruits spirituels de celle-là s'applique *a fortiori* à celle-ci. — ³ Règle, chap. LXXII.

remarquable, qu'il est presque impossible de le trouver parfaitement réalisé dans un homme. Peu de chefs réussissent en eux cette somme harmonieuse de perfections diverses dont le grand Patriarche a composé la gerbe. L'abbé a certes des grâces d'état, mais celles-ci ne modifient pas le fond de sa nature; et tout homme, fût-il de la meilleure volonté, demeure inférieur à son idéal.

Que ferons-nous dès lors en présence des lacunes, des défauts, des imperfections qui se peuvent découvrir chez l'abbé, — *notre abbé*, dit saint Benoît, celui qui, *pour nous*, représente le Christ? — Irons-nous les relever, les analyser, en disserter avec autrui, pour les critiquer, pour les censurer? Oh! qu'une telle conduite serait destructive de l'esprit de foi! Qu'on serait loin alors de cet « amour sincère et humble », *sincera et humili caritate*, voulu par le saint Législateur! Il n'est rien qui fasse plus de mal à l'âme, parce qu'il n'est rien qui soit plus contraire à la lettre et à l'esprit de notre profession religieuse.

Sachons nous abstenir avec le plus grand soin de ces improbations, de ces récriminations. Et si un frère venait auprès de nous se plaindre du supérieur dans un esprit de critique, la meilleure charité à lui manifester serait de lui rappeler sa profession et de le ramener aux sentiments de généreuse donation et d'humble soumission jurés en ce jour. Jetons le voile de l'amour sur les imperfections du supérieur comme le firent deux des fils de Noë : loin d'imiter leur frère dans ses moqueries, ils couvrirent d'un manteau la nudité de leur père. Vous savez comment ils en furent bénis, et quelle malédiction encourut le malheureux Cham¹. Tous les mumures, toutes les critiques, pour ne pas parler des railleries, faits contre le supérieur, ne changent rien à la situation qu'on croit pouvoir déaprouver ou blâmer; ils ne font souvent que l'envenimer, en jetant le trouble dans les âmes, les privant par là de la paix, de la joie, diminuant en elles l'intime union avec Dieu; ils attirent sur ceux qui, s'y employant, se séparent eux-mêmes du supérieur, la malédiction tombée sur Cham.

¹ Gen. IX, 21-25.

C'est bien semblable châtiment que saint Benoît lui-même, si rempli pourtant de compatissante bonté, appelle sur « les turbulents et les indociles qui, méprisant ou faisant fi des avis qui leur sont donnés, demeurent rebelles à tous les soins du pasteur : que la mort elle-même, ayant le dernier mot, soit leur châtiment » : *Paena sit eis praevalens ipsa mors*¹.

Et n'est-ce pas le mot de malédiction qu'il faut employer pour correspondre au sens des graves paroles adressées un jour à ce propos par Notre-Seigneur lui-même à sainte Marguerite-Marie? On ne peut les lire sans effroi. « Ecoute bien ces paroles de la bouche de la Vérité : tous religieux séparés et désunis de leurs supérieurs doivent se regarder comme des vases de réprobation, dans lesquels toutes les bonnes liqueurs sont changées en corruption, sur lesquels ce divin soleil de justice venant à donner, opère le même effet que le soleil qui donne sur la boue. Ces âmes sont tellement rejetées de mon cœur, que plus elles tâchent de s'en approcher par le moyen des sacrements, oraisons et autres exercices, plus je m'éloigne d'elles pour l'horreur que j'en ai. Elles iront d'un enfer à l'autre, car c'est cette désunion qui en a tant perdu et qui en perdra toujours davantage, puisque tout supérieur tient ma place, qu'il soit bon ou mauvais. C'est pourquoi l'inférieur pensant le heurter, se fait autant de blessures mortelles en l'âme; et après tout, c'est en vain qu'il gémit à la porte de la miséricorde : il ne sera point exaucé, si je n'entends la voix du supérieur². »

VI

Cet amour humble et sincère envers l'abbé doit, en effet, se traduire par une grande docilité d'esprit à ses enseignements et une généreuse obéissance à ses commandements. Ici encore la foi est la lumière véritable.

¹ Règle, chap. II. — ² *Vie et œuvres de la Bse Marguerite-Marie*, publiées par le monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, 3^e édition, par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. T. I., p. 264.

Dieu qui fait tout avec sagesse adapte son action à notre nature : il parle à l'intelligence pour toucher la volonté, la lumière devient source d'action. C'est pourquoi, dit l'Apôtre, « Dieu a voulu sauver le monde et sanctifier les âmes par la prédication, bien qu'elle parût folie aux yeux des sages » : *PLACUIT Deo per stultitiam praedicationis salvos facere credentes*¹. Cette volonté de Dieu, comme toutes ses voies, est adorable. Remarquez que le Christ n'a pas ordonné à ses apôtres d'écrire, mais de prêcher, et par ce moyen, Dieu a renouvelé la face de la terre. C'est le Verbe qui sanctifie les âmes, mais pour les atteindre, il a revêtu une forme humaine et tangible. Ce même Verbe prend également une forme sensible par la prédication. Pendant que la parole des lèvres frappe l'oreille du corps, le Verbe intérieur atteint l'esprit et s'insinue suavement et fortement dans la volonté. Echo intime de ce qui se passe au dehors : *Fides ex auditu*².

Mais, c'est encore l'Apôtre qui parle, comment la foi naîtra-t-elle si les prédateurs ne sont pas envoyés? *Quomodo credent nisi mittantur*³? Le Christ y a pourvu : « Voici que je vous envoie; allez, prêchez à toute créature » : *Ecce mitto vos; ite, praedicate Evangelium omni creaturae*⁴. Et ces envoyés du Christ ne parlent pas en leur nom mais au sien : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise » : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit*⁵; ils sont « les ambassadeurs du Christ et les porte-voix de Dieu » : *Pro Christo legatione fungimur tamquam Deo exhortante per nos*⁶. Dès lors, « leur parole n'est pas parole humaine, mais parole de Dieu même, ainsi qu'en ceux qui croient »⁷. Car ne savez-vous pas, dit enfin saint Paul, que « c'est le Christ lui-même qui parle en nous » : *In me loquitur Christus*⁸?

¹ 1 Cor. I, 21. — ² Rom. X, 17. — ³ *Ibid.* — ⁴ Luc. X, 3; Marc. XVI, 15. — ⁵ Luc. X, 16. — ⁶ II Cor. V, 20. — ⁷ *Cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud non ut verbum hominum, sed sicut est vere Verbum Dei, qui operatur in vobis qui credidistis*, I Thess. II, 13. — ⁸ II Cor. XIII, 3.

Aussi l'obligation pour tous les pasteurs légitimes de distribuer à leur troupeau le pain de la doctrine ne peut-elle souffrir dispense. Cette obligation atteint l'abbé qui, nous l'avons vu, par la volonté de saint Benoît et en vertu de son institution, est *missus*, c'est-à-dire établi par l'Eglise sur une portion du troupeau du Christ.

Mais sa parole, comme celle de tout envoyé du Christ, comme celle du Christ lui-même, ne produit pas toujours les mêmes effets. Ce qui est dit de l'humanité de Jésus : « Elle est une cause de ruine et une source de rédemption pour un grand nombre » : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum*¹, est vrai de toute la parole évangélique. Celle-ci est une semence de vie, mais elle ne produit de fruit, c'est le Verbe qui le proclame, que dans les coeurs bien disposés². Voyez, en effet, le Christ lui-même dans ses années de ministère. Il est le Fils de Dieu, envoyé par le Père, investi par cette parole divine : « Ecoutez-le », *Ipsum audite*³; il est la sagesse éternelle; tous ses enseignements, remplis de l'onction de l'Esprit d'amour, sont, lui-même le déclare, « esprit et vie »⁴. Et pourtant que disaient ceux qui l'écoutaient sans que leur cœur fût droit, ceux qui l'épiaient pour le critiquer? « Cette parole est dure, et qui peut la supporter? » : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire*⁵? Manquaient-ils d'intelligence, ces auditeurs, ces disciples? Non, mais leur cœur résistait. Et quel fut sur eux-mêmes l'effet de leur attitude intérieure? « A partir de ce moment ils ne suivirent plus Jésus » : *Et jam non cum illo ambulabant*⁶. Ils quittèrent Jésus, — pour leur ruine : *in ruinam*. Voyez dans la même circonstance la conduite des apôtres; ils entendent le même Christ Jésus prononcer les mêmes paroles, mais pour ces coeurs simples et droits, ce sont des paroles de salut : « Et vous aussi, leur demande le Maître, voulez-vous vous en aller? — Seigneur, à qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle⁷. » D'où vient cette différence entre les

¹ Luc. II, 34. — ² Ibid., VIII, 15. — ³ Matth. XVII, 5. — ⁴ Joan. VI, 64. — ⁵ Ibid., 61. — ⁶ Ibid., 67. — ⁷ Ibid., VI, 68-69.

uns et les autres? qui a creusé l'abîme qui sépare ces deux groupes d'âmes? Les dispositions du cœur.

Ce qui est vrai de la parole de Jésus est vrai de celle de tous ses envoyés : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. » Or, dit saint Benoît, l'abbé tient la place du Christ, il faut donc l'écouter comme nous écouterions le Christ, « avec un bon cœur » : *corde bono*¹. Il y a, au début du Prologue, une parole importante. Le grand Patriarche nous invite à recevoir « avec joie », *libenter*, ses enseignements pour les mettre efficacement en pratique; et, pour arriver à ce résultat salutaire, il nous dit « d'incliner l'oreille de nos cœurs vers sa parole» : *Inclina aurem cordis tui*². Si l'esprit seul écoute sans que le cœur coopère, la parole de Dieu ne produira pas tous ses fruits. Si vous écoutez la parole de celui qui, auprès de vous, remplace le Christ, non avec foi, avec humilité, avec l'esprit d'un enfant, comme le veut saint Benoît, (*admonitionem patris*)³, mais dans un esprit de critique ou même simplement d'un cœur fermé, cette parole, vînt-elle d'un saint, demeurera stérile, deviendra nuisible même⁴. Et au jour du jugement il nous sera demandé compte de tous les enseignements dont nous n'aurons pas voulu profiter. C'est pourquoi le Psalmiste s'écriait : « Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, prenez garde de ne pas endurcir vos cœurs » : *Hodie si vocem eius audieritis, nolite obdurare CORDA vestra*⁵. Et comment endurcit-on son cœur? Par l'orgueil de l'esprit.

Heureux plutôt, c'est Notre-Seigneur qui nous le dit, heureux ceux qui écoutent la parole divine avec foi et humilité, même s'ils sont ou se croient plus savants que celui qui parle : *Beati qui audiunt verbum Dei*⁶! La recevant (c'est toujours la même idée) « avec un cœur

¹ Luc. VIII, 15. — ² Saint Grégoire emploie également plus d'une fois cette expression : *Si ipse verba Dei audit qui ex Deo est, et audire verba eius non potest quisquis de illo non est, interroget se unusquisque si verba Dei IN AURE cordis percipit; et intelliget unde sit. Homilia 18 in Evang.* — ³ Prologue de la Règle. — ⁴ Saint Paul parle des « yeux illuminés du cœur », nécessaires pour connaître la vérité. (Eph. I, 18.) — ⁵ Ps. XCIV, 8. — ⁶ Luc. XI, 28.

excellent et bien disposé » : *corde bono et optimo*, ils font produire à la semence céleste ce « centuple », cette « abondance de fruits qui » réjouit seule notre Père des cieux, parce qu'elle « le glorifie » : *In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis*¹.

VII

A la docilité d'esprit saint Benoît veut que le moine unisse l'obéissance d'action; « que par amour pour Dieu, il se soumette au supérieur en toute obéissance » : *Pro Dei amore omni obedientia se subdat majori*². Mais comme le grand Patriarche consacre un important chapitre spécial à cette vertu, nous nous réservons aussi de traiter plus loin ce sujet. — Ce qu'il faut noter ici, c'est un double aspect très caractéristique de la manière d'agir de N. B. Père. D'une part, une rare largeur de vues dans l'organisation matérielle de la vie monastique; d'autre part, une exigence quasi illimitée de fidélité aux moindres détails de l'observance dès qu'ils sont établis par l'autorité.

Très éloigné de tout ce qui sent le parti-pris conventionnel, le formalisme, le Législateur des moines abandonne au pouvoir discrétionnaire du chef du monastère le règlement de maints détails, parfois même de points de conséquence. Voyez : en matière de nourriture, il lui répugne, à ce qu'il nous dit, de fixer la quantité ou la qualité avec trop de précision, car « chacun a son don particulier en ce qui regarde les nécessités corporelles »³; en cas de maladie, de santé délicate, il permet l'usage de la viande⁴ et, plus généralement un usage modéré du vin⁵; quand les travaux des moines seront plus pénibles qu'à l'ordinaire, l'abbé aura la faculté d'augmenter la ration coutumière⁶. — Saint Benoît lui laisse une latitude pareille pour ce qui regarde la qualité des vêtements : l'abbé en décidera suivant les exigences du climat ou d'autres considérations⁷, — en matière de peines et de

¹ Joan. XV, 8. — ² Règle, chap. VII. — ³ Ibid., chap. XL. — ⁴ Ibid., chap. XXXVI et XXXIX — ⁵ Ibid., chap. XL. — ⁶ Ibid., chap. XXXIX. — ⁷ Ibid., chap. LV.

châtiments pour les fautes commises, une large part est encore faite à son arbitre : *Culparum modus in abbatis pendet arbitrio*¹; — même discrétion, ce qui est étonnant, relativement à la distribution des psaumes dans l'office divin : en proposant un ordre à adopter, le saint Législateur ajoute qu'il ne veut pas l'imposer; si quelque abbé trouve mieux, libre à lui d'aviser².

Vous voyez l'extrême réserve et l'esprit libéral que saint Benoît apporte dans l'établissement des réglementations matérielles; mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'intransigeance qu'il montre à exiger l'obéissance aux moindres prescriptions, une fois qu'elles ont été fixées. De l'autorité de l'abbé l'extension est, en quelque sorte, indéfinie : tous, depuis le prieur et le cellier, jusqu'au dernier des frères, doivent obéir aux dispositions jugées utiles par l'abbé : *In abbatis pendeat arbitrio, ut quod salubrius esse judicaverit, ei cuncti obedient*³; — toute action sciemment accomplie sans l'autorisation de l'abbé est réputée pleine de présomption, et, si légère, si minime qu'en ait été la matière, son auteur sera passible d'une peine : *Vindictae regulari subjaceat qui praesumperserit...quippam quamvis parvum sine abbatis jussione facere*⁴. — Cette entière soumission s'étend naturellement à l'usage des objets matériels : « Il n'est point licite d'avoir quoi que ce soit que l'abbé n'ait donné, ou autorisé à recevoir » : *Nec quidquam liceat habere quod Abbas non dederit aut permiserit*⁵. — Saint Benoît va plus loin encore; les actes de mortification même, que les moines veulent entreprendre à titre surérogatoire, sont regardés par lui comme « présomptueux, vains, indignes de récompense, si l'abbé n'a pas été consulté à leur sujet et s'ils n'ont pas été bénis par son consentement et sa prière à Dieu ». « Que toutes choses donc soient faites avec la volonté de l'abbé » : *Ergo cum voluntate abbatis omnia agenda sunt*⁶.

Comment expliquer des attitudes en apparence si con-

¹ Règle, chap. XXIV. — ² Ibid., chap. XVIII. — ³ Ibid., chap. III. — ⁴ Ibid., chap. LXVII. — ⁵ Ibid., chap. XXXIII. — ⁶ Ibid., chap. XLIX.

tradictoires? comment concilier cette exigence extrême avec cette largeur de vues? Saint Benoît avait l'esprit trop éclairé pour placer la perfection monastique dans tel ou tel détail de la vie commune pris en lui-même : il y aurait là une tendance pharisaïque qui eût répugné à sa grande âme; c'est pourquoi il fait preuve d'une discréption si étendue. Ces détails ont sans doute leur importance, mais ils ne constituent que la matière de la perfection; la forme de celle-ci est bien plus haute. Et quelle est-elle? C'est la tradition absolue du moine à la divine volonté par une obéissance pleine d'amour et de générosité. Et c'est pourquoi saint Benoît se montre si exigeant, dès que cette volonté s'est manifestée. « L'obéissance qui se témoigne aux ordres du supérieur se rapporte en fait à Dieu » : *Obedientia quae majoribus praebetur, Deo exhibetur*¹. Aussi bien, ajoute-t-il, « ceux qui brûlent de l'amour de la vie éternelle, désirent-ils vivre sous l'autorité de l'abbé »; remarquez le terme choisi : N. B. Père ne dit pas qu'ils « supportent » l'autorité du chef du monastère, mais qu'ils la « désirent » : *Abbatem sibi praeesse DESIDERANT*². Tant il est vrai que le saint Législateur voit dans l'obéissance rendue par amour la propre route qui nous mène à Dieu : *Scientes se PER HANC VIAM ituros ad Deum*³.

Toujours fidèle à sa méthode si essentiellement chrétienne, le grand Patriarche place d'ailleurs sous les yeux de ses fils l'exemplaire unique de toute perfection : le Christ Jésus; par l'obéissance à leur abbé, ils imiteront celui qui a dit : « Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais celle du Père qui m'a envoyé⁴. »

Telle est la surnaturelle fécondité du principe établi par saint Benoît : « dans le monastère, l'abbé est proprement regardé comme le représentant du Christ » : *Abbas Christi agere vices in monasterio creditur*; il conduit les âmes à Dieu en les façonnant à l'image du Fils de toutes les complaisances du Père céleste.

¹ et ² Règle, chap. V. — ³ Ibid., chap. LXXI. — ⁴ Ibid., chap. VII; cf. Joan. VI, 38.

Ne perdons jamais de vue ce principe essentiel placé par N. B. Père en tête même de sa Règle, il synthétise parfaitement toute notre vie; comme un phare lumineux et bienfaisant il éclaire toute notre route. L'abbé tient la place du Christ. Il est le chef de la société monastique, pontife, pasteur. Les moines doivent lui montrer un amour humble et sincère, une grande docilité d'esprit, une obéissance parfaite.

Une communauté bénédictine animée de tels sentiments devient véritablement le palais du Roi, le paradis où « la Justice et la Paix se donnent le baiser de l'union »¹. De ces âmes qui « cherchent ainsi Dieu sincèrement »², selon la parole du grand Patriarche, jaillit le cri intime et silencieux : « Père, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », *Pater, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra!* Par une humble prière, une dépendance continue de la Sagesse éternelle, une union étroite avec le Prince des Pasteurs, l'abbé s'efforce de connaître cette volonté et de la proposer à ses frères; ceux-ci apportent à l'accomplir une obéissance généreuse inspirée par l'amour.

Et lorsque le Seigneur (pour reprendre encore les paroles de saint Benoît)³, regarde la terre afin de voir s'il s'y rencontre des âmes qui le cherchent, il reconnaît, dans une telle communauté, des cœurs qui lui sont agréables, parce qu'ils imitent le Fils de sa dilection; il aperçoit là, pour ainsi dire réalisé, cet idéal dont il a parlé lui-même par son Esprit dans les Ecritures : « Voici une génération d'hommes cherchant le Seigneur, cherchant la face du Dieu de Jacob », *Haec est generatio quaerentium Eum, quaerentium faciem Dei Jacob*⁴.

Rien ne traduit plus sensiblement toute cette admirable et féconde doctrine surnaturelle que la messe conventionnelle célébrée par l'abbé entouré de ses frères. Revêtu des insignes de sa dignité, le chef du monastère offre à

¹ Ps. LXXXIV, 11. — ² Règle, chap. LVIII. — ³ Prologue. — ⁴ Ps. LXIII, 6.

Dieu la victime sainte, ou plutôt, par son ministère le Christ lui-même, pontife suprême et médiateur universel, s'offre au Père. L'abbé présente au ciel les hommages, les vœux, les cœurs mêmes de ses moines d'où s'élève un parfum de sacrifice et d'amour, que le Père reçoit, par le Christ, en odeur de suavité : *in odorem suavitatis*¹.

En ce moment solennel de l'oblation sainte, où les voix sont confondues dans une même louange, les cœurs unis dans un élan identique d'adoration et d'amour envers Dieu, l'abbé digne de ce nom peut répéter les paroles prononcées devant les disciples par le divin Pasteur, à l'heure où celui-ci allait donner sa vie pour ses brebis : « Père, ils étaient vôtres, et vous me les avez donnés... Je ne vous demande pas de les enlever de ce monde, mais de les garder du mal... Qu'ils soient un entre eux et avec moi, comme votre Fils et vous, vous êtes un... Que votre amour demeure en eux, et qu'il leur soit donné, à tous, de contempler un jour la gloire de votre Christ et de partager votre société bienheureuse, avec votre Fils bien-aimé et votre commun Esprit²! »

¹ Exod. XXIX, 41. — ² Cfr Joan XVII.

IV. — LA SOCIÉTÉ CÉNOBITIQUE

SOMMAIRE. — I. Relations hiérarchiques de l'abbé avec les moines. — II. Formes d'activité qui doivent se manifester dans la société monastique : la prière. — III. Le travail; esprit qui doit l'animer. — IV. La stabilité dans la vie commune. — V. Relations mutuelles des membres de la société cénobitique. — VI. La stabilité attache également les moines à leur cloître.

L'abbé ayant été « posé » comme fondement de la société cénobitique, il nous reste, pour achever notre exposé d'ensemble de l'idée bénédictine, telle qu'elle doit apparaître au postulant avant qu'il franchisse le seuil du cloître, à examiner de plus près les divers éléments d'où résultent la vie organique et l'existence intime de la dite société.

Nous traiterons d'abord des relations de l'abbé avec les moines au point de vue hiérarchique; — nous verrons ensuite quelle sorte d'activité doit se manifester dans le cadre de cette organisation, activité qui se ramène à la prière et au travail; — puis la stabilité dans la vie commune nous apparaîtra comme un des éléments caractéristiques de l'existence cénobitique; — et nous terminerons en indiquant quels sentiments doivent animer tous les habitants du monastère pour que celui-ci achève de réaliser l'idéal voulu par le grand Patriarche.

I

Vous avez déjà remarqué qu'il existe une analogie frappante entre le gouvernement institué par saint Benoît et celui de l'Eglise, ce qui ne doit nullement nous étonner

de la part du saint Législateur, en qui le sens chrétien s'allie si profondément au génie romain¹.

Vous savez que la constitution donnée par la Sagesse éternelle à son Eglise établit un régime monarchique et hiérarchique, reflet, sur terre, de la monarchie suprême de Dieu dans le ciel et de la hiérarchie qui y règne.

A la base de la société visible qui est son Eglise, le Christ Jésus a placé un fondement visible, Pierre et ses successeurs. C'est d'eux que dérive tout pouvoir et toute juridiction. — De même, N. B. Père fait « dépendre de l'abbé l'organisation entière du monastère » : *Nos vidi-mus expedire... in abbatis pendere arbitrio ordinationem monasterii sui*². C'est de l'autorité suprême abbatiale que découle, dans la société monastique, toute activité, toute délégation : les principaux officiers du monastère, le prieur, le cellerier, les doyens, sont institués par l'abbé. Du prieur, saint Benoît dit que l'abbé doit « l'établir, lui-même et pour lui-même » : *Ordinet ipse sibi praepositum*³. Non seulement la première investiture de ces officiers dépend du pouvoir abbatial; mais, dans l'exercice de leur charge, ils ne doivent rien entreprendre ni exécuter en dehors des ordres ou des volontés de l'abbé⁴.

Cette centralisation du pouvoir entre les mains de l'abbé est une des idées les plus nettes du code monastique.

Si absolue que soit l'autorité de l'abbé, nous savons qu'elle n'est pourtant pas arbitraire. Le Souverain Pontife, dans son enseignement, doit suivre la doctrine du Christ

¹ Ce n'est évidemment qu'une analogie; s'il existe entre l'Eglise et le monastère des points de similitude, il y a aussi des différences, et quelques-unes sont considérables. On pressent les plus importantes : dans certains cas, le Souverain Pontife est infaillible, le chef du monastère ne jouit jamais de ce privilège, l'autorité du pape est universelle, celle de l'abbé restreinte, etc. — ² Règle, chap. LXV. — ³ Ibid. — ⁴ *Praepositus illa agat cum reverentia quae ab abbate suo ei injuncta fuerint, nihil contra abbatis voluntatem aut ordinationem faciens* (c. LXV); *cellerarius sine jussione abbatis nihil faciat, quae jubentur custodiat; omnia quae ei injunxerit abbas ipsa habeat sub cura sua; a quibus eum prohibuerit non praesumat* (XXXI); *decani sollicitudinem gerant... in omnibus... secundum praecepta abbatis sui* (XXI).

et le sens de la tradition; de même l'abbé, dit saint Benoît, ne doit « rien ordonner qui soit en dehors des préceptes divins »; en toutes choses il faut « suivre, comme ses frères, la Règle, maîtresse de la vie » : *Omnes in omnibus sequantur Regulam*; mais, tout comme le Vicaire du Christ est l'interprète autorisé des lois de l'Eglise, de même l'abbé est le régulateur qui fixe, au besoin, le sens de la lettre du code monastique, apporte les modifications et permet les exceptions qu'il juge utiles à la bonne marche de la communauté¹.

L'abbé n'est pas d'ailleurs laissé à ses seules lumières. Le conseil des cardinaux entoure le Pape et le guide en bien des circonstances; l'abbé trouve aussi dans les « sénieurs » *seniores*, un conseil qui l'éclaire en de multiples occasions ordinaires où la vie de l'abbaye est intéressée.

Saint Benoît va plus loin. Dans les affaires qui engagent gravement les intérêts spirituels ou temporels du monastère, il veut que l'abbé réunisse les frères pour leur exposer lui-même la chose dont il s'agit et demander leur avis. Et quelle raison notre saint Législateur donne-t-il de cette consultation? C'est que « souvent Dieu inspire aux plus jeunes des frères les vues les plus judicieuses »². Et cela nous montre une fois de plus l'esprit surnaturel qui a guidé la plume de saint Benoît dans la rédaction de sa Règle. Cette consultation est pourtant bien différente de celles qui se produisent dans les parlements. Saint Benoît veut que « les frères donnent leur avis en toute humilité et soumission, sans soutenir avec opiniâtreté leur sentiment »; puis une fois les avis recueillis, c'est « à l'abbé qu'il appartient d'examiner la chose lui-même et de prendre le parti qu'il jugera le meilleur » : *Et audiens consilium fratrum tractet apud se, et quod utilius judicaverit faciat*³. Sans doute, l'abbé doit régler toutes choses avec prévoyance et équité; car il devra rendre un compte

¹ A noter cependant que le Souverain Pontife est plus que l'interprète des lois de l'Eglise puisqu'il est lui-même législateur. — ² Règle, chap. III. — ³ Ibid.

rigoureux de « sa gestion à Celui qui est la justice même ». De plus, l'Eglise a fixé dans son droit canonique les garanties qui entourent plusieurs cas déterminés, comme la réception des novices à la profession, dans lesquels la conclusion de l'affaire dépend du vote de la communauté.

Tant que la question est en suspens, on doit parler avec une humble franchise, au besoin avec une respectueuse hardiesse; mais, soit en face de l'abbé, soit derrière lui, une fois qu'il a pris sa décision, « tous, dit saint Benoît, doivent obéir » : *Ei cuncti obedient*¹; murmurer alors, discuter la chose jugée, *contendere*, est une attitude que le saint Législateur condamne rigoureusement, parce qu'elle est indigne et déloyale; rien n'est d'ailleurs plus opposé à l'esprit de foi et de soumission pleine d'amour qui constitue la caractéristique du vrai moine.

Cette *patria potestas* accordée à l'abbé par N. B. Père fait déjà pressentir le caractère familial que doit avoir la vie cénotitique. Le Royaume de Dieu est une famille. Nous voyons que la liturgie emploie souvent l'expression : « famille de Dieu »² pour désigner l'Eglise; elle n'est en cela que l'écho de saint Paul : « Voici que vous n'êtes plus des hôtes de passage ni des étrangers, mais des concitoyens des saints et les familiers de Dieu. » « Vous êtes tous frères, avait dit Jésus, et mon Père est aussi le vôtre » : *Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum*³. Tous les chrétiens, enfants de Dieu par la grâce d'adoption, forment, en effet, une famille dont l'aîné est le Fils unique, le Fils des complaisances du Père céleste; tous les autres membres doivent ressembler à cet aîné, selon le degré de leur union avec lui; ils sont agréables à Dieu dans la mesure de la perfection avec laquelle « ils reproduisent les traits de cet Unique, devenu premier-né d'une multitude de frères ». C'est là, en effet, leur divine « prédestination » : *Praedestinavit [nos] conformes fieri imaginis Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus*⁴.

¹ Règle, chap. III. — ² Oraison du Ve Dimanche après l'Epiphanie; du 1er Dimanche du Carême; du XXI^e Dimanche après la Pentecôte, etc. — ³ Joan. XX, 17. — ⁴ Rom. VIII, 29.

Dans cette famille de Dieu, sur terre, le souverain Pontife est le Père visible. L'abbé tient le même rôle dans la petite société monastique; il est vraiment, selon la parole même du grand Patriarche, « le Père du monastère, qui doit pourvoir à tous les besoins de ses enfants » : *Omnia a Patre monasterii sperare*¹. Tout est mis en œuvre, dans cette famille que N. B. Père appelle « la maison de Dieu »², pour que les membres reproduisent en eux, « en ne préférant rien à l'amour du Christ »³, les traits du Frère aîné, sur la trace duquel tous doivent marcher.

De ce même principe de la *patria potestas* découle également cette application, confirmée généralement par la tradition, bien que la lettre ne s'en trouve pas explicitement dans la Règle : le pouvoir de l'abbé, comme celui du souverain Pontife, est à vie, c'est-à-dire que la Providence seule mettra un terme à l'exercice de son autorité, en même temps qu'à ses jours. Dans d'autres instituts, plus modernes, les supérieurs appelés prieurs, gardiens, recteurs, sont élus tous les trois ans; c'est pour ces instituts une condition de vitalité et de perfection; dans la société monastique, qui forme une famille, l'abbé, appelé « Père », garde normalement le pouvoir sa vie durant. C'est là une des caractéristiques de l'existence cénobitique, et on ne peut la modifier sans ébranler du même coup un des principes essentiels de notre institution. Pour le moine, cette continuité du pouvoir de l'abbé lui assure dans une plus large mesure ce « bien de l'obéissance » qu'il est venu chercher dans le cloître. D'ailleurs cette forme de gouvernement est calquée sur celle que le Christ lui-même, Sagesse éternelle, a donnée à son Eglise.

Cette institution, on ne songe pas à le nier, a ses inconvénients; l'expérience a montré qu'il y a eu de mauvais abbés, tout comme dans l'histoire ecclésiastique, il se rencontre des papes indignes. Mais aucun système

¹ Règle, chap. XXXIII. — ² Ibid., chap. XXXI. — ³ Ibid., chap. IV et LXXII.

humain n'est exempt d'inconvénients. L'Eglise a d'ailleurs pris ses garanties ou ses remèdes contre ceux-ci, dans le régime monastique, par des visites canoniques, les chapitres généraux et autres stipulations du droit.

Quoi qu'il en soit, le caractère monarchique et absolu de l'autorité du chef du monastère demeure : nos mœurs démocratiques, non plus que l'orgueil humain, ne s'en accommodent sans doute pas; mais il reste le plus conforme à la lettre et à l'esprit de la Règle du Législateur des moines. Là où les moines « cherchent sincèrement Dieu », l'union la plus étroite unit les fils à leur père, et la paix, fruit de l'Esprit d'amour, règne en souveraine dans les intelligences et dans les cœurs.

II

Nous devons voir maintenant quel sera le genre de l'activité développée dans la société ainsi constituée. Cette activité se ramène à deux points : prière et travail : *ora et labora*.

N. B. Père, en fondant la vie cénotitique, n'avait pas un but particulier, comme le serait le souci des pauvres, l'évangélisation des peuples, le culte des lettres, les travaux scientifiques. C'est ce qui distingue radicalement l'ordre monastique de plusieurs ordres et instituts venus après lui. Si nous nous permettons ici d'établir telle ou telle comparaison avec d'autres formes de vie religieuse, ce n'est pas pour exalter les unes et déprécier les autres. Rien n'est évidemment plus loin de notre pensée. Les ordres religieux sont les fleurs dont l'Esprit-Saint a orné le jardin de l'Epoux, qu'est l'Eglise. Chacun d'eux a sa beauté particulière, sa splendeur spéciale; chacun occupe une place dans le cœur du Christ et glorifie par ses œuvres le Père céleste. Mais, selon la pensée de saint Thomas, pour saisir la nature d'une chose, il est utile de comprendre non seulement ce qu'elle est, mais aussi ce qu'elle n'est pas; pour définir il faut distinguer.

Tous les religieux quittent les biens de ce monde pour imiter le Christ : « Voici que nous nous sommes détachés

de toutes choses et que nous vous avons suivi », *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te*¹. Toutefois la façon de suivre ou d'imiter le Christ diffère pour les ordres selon la nature de leur vocation particulière. Les uns ont pour but l'évangélisation des pauvres; les autres celle des peuples infidèles; ici, un institut est fondé pour l'éducation des enfants; là, un autre fait de la prédication son but propre. Vous voyez tout de suite que ce but particulier, en subordonnant à son influence toutes les énergies et tous les efforts, imprime à la société sa direction, lui donne son caractère spécifique et sa modalité propre.

Le moine « cherche Dieu » en lui-même², pour lui-même; c'est là le but adéquat de toute la vie monastique, celui qui lui donne toute sa valeur et sa beauté. Les diverses formes d'activité, de travail, de zèle ou de charité ne constituent pas le but de sa vie, mais sont, à la fois, les conséquences et les manifestations de cette « recherche du bien unique »³, selon la perfection des conseils du Sauveur.

Le saint Patriarche, en écrivant sa Règle, a voulu fonder une société surnaturelle, une école de perfection dans la pratique de la sainteté évangélique, prise dans toute son ampleur, un centre de tout pur esprit chrétien. Les membres de cette société qui ont quitté les biens du monde pour suivre le Christ, ce Christ « auquel il ne faut rien préférer » : *Cui nihil praeponendum*⁴, s'efforcent de réaliser l'union à Dieu par la pratique aussi parfaite que possible des préceptes de l'Evangile et des conseils du Christ : *Per ducatum Evangelii pergamus itinera ejus*⁵. A cette société saint Benoît donne une organisation calquée sur celle que le Verbe incarné a voulu pour son Eglise. Or, dans les œuvres que le chrétien doit accomplir, toutes n'ont pas la même importance aux yeux de Dieu; celles-là lui sont plus agréables qui relèvent davantage des vertus les plus élevées ou s'y rattachent, comme les vertus

¹ Matth. XIX, 27. — ² Règle, chap. LVIII. — ³ Cfr Luc. X, 42. — ⁴ Règle, chap. IV et LXXII. — ⁵ Prologue.

théologales et la vertu de religion. C'est pourquoi certains devoirs qui relèvent de la vertu de religion sont si graves qu'ils sont prescrits à tous les chrétiens sans distinction, tels l'assistance à la sainte messe, la réception de certains sacrements, la prière, — tandis que pour les autres œuvres, la plus grande liberté est laissée à chacun; aucune occupation n'est imposée de préférence à une autre, aucune profession honnête n'est proscrite, du moment qu'elle n'empêche pas les obligations de la religion.

Dans une « école de perfection chrétienne »¹, nous devons naturellement nous attendre à voir ce principe affirmé et accentué. Dans la société surnaturelle fondée par saint Benoît, dont le but est de poursuivre la perfection de la sainteté évangélique, une place prépondérante sera nécessairement donnée à la pratique de la vertu de religion. C'est une des raisons pour lesquelles le saint Législateur consacre tant de chapitres de sa Règle à organiser l'office divin². Celui-ci constitue l'œuvre des œuvres, celle à laquelle « rien ne sera préféré », et qui deviendra pour le moine, avec la *lectio divina*, le travail, et ce que commandent en outre les vœux, surtout celui d'obéissance³, le moyen le plus authentique d'atteindre le but qu'il se propose : l'union à Dieu. Aussi cette œuvre est-elle de rigueur dans tout monastère; les autres œuvres dépendront des circonstances de lieu, de temps, de personnes, et ne pourront être entreprises que dans la mesure où elles n'entament pas le caractère primordial de l'office divin. Celui-ci, lui, est et doit demeurer l'œuvre par excellence, parce qu'il est, selon la belle expression du Patriarche, « l'œuvre de Dieu » : *opus Dei*⁴, celle qui va directement à glorifier Dieu, en même temps qu'elle

¹ Prologue. — ² Il est à noter que, historiquement et critiquement, les développements considérables que saint Benoît donne à l'*Opus Dei* dans le texte de sa Règle viennent de ce que, au ve siècle, le « Bréviaire » n'était pas encore uniformément constitué. Il fallait donner une réglementation pour les religieux. — ³ Evidemment, l'obéissance acceptée par amour est le moyen suprême. *Per accidens*, sans l'office du chœur le moine peut se sanctifier, il n'en ira nullement de même sans l'obéissance. — ⁴ Règle, chap. XLIII, XLVII et LII.

devient pour le moine la source la plus naturelle, la plus importante, la plus féconde de sa prière intime et de son commerce assidu avec le Seigneur.

Nous développerons plus loin ces considérations avec toute l'ampleur qu'elles méritent; nous nous bornons ici à fixer ces points capitaux dans un exposé d'ensemble qui doit embrasser les divers éléments de la vie cénobitique; il suffit pour le moment à notre dessein d'avoir assigné, à l'*opus Dei*, le rang primordial qui est le sien dans la pensée de N. B. Père et de toute la tradition bénédictine.

III

Si important que soit cependant l'office divin, il n'est pas, comme nous l'avons vu, et il ne peut pas être le but de la vie monastique : celui-ci doit nécessairement être cherché plus haut; il n'est pas non plus l'œuvre exclusive et ne constitue pas la caractéristique même de notre vocation; nous ne sommes pas des chanoines et nous n'avons pas été rassemblés *directement* pour l'office du chœur. Ni la Règle, en effet, qui veut que le moine s'adonne, et dans une très notable mesure, à la lecture et au travail, ni la tradition n'autorisent à admettre que l'œuvre de Dieu constitue une prérogative spéciale de notre ordre¹.

A la prière liturgique et l'oraison mentale doit nécessairement se joindre le travail : *Ora ET LABORA*. Toute la tradition monastique nous montre que là où ces deux moyens, la prière et le travail, ont été le plus en honneur,

¹ « En somme, la prière canoniale est un des éléments de la vie bénédictine, le plus noble, sans doute, parce qu'il se rapporte directement à Dieu; mais enfin, elle laisse place à bien des genres d'activité, sans être la fin nécessaire et indispensable de tout le reste. Sa place de choix parmi tous les exercices du moine correspond simplement à celle qui lui revenait dans l'estime et la vie journalière des premiers chrétiens. » (*L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours*, par D. G. MONIN, 5^e édition, p. 97.) Dans ce petit chef-d'œuvre, d'une exquise originalité, l'auteur a établi comment la vie religieuse se rattache à l'existence des fidèles de la primitive Eglise, telle que les *Actes* nous l'ont transmise en éternel exemple aux chrétiens de tous les temps, en modèle de sainteté, de force et de fécondité à l'*Ecclesia perennis*.

se sont produits les fruits les plus abondants de sainteté monastique.

Il est clair à priori que le travail est nécessaire au moine pour réaliser la sainteté de sa vocation. N'oublions pas, en effet, que le travail est une partie essentielle de l'hommage que la créature raisonnable doit à Dieu. Façonné à l'image divine, l'homme doit imiter son Créateur. Or, Dieu est le grand ouvrier : « Mon Père, disait Jésus, agit jusqu'à présent, et moi aussi j'agis » : *Pater meus usque modo operatur et ego operor*¹. Bien que Dieu trouve en lui-même toute félicité, il a voulu se réjouir dans les œuvres de ses mains; il a trouvé que la création était « excellente » : *valde bona*², qu'elle répondait parfaitement à ses pensées éternelles : « Le Seigneur se réjouira dans ses œuvres », *Laetabitur Dominus in operibus suis*³. Dieu se complaît aussi dans le jeu harmonieux de l'activité de ses créatures qui le glorifient en se conformant aux lois de leur nature.

Or, le travail est une des lois de la nature humaine. Nous trouvons dans la Genèse une parole qui mérite attention. Après avoir raconté la création du monde, le Saint-Esprit ajoute que Dieu plaça l'homme dans un jardin de délices. Qu'y devait-il faire? Passer son existence dans le repos et la contemplation? Non, « cultiver ce jardin et le garder » : *Ut operaretur et custodiret illum*⁴. Ainsi donc, même avant la chute, Dieu voulait qu'Adam travaillât, parce que le travail comporte l'exercice des puissances et des énergies humaines. Seulement le travail se laissait accomplir par l'homme innocent avec facilité et délectation; il était de plus un hymne de louange, un cantique qui montait de tout l'être humain vers Dieu.

Après le péché, le Seigneur renouvelle à l'homme la promulgation de la loi du travail; mais cette loi coûtera désormais à Adam « la sueur de son front » : *In sudore vultus tui*⁵. Le travail devient pénible, ardu, ingrat; il

¹ Joan. V, 17. — ² Gen. I, 31. — ³ Ps. CIII, 31. — ⁴ Gen. II, 15. —

⁵ Ibid., III, 19.

est, avec la mort, la grande pénitence, la souveraine mortification infligée à l'homme pécheur. N. B. Père ne parle pas explicitement dans sa Règle de cilice, de haire, de discipline¹, mais il consacre plusieurs chapitres au travail; celui-ci constitue une véritable pénitence, et il est impossible à celui qui s'y dérobe de faire des progrès dans l'union avec Dieu. Pourquoi, en effet, sommes-nous venus au monastère? Pour y « chercher Dieu ». Or, notre loi est de trouver Dieu non seulement dans la prière, mais encore dans le labeur. Nous le trouvons dans la mesure où nous le glorifions, et nous le glorifions par le libre déploiement de nos énergies mises au service de sa volonté souveraine. Rechercher ses aises et un vil bien-être dans l'oisiveté, c'est aller contre le plan divin, et pareille conduite ne peut incliner Dieu à nous donner ses faveurs.

Regardons d'ailleurs comment Dieu en agit avec son divin Fils, quand celui-ci se fait homme. Le Père a voulu que le Fils, à son imitation et pour notre exemple, fût un « ouvrier »; et le Christ Jésus a accepté et réalisé ce programme. N'est-il pas appelé dans l'Evangile « le fils d'un artisan » : *Fabri filius*²? Bien qu'il ait conscience de sa divinité, de la grandeur de l'œuvre qu'il vient accomplir sur la terre, il passe trente années de son existence dans le labeur obscur d'un pauvre atelier. Ses courses apostoliques durant la vie publique, que sont-elles autre chose qu'un labeur infatigable et continu, offert pour la gloire de son Père et le salut des âmes?

S'il est vrai que le moine doit réaliser à la perfection le programme de la vie chrétienne qui trouve dans le Christ son premier et authentique exemplaire, il lui faut nécessairement donner au travail une part importante de sa vie.

¹ Les pratiques spéciales de pénitence afflictive sont indiquées nettement, quoique à mots couverts, à l'occasion de l'observance du Carême (chap. XLIX); mais elles sont simplement suggérées, et l'initiative individuelle, — d'ailleurs toujours contrôlée par l'abbé, — garde ici une grande part. Cfr *infra* la conférence *Le renoncement à soi-même*. — ² Matth. XIII, 55.

La détermination des formes et des objets de ce travail est multiple.

D'après la lettre de la Règle, le temps dont le moine dispose en dehors de l'office divin est consacré au travail des mains, ou à des lectures assez largement comprises qui favorisent la « recherche de Dieu ». Le saint Législateur consacre tout un chapitre au travail manuel¹, il permet d'exercer, dans le monastère, les arts et les métiers²; mais ce n'est qu'en cas de nécessité que les moines feront eux-mêmes les moissons³.

Peu à peu, par suite d'une évolution qui avait son principe dans la Règle elle-même, et qui s'accentua lors de l'élévation des moines à la dignité sacerdotale, le travail de l'esprit a remplacé le labeur manuel.

Nous ne pouvons parcourir ici les multiples aspects de l'œuvre accomplie par le monachisme au cours des âges. Ce qu'il importe surtout d'établir en ce moment, c'est l'esprit intime qui doit vivifier et sanctifier tout le travail du moine. Et quel est cet esprit? Celui de l'obéissance. Qu'a voulu, en effet, le grand Patriarche? Fonder une entreprise d'agriculture ou d'industrie? Non. Instituer une académie? Non plus. Etablir une société savante? Pas davantage. Quoi donc? *Une école de perfection*⁴. Et que vient-on chercher dans cette école? La satisfaction de l'amour-propre? Le plaisir de l'esprit? Les joies du dilettantisme? — Nous y venons « chercher Dieu »⁵; sinon, il nous fallait rester dans le monde : nous eussions pu y faire ce que nous accomplissons ici.

Mais « nous savons que le chemin » le plus direct « pour trouver Dieu » dans le monastère est « l'obéissance » : *Scientes se per hanc obedientiae viam ituros ad Deum*⁶. Saint Benoît met sur le compte « de la présomption et de la vaine gloire »⁷ les mortifications que le moine entreprendrait sans les avoir soumises à l'approbation de l'autorité. Il en est de même du travail; celui-ci doit être entrepris et exécuté, lui aussi, « de par la volonté et avec la

¹ Règle, chap. XLVIII. — ² Ibid., chap. LVII. — ³ Ibid., chap. XLVIII.
— ⁴ Prologue. — ⁵ Règle, chap. LVIII. — ⁶ Ibid., chap. LXXI. — ⁷ Cf. Règle, chap. XLIX.

bénédiction de l'abbé » : *cum [Abbatis] fiat oratione et voluntate*¹. C'est l'obéissance qui bénit les efforts et assure, devant Dieu, le succès, parce que c'est elle qui fait descendre sur nous et nos œuvres la lumière d'en haut, source première de toute fécondité. « Que la splendeur du Seigneur brille sur nous, et dirigez, ô Dieu, les œuvres de nos mains » : *Et sit splendor Domini super nos, et opera manuum nostrarum dirige*². Telle est la prière dont la récitation au chapitre précédait jadis immédiatement la distribution du travail.

Le moine qui vit dans la lumière de Dieu sait bien que toute œuvre que l'obéissance n'impose ou n'ordonne, n'approuve ou ne soutient, est stérile pour lui-même et pour le Royaume de Dieu : « c'est en vain que nous travaillerons à l'édification de la cité des âmes » si Dieu, par la voie de l'obéissance, ne nous aide de sa grâce et de sa bénédiction : *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam*³.

IV

Une des caractéristiques de la vie cénobitique, telle que la conçoit et l'organise saint Benoît, est la « stabilité ».

Le grand Patriarche veut que le monastère possède, autant que faire se peut, tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, car « il n'est nullement avantageux à l'âme des moines d'aller courir inutilement au dehors » : *vagari foras*⁴. Le monde pour qui le Christ Jésus a déclaré « qu'il ne priait pas »⁵, possède ses maximes, ses mœurs, ses façons d'agir, qui sont opposées à l'esprit chrétien et surnaturel; son ambiance est funeste à l'âme qui veut sauvegarder en elle le parfum de « la vie cachée en Dieu » : *Vita vestra est abscondita cum Christo in Deo*⁶. C'est le cloître qui, pour l'âme du moine, constitue proprement le milieu social et moral où cette âme le plus naturellement s'épanouira en Dieu. Aussi le vrai moine ne cherche-

¹ Cfr Règle, chap. XLIX. — ² Ps. LXXXIX, 17; Office de Prime. — ³ Ps. CXXVI, 1. — ⁴ Règle, chap. LXVI. — ⁵ Joan. XVII, 9. — ⁶ Col. III, 3.

t-il aucunement, même sous prétexte de zèle, à sortir de son cloître; il s'en remet sur ce point aux prescriptions de l'obéissance.

Ignorée avant saint Benoît, la stabilité devient dans sa Règle l'objet d'un vœu : le moine s'attache jusqu'à la fin de son existence à son abbaye et à la communauté dont il fait partie. Saint Benoît reprocha un jour à un moine solitaire de la Campanie, de s'être lié à une paroi de roche par une chaîne de fer; nous, nous nous « lions au Christ » par la stabilité : *Teneat te catena Christi*¹; mais ce vœu ne sera agréable à Dieu que si nous en observons l'esprit par amour en nous attachant à l'observance des pratiques de la vie cénobitique.

Pour bien comprendre l'importance de ce point, il est nécessaire de rappeler un principe que vous connaissez déjà, mais si capital qu'il est toujours souverainement utile de le remettre en lumière.

Toutes les miséricordes de Dieu à notre égard nous viennent de notre prédestination en Jésus-Christ. C'est là une des pensées les plus explicites de saint Paul, de cet apôtre qui fut ravi au troisième ciel, choisi et formé par le Christ lui-même. De la solitude de sa prison, il écrit aux Ephésiens que l'aurore de toutes les grâces est l'élection éternelle que Dieu a faite de nous en son Verbe, en son Fils. Voici ses propres termes : « Béni soit le Seigneur, Père de N.-S. Jésus-Christ, qui nous a comblés de toute bénédiction d'en haut et nous a élus en lui » : *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali... sicut elegit nos in ipso*². Par un mouvement libre d'amour, Dieu a voulu élire la race humaine, nous choisir pour être ses enfants; mais, avant tout, il a commencé, si l'on peut ainsi parler, par prédestiner l'humanité de son Fils Jésus-Christ.

Dans la pensée divine, le Christ Jésus est « le premier-né de toute créature » : *Primogenitus omnis creaturae*³. C'est pourquoi Dieu comble cette nature humaine de

¹ SAINT GRÉGOIRE, *Dialog.* lib. III, c. XVI. — ² Eph. I. 3-4. — ³ Col. I, 15.

« tous les trésors de la sagesse et de la science »¹; en sorte qu'elle est vraiment « pleine de grâce et de vérité »², objet par conséquent de toutes les complaisances du Père.

Mais le Christ attire et unit à lui-même toute l'humanité qu'il vient racheter et sauver; et Dieu, dans le Christ et par le Christ, étend sur le corps mystique de Jésus ses grâces et ses complaisances. Tout ce qui serait en dehors du Christ, n'existe pour ainsi dire pas, pour Dieu; l'union au Christ est la condition essentielle de notre salut et de notre sainteté, comme elle le fut de notre élection : « C'est en lui qu'il nous a choisis », *Elegit nos in ipso*.

Or, comment sommes-nous et demeurons-nous dans le Christ, *in ipso*? Par l'Eglise. Depuis l'Ascension, la voie normale, régulière, de notre union au Christ et de la sauvegarde de cette union, c'est de faire partie de l'organisme visible qu'il a fondé. De même que le corps de Jésus uni à son âme était « l'instrument de la divinité » et le canal des grâces, de même la grâce ne nous atteint que si nous appartenons au corps de l'Eglise. Le baptême qui nous incorpore à cette société est, avec la foi, la condition première de toute grâce comme de tout salut. « Tout pouvoir », a dit le Christ, « m'a été donné au ciel et sur terre : allez, enseignez toutes les nations; celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé³. » Telle est la loi établie par le Christ lui-même et ratifiée par le Père qui « lui a remis tout jugement et toutes choses entre les mains »⁴. « Personne ne va au Père », n'est agréable au Père, ne reçoit les dons du Père « que par Jésus » : *Nemo venit ad Patrem nisi per me*⁵; personne (je parle de la loi et de la voie normale; nous savons qu'en certains cas, le baptême de désir suffit et que beaucoup de nos « frères séparés » vivent dans une entière bonne foi), personne, disons-nous, n'est uni au Christ que par l'Eglise, ne reçoit sa doctrine et ne participe à sa grâce que dans l'Eglise. C'est, qu'en effet, le Christ est la tête de son

¹ Col. II, 3. — ² Joan. I, 14. — ³ Matth. XXVIII, 18-19. — ⁴ Cfr. Joan. III, 35; V, 22. — ⁵ Ibid., XIV, 6.

corps mystique; l'Eglise est « de sa chair et de ses os »¹, dit saint Paul; or, continue l'Apôtre, personne ne hait sa propre chair, mais chacun la nourrit et l'entretient pour parvenir à la perfection. C'est ce que fait le Christ Jésus par son Esprit vivifiant.

Vous comprenez tout de suite que plus étroitement nous vivons de la vie de l'Eglise par l'acceptation de sa doctrine, l'obéissance à ses préceptes et la pratique de son culte, plus abondamment nous avons part aux bénédictions que Jésus ne cesse de verser sur son Epouse. La vérité et son rayonnement dans l'âme sont d'autant plus féconds que nous sommes plus intimement unis à l'Eglise.

Vous saisissez également quelle peine terrible c'est pour l'âme d'être séparée de l'Eglise par excommunication; c'est être séparée de la source même de la grâce, comme le serait un pampre coupé du cep; la sève nourricière n'atteint plus le rameau rejeté; il n'est plus bon qu'à être jeté au feu. Comme l'étymologie l'indique, l'excommunication retranche l'âme de la communion des saints, de la « solidarité des bénis du Père »², et de toutes les grâces de lumière et de force que Dieu répand sur les âmes en son Fils Jésus; elle est comme l'ombre anticipée de l'excommunication finale et de la malédiction suprême : « Maudits, éloignez-vous de moi », *Discedite a me, maledicti*³.

Tel est, dans son ensemble, le plan divin établi par le Père, qui nous a prédestinés à partager, comme des enfants, sa béatitude infinie. « Tout don parfait qui réjouit nos âmes vient de lui »⁴ par son Fils Jésus; le Christ ne nous unit à lui que dans son Eglise, dispensatrice des grâces de l'Epoux. Pour avoir part à ces grâces, il nous faut demeurer dans cet organisme visible et vivre de sa vie.

Or, vous ai-je dit, une analogie frappante existe entre l'Eglise de Jésus et la société monastique, telle que l'a établie saint Benoît.

Notons d'abord que les ordres et les instituts religieux

¹ Eph. V, 30. — ² Matth. XXV, 34. — ³ Ibid., 41. — ⁴ Jac. I, 17.

que l'Esprit de Dieu suscite et que l'Eglise reconnaît, approuve et s'associe d'une façon officielle et canonique, possèdent, de ce chef, une union plus étroite avec l'Epouse du Christ; leurs membres, devenus des privilégiés de l'Eglise, acquièrent dès lors comme un titre nouveau et tout spécial aux bénédictions divines.

Mais ces grâces singulières n'atteignent les âmes que dans la mesure même où celles-ci vivent de la vie organique de la société dont elles sont membres. C'est là une vérité importante. De même que nous entrons en contact avec Jésus par l'Eglise au jour du baptême, de même nous entrons dans le courant de la grâce religieuse le jour de notre profession : désormais nous y avons efficacement part, suivant le degré où nous vivons de la vie commune. Si vous dites : « Moi, je m'arrange tout seul avec Dieu; les exercices communs ne m'apportent rien en fait de grâces », vous tombez dans l'erreur courante des protestants. Ceux-ci s'imaginent aller à Dieu par eux-mêmes, sans passer par l'Eglise; ils veulent la grâce de Dieu à leur façon, tandis que les catholiques cherchent Dieu à sa façon, et le cherchent comme il veut être cherché; lui donnant ainsi l'hommage de leur humilité et de leur foi, ils le trouvent nécessairement. De même, pour nous, qu'avons-nous demandé le jour de notre prise d'habit? « La miséricorde divine et l'entrée dans la société monastique. » C'est celle-ci qui nous apporte celle-là. Mis à l'écart de cette vie commune, qui est le signe de notre élection divine particulière, nous serions des épaves échouées au bord du fleuve, que le courant sans doute effleure encore, mais qu'il ne porte plus, qu'il n'entraîne plus dans l'impétuosité de ses eaux vives.

Vous voyez dès lors combien il est capital pour le religieux de vivre de la vie commune, dans le cadre de l'organisation établie et acceptée; pour le moine, comme pour le chrétien, l'excommunication, même au sens simplement monastique, telle que l'a instituée saint Benoît, constitue une peine terrible.

Il est des esprits, dit le saint Législateur, qui ne sai-

sissent pas la grandeur de cette peine, ni le grave dommage que peut produire en l'âme cette exclusion de la vie commune par le supérieur. Le grand Patriarche a édicté l'excommunication pour certains délits; mais qu'on ne croie pas que l'excommunié échappe pour autant à l'étreinte de l'amour paternel que l'abbé doit avoir pour ses moines. L'amour humain, à l'exemple de l'amour divin, n'exclut pas parfois la sévérité; il se manifeste tout autant par une juste application de châtiments salutaires que par des récompenses et des caresses. Pour guérir qui s'est confié à lui, le médecin n'use-t-il pas, à l'occasion, d'interdictions, de séparations, et de remèdes bien amers?

Il est rare que l'abbé, auquel seul appartient le pouvoir de prononcer l'excommunication, doive appliquer cette peine, qui comporte d'ailleurs des degrés. Mais, si nous n'y prenons pas garde, nous pouvons pratiquement nous excommunier nous-mêmes. Et le dommage est tout aussi redoutable; plus redoutable même, peut-être, en ce que alors la réaction salutaire est moins à espérer.

Comment le cas peut-il se produire? Par des infidélités, consenties et habituelles; par une volonté propre qui graduellement nous éloigne des exercices et des usages de la vie commune. Il se rencontre des âmes qui ont tendance à préférer ce qu'elles font seules à ce qui est accompli par la communauté, comme telle; elles s'imaginent même, par exemple, qu'il leur serait plus utile de passer le temps de la récréation à l'oratoire plutôt qu'au milieu de leurs frères: cette piété-là est non seulement fausse en elle-même, mais elle est pratiquement stérile, sinon pire. Comment Dieu pourrait-il se donner à des âmes qui d'elles-mêmes s'écartent du courant de la grâce établi par lui? C'est impossible. Dieu ne se communique qu'à l'âme docile et fidèle; et nous sommes tels quand, obéissant à l'autorité légitime, nous sommes là où celle-ci nous veut, à l'heure et à l'emploi où elle nous veut. Si Dieu ne nous rencontre pas là où il nous cherche, il ne nous bénira pas: « Heureux les serviteurs que le maître,

à son arrivée, trouvera veillants », *Beati servi illi, quos, cum venerit Dominus, invenerit vigilantes*¹.

Aucune circonstance extérieure ne peut d'ailleurs arrêter l'action divine et son efficacité bienfaisante dans l'âme. N'est-ce pas en pleine rue, un soir qu'elle retournait chez ses parents avec son jeune frère Stefano, que sainte Catherine de Sienne eut sa première vision, où elle voyait Notre-Seigneur, assis sur un trône magnifique, lui sourire amoureusement et tracer sur elle le signe de la croix² « Et si puissante fut cette bénédiction de l'Eternel, que ravie, hors d'elle-même, l'enfant, qui par nature était timide, resta là, sur la voie publique, les yeux levés vers le ciel, au milieu du va et vient des hommes et des animaux². »

Ce qui se réalise chez les saints, s'accomplit, proportion gardée, en toute âme fidèle : le Christ Jésus saisit parfois les moments qui paraissent humainement les plus voués à la distraction, les moins favorables au recueillement, pour nous communiquer ses lumières ; — lumières qu'il rend d'autant plus abondantes que l'âme est plus attentive à ne pas rechercher sa satisfaction propre, mais à se conformer par l'obéissance au bon plaisir d'en haut ; — lumières tellement prodigues parfois, que l'empreinte de l'embrassement de l'Epoux reste ineffaçable, et que l'âme demeure pour longtemps embaumée du parfum de la visite divine...

On peut s'excommunier soi-même non seulement en s'écartant, par infidélité, par piété mal entendue, des exercices, des usages et des traditions de la vie commune, mais encore en se singularisant. Tout peut servir d'occasion à la singularité : signalons en particulier les choses de piété et de dévotion. On trouve les meilleurs prétextes pour se justifier à ses propres yeux ; on se persuade qu'on montre une compréhension plus étendue des choses qu'on exécute, on croit accomplir des actions magnifiques.

Or, saint Benoît lui-même nous fait entendre que ce

¹ Luc. XII, 37. — ² JÖRGENSEN, *Sainte Catherine de Sienne*, p. 9.

n'est souvent là que soit orgueil. En effet, ne semble-t-on pas dire : « Je sais mieux que les autres ce qu'il faut faire; je m'y connais mieux qu'eux quant à la façon d'agir », *non sum sicut caeteri*¹. Si ordinaires, si médiocres que puissent paraître les procédés communs, c'est faire preuve d'humilité, dit N. B. Père, que de s'y tenir et de ne point se faire remarquer : « Le huitième degré d'humilité est lorsqu'un moine ne fait rien que ce qui est commandé par la règle commune du monastère ou par les traditions des anciens². »

Ce point est très important. Pourquoi donc? Parce que la grâce est cachée dans l'observance humble des habitudes et des traditions communes. « Dieu donne sa grâce aux humbles » : *Humilibus dat gratiam*³, tandis que l'orgueil, principe le plus fréquent de la singularité, nous éloigne de Dieu, et de plus nous rend, même si nous ne le voyons pas, insupportables au prochain. Regardons notre divin Sauveur. Quel plus parfait modèle de sainteté pouvons-nous contempler et imiter? Il est Dieu, la Sagesse éternelle incarnée; « tout ce qu'il fait est infinitement agréable au Père » : *Quae placita sunt ei facio semper*⁴; et cela non seulement parce qu'il est le Fils de Dieu, mais parce qu'il apporte dans toutes ses actions une perfection divine. Or, durant trente ans, il est resté dans un tel effacement — juste le contraire de la singularité — que quand il a commencé sa vie publique, on ne le connaissait pas autrement que comme le « fils de l'artisan » : *fabri filius*⁵. On s'étonnait de la sublimité de sa doctrine, de la grandeur de ses miracles, parce que jusque-là il ne s'était pas fait remarquer. Et dans les actes de sa vie publique, quelle admirable simplicité! Quand il est « fatigué de ses courses » apostoliques, « il s'assied tout simplement sur la margelle d'un puits » : *Fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem*⁶. Nulle pose, nulle affectation, nulle singularité. Et pourtant qui, autant que lui, était rempli de sagesse? Il « en possède

¹ Luc. XVIII, 11. — ² Règle, chap. VII. — ³ I. Petr. V, 5; Jac. IV, 6. — ⁴ Joan. VIII, 29. — ⁵ Matth. XIII, 55. — ⁶ Joan. IV, 6.

tous les trésors »¹. Et qu'est notre sagesse personnelle, qu'est toute la sagesse humaine en face de la sienne? Néant ou sottise.

Le vrai moine dont le regard est toujours fixé sur le divin modèle garde avec simplicité, droiture et filiale « insouciance », ces mœurs communes à la société où il est entré et qui sont le signe de l'unité que le Christ veut voir régner entre les membres de son corps mystique. Là est extérieurement écrit pour lui, oserait-on dire, le programme tout pratique de la perfection qu'il a juré de rechercher. Si le démon essaie de nous tromper, de nous faire croire que nous demeurerons plus facilement unis à Dieu en vivant à part, en nous singularisant, ne l'écoutes point. Si vraiment, un jour, nous arrivons à cette hauteur de sainteté que saint Benoît réclame pour les ermites, et si les vues de Dieu se dessinent, eh bien! on nous bâtira un cellule dans un coin solitaire, et on nous entourera de la vénération et des égards dus à une vocation si sublime!

En attendant — que nous soyons simples moines, ou que la confiance de l'abbé nous ait investis d'une part de son autorité — attachons-nous à l'observance pleine d'amour de la vie commune : c'est la voie où nous engage le saint Patriarche, c'est la voie que Dieu a voulu pour nous. Cette observance sera comme le signe de notre stabilité dans le bien, comme aussi celui de la permanence de la grâce de Dieu sur nous. Car nous y trouverons le Christ Jésus; et le Père, nous voyant unis à son Fils en toutes choses, nous comblera, à cause de lui et par lui, « de toute bénédiction céleste » : *Benedixit nos in omni benedictione spirituali*².

¹ Col. II, 3. — ² Eph. 1, 3. « Mieux vaut peu dans l'obéissance, écrivait Mgr Lay à une carmélite, que beaucoup dans la volonté propre, encore que cette volonté aille à l'immolation de soi-même. Je vous aime mieux dans cette vie commune et ménagée que dans une vie plus saintement brillante et apparemment plus immolée. » Cité par dom du Boisrouvray, Mgr Gay, directeur de conscience (*Revue du clergé français*, 1916, II, p. 313).

V

L'idée de l'excommunication est encore capable de prendre, du point de vue du cénobitisme, d'autres nuances et de suggérer d'autres leçons.

Il peut arriver, et ce n'est pas moins grave, qu'on « excommunie » soi-même ses frères. Comment cela ? En manquant à la charité; en excluant quelqu'un, sinon de son cœur, du moins du rayonnement de sa charité effective. On peut encore « excommunier » quelqu'un du cœur des autres en suscitant la méfiance entre les personnes. C'est là un péché trop contraire à l'esprit chrétien, pour que nous ne nous mettions pas spécialement en garde contre lui et que nous n'agissions pas en la matière avec la plus grande délicatesse.

La société cénobitique est une, le ciment qui réunit entre eux ses différents membres est la charité. Si celle-ci vient à diminuer, la vie divine tend aussitôt à baisser dans le corps social. Quel est, en effet, « le signe distinctif auquel on reconnaît, infailliblement, les membres de la société chrétienne », signe donné par le Christ lui-même ? C'est l'amour mutuel : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem*¹. Il en va de même pour la société monastique, et la vraie marque de la protection du Christ Jésus sur une communauté religieuse est la charité qui règne entre les membres. Malheur à ceux qui entament, de quelque façon que ce soit, cet esprit de charité ! En déchirant la robe de l'Epouse, ils arrachent de leur propre âme le signe chrétien par excellence.

Le Christ est un ; il nous dit que ce que nous faisons au moindre de nos frères — de ses frères — en bien ou en mal, c'est à lui-même que nous le faisons². Saint Benoît le rappelle à l'abbé, pour lui enjoindre d'aimer tous les frères sans distinction³. Il veut aussi que « nous nous témoignions les uns aux autres un amour fervent, quoique chaste » : *Caritatem fraternalitatis casto impendant*.

¹ Joan. XIII, 35. — ² Matth. XXV, 40 et 45. — ³ Règle, chap. II.

*amore*¹. Cet amour, il veut que nous le traduisions par l'oubli de nous-mêmes, « préférant à notre agrément l'utilité d'autrui »²; c'est cet amour, dit-il encore, qui mettra au cœur des frères « la patience la plus éprouvée, pour supporter mutuellement leurs infirmités corporelles ou leurs défauts de caractère » : *Infirmitates suas sive corporum sive morum patientissime tolerent*³.

Cet amour se manifestera même par « l'obéissance des uns aux autres », dans les matières, cela va de soi, où la volonté du Supérieur n'a rien prescrit; « soumission empressée » qui peut s'exercer en maintes circonstances où l'on réclame de nous quelque menu service : *Etiam sibi invicem obedient fratres. Obedientiam sibi certatim impendant*⁴.

Et parce qu'il veut que cet amour soit chaste, saint Benoît veut qu'il soit accompagné de respect; il rappelle la recommandation de saint Paul aux simples chrétiens : « Prévenez-vous d'honneur les uns les autres », *Honore se invicem praeveniant*⁵. Quelle est la raison profonde de ce respect mutuel? C'est que chaque âme, en état de grâce, est le temple de l'Esprit-Saint. Nous devons avoir pour les autres ce respect qui nous saisit devant quelque chose de sacré. C'est surtout de la part des jeunes à l'égard des anciens que le saint Législateur réclame ce sentiment et cette attitude : « Honorer les anciens », *Seniores venerare*⁶, tout comme il veut que « l'amour se manifeste » surtout de la part des anciens « à l'égard des jeunes frères », *Juniores diligere*⁷; — mais assurément nul ne doit se dispenser du respect; celui-ci préserve de la familiarité de mauvais aloi, dont on a dit qu'elle engendre le mépris.

Respect, obéissance, amour, tel est le triple caractère des relations que le grand Patriarche veut voir régner entre les membres de la société cénobitique. Heureuse, trois fois heureuse la communauté qu'animent ces sentiments et dont les membres ne forment qu'un cœur et

¹ à ³ Règle, chap. LXXII. — ⁴ Ibid., chap. LXXI. — ⁵ Ibid., chap. LXXII. — ⁶ Ibid., chap. IV. — ⁷ Ibid.

qu'une âme! Notre-Seigneur répandra assurément sur elle ses plus abondantes bénédictions, car elle réalise le plus ardent désir de son Coeur sacré, le vœu suprême de sa vie : « Qu'ils soient consommés dans l'unité », *Ut sint consummati in unum*¹. « Le seul moyen que nous ayons, disait notre vénérable Bède, de démontrer aux autres que le Christ habite en nous, c'est l'esprit de la sainte et indivise charité » : *Docet eos non posse aliter dare experimentum Christi in se inhabitantis nisi per spiritum sanctae ac individuae caritatis*². En quoi ce grand moine n'était que l'écho fidèle du Christ lui-même : « On reconnaîtra infailliblement que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. »

VI

En nous attachant à la famille monastique, notre vœu de stabilité nous lie également au monastère : aussi le moine doit-il étendre son amour aux murailles mêmes de son cloître. L'abbaye est pour lui la *Jerusalem sancta*, la « Cité de paix » où il aime à vivre sous l'œil de Dieu, dans l'obéissance au représentant du Christ, dans la prière et le travail. Pour elle, il répète chaque jour la prière du Psalmiste : « Que la paix soit l'ornement de ta force et que l'abondance des biens soit dans tes tours³! » Pour elle, le vrai moine, qui a en horreur l'égoïsme, ce principe de stérilité spirituelle, sait s'oublier, se dépenser sans relâche dans les plus durs travaux ou les tâches les plus obscures, sentant que l'amour qu'il lui porte ennoblit les plus humbles services et féconde les plus ingrats labours; il ne recule devant rien qui puisse profiter au bien commun de cette terre, pour lui entre toutes bénie. Sa pensée, son amour, ses vœux, ses prières, ses travaux, sa vie, il lui donne tout jusqu'à son dernier soupir : « Que ma langue s'attache à mon palais si jamais

¹ Joan. XVII, 23. — ² *Vita Bedae*, auctore anonymo peretus, P. L. 90, col. 51. — ³ Ps. CXXI, 7.

je perdais ton souvenir » : *Adhaereat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui*¹!

Dans cette Jérusalem, le Temple est au centre de l'amour du moine. L'église abbatiale est vraiment pour lui « l'édifice sacré, le lieu voué par excellence à Dieu, la demeure chérie qui retentit de l'harmonie de ses louanges et de sa jubilation, et qui proclame à tous la ferveur de sa foi dans l'unique Seigneur, trois fois saint »². Là, plusieurs fois le jour, avec tous les membres de la famille cénobitique, le moine étend ses bras suppliants, comme Moïse sur la montagne, à l'intention de ses frères qui luttent dans la plaine; il sait qu'il peut obtenir, par l'ardeur et la constance de sa prière, la victoire pour les armées d'Israël, sur les ennemis de Dieu et de son peuple. Aussi son regard, éclairé par la foi, s'étend-il à tout ce qui touche le Royaume de Dieu; sa charité attise la flamme de sa dévotion, elle veut atteindre toutes les âmes qui se débattent dans l'ignorance, l'erreur, le doute, la misère, la tentation, la souffrance, le péché; toutes celles qui se dépensent à promouvoir le règne du Christ sur terre; toutes celles aussi qu'anime le désir ardent d'être plus près du Seigneur. Pour rendre son intercession plus efficace, il unit sa prière à celle, toute-puissante et toujours exaucée, de la divine Victime, étendant ses bras sur le nouveau calvaire qu'est le maître-autel...

De quelle vénération il l'entoure, ce maître-autel de l'église abbatiale, cette pierre sur laquelle fut répandue l'huile sainte et brûlé l'encens sacré! Il n'a rien perdu, cet autel, de ce qui lui fut solennellement départi, le jour de sa consécration; bien au contraire! La messe conventuelle qui, chaque jour, réunit autour de lui la famille cénobitique, le consacre de plus en plus. Aussi doit-il être cher au cœur du moine, comme il est cher au Cœur de Dieu. N'est-il pas, cet autel, avec les cinq croix gravées dans sa pierre et qui représentent les plaies du Christ,

¹ Ps. CXXXVI, 6. — ² *Omnis illa Deo sacra — et dilecta civitas — plena modulis in laude — et canore jubilo — Trinum Deum unicunque — cum fervore praedicat.* Hymne de la Dédicace à Laudes.

l'image du Fils de la dilection? N'est-ce pas sur lui qu'au jour bénî de nos vœux, nous avons tous déposé de nos propres mains la charte de notre profession monastique, unissant ainsi plus étroitement notre oblation au sacrifice du Christ Jésus pour qu'elle montât vers Dieu en parfum de suavité? « Voici le parfum de mon fils, semblable au parfum qui s'exhale d'un champ fertile, objet des bénédictions du Seigneur » : *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus*¹.

Dans ce temple, dont toutes les pierres suintent l'adoration, l'immolation, l'action de grâces, la supplication, le moine s'arrête souvent devant l'image du grand Patriarche, pour apprendre de lui la science unique des choses divines. Ne fut-il pas, notre saint Législateur, « l'homme de Dieu » par excellence, *vir Dei*, le grand Voyant qui, à toutes les heures de sa vie magnifique, « marcha devant Dieu dans la perfection » : *Ambula coram me, et esto perfectus*²? N'est-il pas le nouvel Abraham, auquel Dieu promit, en signe de bénédiction souveraine, de rendre son nom illustre par une nombreuse et puissante postérité? *Faciam te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus*³?

Saint Benoît nous apparaît tenant dans sa main la Règle, que son humilité profonde lui faisait déclarer n'être qu'une « ébauche »⁴. Mais nous savons de quel esprit de sainteté déborde ce code immortel; nous savons quelles innombrables cohortes de moines il a sanctifiées au cours d'une ère tant de fois séculaire; nous savons de quels puissants secours il a servi à l'Eglise du Christ et quels fruits insignes de civilisation chrétienne son observance a valus au monde. « Qui peut mesurer l'extraordinaire influence que ces quelques pages [de la Règle] ont exercée, durant quatorze siècles, sur la formation générale

¹ Gen. XXVII, 27. — ² Ibid., XVII, 1. — ³ Ibid., XII, 2. Sous le titre *Saint Benoît, l'âme du Patriarche*, a paru (dans la collection *Pax*) une intéressante étude sur la physionomie morale de saint Benoît d'après la Règle et les *Dialogues* de saint Grégoire. — ⁴ Règle, chap. LXXIII. Voir Note à la fin de cette conférence.

du monde occidental? Saint Benoît pourtant n'a songé qu'à Dieu; il n'a songé qu'aux âmes désireuses de monter vers Dieu; il n'a voulu dans la simplicité tranquille de sa foi, qu'établir une école du service divin : *Schola dominici servitii*. C'est à raison même de cette recherche jalouse de l'unique nécessaire que Dieu a bénî la *Règle des moines* d'une grâce singulière de fécondité et que saint Benoît a pris rang dans la lignée des grands Patriarches¹.

Elle nous apprend, en effet, cette Règle sainte, que le tout du moine est de « chercher Dieu » pour le donner aux autres; en traits sûrs, parce qu'ils sont tous empruntés à l'Evangile, dont elle est le pur reflet, elle trace le chemin de la perfection la plus sublime, puis elle nous conduit à cette recherche sur les pas du Christ, dans la voie de l'obéissance, de la prière et du travail. C'est par elle qu'individuellement le moine se sanctifie, que socialement s'édifie le Royaume du Christ, que le Père céleste est glorifié. Par elle, le grand Patriarche continue de vivre dans l'Eglise, car c'est elle qui entretient chez ceux qui la suivent, cet esprit de sanctification qui a fait de lui, éminemment, le « Béni de Dieu ».

C'est pourquoi devant l'image du saint Législateur, nous pouvons nous réjouir grandement et rendre à Dieu de très humbles actions de grâces d'appartenir, quoique indignes, à la race sainte qui forme sa magnifique postérité. Et nous devons redire pour nous, pour nos frères, pour toutes les âmes de la cité de Dieu, cette prière que l'Epouse de Jésus met sur nos lèvres : « Allumez, Seigneur, dans votre Eglise, cet esprit de sainteté qui animait N. B. Père Benoît, abbé, afin que, remplis de ce même esprit, nous nous efforçions de nous attacher à ce qu'il a aimé et de réaliser dans nos actions ce qu'il a enseigné » : *Excita, Domine, in Ecclesia tua, spiritum cui Beatus Pater noster Benedictus abbas servivit, ut eodem nos repleti, studeamus amare quod amavit et opere exercere quod docuit.*

¹ *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, par l'abbé de Solesmes, *Introduction*, II.

NOTE

(La Règle, que son humilité profonde lui faisait déclarer n'être qu'une « ébauche » : *Hanc minimam inchoationis regulam.* P. 109.)

On ne doit pas prendre à la lettre ces mots du saint Patriarche. Il s'y rencontre assurément une expression d'humilité, mais il y a autre chose. La Règle de saint Benoît contient à la fois des observances matérielles relativement légères et des directions ascétiques très élevées. En cet endroit, saint Benoît vise seulement les premières; il fait une comparaison entre ce qu'il exige comme prescriptions communes, et ce que faisaient les Antoine, les Macaire et même les Pacôme.

« Au point de vue individuel, la Règle embrasse non seulement les phases d'ascèse dénommées « voie purgative » et « voie illuminative »; mais en outre elle donne aux âmes — sans trop préjuger des forces humaines, — des conseils de vertu héroïque, et leur ouvre, — sans chercher à devancer la grâce, — les perspectives de la vie unitive » (D. Festugière, *l. c.*, p. 92).

Nous voyons le saint Législateur écrire qu'il ne veut aucunement décourager les âmes faibles qui cheminent lentement, mais il n'entend pas, pour autant, empêcher les saintes ascensions des vaillants vers les cimes de perfection : *Ut et sit quod infirmi non refugiant et fortes quod cupiant.* Il n'y a qu'à parcourir le 4^e degré d'humilité pour voir à quel sommet d'héroïsme il invite ses disciples à monter.

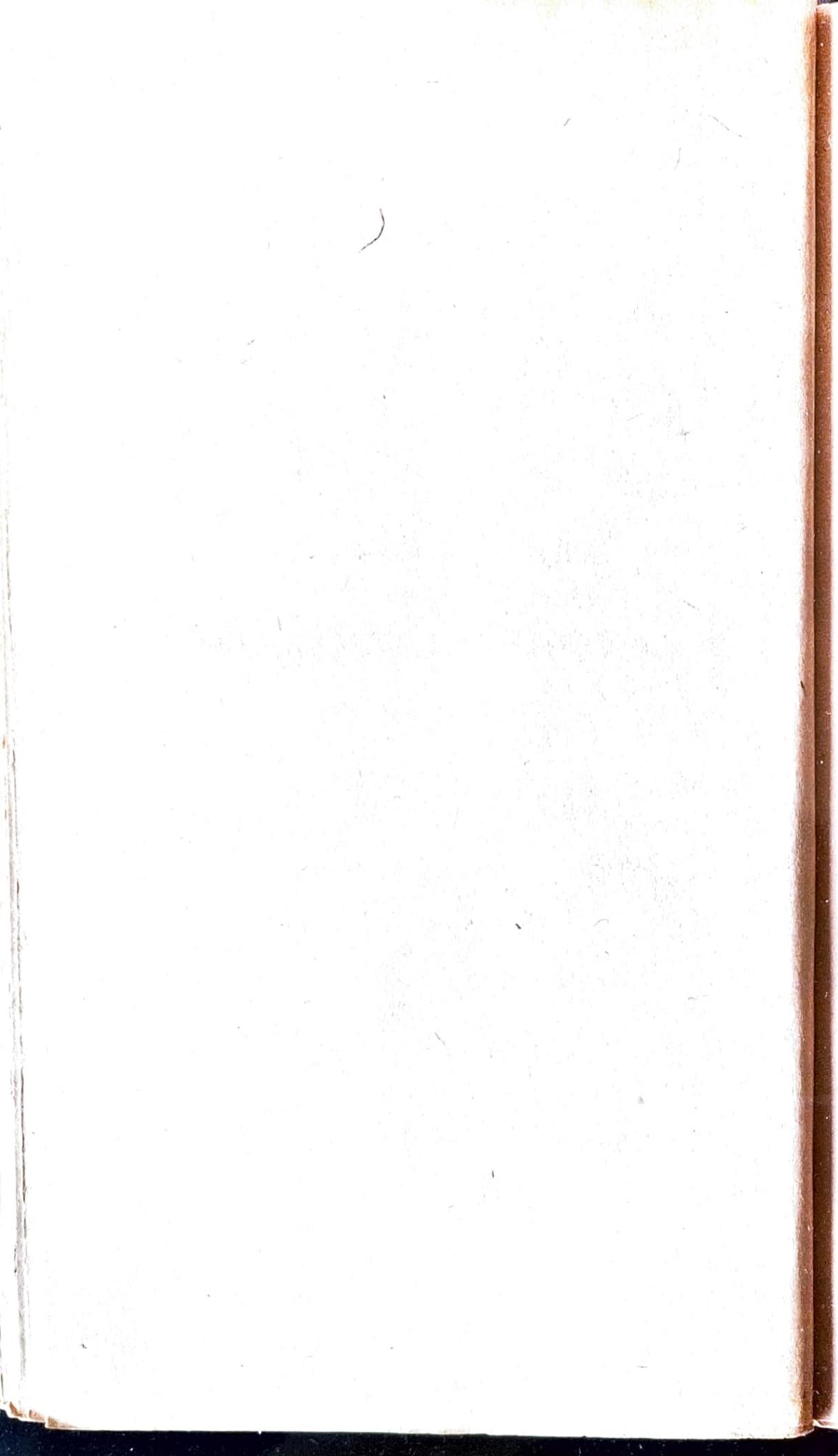
D'ailleurs, la valeur de la Règle de saint Benoît se prouve assez par la rapidité avec laquelle elle supplanta, en un délai relativement court, toutes les règles en usage alors; ces règles étaient pourtant dues à des personnages remarquables par leur sainteté. Elle se prouve encore par l'extraordinaire fécondité surnaturelle dont elle a été le principe au cours des âges. Il faudrait ici parcourir la longue galerie de saints qui ont trouvé leur perfection à l'école de celui que saint Grégoire le Grand appelle « le maître par excellence de la vie parfaite » : *Magister optimus arctissimae vitae.*

« En dehors de l'Evangile, — écrit très justement D. Delatte dans son *Commentaire sur la Règle* (p. 566) — y a-t-il un livre qui ait su, comme la Règle, se prêter à tous les besoins de la vie chrétienne, depuis le vi^e siècle jusqu'à nos jours?... Nous devons bien reconnaître que la Règle s'est prêtée avec une souplesse infinie à des œuvres extrêmement variées, qu'elle s'est accommodée mieux qu'aucune autre aux temps et aux circonstances, qu'elle a fourni un cadre législatif solide à plusieurs fondateurs d'ordre et

de congrégation. Elaborer une Règle assez large pour embrasser tout, assez forte pour tout contenir, assez divinement simple pour être comprise du Goth illettré et ravir saint Grégoire le Grand, assez parfaite pour mériter à jamais d'être appelée « la Règle », la Règle monastique par excellence : n'est-ce pas l'œuvre d'un génie surnaturel extraordinaire ? »

II

POINT DE DÉPART
ET DOUBLE CARACTÈRE
DE LA PERFECTION MONASTIQUE



V. — ***HAEC EST VICTORIA QUAE VINCIT MUNDUM FIDES NOSTRA***¹

SOMMAIRE. — I. Comment la foi nous fait vaincre le monde. — II. Combien cette victoire est précieuse et de quelle vie elle est le prélude. — III. La foi est aussi le point de départ de notre perfection monastique, la « lumière dérisoire » dont saint Benoît veut que toute l'existence du moine soit éclairée. — IV. Stabilité qui en résulte pour la vie intérieure. — V. Exercice de la vertu de foi et joie dont elle est la source.

Dans les conférences qui précèdent, nous avons essayé de donner une vue d'ensemble de l'idéal et de l'institution bénédictins. « Chercher Dieu » uniquement, en suivant le Christ Jésus, tel est le but suprême de la vie monastique; le moine se propose d'atteindre ce but dans le cloître, au milieu de ses frères, vivant avec eux sous la conduite de l'abbé, qui tient la place du Christ, partageant avec eux, entre la prière et le travail, une existence d'obéissance. Telle apparaît, dans ses lignes tout à fait générales, la société cénotitique.

Nous allons voir maintenant comment une âme qui désire embrasser cet idéal le réalise pratiquement. Nous reconnaîtrons que c'est la foi qui fait franchir à cette âme le seuil du cloître; que c'est l'amour qui l'y fixe par la profession religieuse, tout comme le néophyte, au moment d'entrer dans l'Eglise, accomplit un acte de foi et devient membre de la société surnaturelle par le baptême qui est le sacrement d'adoption et d'initiation; la foi et la profession religieuse sont indispensables pour pouvoir

¹ • La victoire que nous remportons sur le monde, c'est notre foi. *
1, Joan. V, 4

s'attacher au Christ dans l'état de perfection qu'est le monachisme.

Remettez-vous dans l'esprit ce qui se passe pour le simple chrétien.

L'exemplaire que Dieu propose à l'imitation des hommes, c'est son Fils Jésus. Deux fois, sur les bords du Jourdain et sur le Thabor, Dieu rompt l'éternel silence pour nous présenter ce même Fils, vivante expression, sous une forme humaine, de la perfection divine. Et quelque élevés que soient les sommets de sainteté auxquels parviennent les âmes, la perfection de celles-ci n'est jamais que le reflet de la sainteté du Verbe incarné.

Or, comment nous assimilons-nous au Christ? Comment nous rendons-nous participants de sa grâce et de sa sainteté? D'abord et avant tout par la foi. Que dit, en effet, saint Jean? « Ceux-là ont reçu le Christ qui ont cru en lui » : *Quotquot autem receperunt eum... his qui credunt in nomine ejus*¹. C'est « l'œuvre » que Dieu réclame d'abord de nous : « Que nous croyions en celui qu'il a envoyé », *Hoc est opus Dei ut credatis in eum quem misit ille*².

La foi est la disposition primordiale de celui qui veut suivre le Christ; elle doit être la première attitude de l'âme en présence du Verbe incarné³.

Le christianisme n'est autre chose que l'acceptation, par la foi, une foi pratique, de l'Incarnation dans toutes ses conséquences; la vie chrétienne n'est que la mise en œuvre constante de cet acte de foi donné à Jésus : « Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant⁴. » Sans cet acte de foi, qui engage toute la vie, il n'y a pas moyen d'être chrétien. Si vous acceptez la divinité de Jésus-Christ, il faut, par voie de conséquence, accepter ses volontés, ses œuvres, ses institutions, l'Eglise, les sacrements, la réalité de son corps mystique.

Ce qui est vrai du simple chrétien, l'est plus encore du

¹ Joan. I, 12. — ² Ibid., VI, 29. — ³ Nous avons développé ces idées si importantes dans la conférence *La foi, fondement de la vie chrétienne*, de notre volume *Le Christ, vie de l'âme*. — ⁴ Matth. XVI, 16.

moine. Le moine vise à réaliser la perfection du Christianisme; nous ne serons donc moines que si nous sommes d'abord chrétiens; nous ne serons vraiment moines que si nous sommes parfaits chrétiens. Or, je viens de vous le dire, c'est avant tout la foi au Christ qui nous fait chrétiens, disciples du Christ, et par sa grâce, enfants de Dieu.

Tâchons donc d'exposer ce que cette foi est pour nous. Elle est le principe de notre victoire sur le monde; — victoire qui nous vient du Christ par la foi que nous avons en lui et qui nous rend enfants de Dieu. — Elle est encore le fondement et la racine de la perfection monastique comme de la vie chrétienne; de là vient que saint Benoît l'appelle « la lumière déifique » : *deificum lumen*¹. — Cela dit, il nous restera à expliquer comment nous devons vivre de la foi et quels fruits cette vie nous apporte.

I

Qu'est-ce que la foi? — C'est l'hommage rendu sans réserve par notre intelligence à la véracité divine.

Dieu nous dit en nous montrant son Fils égal à lui-même : « Ecoutez-le². » Et le Christ nous dit à son tour : « Je suis le Fils unique de Dieu; ce que je vois des secrets éternels, je vous le révèle, et ma parole est infaillible, car je suis la Vérité³. » Et quand nous acceptons ce témoignage de Jésus, quand nous donnons à sa parole, à tout ce qu'il dit, l'assentiment de notre intelligence, nous faisons un acte de foi.

Mais cette foi doit être entière, elle doit, dans son objet, s'étendre à tout ce qu'a dit ou fait le Christ Jésus. Ce n'est pas seulement dans la parole du Christ que nous devons croire, c'est dans la divinité de sa mission, dans la valeur infinie de ses mérites et de ses satisfactions : la foi embrasse le Christ tout entier.

Et quand cette foi est vive, ardente, elle nous jette aux

¹ Prologue de la Règle. — ² Matth. XVII, 5. — ³ Cfr *ibid.*, XI, 27; Joan. XIV, 6.

pieds de Jésus pour accomplir en tout ses volontés; elle nous attache à Jésus pour ne plus le quitter : c'est la foi parfaite qui s'épanouit dans l'espérance et dans l'amour.

Pour être chrétien, il faut avoir cette foi en Jésus-Christ; on ne peut l'être, si on ne préfère les paroles, la volonté, les commandements du Christ à sa pensée propre, à ses intérêts personnels.

Bien entendu, le moine possède cette foi; mais chez lui elle va plus loin : elle lui fait même quitter le monde pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Pourquoi sommes-nous sortis du monde? Parce que nous avons cru en cette parole de Jésus : « Venez, suivez-moi, et vous serez parfaits¹. » Et nous avons dit à Notre-Seigneur : « Vous m'appeler? Me voici. J'ai tellement foi en vous, en votre parole; je suis si persuadé que vous êtes la voie, la vérité et la vie, je suis si convaincu qu'en vous je trouverai tout, que je veux m'attacher à vous seul. Vous êtes si puissant que vous pouvez me faire parvenir jusqu'au Père des cieux; que vous pouvez, par vos mérites infinis et votre grâce, me rendre semblable à vous pour que je sois agréable à votre Père; que vous pouvez me faire parvenir à la plus haute perfection et à la suprême béatitude; et parce que je crois cela, parce que j'ai confiance en vous et que vous êtes le bien infini en dehors duquel tout est vain et stérile, je ne veux m'attacher qu'à vous, uniquement, je veux tout quitter pour vous suivre et ne servir que vous » : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te*². C'est là un pur acte de foi en la toute-puissance et en la bonté infinie de Jésus-Christ.

Or, « cet acte de foi, nous dit saint Jean, est une victoire sur le monde » : *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra*. Et il ajoute aussitôt que cette foi « qui vainc le monde est celle que nous avons dans le Christ, Fils du Dieu vivant » : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei*³? Méditons un instant ces paroles, car elles sont importantes pour nos âmes.

Que veut dire *Vincere mundum*, « vaincre le monde »?

¹ Cf. Matth. XIX, 21. — ² Ibid., 27. — ³ Joan. V, 4-5.

— Le monde, ici, désigne non les chrétiens, fidèles disciples de Jésus-Christ, que leur condition oblige à vivre dans le monde, mais ces hommes, pour qui seule la vie naturelle existe, qui bornent leurs désirs et leurs joissances à la vie d'ici-bas. Ce monde a ses principes, ses maximes, ses préjugés, tous empruntés, selon la parole de saint Jean, à la « concupiscence des yeux, à la concupiscence de la chair, et à l'orgueil de la vie »¹. C'est ce monde « pour lequel notre divin Sauveur dit qu'il ne prie pas »². Et pourquoi ne prie-t-il pas pour lui? Parce que, entre ce monde et le Christ, il y a incompatibilité absolue. Le monde repousse les maximes de l'Evangile; pour lui, la croix est folie et scandale.

Ce monde qui nous entoure nous a présenté ses richesses, ses honneurs, ses plaisirs; il flatte l'homme naturel, il nous sollicite par ses attractions. Mais en suivant le Christ pour nous attacher à lui uniquement, nous avons rejeté le monde; nous avons été au-dessus de tout ce qu'il pouvait nous offrir ou promettre pour le cœur et pour le corps; nous avons été insensibles à ses charmes; c'est là « vaincre le monde ».

Et qu'est-ce qui nous a permis de remporter une pareille victoire? La foi en Jésus-Christ. C'est parce que nous croyons que Jésus est le Fils de Dieu, est Dieu, et par conséquent est la perfection et la bénédiction mêmes, que nous nous sommes attachés à lui. Voyez dans l'Evangile le jeune homme riche qui se présente à Jésus pour être son disciple. Il demande ce qu'il faut faire pour parvenir à la vie éternelle. Notre divin Sauveur, qui « l'a aimé aussitôt qu'il l'a vu », *intuitus eum dilexit eum*³, lui indique d'abord l'observation des commandements. — « Je les ai tous gardés, dès ma jeunesse⁴ », répond le jeune homme. Alors Notre-Seigneur s'élève au conseil : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, viens et suis-moi⁵. » Mais, dit l'Evangile, le jeune homme ayant entendu ces paroles, se retira tout « triste »⁶ et ne suivit

¹ Joan. II, 16. — ² Joan. XVII, 9. — ³ Marc. X, 21. — ⁴ Ibid., 20. — ⁵ Matth. XIX, 21. — ⁶ Ibid., 22.

pas le Sauveur. Pourquoi le jeune interlocuteur du Christ se retire-t-il? Parce qu'il « avait de grands biens » : le monde le tenait enchaîné par la richesse. Et parce qu'il n'a pas cru que le Christ était le bien infini, surpassant tous les biens, ce jeune homme n'a pu « vaincre le monde ».

Le Christ Jésus nous a donné cette lumière de la foi le jour de notre vocation; et c'est grâce à cette lumière qui nous montrait la vanité du monde, le vide de ses jouissances, la stérilité de ses œuvres, qui nous révélait la perfection dans l'imitation absolue du Christ, que nous avons « vaincu le monde » : *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra.*

Heureuse victoire qui nous libérait d'une des plus dures servitudes pour nous donner la pleine liberté des enfants de Dieu, afin que nous pussions nous attacher parfaitement à celui-là seul qui mérite notre amour!

II

Ce qui, en effet, rend notre victoire si précieuse, c'est qu'elle est, elle-même, un insigne don d'amour que le Christ nous fait : il l'a payée de son sang. Ecoutez ce que disait Notre-Seigneur à ses disciples, à la fin de sa vie : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde », *Confidite, ego vici mundum*¹.

Et comment l'a-t-il vaincu, ce monde? Est-ce par de l'or? Est-ce par l'éclat des actions extérieures? Non, pour le monde, le Christ n'était que « le fils d'un artisan » de Nazareth : *fabri filius*². Il a été humble toute sa vie. Il est né dans une étable, il a vécu dans un atelier; durant ses courses apostoliques, il n'avait pas toujours de gîte, de place même où reposer la tête³. La sagesse du monde eût haussé les épaules à l'idée qu'on pût triompher d'elle par la pauvreté et le renoncement. — Est-ce par le succès temporel, immédiat, de ses entreprises ou encore par d'autres avantages humains propres à s'imposer et à dominer? Non encore : il a été bafoué, crucifié. Aux yeux

¹ Joan. XVI, 33. — ² Matth. XIII, 55. — ³ Ibid., VIII, 20.

des « sages » d'alors, sa mission échouait lamentablement sur la croix. Ses disciples sont dispersés, la foule hoche la tête; les pharisiens ricanent : « Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même; qu'il descende donc de la croix, et alors — mais alors seulement — nous croirons en lui ¹ ».

Et pourtant, l'échec n'était qu'apparent; c'est à ce moment précis que le Christ remportait en réalité la victoire; aux yeux du monde, au point de vue naturel, le Christ était un vaincu; — mais aux yeux de Dieu, il était, à cet instant même, vainqueur du prince des ténèbres et vainqueur du monde : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde », *Confidite, ego vici mundum*. Et depuis cette heure, le Christ Jésus « a été établi roi des nations par son Père » ²; « il n'y a pas sur la terre d'autre nom que le sien, qui soit pour nous une cause de salut et de grâce ³ », et « ses ennemis serviront d'escabeau à ses pieds ⁴ ».

Jésus donne à ses disciples de pouvoir également vaincre le monde. Mais comment les fait-il participer à sa victoire? — En leur conférant, par la foi qu'ils ont en lui, l'adoption divine qui les rend enfants de Dieu. Il y a, ici, un enseignement profond donné par saint Jean, qu'il importe de mettre en lumière.

Dieu est l'Etre, la Vie. Dieu se connaît et se comprend parfaitement; il se dit à lui-même, par une parole infinie, tout ce qu'il est : cette parole est le Verbe. Le Verbe exprime toute l'essence divine, non seulement prise en elle-même, mais aussi en tant qu'imitable au dehors. Dans le Verbe, Dieu contemple l'exemplaire de toute créature, même de la créature simplement possible; dans ce Verbe tout être a la vie. « Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu; sans lui rien n'a été fait, et ce qui a été fait était vie en lui » : *In principio erat Verbum... et Deus erat Verbum... Sine ipso factum est nihil; quod factum est in ipso vita erat* ⁵.

¹ Matt. XXVII, 42. — ² Cfr Ps. II, 6. — ³ Act. IV, 12. — ⁴ Hebr. I, 13; X, 13; Ps. CIX, 1. — ⁵ Joan. I, 1-4. Cfr SAINT AUGUSTIN, *Tractat. I in Joan.*, n. 16 p. L. t. 35, col. 1387.

Notre vie naturelle, qui a sa source première dans le Verbe, nous la tenons de ces agents immédiats que sont nos parents.

Mais, vous le savez, nous sommes appelés encore à une vie supérieure, appelés à partager la propre vie de Dieu en devenant « participants de sa nature » : *Efficiamini divinae consortes naturae*¹. Cette vocation à une bénédiction infinie, est l'œuvre d'amour par excellence, qui couronne et, dans un sens profond, explique toutes les autres. Si notre vie naturelle sort « des mains de Dieu » : *Manus tuae fecerunt me et plasmaverunt me totum in circuitu*², c'est de son Cœur que jaillit la vie surnaturelle. Voyez, disait saint Jean, voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet : *Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus*³. Cette vie divine ne détruit pas la vie naturelle dans ce que celle-ci a de positif et de bon, mais, surpassant ses possibilités, ses exigences et ses droits, elle l'élève et la transfigure.

Or, c'est encore dans le Verbe que se trouve la source de cette vie divine et de ses effusions : dans son Verbe, Dieu nous voit, non seulement en qualité de simple créature, mais encore dans notre être de grâce. Chacun des prédestinés représente une pensée éternelle de Dieu. « De sa propre volonté, il nous a engendrés par la parole de sa vérité » : *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis*⁴; le Christ, Verbe incarné, est, en effet, « l'image d'après laquelle nous devons être et demeurer les enfants de Dieu » : *Praedestinavit [nos] conformes fieri imaginis Filii sui*⁵; il est, comme je vous l'ai dit, le Fils de Dieu par nature; nous, par grâce; mais c'est la même vie divine qui inonde de sa plénitude l'humanité du Christ et nos âmes. Ce Fils unique, né de Dieu dans les splendeurs saintes par une génération éternelle et ineffable, est le Fils du Dieu vivant, car il possède la vie en lui-même; il est la vie même, *Ego sum vita*⁶, et il ne s'incarne que

¹ II. Petr. I, 4. — ² Job. X, 8; cfr Ps. CXVIII, 73. — ³ I Joan. III, 1.
— ⁴ Jac. I, 18. — ⁵ Rom. VIII, 29. — ⁶ Joan. XIV, 6.

« pour nous faire part de cette vie » : *Ego veni ut vitam habeam*¹.

Et comment participons-nous à cette vie? En recevant le Christ par la foi. « A tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux-là qui ont cru en son nom et qui... sont nés de Dieu » : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri his qui credunt in nomine ejus... qui ex Deo nati sunt*². Notre accès à cette vie nouvelle est une véritable naissance; et cette naissance se fait par la foi et le baptême, sacrement de l'adoption : *Renatus ex aqua et Spiritu Sancto*³. Aussi saint Jean écrit-il que « celui qui croit au Fils de Dieu est né de Dieu » : *Qui credit quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est*⁴.

Vous le voyez : pour « naître de Dieu », pour « être enfants de Dieu », il faut croire en Jésus-Christ et le recevoir. La foi est le fondement de cette vie surnaturelle qui nous fait participer, d'une manière ineffable, à la vie divine; la foi nous introduit dans cette sphère surnaturelle, qui est hors de la portée des yeux du monde; « votre vie est cachée avec le Christ, en Dieu » : *Vita vestra est abscondita cum Christo in Deo*⁵. Seule vie véritable, parce qu'elle ne se termine pas, comme la vie naturelle, à la mort, mais s'épanouit dans la félicité sans mélange de l'éternité.

Le monde ne voit ou plutôt ne veut voir et connaître que la vie naturelle tant pour l'individu que pour la société; il n'estime et n'admire que ce qui paraît, ce qui brille, ce qui obtient le succès temporel; il juge sur l'extérieur, selon les yeux de la chair; il ne s'appuie que sur l'effort humain, que sur les vertus naturelles : c'est là sa façon de juger et d'agir. Il néglige, il ignore systématiquement la vie surnaturelle, et sourit à l'idée d'une perfection qui passe le degré de la seule raison. Les raisonnements humains, en effet, ne peuvent produire que des résultats humains; l'effort purement naturel ne peut

¹ Joan. X, 10. — ² Ibid., I, 12 et 13. — ³ Ibid., III, 3 et 5. — ⁴ I Joan. V, 1. — ⁵ Col. III, 3.

aboutir qu'à des effets d'ordre purement naturel. « Ce qui est né de la chair, est chair », dit saint Jean : *Quod natum est ex carne, caro est*¹; « ce qui est le résultat de la nature », en dehors du surnaturel, « n'a aux yeux de Dieu, aucune valeur » : *Caro non prodest quidquam*². Un homme qui n'a pas la foi, qui n'a pas la grâce, peut arriver à force d'énergie, de volonté, de persévérance, à une certaine perfection naturelle; il peut être bon, intègre, loyal, juste, mais ce n'est là qu'une moralité naturelle qui, d'ailleurs, demeure toujours, par quelque endroit, déficiente. Entre elle et la vie surnaturelle, entre elle et la béatitude éternelle, il y a un abîme. C'est pourtant de cette perfection et de cette vie naturelles que le monde se contente.

D'un coup d'aile la foi s'élève plus haut, et transporte l'âme au-dessus de tout l'univers visible pour l'amener jusqu'à Dieu. Cette foi qui nous fait « naître de Dieu », qui nous rend enfants de Dieu, par le Christ, fait aussi de nous les « vainqueurs du monde ». Admirable doctrine de saint Jean, dans son Epître : « Ce qui est né de Dieu triomphe du monde... » « Qui est vainqueur du monde sinon celui qui croit que le Christ est Fils de Dieu? » : *Omne quod natum est ex Deo vincit mundum... Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei*³?

III

A cette glorieuse destinée tout chrétien est appelé. Quiconque reçoit le baptême, rompt moralement avec le monde, en reniant ses maximes, ses principes, son esprit, pour vivre selon l'Evangile du Christ.

Mais combien, pour le moine, la rupture et la transformation sont plus complètes!

La vie divine que nous avons reçue au baptême avec la grâce est le germe de toute notre sanctification monastique, comme de la simple vie chrétienne. Notre perfection n'est

¹ Joan. III, 6. — ² Ibid., VI, 64. — ³ I Joan. V, 4-5.

pas d'un ordre essentiellement différent de celui de la perfection chrétienne; toutes deux appartiennent intrinsèquement au même surnaturel. La perfection religieuse n'est que le développement, dans un cadre et un état donnés, de notre adoption divine. Un simple chrétien est un enfant de Dieu; un moine est aussi un enfant de Dieu, mais qui cherche à faire épanouir, dans la plus large mesure possible et par des moyens spécialement adaptés, cette qualité d'enfant de Dieu. Il est permis et conseillé par Notre-Seigneur, au chrétien, sans détriment essentiel pour sa condition d'enfant de Dieu, d'user légitimement de certaines créatures; le moine, lui, ne veut s'attacher qu'à Dieu seul, et son œuvre de choix est d'écartier ou de détruire, parmi les biens créés, tous ceux qui s'opposent au parfait épanouissement de la vie divine en lui. Mais, pour le religieux comme pour le simple chrétien, la foi en Jésus-Christ est la porte par où l'on entre dans cette vie divine : elle est, comme le dit le saint Concile de Trente, « le fondement et la racine de toute justification »¹.

La foi est un fondement. Songez à un monument qui attire les regards par sa grandeur et l'harmonieux ensemble de toutes ses proportions. Qu'est-ce qui lui donne sa solidité? Les assises. Que celles-ci viennent à être ébranlées, aussitôt les murailles se lézardent et l'édifice est en danger; si on ne le consolide, il est voué à la ruine. C'est là l'image de la vie spirituelle. Celle-ci est un édifice que Dieu, de concert avec nous, se construit en nous, à sa gloire, c'est un temple qu'il veut habiter. Mais si nous ne posons pas un fondement ferme, il est impossible de bâtir l'édifice. Et plus celui-ci s'élève, plus il est nécessaire que les assises soient profondes et inébranlables. Quand l'homme spirituel pense arriver au sommet de la perfection, à la cime de la contemplation, si en lui la foi, qui est la base du vrai amour, ne s'affermi pas en proportion, tout peut s'écrouler.

Le saint Concile compare encore la foi à une racine. Voyez cet arbre majestueux, au tronc puissant, aux

¹ Sess. VI, cap. 8.

branches vigoureuses, au feuillage abondant et touffu. D'où lui viennent cette force et cette beauté? De quelque chose qu'on n'aperçoit pas : les racines. Celles-ci plongent dans le sol pour s'y fixer et y puiser les sucs nourriciers nécessaires à la vie de ce géant. Que les racines viennent à se dessécher : l'arbre va dépérir.

La racine de la vie chrétienne c'est la foi. Sans elle, tout se flétrit, tout se dessèche, tout meurt. Elle est la condition nécessaire de toute vie et de tout progrès spirituel.

Si la foi fonde toute la vie chrétienne, c'est sur la foi aussi que repose, c'est par la foi que s'explique et se maintient toute la vie monastique. La vie monastique, comme la vie chrétienne, est la conséquence pratique d'un acte de foi. Pourquoi est-on chrétien? Parce qu'on a dit à Jésus-Christ : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant; vous êtes celui qui pouvez seul conduire au Père, à la vie éternelle. » Pourquoi nous sommes-nous faits moines? Parce que nous avons dit à Jésus-Christ : « Vous êtes le Christ; vous êtes la voie qui seule mène au Père; vous êtes la source de toute vie, de tout bien, de toute perfection, de toute béatitude. » Et cet acte initial de foi explique toute notre conduite.

Sans la foi dans le Christ Jésus, l'existence que nous menons n'a pas de sens; le monde, en effet, nous prend pour des insensés : *Vitam illorum aestimabamus insaniam*¹. Mais l'homme terrestre, « l'homme animal », pour parler comme saint Paul, « ne perçoit pas les choses de Dieu »; elles sont folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est par l'esprit de Dieu, et non par l'esprit du monde, qu'on a le discernement².

Aux yeux de la foi, notre vie constitue « cette meilleure part », *Optimam partem*³, que le Christ réserve à ceux qu'il veut s'attacher davantage, à ceux sur lesquels il a posé son regard de spécial amour : *Intuitus eum dilexit eum*⁴; c'est d'un « héritage merveilleux » : *hereditas praeclara*⁵ qu'elle est déjà pour nous le gage assuré.

¹ Sap. V, 4. — ² I Cor. II, 14. — ³ Luc. X, 42. — ⁴ Marc. X, 21. — ⁵ Ps. XV, 6.

Et ce qui est vrai de l'ensemble de notre vie, garde sa vérité jusque dans le détail de nos journées.

Regardées du point de vue naturel, du point de vue du monde, les mille particularités de notre existence de prière, d'obéissance, d'humilité, d'abnégation, de travail, peuvent apparaître mesquines, étroites, insignifiantes. Quand un homme qui se laisse conduire par l'esprit du monde nous voit psalmodiant au chœur et qu'il apprend que nous passons tant et tant d'heures à louer Dieu, il hausse les épaules : « Quelle pitié de voir des hommes perdre ainsi leur temps ! » C'est qu'il ne comprend pas et ne peut pas comprendre, parce qu'il n'a pas la foi : sa raison, courte, ne lui permet pas de dépasser les horizons naturels; la foi ne le fait pas entrer dans les secrets de Dieu; il ne peut comprendre que notre œuvre de prière est des plus agréables au Seigneur et des plus fécondes pour les âmes.

C'est dans des termes comparables qu'il faudrait parler de tous les articles de notre vie monastique. La foi nous montre leur valeur pour l'éternité; la foi nous met au-dessus des jugements du monde, de la sagesse du monde, laquelle, selon saint Paul, est « folie aux yeux de Dieu »¹. « Nous avons reçu, dit le même apôtre, non l'esprit du monde, mais l'esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits par sa grâce. » Car « cet Esprit scrute les profondeurs mêmes de Dieu »².

Et parce que nous adhérons à cet Esprit par la foi, la foi devient, comme l'appelle si bien N. B. Père, la « lumière déifique » qui illumine et élève toute notre vie : *deificum lumen*³.

La foi est, en effet, pour nous la vraie lumière divine. A la vie naturelle, Dieu donne pour lumière la raison : l'intelligence est la faculté qui dirige l'activité spécifiquement humaine. A la vie surnaturelle Dieu ménage aussi une lumière appropriée. Quelle est cette lumière ? Au

¹ Cor. III, 19. — ² Ibid., II, 10 et 12. — ³ Prologue de la Règle.

ciel, où la vie surnaturelle atteint la perfection, c'est la lumière radieuse de la gloire, le pouvoir visuel de la vision béatifique : « Dans ta lumière nous contemplerons la lumière » : *In lumine tuo videbimus lumen*¹. Ici-bas, c'est la lumière voilée de la foi. L'âme qui veut vivre de la vraie vie doit se guider par cette lumière qui la rend participante de la connaissance que Dieu a de lui-même et de toutes choses.

En ceci le Christ Jésus est encore notre exemplaire parfait, et nous sommes prédestinés à reproduire l'idéal qu'il est lui-même. Or, qu'est-ce qui mettait en branle l'activité du Christ ? C'est la lumière que sa sainte âme puisait dans la vision béatifique. Vous le savez : dès le premier instant de sa création, l'âme de Jésus contemplait Dieu, et de cette vision jaillissait la lumière en laquelle il regardait toutes choses et qui le dirigeait en toutes ses voies. Il ne nous révèle, dit-il, que ce qu'il voit; il ne nous dit que ce qu'il entend², il ne fait rien que ce qu'il voit faire à son Père : *Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem*³; « rien de lui-même, rien pour lui-même; il ne fait que ce que le Père lui découvre, et tout ce que le Père fait, il le fait aussi, mais encore il le fait semblablement, avec la même dignité et la même perfection que lui, parce qu'il est le Fils unique, Dieu de Dieu, parfait du parfait »⁴.

Ce qui pour nous est, sur cette terre, le prélude du pouvoir de la vision béatifique, c'est la lumière de la foi. L'enfant de Dieu connaît Dieu et regarde toutes choses dans cette lumière⁵. — Dieu, d'abord : car si « personne ici-bas, n'a jamais vu Dieu », qui « habite une lumière inaccessible »⁶, Dieu s'est pourtant révélé à nous par son Fils Jésus : *Illuxit in cordibus nostris... in facie Christi Jesu*⁷. Le Fils unique, qui est toujours « dans le sein du Père » : *in sinu Patris*⁸, nous manifeste Dieu : « celui qui me voit, voit mon Père » : *qui videt me, videt*

¹ Ps. XXXV, 10. — ² Joan. III, 11. — ³ Ibid., V, 19. — ⁴ BOSSUET, *Méditations sur le Saint Evangile*, La dernière semaine du Sauveur, 38^e jour; édition Marbeau, p. 250. — ⁵ Joan. I, 18. — ⁶ I Tim. VI, 16. — ⁷ II Cor. IV, 6. — ⁸ Joan. I, 18.

*et Patrem*¹. En acceptant le témoignage du Fils, du Verbe, l'âme connaît les secrets de la vie divine. — A cette clarté céleste, l'âme juge également toutes choses comme Dieu les voit, les envisage, les apprécie. Elle regarde la création, des mêmes yeux que ceux qui n'ont pas la foi; mais l'univers lui révèle ce qu'il ne découvre pas aux autres : à savoir, qu'il est le reflet des perfections de son auteur. Dans les cérémonies de l'Eglise, l'âme croyante ne voit pas seulement le côté extérieur des actes et des symboles, cet aspect sensible, que tous les yeux peuvent connaître, mais elle pénètre au fond des rites pour y reconnaître l'idéal de Dieu, les intentions de l'Eglise, le mystère caché du culte, la pensée divine réalisée, les perfections de Dieu manifestées, la gloire à Dieu procurée; et, avec l'encens du sanctuaire, monte vers le Seigneur l'hymne du cœur aimant et reconnaissant. Pareillement, sous l'écorce vulgaire et banale, ou sous les couleurs inattendues, pénibles ou énigmatiques des événements quotidiens, l'enfant de Dieu discerne l'œuvre pleine d'amour, poursuivie par une Providence infaillible et maternelle.

Quand cette vie de foi est ardente, elle conduit à la plus haute perfection, tout comme nous venons de voir que la sainte humanité de Jésus puisait dans la vision béatifique le principe de sa perfection et de son activité. Extérieurement, sans doute, l'âme qui vit de la foi mène l'existence ordinaire de tous les hommes; elle exerce comme les autres âmes son activité humaine, mais elle l'exerce dans la lumière supérieure de la vérité divine. Le Christ est la vérité, la lumière; celui qui vit dans cette vérité est enfant de lumière, *filius lucis*²; il vit dans cette vérité, sa vie abonde en ces fruits de lumière, qui sont, dit saint Paul, « la bonté, la justice, la vérité » : *Fructus enim lucis est in omni bonitate et justitia, et veritate*³.

Nous étonnerons-nous dès lors que saint Benoît réclame de nous que nous nous guidions en toutes choses à la lumière de la foi? Il faut comprendre une fois pour toutes que le saint Patriarche place toujours le moine d'emblée

¹ Joan. XIV, 9. — ² Ibid., XII, 36. — ³ Eph. V, 9.

sur le terrain surnaturel. Il veut que nous ayons « chaque jour », *quotidie*, les regards fixés sur « la lumière déifiée »¹, afin d'en recevoir sans cesse les rayons! il veut que toute la conduite de ces disciples soit fondée sur la foi.

A l'appui de ce dire, méditez ces quelques traits, tirés de la sainte Règle. Pourquoi le moine doit-il obéir à son Abbé? Uniquement parce que celui-ci « tient la place du Christ » : *Abbas Christi agere vices creditur*². Pourquoi les frères doivent-ils rester idéalement unis entre eux? Parce que « tous sont un dans le Christ »³. Pourquoi les hôtes, à quelque heure qu'ils arrivent — et au temps de saint Benoît, ils étaient nombreux, *nunquam desunt*⁴, et arrivaient à l'improviste — doivent-ils être reçus avec empressement et joie? Parce que c'est le Christ qu'on reçoit en eux, parce que c'est devant le Christ qu'on se prosterne, en se jetant à leurs pieds : *CHRISTUS in hospitiis adoretur qui et suscipitur*: ... *Omnes supervenientes hospites tamquam CHRISTUS suscipiantur*⁵. Pourquoi encore veillera-t-on plus particulièrement sur les pauvres et les pèlerins? Parce que « c'est surtout dans ces membres déshérités que le Christ se présente à notre foi » : *Pauperum et peregrinorum maxime suceptionum cura sollicitate exhibeat*ur : *quia in ipsis magis CHRISTUS suscipitur*⁶. Et il en sera de même des soins qu'on donnera aux malades du monastère. Saint Benoît recommande avec les plus vives instances que ceux-ci n'aient rien à souffrir quant aux secours que réclame leur infirmité. Ce point semble étonnant, puisque l'état monastique est un état d'abnégation. Et cependant, saint Benoît est très formel : « Avant tout et par-dessus tout, on prendra soin des malades » : *Infirmorum cura ante omnia et super omnia adhibenda est*⁷. Pourquoi une pareille instance? Parce que, en cette occasion encore, la foi voit le Christ dans ses membres souffrants : « On les servira comme s'ils étaient le Christ en personne, car il a dit lui-même :

¹ Prologue de la Règle. — ² Règle, chap. II, LXIII. — ³ Ibid., II; cf. Gal. III, 28. — ⁴, ⁵ et ⁶ Ibid., chap. LIII. — ⁷ Ibid., chap. XXXVI.

j'ai été malade, et vous m'aviez visité », *Ut sicut revera Christo, ita eis serviatur, quia ipse dixit : infirmus fui et visitastis me*¹.

Cette foi, ce point de vue surnaturel, le grand Patriarche les étend des personnes aux actes de la vie du moine : que celui-ci soit au chœur, qu'il serve à table, qu'il parte en voyage, partout le moine est baigné par saint Benoît dans cette lumière de la foi. Si le grand Législateur énumère avec soin les qualités naturelles souhaitables chez les principaux officiers, il requiert avant tout que ceux-ci soient des cœurs « craignant Dieu »²; il réclame du maître des novices qu'il soit surtout « apte à gagner les âmes »³.

Il enveloppe même les choses matérielles de cette lumière de la foi. Parce que le monastère est la « maison de Dieu », *domus Dei*⁴, il veut que « nous traitions les meubles et toutes les choses du monastère comme les vases sacrés de l'autel » : *Omnia vasa monasterii cunctaque substantiam, ac si altaris vasa sacra conspiciat*⁵. Le monde trouverait une pareille recommandation bien mesquine, bien naïve et vainne, mais le saint Législateur en juge tout autrement. Pourquoi? Parce que sa foi était vive, et qu'il avait compris que toutes choses ne valent aux yeux de Dieu que dans la mesure de notre foi⁶.

IV

Telle est l'atmosphère surnaturelle dans laquelle saint Benoît veut donc que le moine se tienne et respire constamment, *quotidie*; il veut, comme saint Paul le demande du chrétien, que le moine « vive de la foi » : *Justus ex fide vivit*⁷. Le juste, c'est-à-dire celui qui dans

¹ Règle, chap. XXXVI; cfr Matth. XXV, 36. — ² *Ibid.*, chap. XXXI; LIII. — ³ *Ibid.*, chap. LVIII. — ⁴ *Ibid.*, chap. XXXI. — ⁵ *Ibid.* — ⁶ « La foi, ou plutôt ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit de foi, l'esprit surnaturel, se manifeste dans la Règle de mille manières qui sont aussi touchantes et édifiantes pour le croyant que paradoxales et même risibles aux yeux du mondain : le *mihi fecistis* de l'Evangile est poussé là au suprême degré. » dom M. FESTUCIÈRE, *La liturgie catholique*, p. 95. — ⁷ Hebr. X, 38.

le baptême a revêtu l'homme nouveau créé dans la justice, vit, en tant que juste, de la foi, de la lumière que lui apporte le sacrement d'illumination. Plus il vit de la foi, plus il vit la vraie vie surnaturelle, plus il réalise en lui la perfection de son adoption divine. Remarquez bien cette expression : *Ex fide*. Qu'est-ce que cela veut exactement dire ? Que la foi doit être la racine de tous nos actes, de toute notre vie. Il y a des âmes qui vivent « *avec de la foi* » : *Cum fide*. Elles ont la foi, et on ne peut nier qu'elles la pratiquent; mais elles ne se souviennent efficacement de leur foi qu'en certaines occasions, par exemple dans les exercices de piété, la sainte messe, la communion, l'office divin; dans ces actions, il n'est pas possible que la foi n'entre pas en jeu, parce que, de leur nature, ces actes se rapportent directement à Dieu, regardent proprement l'économie surnaturelle.

Mais on dirait que ces âmes s'en tiennent à cela; on dirait qu'en quittant ces exercices, elles entrent dans une autre sphère, qu'elles rentrent dans la vie purement naturelle. Si l'obéissance leur commande alors quelque chose de gênant, d'incommode, elles murmurent; si un frère est dans le besoin, elles n'y prêtent pas attention; touche-t-on à leurs susceptibilités? elles s'irritent. En ces moments, le regard de ces âmes n'est plus éclairé par la foi. Ces âmes ne vivent pas *de la foi*; théoriquement, sans doute, elles savent que l'abbé représente le Christ, que le Christ est dans chacun de nos frères, que nous devons nous oublier nous-mêmes, pour imiter Jésus dans son obéissance. Mais, pratiquement, ces vérités n'existent pas pour elles; ces vérités sont sans influence sur leur vie; leur activité ne jaillit pas *de leur foi*; elles utilisent la foi dans certaines circonstances; mais, ces circonstances disparues, ces âmes redeviennent naturelles, elles ont comme donné temporairement congé à leur foi. Alors c'est la vie naturelle qui prend le dessus, c'est l'esprit naturel qui redevient le maître. Et assurément ce n'est pas là vivre de la foi : *ex fide vivere*.

Or, une telle vie, si dénuée d'homogénéité, ne peut être

ni stable, ni ferme; elle est à la merci des impressions, des sautes de tempérament et d'humeur, des hasards de santé, des tentations; c'est une vie spirituelle fluctuante et ballotée. Elle change tous les jours, au gré de la boussole capricieuse qui lui sert de guide.

Mais quand la foi est vive, forte, ardente, quand on vit de la foi, c'est-à-dire quand on se conduit en tout par les principes de la foi, quand la foi est la racine de toutes nos actions, le principe intérieur de toute notre activité, alors nous devons forts et stables, malgré les difficultés du dedans et du dehors, malgré les obscurités, les contradictions, les tentations. Pourquoi donc? Parce que, par la foi, nous jugeons, nous estimons toutes choses comme Dieu les voit, les juge, les estime : nous participons à l'inaffabilité, à l'immutabilité, à la stabilité divines.

N'est-ce pas ce que nous a dit Notre-Seigneur. « Tout homme qui entend mes paroles et les met en pratique — c'est là « vivre de la foi » — sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents se sont déchaînés contre cette maison, et elle n'a pas été renversée. » Car, ajoute aussitôt le Christ Jésus, « elle était fondée sur la pierre »¹.

C'est bien là ce que nous expérimentons quand notre foi est vive et profonde. La foi nous fait vivre de la vie surnaturelle; par elle, nous sommes de la famille de Dieu, nous appartenons à cette « maison divine », « dont le Christ, dit saint Paul, est la pierre angulaire » : *Ipso summo angulari lapide Christo Jesu*². Par la foi, nous nous attachons au Christ, et l'édifice de notre vie surnaturelle devient, par lui, ferme et stable; le Christ nous fait participer à la stabilité du roc divin contre lequel ne peuvent prévaloir les furies mêmes de l'enfer : *Portae inferi non praevalebunt*³. Ainsi divinement soutenus, nous sommes vainqueurs des assauts et des tentations du monde et du démon, le prince du monde : *Haec est victo-*

¹ Matth. VII, 25. — ² Eph. II, 20. — ³ Matth. XVI, 18.

*ria quae vincit mundum, fides nostra*¹. Le démon, et le monde dont le démon se sert comme de complice, nous violentent ou nous sollicitent; c'est par la foi en la parole de Jésus que nous sortons victorieux de ces attaques.

Vous remarquerez que le démon insinue toujours le contraire de ce que Dieu affirme. Voyez la triste expérience qu'ont faite nos premiers parents. « Le jour où vous mangerez du fruit défendu, vous serez frappés de mort² »; telle est la parole divine. Le démon prononce impudemment tout le contraire: « Vous ne mourrez point »; *Nequaquam morte moriemini*³. Quand nous prêtons l'oreille au démon, nous nous fions à lui, nous avons foi en lui, et non en Dieu. Or, le démon est « le père du mensonge et le prince des ténèbres »⁴, tandis que Dieu est « la vérité⁵ et la lumière sans ténèbres »⁶. Si nous écoutons toujours Dieu, nous serons toujours vainqueurs. Quand Notre-Seigneur, qui est en toutes choses notre modèle, a été tenté, qu'a-t-il fait pour repousser la tentation? A chaque invitation du malin il a opposé l'autorité de la parole de Dieu. Nous devons faire de même, et repousser les attaques de l'enfer par la foi en la parole de Jésus. Le démon nous dit : « Comment le Christ peut-il être présent sous les espèces du pain et du vin? » Répondons-lui : « Le Seigneur a dit : ceci est mon corps, ceci est mon sang⁷. Il est la vérité, cela me suffit. » Le démon nous dit de ne pas laisser passer une injure, un affront, sans les relever; répondons-lui : « Le Christ a dit que tout ce que nous ferons au moindre de nos frères, c'est à lui-même que nous l'aurons fait⁸ »; donc tout sentiment de froideur, volontairement manifesté à nos frères ou entretenu à leur égard, c'est Jésus en personne qui en est l'objet.

Ce qui est vrai du démon, l'est du monde : c'est par la foi que nous en sommes vainqueurs. Quand on a une foi vive dans le Christ, on ne craint ni les difficultés, ni les

¹ I Joan. V, 4. — ² Gen. II, 17. — ³ Ibid., 4. — ⁴ Cfr Eph. VI, 12. — ⁵ Joan. XIV, 6. — ⁶ I Joan. I, 5. — ⁷ Matth. XXVI, 26 et 28. — ⁸ Ibid., XXV, 40.

contradictions, ni les jugements du monde, parce qu'on sait que le Christ habite en nous par la foi et qu'on s'appuie sur lui. Notre-Seigneur donnait explicitement de telles assurances à sainte Catherine, lorsqu'il l'envoyait courir à travers le monde pour le bien de son Eglise, et ramener le Souverain Pontife d'Avignon à Rome. La sainte, dans sa faiblesse et son humilité, s'épouvantait d'une mission, au cours de laquelle elle pressentait d'insurmontables difficultés; mais le Christ lui dit : « Parce que tu es armée de la force de la foi, tu triompherás heureusement de tous les adversaires¹. » Aussi, plus tard, dans son *Dialogue*, Catherine parle-t-elle de la foi avec un saint enthousiasme : « Dans la lumière de foi, dit-elle en s'adressant au Père, j'acquiers cette sagesse qui se trouve dans la sagesse du Verbe, votre Fils; dans la lumière de foi, je deviens plus forte, plus constante, plus persévérente. Dans la lumière de foi, je trouve l'espérance que vous ne me laisserez pas défaillir sur le chemin. C'est aussi cette lumière qui m'enseigne la voie par où je dois passer; sans cette lumière, je marcherais dans les ténèbres; et voilà pourquoi je vous ai demandé, Père éternel, de m'éclairer de la lumière de la très sainte foi². »

V

Demandons, nous aussi, au Père, au Christ Jésus, son Verbe, cette lumière de la foi. Nous en avons reçu le principe au baptême : mais nous devons conserver, développer ce germe divin. Quelle est la coopération que Dieu attend de nous, en cette matière?

Il attend d'abord notre prière. — La foi est un don de Dieu; l'esprit de foi vient de l'esprit de Dieu : « Seigneur, augmentez en nous la foi » : *Adauge nobis fidem*³. Disons souvent au Christ Jésus, comme dans l'Evangile le père de l'enfant malade : « Je crois, Seigneur, mais augmentez ma foi; aidez mon incrédulité » : *Adjuva*

¹ *Vie par le Bx Raymond*, trad. Hugueny, p. 115. — ² *Ibid.*, p. 394. — ³ Luc. XVII, 5

*incredulitatem meam*¹. C'est Dieu, en effet, qui peut seul, comme cause efficiente, augmenter la foi en nous; notre rôle est de mériter cet accroissement par nos prières et par nos bonnes œuvres.

C'est dire que, la foi ayant été obtenue, nous avons le devoir de l'exercer. — Dieu nous donne au baptême *l'habitus* de la foi; c'est une « force », une « puissance »; mais il ne faut pas que cette force reste inactive, que cette « habitude » s'ankylose, pour ainsi dire, faute d'exercice. Cet *habitus* doit aller en se fortifiant toujours plus par les actes qui lui correspondent. Nous ne devons pas être de ces âmes chez lesquelles la foi est endormie. Renouvelons fréquemment nos actes de foi, non seulement durant nos exercices de piété, mais encore, comme le veut le grand Patriarche, dans les menus détails de notre vie. C'est « chaque jour », *quotidie*, que nous devons, selon ses conseils, marcher dans cette lumière.

Et vous remarquerez que pour saint Benoît, la foi est toujours pratique; il ne la sépare jamais des œuvres; il veut « que nous ceignions nos reins de la foi ou des bonnes œuvres » : *Succinctis fide vel observantia bonorum actuum lumbis nostris*²; il ne nous promet la joie et la béatitude que si « nous progressons dans les bonnes œuvres autant que dans la foi » : *Processu vero conversationis et fidei*³. Regardons toutes choses du point de vue de la foi, du point de vue surnaturel : c'est le seul point de vue qui soit le vrai; mettons ensuite nos actes d'accord avec notre foi, accomplissons toutes choses à sa lumière. A ces conditions-là on peut dire que la foi se traduit par l'amour : elle devient logiquement et pratiquement parfaite, parce que l'âme s'adonne par amour aux œuvres de la foi.

Ainsi spirituellement armés, nous éviterons la routine qui est l'un des plus grands dangers de la vie régulière.

¹ Marc. IX, 23. — ² Prologue de la Règle. — ³ *Ibid.*

Il faut que l'ardeur de notre foi anime nos moindres actions. Si nous nous y appliquons, notre vie sera pleine de lumière et de joie. Les plus minimes détails de nos journées nous apparaîtront comme des perles précieuses, que nous voudrons acquérir pour en composer notre trésor du ciel. Et à mesure que nous avancerons dans la foi, qu'elle deviendra plus ferme, plus ardente, plus active, la joie abondera de plus en plus dans notre âme. Les clartés s'ajoutent aux clartés; l'espérance, voyant ses horizons s'élargir, s'affermi de jour en jour; l'amour, se sentant plus ardent, rend toutes choses aisées; et nous courons dans la voie des commandements du Seigneur. Le grand Patriarche lui-même nous en donne l'assurance : et, sans aucun doute, il parlait d'expérience. Ecoutez ce qu'il dit à la fin du Prologue, après avoir déterminé le but et montré la voie : « A mesure qu'on avance dans l'observation des préceptes qui est la mise en pratique de notre foi, le cœur se dilate, et l'on se met à parcourir le chemin de la perfection avec une douceur d'amour inénarrable » : *Processu vero conversationis et fidei, dilatato corde, inenarrabili dilectionis dulcedine curritur via mandatorum Dei.* Saint Benoît ne dit pas qu'il arrivera au moine de rencontrer parfois la joie; il promet à tous ses enfants que le cœur se dilatera dans la joie. Au ciel, la source de notre joie sera la possession assurée, parfaite et inammissible du bien souverain et immuable, dans la pleine lumière de la gloire; ici-bas, la source de notre joie est la possession commencée de Dieu, l'union anticipée à Dieu : cette possession, cette union est d'autant plus intime que nous sommes plus baignés de la lumière de la foi.

La joie que la foi nous procure est nécessaire ici-bas. C'est Dieu lui-même qui a façonné notre cœur, et il l'a façonné de telle sorte qu'il ait besoin d'allégresse. Il y a sans doute des âmes qui vivent uniquement dans l'attente des joies de l'éternité, mais c'est là l'heureux privilège d'un petit nombre. Pour nous, nous avons tout quitté afin de suivre le Christ : *Ecce nos reliquimus omnia et secutī*

*sumus te*¹. Nous ne pouvons aller mendier la félicité auprès des créatures. Nous devons tout attendre du Christ. Qu'est-ce donc qui nous attend? *Quid ergo erit nobis*²? Le Christ lui-même nous promet le centuple dès ici-bas. Or, la joie fait partie de ce centuple; et cette joie, c'est surtout la foi qui l'entretient.

La foi, en effet, nous montre la grandeur et la beauté de cette vie surnaturelle à laquelle Dieu nous a appelés; « C'est moi, moi-même, qui serai ta magnifique récompense » : *Ego merces tua magna nimis*³; elle nous montre l'élévation et la sublimité de notre vocation monastique qui nous fait vivre dans l'intimité du Christ, puisque c'est notre amour qui, comme le dit saint Benoît, « a préféré le Christ à tout »⁴.

La foi est encore source de joie parce qu'elle est source de vérité et d'espérance; elle est la démonstration suprême des biens promis, elle nous met déjà en possession anticipée des biens à venir : *Sperandarum substantia rerum*⁵. La foi nous rend comme tangibles les réalités supersensibles, les seules qui demeurent éternellement.

Vivons donc, autant que nous le pouvons avec la grâce du Christ, de la vie de foi : que toute notre existence soit, comme le veut notre grand Patriarche, profondément imprégnée jusque dans les moindres détails de l'esprit de foi, de l'esprit surnaturel. Alors, la morsure de la tentation n'aura aucune prise sur nous, car notre édifice sera appuyé sur le roc de la stabilité divine; nous serons vainqueurs des assauts du démon et du monde.

Ainsi délivrés de nos ennemis, nous vivrons dans la lumière de l'esprit et dans la joie du cœur. Quand Notre-Seigneur révélait à ses disciples, à la dernière Cène, les secrets divins que seul il possédait : « Personne ne connaît le Père que le Fils et celui à qui il plaira au Fils de le révéler » : *Neque Patrem quis novit nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare*⁶, quels étaient le sens et le but

¹ Matth. XIX, 27. — ² Ibid. — ³ Gen. XV, 1. — ⁴ Règle, chap. IV, V et LXXII. — ⁵ Hebr. VI, 1. — ⁶ Cfr Luc. X, 22.

intimes de ces révélations ineffables de l'amour de Dieu pour ses enfants? C'étaient de remplir leurs cœurs de joie, d'y verser sa propre joie divine : « Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite », *Haec locutus vobis ut gaudium MEUM in vobis sit, et gaudium vestrum IMPLEATUR* ¹.

¹ Joan. XV, 11.

VI. — LA PROFESSION MONASTIQUE

SOMMAIRE. — Nécessité, pour être moine, d'être incorporé dans la société monastique par la profession religieuse. — I. La profession monastique constitue une immolation dont l'oblation du Christ est le modèle. — II. Caractère d'holocauste attaché à la profession religieuse. — III. Unir cet acte à l'oblation qu'a faite le Christ de lui-même. — IV. Bénédictions données par Dieu à ceux qui émettent les vœux de religion. — V. Nécessité de demeurer constamment fidèles aux promesses jurées.

Pour puiser la vie chrétienne à sa source authentique, pour être disciple du Christ, il faut appartenir non seulement à l'âme, mais encore au corps de l'Eglise; il faut devenir membre de l'organisme visible de l'Eglise. Cette incorporation se fait, vous le savez, par la profession de foi et la réception du baptême, sacrement d'initiation chrétienne; elle se maintient par la participation aux autres sacrements, aux rites du culte, et par l'obéissance aux chefs établis par le Christ.

Les choses se passent d'une façon analogue pour le moine, sur le plan de la vie monastique. Pour être véritablement moine, suffit-il de vivre de l'esprit du grand Patriarche? Non, il faut encore faire partie de l'organisme visible qu'il a institué; il faut être reçu et incorporé dans la société monastique. C'est ce que le postulant demande, en recevant le saint habit : « Accordez-moi votre confraternité », *Vestram confraternitatem*¹. Son incorporation se réalisera le jour de sa profession. La foi l'a amené jusqu'au seuil du cloître, l'amour se traduisant en un engagement solennel l'y fixera : ce sera l'œuvre de sa profession.

¹ Rituel de la prise d'habit.

La profession est à la vie monastique ce que le baptême est à la vie chrétienne; elle n'est pas un sacrement, sans doute, mais ses conséquences ont quelque chose de comparable à celles du baptême. Le baptême insère le néophyte dans la famille de Dieu, et le marque du caractère de chrétien, de disciple du Christ; la profession ou l'émission des vœux insère le novice dans la famille monastique et le consacre pour ainsi dire au service de Dieu, pour qu'il devienne parfait disciple du Christ Jésus¹.

Analysons donc le sens de la profession monastique; nous verrons qu'elle est une immolation de tout nous-même, qui, faite avec amour, est extrêmement agréable à Dieu; — qu'elle devient, pour ceux qui y restent fidèles, le point de départ de la perfection — et une source intarissable de bénédictions spirituelles.

I

C'est pour nous une vérité acquise que, dans l'œuvre de notre perfection, nous devions toujours avoir les yeux fixés sur le Christ Jésus, qui est non seulement le modèle unique de notre perfection, mais encore la source de notre sainteté.

Quand Notre-Seigneur appelle à lui ses disciples, il les invite à tout quitter pour le suivre et l'imiter; et c'est ce qu'ils font. « S'étant détachés de tout, ils l'ont suivi » : *Relictis omnibus, seculi sunt eum*². Il nous dit même que nous ne pouvons être véritablement de dignes et parfaits disciples aptes à partager la gloire de « son Royaume », que si, après avoir tout abandonné pour nous attacher à lui, nous avons la force persévérente de « ne pas regarder

¹ Nulle part on n'a donné un aussi remarquable (quoique succinct) exposé des nombreuses analogies qui existent entre la profession monastique et le baptême chrétien, que dans *L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours* (chap. IV). Il faut lire ces pages pleines d'une science très sûre qui montrent que, dans l'esprit de la tradition ecclésiastique, la profession religieuse est un second baptême. Laissant de côté cet aspect de la question, nous nous attachons surtout à montrer en quoi la profession religieuse est une oblation; on va voir combien ce concept est mis en relief par saint Benoît. — ² Luc. V, 11.

en arrière » : *Nemo mittens manum suam ad aralrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei*¹.

Or, comme nous sommes, par nature, faibles et inconstants, saint Benoît veut que celui qui se présente à la porte du monastère « pour retourner à Dieu en suivant le Christ », soit d'abord éprouvé durant une année, afin qu'on s'assure « si réellement il cherche Dieu » : *Si revera Deum quaerit*². D'une façon générale, les ordres qui se fondèrent au cours du moyen âge adoptèrent la même « probation » d'une année. Le concile de Trente s'est approprié ce délai, en fixant la loi du noviciat canonique. Après avoir persévétré durant ce laps de temps dans son dessein, le novice va sanctionner celui-ci d'une manière irrévocable, par une « promesse » faite à Dieu : promesse « de sa stabilité, de la conversion de ses mœurs et de son obéissance »³. C'est là la profession monastique : celle-ci accomplie, le moine est « regardé définitivement comme membre de la communauté » : *Et jam ex illa hora in congregazione reputetur.*

Vous le savez, le saint Législateur entoure cette promesse de beaucoup de solennité : il veut qu'elle soit mise par écrit, — qu'elle soit lue à haute voix « dans l'oratoire », — « devant tous les membres du monastère » — faite « au nom des saints dont les reliques enrichissent l'autel » : *Ad nomen sanctorum quorum reliquiae ibi sunt.* Son engagement publié, le moine ira « se prosterner aux pieds de ses frères afin que ceux-ci l'aident de leurs prières » : *Tunc prosternatur singulorum pedibus, ut orent pro eo.*

La « promesse » est en même temps une « prière », une « supplique ». Le novice demande qu'on le reçoive; il demande surtout qu'on lui obtienne le secours de Dieu; il demande à Dieu lui-même de l'agréer et de ne pas laisser vaine l'attente de l'âme. Les termes de « engagement », de « serment » ne marquent donc qu'un des côtés — celui de la volonté humaine, celui de la cause

¹ Luc. IX, 62. — ² Règle, chap. LVIII. — ³ Tous les textes cités à cette page sont empruntés au même chapitre LVIII de la Règle.

seconde — de la profession monastique : celle-ci est éminemment regardée par saint Benoît comme un acte de *coopération*, où l'action de Dieu opère, où la liberté humaine coopère.

Un détail surtout est à signaler : saint Benoît unit cette profession au sacrifice de l'autel. Quand le novice a lu sa promesse, et signé la charte qui en porte le texte, il va déposer la pièce, de sa propre main, sur l'autel : *Et manu sua eam super altare ponat*, comme pour joindre le témoignage tangible et authentique de son engagement aux dons qui sont offerts à Dieu en sacrifice; le moine unit donc son immolation à celle du Christ Jésus. C'est bien là, en effet, ce qu'entend N. B. Père. Voyez sa pensée s'accuser dans un chapitre complémentaire où il est traité de la réception des enfants; saint Benoît veut que les parents enveloppent la main de leur enfant et l'acte de profession dans la nappe de l'autel, en même temps que les éléments destinés à devenir la matière du sacrifice¹.

La profession monastique est, en effet, une immolation, et cette immolation tire tout son prix de son union à l holocauste du Christ. Or, d'où le saint sacrifice de la messe tient-il lui-même sa valeur? Du sacrifice de la croix, que l'oblation de l'autel renouvelle et reproduit. C'est en contemplant cette offrande de la croix, c'est en prenant comme exemple l'immolation de Jésus, que nous connaîtrons les qualités que doit avoir l'offrande de nous-mêmes dans la profession. Trois caractères surtout marquent l'immolation du Christ : c'est un holocauste *digne de Dieu* — un holocauste *plénier* — un holocauste offert *par amour*. Ces caractères doivent se retrouver dans notre profession.

C'est d'abord un holocauste *digne de Dieu*.

Saint Paul nous dit qu'au moment où le Christ entra dans le monde par l'Incarnation, le premier mouvement de son âme a été de jeter un regard sur les siècles passés, sur les sacrifices qui avaient été offerts à Dieu dans

¹ Règle, chap. LIX.

l'Ancienne loi. Le Verbe divin, qui connaît l'infinité perfection de son Père, ne trouve pas ces sacrifices dignes du Père : « Ces sacrifices ne vous ont pas plu », *Holocausta non tibi placuerunt*¹. Mais le Christ a vu que son corps est destiné à être la vraie hostie du seul sacrifice digne de Dieu. « Vous m'avez, ô Dieu, formé un corps » : *Corpus autem aptasti mihi*². Pourquoi l'immolation de ce corps sera-t-elle le seul sacrifice agréable au Père ? Parce que, d'abord, la victime est pure et sans tache; parce que ensuite, le prêtre qui offre ce sacrifice est « saint, innocent, séparé des pécheurs »³ : cette victime et ce prêtre s'identifient dans la personne du Fils bien-aimé du Père, « du Fils de sa dilection »⁴. Si tout ce que fait Jésus est agréé par son Père dont « il accomplit toujours le bon plaisir » : *Quae PLACITA SUNT ei, facio semper*⁵, cela est surtout vrai de son sacrifice.

La plénitude de ce sacrifice en augmente encore la valeur.

C'est un holocauste. Nous ne devons pas envisager l'offrande du Christ dans la seule période de la Passion. C'est dès son Incarnation que le Christ est hostie, et s'est offert en cette qualité; en entrant dans le monde, Jésus a vu la somme des souffrances, des humiliations, des abaissements, des ignominies, qu'il devait supporter depuis la crèche jusqu'à la croix : il a accepté de remplir tout ce programme ; il a dit à son Père : « Me voici », *Ecce venio*⁶. L'acte initial d'offrande par lequel il se livrait ainsi tout entier, contenait virtuellement tout son sacrifice; dès cet instant son immolation était commencée; et toute sa vie de souffrances n'a été que cette immolation poursuivie. Comprendons donc bien le sens, à la fois actuel et rétrospectif, des mots que Notre-Seigneur prononce sur la croix, avant de rendre le dernier soupir : « Tout est consommé », *Consummatum est*⁷. Cette parole est comme l'écho suprême de l'*Ecce venio*.

¹ Hebr. X, 6. — ² Ibid., 5. — ³ Ibid., VII, 26. — ⁴ Col. I, 13. — ⁵ Joan. VIII, 29. — ⁶ Ps. XXXIX, 8; Hebr. X, 7. — ⁷ Joan. XIX, 30.

Le sacrifice de Notre-Seigneur est *un*; il est parfait dans sa durée; il est aussi parfait dans sa plénitude; c'est lui-même, tout entier, que Jésus-Christ offre : *Semet ipsum obtulit*¹, et qu'il offre jusqu'à la dernière goutte de son sang, jusqu'à l'accomplissement de la dernière prophétie, jusqu'à l'exécution de la dernière volonté de son Père. Il n'y a rien de si parfait que cet holocauste; il est si parfait que « cette oblation que Jésus-Christ a faite une fois pour toutes de son propre corps suffit à nous sanctifier » : *In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi SEMEL*²; « cette oblation unique procure la perfection pour toujours à ceux qui sont sanctifiés » : *UNA enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos*³.

Ce qui achève de rendre cet holocauste infiniment agréable à Dieu, c'est la perfection de l'amour avec lequel il est offert.

Quel a été, en effet, le mobile intérieur qui a poussé l'âme du Christ Jésus à embrasser la volonté du Père et à reconnaître, par son oblation et son immolation, les infinies perfections et les droits souverains de Dieu? C'est l'amour. « Me voici, ô mon Père; en tête du livre il est écrit de moi que je dois accomplir cette volonté; je le veux, et j'ai placé votre loi au milieu de mon cœur : *Ecce venio, in capite libri scriptum est de me : ut faciam voluntatem tuam; Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei*⁴. C'est « au milieu de son cœur » que Jésus place la volonté de son Père : autant dire que c'est l'amour qui le pousse à s'offrir tout entier au bon plaisir de Dieu. Notre divin Sauveur le donne clairement à entendre quand le moment arrive d'achever, de consommer, sur la croix, le sacrifice inauguré par l'Incarnation. Sans doute il meurt par amour pour ses frères : « il n'existe pas, dit-il, de témoignage plus palpable d'amour que de donner sa vie pour ses amis », *Majorem*

¹ Hebr. IX, 14. — ² Ibid., X, 10. — ³ Ibid., 14. — ⁴ Ps. XXXIX, 8-9; cfr Hebr. X, 7.

*hac dilectionem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis*¹; mais sa charité fraternelle est elle-même totalement subordonnée à l'amour qu'il porte à son Père, au zèle dont il est dévoré pour la gloire et les intérêts de son Père; il veut que le monde entier « connaisse la suprématie de cet amour sur toute sa conduite » : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem... sic facio*².

II

Nous retrouvons ces caractères dans le saint sacrifice de la messe.

Notre-Seigneur a voulu que l'immolation de l'autel renouvelât, en la reproduisant pour en appliquer les fruits à toutes les âmes, l'immolation de la croix. C'est le même Christ qui s'offre à son Père « comme un parfum agréable » : *cum odore suavitis*³; cette oblation non sanglante est aussi agréable à Dieu que le sacrifice du calvaire : Jésus y est hostie, comme sur la croix, comme quand il est venu sur la terre. A l'autel, le Christ Jésus revient tous les jours en ce monde comme hostie; chaque jour, il réitère son oblation et son immolation pour nous. Sans doute il veut que nous l'offrions au Père; mais, infatigablement aussi, il nous presse de nous offrir à son Père, en union avec lui, et d'être ainsi nous-mêmes agréés, afin qu'ayant partagé ici-bas son sacrifice, nous participions aussi à sa gloire éternelle.

En ceci, comme en toutes choses, le Christ Jésus est notre modèle, le modèle de tous ceux qui le suivent, de tous ceux qui sont ses membres. Si le chef s'est offert à Dieu, les membres ne doivent-ils pas s'offrir également? Remarquez que notre qualité de créatures nous oblige déjà à nous offrir à Dieu, car son domaine sur nous est souverain : « La terre et tout ce qu'elle contient, l'univers avec tous ses habitants appartiennent au Seigneur »,

¹ Joan. XV, 13. — ² Ibid., XIV, 31. — ³ « Ordinaire » de la messe, Offrande du calice.

*Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo*¹. Nous devons reconnaître, par notre adoration et le sacrifice de notre soumission à la volonté de Dieu, sa suprême perfection et notre dépendance absolue.

Mais notre qualité de membres de Jésus-Christ nous oblige aussi à imiter notre divin chef. C'est pourquoi saint Paul, qui désire tant que les chrétiens demeurent unis au Christ, leur adresse ces paroles : « Je vous supplie, frères, par la miséricorde de Dieu, c'est-à-dire à cause de la bonté infinie de Dieu à votre égard, de vous offrir comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, comme un sacrifice spirituel », *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum*².

Ces paroles doivent être surtout vraies de ceux qui s'offrent à Dieu par la profession religieuse. En effet, la profession, comme l'immolation du Christ, est un holocauste.

Les chrétiens du monde offrent des sacrifices à Dieu. A cause de notre nature déchue, il nous faut à tous une certaine abnégation, une certaine immolation de nous-mêmes, pour obéir toujours aux commandements de Dieu. Mais cette immolation, chez eux, a ses limites; le simple chrétien peut offrir ses biens à Dieu, mais il garde la libre disposition de sa personne; il doit aimer Dieu, mais il peut aussi donner une part légitime de son amour à la créature.

Celui qui se donne à Dieu par la profession religieuse renonce à tout; il vient à Dieu avec tout ce qu'il a, tout ce qu'il est: « Me voici », *Ecce venio*; et il offre tout cela à Dieu, sans se rien réserver. C'est là être hostie, c'est là offrir un holocauste. A la profession, nous disons: « Mon Dieu, ma nature me donne la faculté de posséder; mais j'abandonne les biens de la terre pour ne posséder que vous seul. Elle me permet d'aimer la créature; mais

¹ Ps. XXIII, 1. — ² Rom. XII, 1.

je ne veux aimer que vous seul. Elle m'autorise à disposer de moi-même; mais je veux placer à vos pieds ma propre liberté. » Nous abandonnons non seulement les biens extérieurs et le droit de nous faire un foyer, mais nous renonçons à ce qu'il y a de plus cher à notre être : notre liberté; et parce que nous livrons cette citadelle de la volonté, nous livrons l'être tout entier, nous livrons la racine même de toute notre activité, nous ne retenons plus rien : à partir de ce jour, nous n'avons plus même, comme dit N. B. Père, la disposition de notre propre corps : *Ex illo die nec proprii corporis potestatem se habiturum sciat*¹. « Nous faisons la tradition de tout dans la simplicité joyeuse de notre amour » : *Domine, in simplicitate cordis mei laetus obtuli UNIVERSA*².

C'est là un sacrifice extrêmement agréable à Dieu, parce qu'il a tous les caractères de l'holocauste. « Quand une âme, dit ce grand moine que fut saint Grégoire, offre à la toute-puissance divine l'ensemble des biens qu'elle possède, tout ce qui vit en elle, tout ce qui lui est agréable, c'est là un holocauste » : *Cum quis omne quod habet, omne quod vivit, omne quod sapit omnipotenti Deo voverit, holocaustum est*³. Saint Thomas exprime la même pensée : « L'holocauste consiste en ce que nous offrons tout ce qui est en notre possession » : *Holocaustum est cum aliquis totum quod habet offert Deo*⁴.

Par cette immolation, nous reconnaissions que Dieu est le principe premier de toutes choses; nous déposons devant lui tout ce que nous avons reçu de lui, nous nous offrons tout entier, afin que tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons retourne à lui.

De plus, afin de rendre cet holocauste plus parfait, plus complet, et autant que possible, perpétuel, nous l'offrons par une promesse solennelle, publique, agréée par l'Eglise : c'est là la profession, l'émission des vœux. Il est vrai que dès le jour de notre entrée au monastère,

¹ Règle, chap. LVIII. — ² I Paral. XXIX, 17. — ³ Super Ezech., 1. II, homil. 8, n° 16. — ⁴ II-II, q. CLXXXVI, a. 7.

nous avons effectivement tout quitté pour suivre le Christ Jésus; mais le grand seuil moral n'était pas franchi : ce sont les vœux qui consacrent la donation et la rendent, de soi, irrévocable. Les vœux de religion requièrent comme vous le savez, une volonté délibérée, engagée par une promesse publique, faite à l'Eglise. Manifestement saint Benoît entend ainsi les choses : le novice doit « longuement s'étudier, s'examiner dans le silence, avant de se lier pour toujours par une promesse » : *Et si habita secum deliberatione, promiserit se omnia custodire*¹.

Oh! mon Dieu, Etre infini, qui êtes la Béatitude même, quelle grâce immense et inestimable vous faites à de pauvres créatures en les appelant à être, avec le Fils de votre dilection, des hosties agréables, qui soient toutes consacrées à la gloire de votre Majesté!

III

Pour que cet holocauste soit « agréable à Dieu » : *Deo placens*, comme dit saint Paul, il faut qu'il soit uni au sacrifice du Christ Jésus.

Vérité capitale, en effet : c'est l'oblation du Christ qui donne à la nôtre sa valeur, et la rend digne du Père céleste. Or, c'est pour manifester extérieurement cette union de notre immolation à celle du Christ que notre saint Législateur veut que la profession s'accomplisse au cours du sacrifice par excellence, et que le novice dépose lui-même, et de sa propre main, sur l'autel, la charte qui contient sa promesse. Tout ce qui est déposé sur l'autel comme offrande étant consacré à Dieu, cet acte du profès est le symbole de l'immolation que celui-ci vient de faire lui-même dans le sanctuaire de son âme.

Comment se réalise intérieurement en nous cette union de notre sacrifice avec celui de Jésus? Par l'amour. C'est l'amour qui unit. C'est parce que nous aimons le Christ que nous voulons nous attacher à lui et le préférer à toute créature : « Venez, suivez-moi », dit Jésus, « et je vous

¹ Règle, chap. LVIII.

donnerai le centuple » : *Veni, sequere me*¹. Comme Jésus entrant en ce monde, et nous adressant à lui-même, nous avons dit : « Me voici », *Ecce venio*; je veux m'attacher à vous seul; c'est parce que je crois que vous êtes Dieu, la perfection et la bénédiction mêmes; parce que j'espère en la valeur infinie de vos mérites et de votre grâce; parce que j'aime en vous le souverain Bien, « à cause de votre nom » : *propter nomen tuum*², que j'ai tout quitté, et que je vous abandonne même ce qu'il y a en moi de plus intime et de plus profond, ma liberté : « Voici que je me suis détaché de tout pour vous suivre », *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te*³.

Sans doute ce que nous avons donné à Dieu est, pris en soi, bien peu de chose; nous sommes de pauvres créatures qui avons « tout reçu de notre Père des cieux » : *Omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum*⁴; et Dieu « n'a pas besoin de nos biens » : *Bonorum meorum non eges*⁵. Mais ce que Dieu demande, c'est le cœur, c'est l'amour; et, suivant la belle pensée de saint Grégoire, « quand l'amour donne tout, si peu que soit ce « tout », le don est très agréable à Dieu, parce que le donateur ne se réserve rien. Dans cette transaction, c'est à l'affection qu'il faut regarder plus qu'au cens » : *Hac in re affectum debemus potius pensare quam censem; multum reliquit qui sibi nihil retinuit; multum reliquit qui quantumlibet parum, totum deseruit*⁶. Le saint Pontife fait remarquer que les apôtres Pierre et André n'ont matériellement abandonné que des filets de pêche, mais que, ayant abandonné ces objets par amour et pour suivre le Christ, ils se sont dessaisis du droit même et du désir de posséder.

La séparation d'avec tout le terrestre, tout le créé, est le premier aspect de la sainteté; la donation de soi à Dieu en est le second. Mais il faut être « séparé » avant et afin d'être « consacré ». Les vœux nous permettent

¹ Matth. XIX, 21. — ² Cfr Marc. X, 29 et 30. — ³ Matth. XIX, 27; cfr Marc. X, 28; Luc. XVIII, 28. — ⁴ Jac. I, 17. — ⁵ Ps. XV, 2. —

⁶ Lib. 1 *Homil. V in Evangel.*, n° 2.

d'arriver au plus haut degré possible de la séparation d'avec la créature, puisque nous renonçons à notre propre volonté; nous pouvons vraiment dire: « Nous avons tout quitté », *Reliquimus omnia*. Mais il faut que nous ne tardions pas à ajouter: « Et voici que nous vous suivons, pour nous attacher à vous », *Et secuti sumus te*. Telle est la formule de l'union à Dieu, ce second aspect de la sainteté: nous nous livrons, nous nous consacrons à Dieu; et nous pouvons dire à Dieu dans notre profession monastique: « O Seigneur, recevez-moi selon votre parole, et je vivrai; ne confondez pas mon espérance », *Suscipe, me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam, et non confundas me ab exspectatione mea*¹.

Quand une âme se donne ainsi pleinement à Dieu par amour pour ne chercher que lui seul, quand elle se détache, autant qu'elle le peut, de toute créature, d'elle-même, de tout mobile humain, pour ne s'attacher qu'à Dieu, alors « son holocauste est saint »: *Hostiam sanctam*, selon le mot de saint Paul. Elle est une hostie sans tache, que la terre ne souille point. Que si, au contraire, une âme garde des attaches à la créature, elle reste prise à la glu de la terre, elle n'est plus « sainte ». Le cœur du Christ Jésus n'était attaché qu'à son Père: « Je vis pour mon Père », *Ego vivo propter Patrem*²; c'est pourquoi saint Paul dit qu'il a été « une hostie immaculée présentée à Dieu »: *Qui semetipsum obtulit immaculatum Deo*³. Le moine qui fait profession écarte de soi, en principe, toute créature, tout ce qui pourrait le détourner de Dieu; il se libère de toute entrave, pour s'attacher parfaitement au Christ, et rechercher uniquement la volonté de son Père. C'est là un acte d'amour parfait, qui plaît extrêmement à Dieu. Et c'est parce que la profession est l'expression d'un amour si plénier que Dieu comble l'âme qui se donne à lui par les vœux et y reste fidèle, d'immenses bénédictions et d'une joie incessante.

¹ Ps. CXVIII, 116; Règle, chap. LVIII. — ² Joan. VI, 58. — ³ Hebr. IX, 14.

IV

La plus inappréciable des bénédictions que la profession religieuse apporte à l'âme est assurément de rendre celle-ci très agréable à Dieu. — Les théologiens sont sensiblement d'accord pour enseigner que la profession est comme un second baptême qui restitue au chrétien son entière pureté¹; au moment de l'émission des vœux, Dieu oublie tout le passé et accorde au profès une universelle rémission; il ne voit plus devant lui qu'une créature totalement renouvelée: *Nova creatura*². En cette heure bénie, l'âme s'est livrée à Jésus comme l'épouse à l'époux; la tombe mystique où elle s'est ensevelie est comparable à la fontaine baptismale où le néophyte était plongé. De cette âme, le Père céleste peut dire, comme du baptisé qui vient d'être « revêtu du Christ » : Voici mon enfant bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances. De quelles largesses n'est pas comblée cette âme, tandis que Dieu la regarde, en son Fils, avec tant d'amour!

La seconde bénédiction que Dieu donne au nouveau religieux est que tous ses actes prennent désormais une valeur considérable. — Ces actes vont, en effet, tous participer de la vertu de religion.

Vous le savez : toute vertu a sa forme propre, sa beauté particulière et son mérite spécial. Mais l'acte d'une vertu peut être commandé par une vertu supérieure, par exemple un acte de mortification, d'humilité, peut être inspiré par la vertu de la charité, qui est la reine des vertus. Alors, outre sa splendeur propre et sa valeur intrinsèque, cet acte de tempérance ou d'humilité revêt la beauté et le mérite d'un acte de charité. Or, dans la vie du moine, tous les actes de vertu revêtent, du fait de la profession, la valeur d'actes de religion. « Les œuvres des différentes vertus, dit saint Thomas, deviennent meil-

¹ Voir dom G. MORIN, *L'idéal monastique*, p. 60 (3^e édit.). — ² Gal. VI, 15.

leures et plus méritoires, lorsqu'elles sont accomplies en vertu d'un vœu : de ce chef elles relèvent du culte divin, comme si elles étaient des sacrifices » : *Opera aliarum virtutum... sunt meliora et magis meritoria, si fiunt ex voto, quia sic jam pertinent ad divinum cultum, quasi quaedam Dei sacrificia*¹. Ainsi la profession communique à la vie entière du moine un caractère et une vertu d'holocauste; elle fait de notre vie un sacrifice perpétuel. L'acte même de la profession n'a duré que quelques instants; mais ses effets sont permanents et ses fruits éternels; tout comme le baptême est le point de départ de la sainteté chrétienne, de même est-elle celui de notre perfection monastique. Celle-ci doit nous apparaître comme l'épanouissement graduel d'un acte initial d'immense portée : par nos vœux, notre volonté a été affermée dans le bien, rivée à la recherche de Dieu, à l'amour du Christ Jésus; et c'est là une incomparable cause de progrès. « Le propre du vœu, dit saint Thomas, est d'immobiliser la volonté dans le bien. Et les actes qui procèdent d'un vouloir ainsi fixé dans le bien, relèvent de la vertu parfaite » : *Per votum immobiliter voluntas firmatur in bonum. Facere autem aliquid ex voluntate firmata in bonum, pertinet ad perfectionem virtutis*².

Mais il importe de mettre ici une précision : la perfection qui nous est assignée n'est pas quelconque. De même que les vœux du baptême sont le point initial de notre sainteté *surnaturelle*, de même la profession monastique est l'impulsion première vers notre perfection *bénédictine*. Ce n'est, en effet, ni une perfection dominicaine, ni une perfection cartusienne qui doit naître de notre profession : c'est une perfection bénédictine; car nos vœux visent la pratique de la Règle de saint Benoît et des Constitutions qui nous régissent : *Promitto... obedientiam secundum regulam S. P. Benedicti in congregacione nostra*³. La Règle, interprétée par nos constitutions, —

¹ II-II, q. 88, a. 6. — ² Ibid. — ³ Cérémonial de la profession monastique.

et non la Règle d'un autre ordre, ou les institutions d'une autre congrégation, voilà ce que nous avons juré d'observer. La Règle contient d'ailleurs tout ce qui est nécessaire pour notre perfection et notre sainteté : c'est en se donnant à Dieu par les liens de cette Règle que tant de moines se sont sanctifiés et sont parvenus à la plus haute perfection, au sommet de la sainteté.

Point de départ de notre perfection, la profession est aussi l'origine de notre joie. « Seigneur, dans la simplicité de mon cœur, je vous ai allègrement tout donné » : tel est l'accent de l'âme, au sommet où elle s'offre elle-même à Dieu. Mais, cette générosité joyeuse de l'âme, Dieu la paye par un surcroît de joie. « Dieu aime celui qui donne d'un visage épanoui » : *Hilarem datorem dilit Deus*, dit saint Benoît¹, en reprenant les expressions de l'Apôtre². Et comme Dieu est la source de toute bénédiction et que nous avons tout abandonné pour ne nous attacher qu'à lui seul, voici qu'il nous dit : « C'est moi-même, qui serai ta récompense, et je serai pour toi une récompense magnifique jusqu'à l'excès », *Ego merces tua magna nimis*³. Ego : moi-même! Je ne laisserai à aucun autre le soin de te combler, dit Dieu à l'âme; parce que tu es mon hostie, parce que tu es tout à moi, je serai moi-même tout à toi, ton héritage, ta possession, et tu trouveras en moi la bénédiction : *Ego merces tua!*

Oui, Seigneur, il en est ainsi! « Qu'y a-t-il, en effet, pour moi au ciel, et, sur terre, qu'ai-je désiré, sinon vous? Vous êtes le Dieu de mon cœur, et ma part d'héritage pour toujours » : *Quid enim mihi est in caelo, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in aeternum*⁴.

V

Mais pour goûter ces joies, nous devons nous maintenir à la hauteur de notre profession; nous devons demeurer

¹ Règle, chap. V. — ² II Cor. IX, 7. — ³ Gen. XV, 1. — ⁴ Ps. LXXII, 25-26.

dans cet état d'oblation absolue; nous devons, toute notre vie durant, être fidèles à nos vœux. De même que, par le baptême, le chrétien s'engage à toujours « mourir au péché » et à chercher à « vivre sans cesse pour Dieu »¹, de même le moine, par sa profession s'oblige à se détacher de plus en plus de tout le créé, pour suivre de plus en plus près le Christ.

C'est là une œuvre ardue et qui réclame de nous beaucoup de générosité, parce que notre nature déchue tend toujours à reprendre quelque chose de ce qu'elle a donné. Nous ne pouvons pas nous reprendre après nous être donnés; si nous le faisons par des infidélités voulues, nous encourons la colère de Dieu. N. B. Père nous en avertit lui-même en termes dramatiques : « Sachez que faillir à vos engagements, c'est vous faire damner par celui dont vous vous moquez » : *Ut si aliquando aliter fecerit, ab eo se damnandum sciat quem irridet*². N'oublions pas, en effet, que notre charte de profession se trouve enregistrée au ciel dans le livre de la Prédestination, et que nous serons jugés non seulement sur les promesses du baptême, mais encore sur les vœux que nous avons prononcés devant les saints autels : *Stas in conspectu Dei ante hoc sacrosanctum altare*³. Ce serait un sujet de terrible angoisse pour un religieux, à l'heure de la mort, que la pensée de n'avoir pas observé fidèlement les vœux par lesquels il s'est librement lié. Dieu juge selon la vérité; il ne fait pas de casuistique; « il juge même nos justices » : *Ego justicias judicabo*⁴. Examinons donc souvent l'objet de notre triple offrande, et voyons si nous sommes fidèles, malgré les contrariétés et les difficultés, à garder notre stabilité, à travailler à la conversion de nos mœurs, à vivre dans l'obéissance sous la conduite de celui qui pour nous représente et remplace le Christ.

Sans doute, cette fidélité est parfaitement compatible avec nos misères, nos infirmités, les fautes qui nous

¹ Voir *Le baptême, sacrement d'initiation et d'adoption dans Le Christ, vie de l'âme*. — ² Règle, chap. LVIII. — ³ Cérémonial de la Profession monastique. — ⁴ Ps. LXXIV, 3.

échappent et que nous déplorons, que nous tâchons de réparer; mais elle ne peut se concilier avec une tiédeur habituelle et non combattue, avec des manquements froînement réfléchis, avec des infidélités délibérément admises. Une personne religieuse, moine ou moniale, qui se livre à des marchandages avec le Christ, qui pense qu'on lui demande trop, qui fait des réserves dans le don de soi, qui « regarde en arrière »¹, n'est pas digne de lui. Pour de telles âmes, il n'y a ni perfection ni intime union à Dieu possible.

Il nous faut donc déployer toute notre ardeur pour demeurer généreusement fidèles. Etrange aberration de certaines âmes qui s'imaginent, une fois la profession faite, qu'on peut se « laisser aller »! Mais c'est tout le contraire qui est la vérité; c'est alors que s'inaugure pour nous la vraie vie d'union intime avec Jésus dans son sacrifice.

Union dans le sacrifice, disons-nous; mais aussi carrière de nos ascensions intérieures; car Dieu s'est également engagé de son côté, si je puis ainsi parler; il est tenu de nous aider, de nous faire parvenir à la sainteté. Et soyez assurés qu'il fait honneur à son contrat. *Fidelis Deus*²: « Dieu est fidèle »; il ne manquera jamais à l'âme qui le cherche sincèrement. Notre-Seigneur nous l'a dit clairement : « Tous ceux qui ont quitté père, mère, frères, sœurs, biens, pour moi, pour s'attacher à moi, recevront le centuple et auront ensuite la vie éternelle. » Et le Christ Jésus sanctionne cette promesse par une sorte de serment : « En vérité, je vous le dis », *Amen, dico vobis*³. Sa parole est celle de la Vérité même; elle est infaillible. Si nous sommes fidèles à ne nous attacher qu'à Jésus seul, nous recevrons dès ici-bas, et sans aucun mécompte possible, le centuple promis; nous aurons les mains remplies de grandes, d'immenses bénédictions. Car il est pour nos âmes le plus sincère des amis, le plus fidèle des Epoux.

Demandons à Notre-Seigneur la grâce de ne pas le

¹ Luc. IX, 62. — ² I Cor. I, 9. — ³ Matth. XIX, 28-29.

quitter. *Juravi et statui* : « Je l'ai juré », ô Seigneur Jésus; « je veux garder tous les commandements de votre justice », *Custodire judicia justitiae tuae*¹. Comme vous, par amour pour vous, je veux accomplir jusqu'au moindre détail de ma Règle, « pas un iota, pas une virgule ne sera par moi effacé de votre loi » : *Iota unum aut unus apex non praeteribit a lege donec omnia fiant*².

Jetons les yeux sur ce divin modèle. Le Christ s'est offert à son Père en entrant dans le monde; il a, pour ainsi dire, fait, à ce moment-là, sa profession; il a tout donné dès cet instant, bien que cette donation dût se manifester distributivement tout le long de sa vie jusqu'à sa mort sur la croix : « Mon Dieu, je l'ai voulu, et votre loi est placée au milieu de mon cœur » : *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei*³; et il n'a rien rétracté de cette volonté, de cette tradition de lui-même; il n'a rien repris de cet holocauste; mais, toute sa vie durant, il n'a recherché que ce qui était agréable à son Père, alors même que le calice que le Père lui tendait débordait d'amertume. Il a donc pu dire en toute vérité avant de mourir : « J'ai tout accompli », *Consummatum est*⁴. Contemplons souvent le Christ Jésus dans la fidélité souveraine et immuable avec laquelle il a réalisé sa mission, et demandons-lui la grâce de ne rien reprendre de ce que nous avons donné. Comme lui, pour son amour, nous avons tout donné au moment de notre profession : tout ce que nous faisons ensuite de bien n'est que le débit quotidien et la manifestation extérieure d'une volonté que nous avons rendue irrévocable par nos vœux.

Saint Paul écrivant à son disciple Timothée, l'exhorté à ressusciter en lui la grâce qu'il a reçue au jour de son ordination, et par laquelle il est devenu participant du sacerdoce éternel du Christ⁵. C'est pour nous également une pratique salutaire de faire revivre en nous la grâce de la profession en renouvelant la formule. Le sacra-

¹ Ps. CXVIII, 106. — ² Matth. V, 18. — ³ Ps. XXXIX, 9. — ⁴ Joan. XIX, 30. — ⁵ II Tim. I, 6.

mental monastique est toujours à notre usage : quand nous recourons à lui, un nouvel influx de vie divine se produit dans nos âmes.

Notre perfection, faut-il le redire, n'est que l'épanouissement de notre profession monastique; elle n'est pas ailleurs; si nous gardons constamment les promesses que nous avons faites, il est certain que Dieu nous amènera à la sainteté, parce que nos vœux de religion nous ont entièrement dévoués à son service.

Il n'y a pas, après la sainte messe, d'action plus agréable à Dieu que l'oblation de soi par la profession religieuse; pas d'état plus précieux à ses yeux que celui de constance dans les dispositions où était une âme à ce moment. Sainte pratique donc que de renouveler chaque jour notre profession, par exemple à l'offertoire de la messe. Unissons alors notre sacrifice à celui du Christ Jésus. Offrons-nous avec lui, « en esprit d'humilité et d'un cœur contrit, afin que notre sacrifice soit agréable aux yeux du Seigneur » : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus*¹. O Père éternel, recevez non seulement votre divin Fils, mais nous-mêmes avec lui et par lui; de votre Fils nous disons qu'il est « une hostie pure, sainte, immaculée » : *Hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam*²; nous, nous ne sommes, de nous-mêmes, que de pauvres créatures; mais, si misérables que nous soyons, vous ne nous rejetterez point, à cause de votre Fils Jésus qui est notre propitiatoire, et auquel nous voulons nous unir, afin que, par lui, avec lui, en lui, toute gloire et tout honneur vous soient rendus, ô Père Tout-Puissant, dans l'unité de votre Esprit : *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria*³.

Quand nous nous associons ainsi de tout notre cœur au sacrifice de Notre-Seigneur, notre vie de chaque jour devient l'expression pratique de l'oblation accomplie à

¹ Ordinaire de la messe. — ² Canon de la messe. — ³ Ibid.

l'heure de notre profession, elle est comme le prolongement de la messe, où s'immole notre divin chef; et, par là, toute notre existence se transfigure en hymne de louange, continual *Gloria* qui s'élève vers Dieu comme l'encens du sacrifice, « en parfum agréable » : *cum odore suavitatis*, acte indéfiniment renouvelé d'adoration parfaite. Les vœux nous clouent à la croix avec le Christ, et on peut dire que ces clous mystiques ont été forgés par l'Eglise, épouse du Christ, puisque c'est elle qui approuve nos vœux. C'est l'intervention explicite de l'Eglise qui nous garantit que ces vœux sont si agréables à Notre-Seigneur et si utiles à nos âmes. Sans doute l'état religieux est très dur pour la nature, car il oblige à renoncer sans relâche à la créature, à soi-même. Sainte Gertrude contemplant, un jour de Toussaint, les légions des élus, vit que les religieux figuraient dans les rangs des martyrs : la vision signifiait que la profession fait de notre vie un holocauste perpétuel¹. « Ne dites pas, s'écriait déjà un auteur des premiers siècles, ne dites pas que de nos jours il ne peut plus exister de luttes où brillent les martyrs. Car la paix elle-même dont nous jouissons possède ses martyrs. Comprimer la colère, fuir l'impureté, garder la justice, mépriser l'avarice, abaisser l'orgueil, n'est-ce donc pas là accomplir les actes principaux du martyre²? »

Mais l'âme généreuse et fidèle trouve dans cette oblation d'elle-même toujours renouvelée une joie inépuisable, une joie grandissante, parce que cette joie vient de celui qui est la béatitude infinie et immuable : « En vous, Seigneur, il n'y a pas de vicissitude » : *Tu autem idem*

¹ *Le Héraut de l'Amour divin*, l. IV, chap. LV. — ² *Nemo dicat quod temporibus nostris martyrum certamina esse non possint; habet enim pax martyres suos. Nam iracundiam mitigare, libidinem fugere, justitiam custodire, avaritiam contemnere, superbiam humiliare, pars magna martyrii est.* Migne, P. L. T., t. XXXIX, col. 2301. (Sermons douteux de saint Augustin.) La même pensée se retrouve chez saint Grégoire : *Quamvis occasio persecutionis desit, habet tamen et pax nostra martyrium suum: quia etsi carnis colla ferro non subjicimus, spirituali tamen gladio carnalia desideria in mente trucidamus.* Homil. LI in Evangel. Bien entendu, le mot « martyre » ne doit pas, ici, être pris à la lettre, et l'auréole du martyre n'appartient qu'à celui qui a versé son sang pour la foi.

*ipse es*¹. Or, c'est ce bien divin que nous avons voulu acquérir, lorsque nous avons tout quitté. « Tel celui qui, ayant découvert la perle précieuse, a vendu tous ses biens, pour en faire l'emplacette » : *Inventa autem una pretiosa margarita... vendidit omnia quae habuit, et emit eam*². Ce bonheur, nous le trouverons, si nous le cherchons toujours, nous le posséderons un jour dans une étreinte parfaite, ou plutôt nous nous abîmerons dans son infinité : d'autant plus profondément perdus en lui que nous nous serons davantage détachés ici-bas des créatures pour nous attacher exclusivement au Christ : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.*

¹ Hebr. I, 12. — ² Matth. XIII, 46.

VII. — LES « INSTRUMENTS DES BONNES ŒUVRES »

SOMMAIRE. — La profession religieuse inaugure la vraie vie monastique. — I. Pourquoi saint Benoît compare la vie monastique à un « atelier spirituel ». — II. Instruments qu'il nous met en mains pour y exceller. — III. De quelle façon nous devons en faire usage; étapes diverses. — IV. Part qui, dans notre industrie ascétique, revient à l'opération divine. — V. L'amour mobile suprême de toute cette entreprise. — VI. Fruits d'une vie guidée par l'amour. — VII. Force persévérande requise pour atteindre le succès final.

C'est sous la conduite du Christ Jésus que nous devons retourner à Dieu; le Christ est le chef qui nous montre la voie et nous mène au but suprême. La foi nous livre au Christ en le faisant régner en nous; règne qui est accepté dans sa substance au jour du baptême, et renouvelé dans toute son étendue au jour béni de notre profession monastique : à cette heure-là un acte de foi pratique nous a fait vaincre le monde, pour nous livrer tout entier au Christ et nous attacher à lui seul sans retour : « Voici, Seigneur, que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi » : *Ecce nos reliquimus omnia et secutis sumus te*¹.

Mais la profession religieuse ne fait qu'inaugurer notre véritable vie monastique, tout comme la donation que le Christ faisait de lui-même aux volontés de son Père en entrant dans le monde, n'était que le prélude ineffable de toute son activité humano-divine. La foi qui nous a livrés au Christ, lors de l'émission de nos vœux, doit

¹ Matth. XIX, 27.

continuer à être chaque jour, en nous, un principe d'action; elle doit, pour être parfaite, s'épanouir en amour, et mettre, par un motif d'amour, toutes nos énergies en mouvement, afin que nous réalisions par nos bonnes œuvres, notre union au Christ Jésus.

C'est bien ainsi que N. B. Père, « rempli, au dire de saint Grégoire, de l'esprit de tous les justes »¹, conçoit la vie cénotitique que nous avons embrassée par la profession. Voyez plutôt. Le premier vœu qu'il nous fait prononcer est celui de stabilité, qui nous attache à la société cénotitique et nous « fixe jusqu'à la mort dans le monastère » : *Usque ad mortem in monasterio perseverantes*². Mais sous quelles couleurs présente-t-il ce monastère? Sous celles d'un « atelier spirituel ». Là on n'apprend pas les métiers, mais l'âme s'exerce à chercher Dieu. L'atelier spirituel est aussi « une école du service du Seigneur » : *Dominici schola servitii*³. Dans cet atelier, dans cette école, le saint Législateur dispose ce qu'il appelle les « instruments des bonnes œuvres », les « outils de l'art spirituel » : *Instrumenta bonorum operum, artis spiritualis*⁴.

Tâchons d'entendre la doctrine profonde que cachent ces expressions. — Pourquoi saint Benoît compare-t-il la vie monastique à un « art spirituel »? — Quels sont ces « instruments » qu'il nous met entre les mains pour y exceller? — De quelle façon devons-nous en faire usage? — Nous aurons à reconnaître la part qui, dans notre industrie ascétique, revient à l'opération divine, — à dire enfin comment l'amour doit être le mobile suprême de toute cette entreprise — et avec quelle force persévérente nous devons nous y maintenir pour qu'elle soit couronnée de succès.

¹ *Dialog.* lib. II, c. VIII. — ² Prologue de la Règle. — ³ *Ibid.* — ⁴ Règle, chap. IV. La métaphore d'*« instrument »*, *« atelier »* est un héritage qui vient d'Orient; ces termes sont assez reçus dans la langue de l'ascèse des premiers siècles et des Pères du désert. Cf. également saint Thomas, II-II, q. 184, a. 3, c. fin.; q. 188, a. 8, c. fin.

I

Les termes essentiellement pratiques qu'emploie N. B. Père marquent par eux-mêmes qu'un travail pressant d'activité nous est tracé.

La nécessité des bonnes œuvres, pour saint Benoît, est évidente. Le but si élevé auquel il nous convie — trouver Dieu — ne s'obtient pas sans bonnes œuvres : « Si nous voulons, dit-il dans le Prologue, habiter dans le tabernacle du Royaume céleste, nous devons y tendre — Saint Benoît dit « courir »¹, et il emploie ce terme plusieurs fois coup sur coup — par les bonnes œuvres; sans celles-ci, on n'y peut parvenir... Le Seigneur attend que nous répondions par nos œuvres à ses enseignements... Nous ne deviendrons héritiers du Royaume des cieux que si nous accomplissons par nos œuvres les conditions qui sont requises pour obtenir cet héritage. » C'est pour cela, ajoute-t-il, que la vie présente nous est concédée par Dieu « comme un délai, un sursis »².

Quelles sont ces œuvres que le saint Législateur nous exhorte à accomplir et pour lesquelles il nous donne des « instruments de l'art spirituel »?

Remarquez d'abord la grande justesse de cette dernière expression. *Ars*, dit saint Thomas, *est ratio recta aliquorum operum faciendorum*³. « L'art consiste à donner une reproduction matérielle fidèle d'une idée, d'un idéal. » Considérez une œuvre d'art. Elle existe d'abord dans la pensée de son auteur; c'est cette pensée qui guide la main de l'artiste; et lorsque l'œuvre est exécutée, elle n'est souvent qu'un reflet imparfait de l'idéal conçu, entrevu et caressé par le génie du maître. Dieu, si nous pouvons ainsi parler, est le plus grand des artistes. La création entière n'est que l'expression, au dehors, de l'idéal que Dieu se forme de toutes choses dans son Verbe. Comme l'artiste trouve ses complaisances dans l'œuvre qui reproduit sa pensée, ainsi la création, en sortant des mains de Dieu,

¹ Cfr Ps. XVIII, 6; CXVIII, 32: *Viam mandatorum tuorum eucurri.*
² Prologue de la Règle. — ³ I-II, q. 57, a. 3.

lui « est apparue excellente », parce qu'elle répondait parfaitement à l'idéal de son divin Auteur : *Viditque Deus quae fecerat et erant valde bona*¹. Le Saint Esprit pousse donc le Psalmiste à contempler la nature pour glorifier Dieu de la création. *Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra*² : « O Seigneur, notre Dieu, que votre nom est admirable dans tout l'univers »; *Omnia in sapientia fecisti* : « Vous avez tout ordonné par votre Sagesse »³. Nous ne faisons autre chose quand, au chant du *Benedicite* des Laudes, nous prêtons à tous les êtres les accents de nos lèvres, la vie de notre intelligence et de notre cœur, pour louer Dieu de les avoir faites.

Mais il reste une grande différence entre nous et les choses matérielles. Celles-ci ne sont qu'un vestige, un reflet éloigné de la beauté divine. L'homme au contraire a été créé avec une intelligence et un cœur « à l'image de Dieu » : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*⁴. Tel est le secret de la dignité de l'homme et de l'amour ineffable que Dieu lui porte. « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes » : *Deliciae meae esse cum filiis hominum*⁵. Dieu aime son image en nous. Or, vous le savez, cette image a été dégradée, défigurée, par le péché originel et par nos péchés personnels. Tout l'art spirituel va consister dès lors à réparer les suites de cette dégradation, et à ramener l'âme à sa beauté primitive, afin de donner à Dieu la joie et la gloire de voir son image se refléter plus parfaitement en nous.

Aussi bien, Dieu travaille-t-il tout le premier à cette restauration. A cet effet, il envoie son Fils, « Dieu parfait, homme parfait » : *Perfectus Deus, perfectus homo*⁶. Comme Dieu, le Christ est « l'image du Dieu invisible et la splendeur de sa gloire »⁷; il est l'image adéquate et substantielle des éternelles perfections; il est Dieu parfait, lumière pure et sans tache, engendrée par la lumière.

¹ Gen. I, 31. — ² Ps. VIII, 1. — ³ Ps. CIII, 24. — ⁴ Gen. I, 26. — ⁵ Prov. VIII, 31. — ⁶ Symbole attribué à saint Athanase. — ⁷ Col. I, 15; Hebr. I, 3.

— Comme homme, il est également parfait, le plus beau assurément des enfants des hommes, son âme est immaculée, ornée de la plénitude de la grâce. Le Christ est le Fils bien-aimé en qui le Père se reconnaît; au milieu de la création, c'est le chef-d'œuvre divin en qui le Père met ses complaisances.

Et c'est ce Christ qui va devenir pour nous le type, l'exemplaire qu'il nous faudra reproduire pour rétablir la beauté divine en nous et être admis au royaume céleste. Que de fois n'avons-nous pas médité ces vérités! De par la volonté de celui qui nous a créés, « le Christ est la forme même de notre prédestination » : *Praedestinavit [nos Deus] conformes fieri imaginis Filii sui*¹.

La « nouvelle créature » : *nova creatura*², qui est l'enfant d'adoption dans le Christ Jésus, apparaît aux regards de Dieu comme la reproduction des traits de son Fils bien-aimé. Le grand désir de Dieu est que nous ressemblions aussi parfaitement que possible à son Fils Jésus. Aussi toute la méthode de l'art spirituel consiste-t-elle à faire tenir les yeux de l'âme sans cesse fixés sur le Christ notre exemplaire, cet idéal humano-divin, afin de reproduire en nous ses traits. C'est ainsi que nous réhabilitons notre nature et la rehaussons jusqu'à sa splendeur première; ainsi que nous nous assurons les complaisances du Père céleste et ses largesses, parce qu'alors il reconnaît en nous « les nombreux frères du Premier-né » : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus*³.

Mais vous me direz : le baptême n'a-t-il pas effacé le péché, et « ne nous a-t-il pas revêtu du Christ lui-même »? *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis*⁴. Assurément; ce n'est pourtant encore là qu'un « germe divin », principe de notre assimilation progressive; il reste en nous des tendances mauvaises toujours prêtes à se traduire en actes de péché qui défigurent l'âme. C'est d'une part à enlever ces taches et à maîtriser ces tendances, d'autre part à faire épanouir par nos vertus la ressemblance avec le Christ, que doit se dépenser tout le travail

¹ Rom. VIII, 20. — ² Gal. VI, 15. — ³ Rom. VIII, 29. — ⁴ Gal. III, 27.

de l'âme éprise de sa perfection. Qu'est-ce, en effet, qu'un chrétien? Un « autre Christ », répond toute l'antiquité. Et qu'est-ce que le Christ? L'Homme-Dieu. Et que fait-il? Il vient par sa mort détruire le péché; il apporte la vie dont il a la plénitude. Renoncer au péché et participer à cette vie, tel est le programme si nettement tracé par saint Paul au néophyte, le jour où par son baptême il devient disciple du Christ : « Ainsi vous-même, regardez-vous comme morts au péché et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ », *Ita et vos existimate, vos mortuos esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu*¹. Et dans cette double formule se résume toute l'œuvre chrétienne, et tient en raccourci toute l'ascèse religieuse.

Manifestement, saint Benoît prend là le point de départ de la perfection qu'il veut développer dans ses moines. Par la grâce du Christ, le chrétien meurt au péché et vit pour Dieu : ce programme, N. B. Père veut que nous le réalisions en le portant jusqu'à l'achèvement. Comme le simple chrétien, le moine est enfant de Dieu, appelé par Dieu à la béatitude éternelle, ayant le Christ comme chef et la grâce de Jésus comme soutien. Mais, s'il part du même point que le simple chrétien, le moine va plus loin pour arriver à une béatitude qui, substantiellement la même, est pourtant capable de degrés s'étaguant à l'infini. Le simple chrétien meurt au péché; le moine renonce, par les vœux, à la créature, à lui-même. Le simple fidèle vit, par la grâce, pour Dieu; le moine doit viser à la charité parfaite où tout mobile humain disparaît. Le moine cherche à réaliser la plénitude de la vie chrétienne : il doit y avoir en lui un degré de « mort » plus profond, mais aussi une intensité de « vie » plus puissante que chez le fidèle : aux préceptes dont l'observance mène au royaume des cieux, il joint, en vivant dans l'état de perfection, la pratique des conseils qui ajoutent à la vie simplement chrétienne un couronnement, une vigueur et une perfection plus grandes.

Ecoutez, comment le saint Patriarche nous présente lui-

¹ Rom. VI, 11.

même ces idées : il fait d'abord entendre au moine la voix divine : « Le Seigneur, dit-il, cherehe son ouvrier dans la multitude du peuple, et crie : « Quel est l'homme qui veut la vie, et désire voir des jours heureux ? » Le but est ici indiqué : la vie divine, la bénédiction de Dieu partagée ici-bas dans la foi, là-haut dans les splendeurs d'une lumière éternelle. « Que si, continue le saint Législateur, tu réponds à cette invitation par les mots : « C'est moi », quelle sera la réplique du Seigneur ? « Détourne-toi du mal et fais le bien : cherche la paix et poursuis-la¹. » Voilà caractérisée la double œuvre à laquelle saint Benoît veut que nous nous appliquions, tandis que nous vivons dans le monastère : « Eviter le mal et faire le bien » ; et par là même, « posséder la paix ». Termes très généraux dans lesquels il résume l'art spirituel.

Tant il est vrai que N. B. Père ne voit dans la sainteté monastique que l'épanouissement normal, mais plein, de la grâce baptismale, car sa spiritualité, je ne saurais trop y insister, procède directement de l'Evangile; elle en est tout imprégnée, et c'est ce qui lui donne ce cachet de grandeur et de simplicité, de force et de suavité, qui la caractérise entre toutes.

II

« Se détourner du mal et faire le bien », ce n'est évidemment là qu'une maxime d'une excessive généralité². Dans la pratique, l'accomplissement de cette maxime se distribue suivant des préceptes spécifiquement divers et des actes multiples. Saint Benoît munit donc son atelier spirituel — le monastère — d'instruments variés, dont les ouvriers — les moines — auront à apprendre et à poursuivre le maniement.

Mais que sont donc ces « instruments » ? Le saint Législateur appelle de ce nom des sentences tirées pour la plupart de l'Ecriture sainte, quelques-unes empruntées aux

¹ Prologue de la Règle. — ² On sait que cette maxime constitue, selon les philosophes, le premier principe de l'ordre moral.

anciens Pères de l'Eglise et aux écrivains monastiques antérieurs. Ce sont des sentences, des aphorismes, des maximes, qui indiquent tel défaut à éviter, tel vice à déraciner, telle vertu à pratiquer; ces axiomes qui, par leur forme concise, rappellent les formules du décalogue, la mémoire les retient aisément, et l'esprit les rumine pour en tirer du fruit, et les mettre en pratique le moment venu : ils doivent nous aider à abattre les obstacles qui s'opposent à l'action divine en nous, à pratiquer les actes de vertu.

Comme les âmes sont diverses, qu'elles n'ont pas toutes les mêmes tendances au mal, ni pour le bien des aptitudes identiques, N. B. Père a multiplié les instruments : il en compte soixante-treize. Quand un profane en parcourt la liste¹, il est presque toujours étonné de voir saint Benoît faire à ses fils des recommandations qui ne regardent que l'ordre et la moralité naturelle ou la vie du simple chrétien : « Aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces; aimer le prochain comme soi-même; honorer tous les hommes; ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas voir fait à soi-même; dire la vérité de cœur et de bouche; ne pas tuer, ne pas commettre de vol, ni faire de faux témoignages; récréer les pauvres; visiter les infirmes; consoler les affligés. »

Pourquoi N. B. Père mêle-t-il ainsi à des exhortations d'inspiration purement monastique, des conseils aussi généraux ou aussi spécifiquement chrétiens? C'est, sans doute, parce que, de son temps, la civilisation chrétienne n'avait pas pénétré partout, et que l'atmosphère où respiraient les chrétiens était encore chargée de mauvais effluves, restes persistants de paganisme ou retours de barbarie². Il se rencontrait dans ses monastères des nobles romains qui avaient connu les milieux de la basse décadence, il y avait aussi les Goths à peine tirés de leurs passions brutales. A l'usage de tels genres de disciples, il

¹ Règle, chap. IV. — ² Cf. SAINT GRÉGOIRE, *Dialog.*, I. II. On y voit saint Benoît renverser les idoles au Cassin; auparavant il avait essuyé des procédés infâmes d'un mauvais prêtre; il avait manqué d'être empoisonné par de mauvais moines du voisinage de Subiaco.

fallait publier à nouveau jusqu'aux préceptes de la loi naturelle et aux vérités courantes de l'Evangile. Nous savons d'ailleurs que les préceptes contiennent implicitement toute la perfection des vertus correspondantes.

Une autre raison plus profonde a guidé notre Législateur dans son choix : en mêlant ainsi les sentences de vie chrétienne à celles qui ne regardent que les moines, saint Benoît a voulu marquer le caractère tout uniment « chrétien » qu'il entend donner à sa spiritualité. Le moine doit être d'abord un homme qui observe la loi naturelle, puis qui pratique pleinement la loi chrétienne. La perfection religieuse est d'une même venue que la perfection chrétienne, en général; le saint Législateur coud littéralement ensemble les préceptes et les conseils : jamais l'idéal évangélique n'a paru plus indivisible.

C'est pour cela que le Patriarche ne range pas ses instruments suivant un ordre bien systématique qui résulterait d'un plan méthodique tout tracé d'avance; en ceci encore, il se rapproche de l'Evangile; il est éminemment simple — ce qui ne l'empêche pas d'être sûr — dans la manière de conduire les âmes à Dieu. Pourtant, certains groupements se dessinent avec assez de netteté : ici les instruments qui regardent nos devoirs envers Dieu; là ceux qui règlent nos rapports avec le prochain; d'autres enfin qui nous concernent plus directement nous-mêmes.

Mais, quels que soient le nombre et la diversité des dits instruments, il faut que nous en usions avec discernement. On ne prétendra pas les employer tous en même temps, pas plus qu'on ne s'exerce à toutes les vertus à la fois; les âmes sont différentes et les besoins divers.

Telles sentences rappellent des dispositions générales qui doivent toujours nous animer : « Aimer Dieu de tout notre cœur et de toute notre âme; — ne rien préférer à l'amour du Christ; — désirer la vie éternelle de toute l'intensité de notre amour; — surveiller à toute heure les actes de notre vie; — ne pas oublier qu'en tout lieu Dieu nous regarde. »

D'autres instruments sont à utiliser à certaines heures, par exemple au moment de la tentation : « Briser contre le Christ les pensées mauvaises, aussitôt qu'elles surgissent du cœur. »

D'autres conviennent particulièrement pour déraciner tel vice ou réprimer tel penchant mauvais. A chaque âme de voir ici les penchants pervers qui prévalent en elle et tendent à y défigurer l'image divine. Quand l'âme s'attache à la créature, elle se façonne à l'image de cette créature, elle se déforme; et toute tendance mauvaise non combattue devient, par les actes qui en procèdent, une source de taches, que nous devrons enlever pour devenir semblables au Christ Jésus. Chez telle âme, c'est l'orgueil qui domine et devient le principe d'une foule d'actes répréhensibles. N. B. Père donne à celle-là des instruments propres à réprimer les manifestations diverses qui naissent de son orgueil : « Ne point aimer les contestations; — fuir l'élévement de la vaine gloire; — si l'on aperçoit quelque bien en soi-même, le rapporter à Dieu et ne point se l'attribuer à soi; — s'imputer au contraire tout le mal qu'on fait et s'en croire la cause; — haïr sa volonté propre; — ne pas vouloir être estimé saint avant qu'on le soit, mais l'être d'abord effectivement, afin que l'estime vienne ensuite avec plus de vérité. » Chez une autre âme, c'est la légèreté d'esprit qui empêche l'union divine; le matin elle est recueillie; à la communion Notre-Seigneur descend en elle et l'embaume du parfum de sa divinité; mais, sortie de l'oratoire, cette âme se disperse dans la dissipation, se répand en paroles inutiles. Si cette tendance n'est pas combattue, elle fera perdre à l'âme durant la journée une partie des fruits de son union avec le Christ. Que doit faire une telle âme? Prendre les instruments appropriés à son défaut : « Veiller sur ses actions dans tous les moments de sa vie; — garder sa langue de tout discours désordonné; — aimer à ne pas parler beaucoup. » — Et ainsi de suite.

A chaque âme de se connaître dans la lumière d'en haut et de chercher ce qui lui manque encore : il n'en est

pas une, si avancée qu'elle soit, qui ne trouve dans cet atelier l'instrument nécessaire pour parfaire en elle les traits ineffables du modèle divin.

III

Non seulement les âmes sont diverses, mais une même âme traverse différentes étapes que N. B. Père a bien distinguées.

L'art spirituel a ses commencements; comme tous les débuts, ceux-ci sont pénibles : « L'entrée dans la voie du salut est toujours étroite », *Via salutis non est nisi angusto initio incipienda*¹. Pourquoi? Parce que c'est une « conversion » que nous devons réaliser. Il faut se dépouiller de sa façon d'envisager les choses, de sa manière de faire; il faut se renoncer, contrarier les habitudes vicieuses, les tendances de la concupiscence, s'appliquer à déraciner les vices, à détruire et à redresser, trait par trait, cette caricature de Dieu qu'est l'âme plongée dans le péché; et cela avec d'autant plus de persévérance que prédominent en nous les habitudes contraires aux vertus. Pour tirer du bloc de marbre une statue, il faut d'abord dégrossir le bloc. Quand nous arrivons au monastère, nous sommes, en cela, un peu semblables à des blocs bruts. Dans sa bonté Dieu nous soumet à sa propre action intérieure, mais nous livre aussi aux mains de nos supérieurs et à nos efforts personnels, afin que de ce travail sorte peu à peu la réalisation de l'idéal divin. Si l'on ne prend courageusement et n'emploie fidèlement les instruments nécessaires, on restera, à peu de chose près, à l'état de bloc. — Puis comme on est encore novice dans l'art à pratiquer, on est gauche, maladroit dans l'usage des instruments; de là des tâtonnements, des hésitations, des perplexités, des doutes, qui peuvent encore augmenter ce que le travail a par lui-même de rude. C'est une étape laborieuse à franchir, mais nécessaire.

Du reste saint Benoît a bien soin d'encourager l'âme qui

¹ Prologue de la Règle.

commence. Dans cet atelier spirituel, dans cette école où nous apprenons à chercher Dieu, il a à cœur, dit-il, « de ne rien établir de rigoureux ni de trop ardu »¹. Il est d'une très grande discréction; il est un père. A l'âme qui vient se mettre sous sa direction, il dit : « Si pour l'amendement des vices et la conservation de la charité, je vais jusqu'à un peu de rigueur », *Si quid paululum restrictius... processerit*, « garde-toi bien de déserter inopinément, sous une émotion pusillanime, la voie du salut dont l'entrée est étroite », *Non illico pavore perterritus refugias viam salutis*².

A quelle argumentation recourt-il? Relâcher quelque chose de la fermeté des préceptes? Voiler l'obligation du renoncement? Loin de là, nous venons de le voir. Mais il montre déjà les facilités et les joies de la vertu acquise, et fait goûter d'avance les récompenses intimes promises à l'effort. « A mesure qu'on avance dans l'observance et dans la foi, dit-il, le cœur se dilate et permet de courir dans la voie des préceptes de Dieu avec une ineffable douceur d'amour » : *Processu vero conversationis et fidei, inenarrabili dilectionis dulcedine curritur via mandatorum Dei*³. Quand on est généreux dès le principe, qu'on est attentif aux lumières de la foi, l'amour augmente, car Dieu se donne davantage; et avec la présence de Dieu, abonde la joie d'être à son service. Le cœur se dilate, affirme N. B. Père. Qu'est-ce à dire? Le cœur, c'est la capacité d'aimer; et cette capacité est, au regard de l'objet auquel l'âme doit tendre, infinie. Nous l'avons senti déjà : il est impossible de remplir cette capacité avec des biens créés. « Vous nous avez faits pour vous, ô Dieu, et notre cœur est dans le trouble jusqu'à ce qu'il se repose en vous » : *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te*⁴. Ce qui mesure la capacité actuelle du cœur, c'est l'objet de ses affections présentes : si cet objet est petit, le cœur devient petit; si cet objet est infini, le cœur dilate sa puissance jusqu'à l'infini. A celui qui

¹ Prologue de la Règle. — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — ⁴ SAINT AUGUSTIN, *Confes.*, lib. I, c. 1.

voit Dieu, les créatures apparaissent petites : *Videnti Creatorem angusta est omnis creatura*, dit saint Grégoire¹, en parlant de saint Benoît lui-même.

Or, quand on cherche vraiment Dieu, sans partage avec les créatures, sans retour d'amour-propre sur soi-même, le cœur se dilate peu à peu; Dieu le remplit et, avec Dieu, la joie l'inonde.

Et en retour, cette joie augmente elle-même la capacité d'amour; et alors, dit N. B. Père — c'est la seconde étape — on court dans la voie des commandements : ce ne sont plus ces commencements pénibles, ces efforts à répéter continuellement et dans lesquels on se débattait; mais, à la *lumière* toujours croissante de la foi, la ferveur anime au service de Dieu et le rend plein de douceur. Alors, quelles que soient les vicissitudes de la vie, le moine « ne s'écarte jamais de l'enseignement du divin Maître », qui est la Vérité, « et persévère dans sa doctrine », lumière de l'âme; et s'il entre en participation des souffrances du Christ, c'est afin de mériter par la patience, de jouir aussi de la félicité de son royaume².

La dernière étape que signale saint Benoît est celle de la charité parfaite. Cette étape, dit-il, est atteinte quand l'âme est « purifiée de ses vices et de ses péchés » *munda a vitiis et peccatis*³. Non seulement l'âme n'obéit plus alors à ses habitudes vicieuses, car elle les a déracinées autant qu'une créature peut le faire; mais elle n'a plus, dans son activité, de mobile humain, car tout ce qu'elle fait, elle le fait uniquement par amour du Christ, et l'attrait des vertus : *UNIVERSA... incipit custodire, non jam timore gehennae, sed AMORE CHRISTI... et delectatione virtutum*⁴. Elle a placé l'amour du Christ au centre d'elle-même, et cet amour lui fait trouver tout léger, si

¹ *Dialog.* lib. II, c. XXXV. — ² Prologue de la Règle. — ³ Règle, chap. VII. — ⁴ *Ibid.* — SAINT AUGUSTIN, *Tract. V in I Joan*, n° 4, caractérise ainsi ces trois étapes : *Caritas cum fuerit nata nutritur; cum fuerit nutrita rororatur; cum fuerit rororata perficitur*. Saint Thomas (II-II, q. 24, a. 9) classe de cette façon les trois catégories d'âmes : les *Incipientes*, les *proficiientes*, les *perfecti*.

pénible que cela soit : elle s'acquitte alors avec une grande facilité et très parfaitement des œuvres qu'autrefois et avec de multiples efforts elle n'accomplissait qu'imparfaitement. La vertu lui est devenue « quasi une seconde nature » : *Absque ullo labore, velut naturaliter*¹.

L'état que nous décrivons est celui de la charité parfaite, de la perfection de l'union à Dieu : l'âme ne recherche plus que lui seul; elle ne veut plus que sa gloire; elle n'agit plus que par le mouvement de l'Esprit-Saint. N'y aura-t-il donc plus d'épreuves à subir² de croix à supporter³ de souffrances à endurer⁴? Oh! si; mais l'onction de la grâce adoucit toute épreuve, et l'amour trouve dans la croix une occasion nouvelle de se témoigner et de grandir. L'amour est le principe de ces admirables ascensions intérieures que le Seigneur, par l'action de son Esprit, opère et manifeste dans les âmes purifiées : *Quae Dominus in operario suo mundo a vitiis et peccatis, Spiritu Sancto dignabitur demonstrare*²!

IV

Mais quelle que soit l'étape où se trouve l'âme, son travail n'est pourtant jamais qu'un travail de coopération. Elle n'est pas seule : Dieu travaille en elle et avec elle : car il est toujours le premier Auteur de son progrès.

Sans doute, dans les débuts, quand l'âme est encore embarrassée de vices et d'habitudes mauvaises, il faut qu'elle s'applique elle-même avec virilité et ardeur à enlever ces obstacles qui s'opposent à l'union divine. La coopération que Dieu réclame d'elle dans cette période est particulièrement grande et active, et se révèle très vivement à la conscience. Durant cette période Dieu accorde des grâces sensibles qui relèvent et encouragent. Mais l'âme expérimente des alternatives, des vicissitudes intérieures : elle tombe, puis se redresse; elle peine, puis se repose; elle reprend haleine, puis repart en avant.

Au fur et à mesure que l'âme avance, que cèdent les

¹ Règle, chap. VII. — ² Ibid.

obstacles, sa vie intérieure devient plus homogène, plus régulière, plus unie, l'action de Dieu se fait sentir plus puissante, parce qu'elle est plus libre de s'exercer et qu'elle rencontre dans l'âme moins de résistance et plus de souplesse : et alors, nous progressons rapidement dans la voie de la perfection.

Toute cette économie de notre vie religieuse s'explique par le fait que notre sainteté est d'essence surnaturelle. Dieu seul en est l'Auteur; et, « s'il ne bâtit pas lui-même la maison, c'est en vain que travaillent les maçons » : *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam*¹. Notre-Seigneur nous a donné si clairement cette doctrine fondamentale : « Je suis la vigne, vous êtes les branches; demeurez en moi afin de porter des fruits, car sans moi vous ne pouvez rien faire », *Sine me nihil potestis facere*². « Que personne, dit saint Augustin, en commentant ce passage, ne s'imagine qu'il peut, par lui-même, porter le moindre fruit. Qu'il s'agisse de faire beaucoup ou de faire peu, on n'y peut réussir que par le secours de celui sans lequel on ne peut rien faire. Si la branche ne reste unie à la vigne, et ne tire du cep la sève nourricière, elle ne peut par elle-même produire le moindre fruit » : *Sive ergo parum, sive multum, sine illo fieri non potest sine quo nihil fieri potest... nisi in vite manserit et vixerit de radice, quantumlibet fructum a semetipso non potest ferre*³.

N. B. Père connaît bien, et sous leurs différents aspects ces importantes vérités. Il ne dit pas de ne pas faire de bonnes œuvres; bien au contraire, comme nous l'avons vu au commencement de cet entretien : nous devons faire tout ce qui dépend de nous. Quoique Notre-Seigneur soit la souveraine source de notre sanctification, il trouve bon de nous laisser une part de travail à accomplir; car nous sommes des causes, réellement telles, bien qu'entièrement subordonnées à la causalité divine : c'est seulement à la condition que nous fournirons généreusement et fidèlement la part susdite qu'il continuera et consommera en

¹ Ps. CXXVI, 1. — ² Joan. XV, 5. — ³ Tract. in Joan., LXXXI, 3.

nous l'œuvre de notre sanctification. S'imaginer donc que le Christ prendra pour lui tout le travail serait une dangereuse illusion; mais croire que nous pourrons faire quoi que ce soit sans lui serait une illusion non moins périlleuse. Aussi devons-nous être convaincus que nos œuvres n'ont de valeur qu'en raison de notre union à Jésus.

Parmi les instruments que le saint Législateur met entre nos mains, il en est un qui regarde expressément cette nécessité de tout rapporter, dans l'œuvre de notre perfection, à la grâce divine : « Ce que l'on verra de bon en soi, qu'on le rapporte à Dieu et non à soi-même; quant au mal, comprendre qu'on en est toujours la cause et le reconnaître comme sien », *Bonum aliquod in se cum viderit, Deo applicet, non sibi; malum vero semper a se factum sciat et sibi reputet.* Mais comment saint Benoît nous apprend-il à faire passer cette conviction dans la trame même de notre vie?

D'abord il nous inculque la nécessité de la prière, à l'origine même de toute entreprise. — Dans son Prologue, après avoir montré le but, — chercher Dieu — et marqué la voie — le Christ — il nous dit aussitôt de « ne mettre la main à aucune bonne œuvre sans demander très instamment à Dieu de la conduire lui-même à bonne fin » : *In primis, ut quidquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissima oratione deposcas.* Pesez bien tous les termes, car chacun a sa valeur. *In primis* : « Et d'abord », « avant tout », la chose qui lui tient le plus à cœur de nous faire connaître, c'est de recourir à celui qui est l'auteur premier et principal de notre sanctification, parce que sans sa grâce nous ne pouvons rien faire. — *Quidquid... bonum* : « quelle que soit l'œuvre proposée », une œuvre « bonne », moralement bonne, qui procure la gloire de Dieu, car il ne peut évidemment être question d'une œuvre mauvaise, d'une œuvre où la créature, la recherche de soi, entrent comme but principal, d'où Dieu serait absent. — *Instantissima oratione* : « Par une prière très instante »; car il faut frapper pour que

Dieu ouvre, il faut chercher avant de trouver, demander pour recevoir. — Et que faut-il demander? que « Dieu mène notre entreprise à bonne fin » : *ab eo perfici*. Manifestement, le saint Patriarche se souvient ici du texte de l'Apôtre : « C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire, pour son bon plaisir », *Deus est qui operatur in vobis et VELLE ET PERFICERE pro bona voluntate*¹.

Et voyez comment N. B. Père met lui-même en pratique cette recommandation. Quand des moines vont en voyage ou qu'ils en reviennent²; au moment d'entrer en fonction pour le service de table, ou avant d'en sortir³; en recevant les hôtes qui se présentent⁴: dans toutes ces actions si simples et si ordinaires du cours de la vie, et dans d'autres encore, il veut qu'on implore à l'oratoire, en communauté, le secours de Dieu.

L'œuvre terminée, le bien achevé, saint Benoît veut encore que nous en rapportions la gloire à celui sans qui nous ne pouvons rien faire. « Ceux qui cherchent Dieu, écrit-il dans son Prologue, ne s'élèvent pas de leur bonne observance; persuadés que le bien qui se trouve en eux ne vient pas de leur pouvoir, mais est accompli par le Seigneur, ils glorifient celui-ci qui opère en eux »; *Operantem in se Dominum magnificant*, « en disant avec le prophète : Donnez la gloire, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom⁵. » « De même, ajoute-t-il — et il ne pouvait assurément choisir de meilleur exemple —, l'apôtre Paul ne s'est rien attribué à lui-même du succès de sa prédication, car il a dit : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis⁶, et ailleurs : que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur⁷. »

Vous me direz : est-ce que nos œuvres ne sont pas nôtres? Certainement, puisque c'est nous qui agissons; mais ces œuvres ne sont bonnes que si nous les accomplissons, mus par la grâce, dans la foi et l'amour du Christ. Nous sommes les branches, le Christ est la racine.

¹ Philip. II, 13. — ² Règle, chap. LXVII. — ³ Ibid., chap. XXXV. — ⁴ Ibid., chap. LIII. — ⁵ Prologue de la Règle; Ps. CXIII. — ⁶ I Cor. XV, 10. — ⁷ II Cor. X, 17.

Est-ce la racine qui porte les fruits? Non, c'est la branche, c'est nous; mais la branche, en tant que unie par le tronc à la racine et tirant la sève de la racine; nous, en tant que unis au Christ Jésus et puisant la grâce en lui. Si, à la vue d'une branche couverte de beaux fruits, nous croyons qu'ils sont produits par la branche, abstraction faite de l'union de celle-ci à la racine, nous sommes dans l'erreur; la branche ne les produit qu'en allant puiser dans la racine le suc nécessaire à leur formation. Ainsi en va-t-il de nous; ne l'oubliez jamais : la grâce du Christ Jésus est la racine; et la branche séparée du tronc, de la racine, est une branche morte : tel est notre sort, si nous ne demeurons pas unis au Christ par la grâce.

Cette union comprend d'ailleurs une infinité de degrés; plus elle sera vive, forte, c'est-à-dire, moins il y aura en nous d'obstacles à la grâce, et plus notre foi et notre amour seront profonds, — plus nombreux aussi seront les fruits que nous porterons.

Il importe donc de diriger, avec foi et amour, notre esprit et notre cœur vers Dieu, avant de commencer quoi que ce soit : notre esprit, afin de n'avoir devant nous d'autre but que la gloire de notre Père des cieux; notre cœur, afin de n'avoir d'autre volonté que la sienne : double résultat que réalise la « très instante prière » réclamée par saint Benoît. Cette prière, qui doit si fréquemment intervenir au cours de nos journées, ne sera pas nécessairement longue : se réduisant le plus souvent à un simple élan vers Dieu, à une étincelle spirituelle, elle ressemblera passablement par la forme à ce qu'on a appelé, en ces derniers siècles, l'oraison jaculatoire; ce qui en fait le prix et la valeur, c'est la rectitude de l'intention, la pureté de notre foi et l'intensité de l'amour. Toute cette doctrine s'harmonise à merveille avec l'assertion de N. B. Père, que le progrès d'une âme vers la perfection va de pair avec son progrès dans la foi. La foi augmente l'amour; l'amour, en grandissant, livre de plus en plus l'âme à l'action du Christ qui opère en nous par son Esprit, et cette action du Christ devient de plus en plus

puissante et plus féconde à mesure que les vices se déracinent, que les créatures disparaissent, que tout mobile humain s'évanouit.

Le grand Patriarche cherche dans sa Règle à ouvrir bien largement notre âme, pour que la grâce de l'Évangile puisse abondamment y pénétrer et y produire tous ses effets de sainteté : *OPERANTEM IN SE Dominum magnificant.* Il n'a pas d'autre but en organisant l'atelier de l'art spirituel et en nous y donnant entrée, que de ménager à l'opération divine toute liberté d'action en nous. Il veut que nous cherchions Dieu par nos bonnes œuvres, mais en nous appuyant uniquement sur son divin Fils le Christ Jésus.

Une fois solidement et pratiquement établis dans la conviction que tout bien vient de Dieu, nous sommes à tout jamais garantis contre le découragement. En effet si, sans l'union au Christ par la foi et l'amour, nous ne pouvons rien faire; avec cette union nous pouvons tout ce que Dieu attend de nous : « Je puis tout », s'écriait saint Paul, en celui qui me fortifie », *Omnia possum in eo qui me confortat*¹. Notre union au Christ se concilie fort bien, non avec le péché — surtout le péché délibéré ou d'habitude, même vénial — mais avec nos faiblesses, nos misères, nos défaillances de pure fragilité. Dieu « connaît de quel limon nous sommes formés » : *Cognovit figmentum nostrum*². Notre-Seigneur sait que « l'esprit est prompt, mais que la chair est toutes faiblesses »³. Que nos fautes ne nous abattent donc pas, que les tentations ne nous découragent pas. Le dernier instrument que N. B. Père indique est « de ne jamais désespérer de la miséricorde divine » : *Et de Dei misericordia nunquam desperare.* Alors que nous n'aurions su manier les autres instruments qu'imparfaitement, que de celui-là, du moins, notre main « jamais » ne s'éloigne, *nunquam*. Le démon se plaît, dans tout le cours de notre vie spirituelle, à nous pousser à la tristesse, au découragement, parce qu'il sait bien que

¹ Philip. IV, 13. — ² Ps. CII, 14. — ³ Matth. XXVI, 41.

quand l'âme est triste, elle est portée à abandonner l'exercice des bonnes œuvres, et cela à son grand détriment. Quand donc pareil sentiment s'élève dans notre cœur, soyons assurés qu'il vient du démon ou procède en nous de l'orgueil, et que, si nous nous y laissons aller, nous écoutons le démon, si habile à jouer de notre orgueil. Est-ce qu'un mouvement de défiance, de désespoir, pourrait venir de Dieu? Jamais, *nunquam*. Fussions-nous tombés dans de grandes fautes, eussions-nous par malheur vécu longtemps dans les infidélités, le Saint-Esprit nous pousserait sans doute à la pénitence, à l'expiation, à l'immolation — saint Benoît nous exhorte à « pleurer nos péchés passés et à nous en corriger »¹ — mais il nous exciterait aussi à l'espérance, à la confiance en Dieu, « riche en miséricorde »². A la défiance? Au découragement? Au désespoir? Jamais. Tant que nous sommes ici-bas, nous ne devons jamais perdre confiance : parce que les satisfactions et mérites du Christ Jésus sont infinis, parce que le Père éternel a voulu placer en lui tous les trésors de grâce et de sainteté qu'il destine aux âmes, et que ces trésors sont inépuisables; parce que Jésus prie « et plaide pour nous auprès de son Père » : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*³. Notre force est en lui, non en nous : *Omnia possum in eo qui me confortat*.

« O mon Dieu! que l'action de votre miséricorde dirige nos cœurs, car sans vous nous ne pouvons vous plaire » : *Dirigat corda nostra quaesumus, Domine, tuae miserationis operatio : quia tibi sine te placere non possumus*⁴!

V

Quelque louable que soit l'ardeur à chercher Dieu par les bonnes œuvres et spécialement par les œuvres de Règle, il faut cependant nous prémunir contre une certaine conception erronée de la perfection, qui se rencontre

¹ Règle, chap. IV. — ² Eph. II, 4. — ³ Hebr. VII, 25. — ⁴ Oraison du XVIII^e dim. après la Pentecôte.

parfois chez des âmes peu éclairées. Il arrive que celles-ci placent toute la perfection dans l'observation *purement extérieure et matérielle des prescriptions*. Bien que le mot que je vais employer soit sévère, je n'hésite pas à le prononcer : le préjugé susdit confinerait ou risquerait de conduire au pharisaïsme; et il y aurait là un grand danger.

Vous savez ce que notre divin Sauveur, qui est la vérité et la bonté même, disait à ses disciples : « Si votre justice n'est pas plus grande que celle des pharisiens, jamais vous n'entrerez dans le Royaume des cieux¹. » Ces mots sont bien du Christ. Lui qui ne voulait pas condamner la femme adultère; qui daignait s'entretenir avec la Samaritaine et révéler les mystères du ciel à celle qui menait une vie coupable; lui qui consentait à manger avec les Publicains, socialement disqualifiés comme pécheurs; qui permettait à Madeleine de lui laver les pieds et de les lui essuyer de ses cheveux; lui qui était « si doux et si humble de cœur »², il accablait publiquement les Pharisiens d'anathèmes : « Hypocrites, malheur à vous, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux³. »

Les Pharisiens passaient aux yeux de la foule pour de saints personnages; ils s'estimaient eux-mêmes saints, et faisaient consister toute la perfection dans l'exactitude aux observances extérieures. Vous savez aussi que leur fidélité à la lettre et leur ponctualité étaient si méticuleuses que les exemples qu'on donne de leur formalisme sont parfois risibles⁴. Non contents de garder ainsi scrupuleusement la Loi de Moïse, qui constituait déjà un lourd fardeau, ils y ajoutaient tout un catalogue de prescriptions de leur cru, — ce que Notre-Seigneur appelait des « traditions humaines »⁵. Tout cela était extérieurement si bien observé qu'on n'avait sous ce rapport rien à leur reprocher : impossible de trouver des disciples de Moïse plus corrects. Rappelez-vous le Pha-

¹ Matth. V, 20. — ² Ibid., XI, 29. — ³ Ibid., XXIII, 13. — ⁴ Voir *Le Christ dans ses mystères*, chap. XI, *Quelques aspects de la vie publique du Sauveur*. — ⁵ Marc. VII, 8.

risien que le Christ nous dépeint montant au temple pour prier. Quelle est sa prière? « Mon Dieu, je suis un homme tout à fait irréprochable; j'observe toutes choses très exactement; je jeûne, je donne la dîme¹; vous ne sauriez me prendre en défaut sur aucun point, vous devez être fier de moi. » Et, au sens littéral, ce qu'il disait était vrai : il observait tout cela. Cependant, quel jugement porte sur lui le Christ Jésus? Cet homme sortit du temple non justifié, le cœur vide de la grâce de Dieu. Pourquoi cette condamnation? Parce que le malheureux se glorifiait de ses bonnes actions et qu'il plaçait toute sa perfection dans l'observance purement extérieure, sans se soucier des dispositions intérieures de son cœur. Aussi Notre-Seigneur nous dit-il encore : « Si votre justice n'est pas plus grande que celle des Pharisiens, vous n'aurez point de part au Royaume des cieux. »

Pénétrons-nous de la signification profonde de cette sentence. Qu'est-ce que la vie chrétienne? Une liste d'observances? Nullement. C'est la vie du Christ en nous, et tout ce que le Christ a établi pour entretenir cette vie en nous; c'est la vie divine découlant du sein du Père dans le Christ Jésus et, par lui, dans nos âmes. Là est la vie surnaturelle dans son fonds et sa source; et sans cela tout le reste n'est rien. Entend-on par là que les prescriptions extérieures du Christianisme soient à dédaigner? Loin de là. Leur observation est à la fois et la condition normale et la manifestation obligée de la vie intérieure. Mais celle-ci est la plus importante, tout comme l'âme, dans l'homme, est plus importante que le corps : l'âme est spirituelle, immortelle, créée à l'image de Dieu; le corps, un peu de limon terrestre; mais l'âme n'est créée qu'au moment d'être unie au corps, et l'exercice de ses facultés dépend de la bonne constitution du corps. Dans l'Eglise du Christ, il y a aussi l'âme et le corps; suivant la loi normale, il faut appartenir au corps, à l'Eglise visible, et observer ses prescriptions. pour

¹ Luc. XVIII, 11-12.

participer à sa vie intime, à la vie de la grâce; mais la vie chrétienne ne doit pas être principalement placée dans l'observance extérieure, même très exacte, des ordonnances matérielles.

Les proportions sont les mêmes dans la vie monastique : l'essence n'en est pas constituée par une réglementation de nos exercices extérieurs. Tel peut arriver, à la force du « poignet », c'est-à-dire par volonté et énergie, à garder toutes les règles, et pourtant n'avoir aucunement l'esprit monastique, n'avoir aucune vie intérieure : il a l'écorce, il n'a pas la sève il a le corps, mais sans l'âme. Et de fait, il n'est pas si rare de rencontrer des religieux dont les progrès spirituels sont très lents, quoique leur exactitude extérieure ne prête à aucun reproche. C'est que souvent ils se recherchent eux-mêmes avec complaisance dans cette ponctualité, ou bien méprisent leurs frères qui ne leur paraissent pas si fidèles; ou encore, placent la perfection dans les ordonnances extérieures elles-mêmes. Or, *en soi*, ces ordonnances sont peu de chose : l'une vaut l'autre¹. Ecouteons parler le Christ lui-même : « Jean-Baptiste ne buvait pas de vin, et on l'a blâmé; le Fils de l'homme, lui, mange indifféremment de ce qu'on lui présente, et les Pharisiens le désapprouvent encore² »; mais c'est là une race d'« hypocrites ».

S'il est donc assez indifférent, en soi, que nos pratiques extérieures soient telles ou telles, il n'en reste pas moins que nous avons promis de les observer : dès lors, cette observation, quand elle est animée par l'amour, est extrêmement agréable à Dieu. J'ai dit : « animée par l'amour ». C'est dans le cœur, en effet, qu'est la perfection; car l'amour est la loi suprême. Le Christ Jésus « sonde les coeurs, et il voit que celui qui parle, et qui croit aimer sans agir, n'aime pas. Mais aussi celui qui garde extérieurement sa parole, et qui n'agit point par amour, ne garde pas véritablement cette parole. *Il faut joindre l'exécution de sa parole avec son amour*, parce que sa

¹ Voir ce que nous avons dit plus haut, p. 79, de la largeur de vues de saint Benoît en cette matière. — ² Matth. XI, 18-19; Luc. VII, 33-34.

principale parole et l'abrégé de sa doctrine, c'est qu'il faut aimer »¹.

L'observance de la Règle ne constitue pas la sainteté, mais un moyen d'arriver à la sainteté. Vous me direz : Ne devons-nous pas observer tout ce qui est prescrit ? — Certainement, nous le devons; car souvent une infidélité habituelle ou voulue sur tel ou tel point de la Règle — prière, charité, silence, travail — suffit à entraver notre progrès dans le chemin de la perfection. Seulement, retenons bien ceci : Ce qui importe dans notre observance, c'est le *principe intérieur* par lequel nous l'anisons. Les Pharisiens observaient toutes choses exactement, mais c'était pour être vus et recueillir les applaudissements de la foule : et cette déviation morale gâtait à fond toutes leurs œuvres. — Quant à l'observance extérieure, gardée mathématiquement, mais pour elle-même et sans rien qui l'ennoblisse, disons tout au moins qu'elle n'est aucunement la perfection.

Il faut que la vie intérieure soit l'âme de notre fidélité extérieure. Celle-ci doit être le résultat, le fruit et la manifestation des sentiments de foi, de confiance et d'amour qui régissent notre cœur. La Règle est l'expression de la volonté de Dieu. Or, l'accomplissement par amour de la Règle constitue la fidélité. La fidélité est la plus riche et la plus délicate fleur de l'amour ici-bas. Là-haut, dans le ciel, l'amour s'épanouira en action de grâces, en complaisance, en jouissance, dans la possession pleine et entière de l'objet aimé; ici-bas, il se traduit par une fidélité généreuse et constante à Dieu, malgré les ténèbres de la foi, malgré les épreuves, les difficultés, les contradictions.

A l'exemple de notre divin modèle, nous devons nous donner sans réserve, comme lui-même s'est livré sans réserve au Père en entrant dans le monde ; *Ecce venio*, « Me voici, afin d'accomplir votre volonté », *Ut faciam voluntatem tuam*². Chaque matin, quand, après la sainte communion, nous ne faisons qu'un avec lui, nous devons

¹ BOSSUET, *Méditations sur l'Evangile*. La cène, 93^e jour. Edit. Marbeau, p. 706. — ² Ps. XXXIX, 8-9 et Hebr. X, 5 sq.

dire à Jésus : « Je veux être à vous tout entier; je désire vivre de votre vie par la foi et l'amour; je veux que vos désirs soient mes désirs, et, comme vous, par amour pour votre Père, je veux faire tout ce qui peut vous être agréable : « J'ai placé votre loi au milieu de mon cœur », *Et legem tuam in medio cordis mei*¹; il vous est agréable que je garde fidèlement les prescriptions de la loi chrétienne que vous avez établies, celles du code monastique que j'ai accepté; comme preuve de la délicatesse de mon amour envers vous, je veux dire comme vous avez dit vous-même : ni un iota ni une virgule ne sera enlevé par moi de votre loi : *Iota unum aut unus apex non praeteribit a lege donec omnia fiant*²; donnez-moi votre grâce pour que je ne laisse pas passer la moindre chose qui puisse vous faire plaisir, afin que, selon votre propre parole, « étant fidèle dans les petites choses, je le devienne aussi dans les grandes »³; faites surtout que toujours j'agisse par amour pour vous et pour votre Père : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem*⁴; tout mon désir serait de pouvoir dire comme vous : « J'accomplis toujours ce qui est agréable au Père », *Quae placita sunt ei, facio semper*⁵. »

C'est là le programme que Notre-Seigneur traçait à la Bienheureuse Bonomo, moniale italienne : « Avant chacune de tes actions, offre-moi tout, avec tout ton être lui-même, me demandant l'aide et la grâce de ne rien faire que pour moi : car je suis ta fin, ton Dieu, et ton Seigneur à qui tu dois plaire⁶. »

Toutes choses faites dans l'amour, — l'amour étant le mobile de toute notre activité et le gardien de toute notre fidélité : n'est-ce pas là la formule même de la perfection? L'amour est ce qui mesure, en dernier ressort, la valeur de tous nos actes, même des plus ordinaires.

Aussi saint Benoît indique-t-il, comme tout premier

¹ Ps. XXXIX, 8-9. — ² Matth. V, 18. — ³ Cfr Luc. XVI, 10. — ⁴ Joan. XIV, 31. — ⁵ Ibid., VIII, 29. — ⁶ *La Bse Bonomo, moniale bénédictine*, par D. DU BOUC, p. 54. Lire surtout dans *Le Livre de la grâce spéciale de sainte Mechtilde*, le chap. XXVII de la 3^e partie : *Comment le cœur de l'homme s'unit au Cœur de Dieu*.

« instrument » l'amour de Dieu : « Avant tout, *in primis*, aimer le Seigneur de toute son âme, de tout son esprit, de tout son cœur. » Autant nous dire : « Placez l'amour dans votre cœur avant toutes choses; que l'amour vous régit et vous guide dans toutes vos actions; c'est l'amour qui doit mettre en vos mains tous les autres instruments des bonnes œuvres; c'est lui qui donnera aux détails les plus insignifiants de vos journées une haute valeur. » — « Les petites choses, dit saint Augustin, sont petites en elles-mêmes, mais elles deviennent grandes par l'amour fidèle qui les fait accomplir » : *Quod minimum est, minimum est; sed in minimis fidelem esse magnum est*¹.

L'observance extérieure, recherchée pour elle-même, sans l'amour intérieur qui la vivifie, est une exhibition formaliste — voire pharisaïque — que nous devons bannir; un amour intérieur qui prétendrait se dispenser de la fidélité extérieure qui en est le fruit, ne serait qu'une illusion, car Notre-Seigneur nous dit : « Celui qui m'aime, garde mes commandements². » Et cela est vrai de la vie monastique comme de la vie chrétienne. Le Christ Jésus nous dit : Vous protestez que vous m'aimez? C'est à cause de mon nom que vous avez tout quitté : *Propter nomen meum*³? Alors, observez avec fidélité les moindres points de votre Règle.

L'idéal auquel nous devons viser est le suivant : l'exactitude de l'amour; non le scrupule, ni la préoccupation de ne pas se tromper, ni le désir de pouvoir se dire : « Je veux qu'on ne puisse jamais me trouver en défaut »; il y a en cela de l'orgueil. C'est du cœur que jaillit la vie intérieure; et, si vous la possédez, vous chercherez à remplir par amour toutes vos prescriptions, avec la plus grande pureté d'intention et le plus de soin possible. *Universa custodire... amore Christi*⁴: « Le moine, dit saint Benoît, doit être fidèle en toutes choses... par amour pour le Christ. »

¹ *De doctrina christiana*, I. IV, c. 18. N'est-ce pas Pascal qui a écrit : « Faire les petites choses comme grandes à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous »? — ² Joan. XIV, 21. — ³ Matth. XIX, 29. — ⁴ Règle, chap. VII.

« Il ne suffit donc pas de garder l'extérieur de la loi; l'âme de la loi, c'est de la garder par amour, l'effet de l'amour est de garder la loi. De belles spéculations, de beaux discours, ce n'est pas là ce qui s'appelle aimer; il faut venir à la pratique. Des pratiques extérieures, ce n'est pas là ce qui s'appelle observer la loi; l'âme de la loi c'est d'aimer et de faire tout par amour; le reste n'est que l'écorce et l'extérieur de la bonne vie¹. » « Gardons-nous donc de nous contenter de nous régler à l'extérieur; il faut à Dieu son spectacle; c'est-à-dire dans le secret, un cœur qui le cherche². » Et c'est ce que notre grand Patriarche nous demande : « Que nous recherchions Dieu dans la sincérité de notre cœur », *Si revera Deum quaerit*³.

VI

Dans cette exactitude qui naît de l'amour, il y a quelque chose d'aisé et de facile, d'ample, de libre, d'aimable, de joyeux. Que se produit-il souvent dans une âme qui met toute sa perfection dans l'observance *purement* extérieure? C'est que quand il lui arrive, par suite de quelque circonstance, même indépendante de sa volonté, de ne pouvoir accomplir telle ou telle prescription, elle est troublée, désorientée; elle s'imagine que son édifice spirituel va couler, que la perfection lui échappe; pour peu que cela se répète, elle se déourage. Et ce sentiment se comprend chez elle, puisque, pour elle, tout se résume et consiste dans l'observance extérieure.

A cause de ce même faux principe, il lui arrivera de manquer parfois à la charité envers ses frères et de créer des heurts. Placée entre l'observation, à l'heure fixe, de tel ou tel point, et l'occasion fortuite d'aider quelqu'un, elle n'hésitera pas : « l'observance avant tout »! C'est l'asservissement à la « lettre », avec sa sécheresse et sa

¹ BOSSUET, *Méditations sur l'Evangile*, La dernière semaine du Sauveur, 44^e jour. Edit. Marbeau, pp. 268-269. — ² Ibid. Le sermon sur la montagne, 20^e jour. Edit. Marbeau, p. 101. — ³ Règle, chap. LVIII.

dureté. Voyez comment les Pharisiens reprochaient à notre divin Sauveur de guérir les malades le jour du sabbat¹ : ils incriminaient même ses disciples parce que ceux-ci froissaient des épis dans leurs mains pour les manger, sous prétexte que le jour du sabbat était un jour de repos²!

A l'opposé, une âme qui aime le Christ Jésus et fait tout par amour, jouit, en même temps, d'une grande liberté à l'égard des observances. En effet, ne plaçant pas principalement sa perfection dans des pratiques matérielles elle ne les recherche pas pour elles-mêmes; et quand, par suite d'une circonstance, elle se trouve empêchée de les accomplir, elle ne s'en trouble pas, parce qu'elle ne s'attache pas à elles. Et si, comme cela peut arriver, elle voit un de ses frères dans le besoin, elle n'hésitera pas à aider d'abord son frère, même si telle ou telle prescription — on suppose, bien entendu, que celle-ci n'oblige pas sous péché, — devait alors être mise de côté. D'aucuns pourraient dire, comme les Pharisiens le disaient de Jésus : « Cet homme n'est pas de Dieu, il n'observe pas le repos du sabbat³ »; mais c'est là le scandale pharisaïque, auquel il ne faut pas faire attention.

Apprenons par là que nous ne devons généralement pas nous faire juges de l'observance de nos frères. Il en est qui, extérieurement, paraissent moins corrects que d'autres, et dont la vie intérieure est cependant plus intense. L'idéal serait sans doute qu'on n'eût jamais rien à reprendre en eux, mais ce n'est pas à nous à nous ériger en censeurs de nos frères. Ne soyons donc pas pharisiens; sinon, à force de vouloir être moine, on peut en arriver à n'être plus ni chrétien, ni humain, à manquer au grave précepte naturel de la charité.

Voyez comment notre grand Législateur entend bien ces vérités. Il estimait assurément les observances monastiques qu'à la suite d'une longue expérience il avait lui-même établies. Mais il savait néanmoins, pour un motif supérieur, les faire flétrir. Lorsque par exemple un jour

¹ Luc. VI, 11. — ² Matth. XII, 2. — ³ Joan. IX, 16.

de jeûne, il survient un hôte, saint Benoît veut que, par humanité et charité pour cet hôte, le prieur qui le reçoit rompe le jeûne : *Jejunium a priore frangatur propter hospitem*¹. Un Pharisiens n'aurait pas agi ainsi : il aurait jeûné et.. fait jeûner son hôte. Mais N. B. Père, « rempli de l'esprit de tous les justes »², met la perfection avant tout dans la charité, soit qu'elle aille directement à Dieu, soit qu'elle soit manifestée au Christ dans la personne du prochain.

On ne se méprendra pas sur ma pensée. Je n'entends nullement préconiser les manquements à l'observance, ni excuser les négligences, le laisser-aller; loin de là; je veux seulement que vous appréciez chaque chose à sa vraie valeur. Or, la vraie valeur d'une chose se trouve dans le degré de l'union que nous lui donnons avec le Christ par la foi et la charité. Il faut *tout exécuter*, mais par amour pour notre Père des cieux et en union, par la foi, avec Notre-Seigneur. Ne l'oubliions jamais : la source même de la valeur de nos œuvres est dans notre union au Christ Jésus par la grâce, dans l'amour avec lequel nous accomplissons nos actions. A cet effet, il faut, comme dit N. B. Père, diriger notre intention vers Dieu avant chaque bonne entreprise, avec une grande intensité de foi et d'amour : *Quidquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissima oratione deposcas*³.

VII

Ce que nous avons entrepris pour Dieu et mis sous sa protection, il faut que jamais, par notre faute, nous n'en suspendions la poursuite. C'est seulement au prix d'une fidélité persévérente, dit saint Benoît, que nous mériterons la récompense promise au bon serviteur.

La persévérance est, en effet, la vertu qui consomme et couronne toutes les autres.

Distinguons bien cette vertu du don de persévérance

¹ Règle, chap. LIII. — ² SAINT Grégoire, *Dialog.*, I. II, c. VIII. — ³ Prologue de la Règle.

finale, qui nous fait « mourir dans le Seigneur »; ce don est purement gratuit, et « personne, dit le concile de Trente, ne peut, de certitude absolue, être assuré que ce don lui sera accordé »¹.

Cependant, ajoute le saint Concile, « nous devons avoir et garder la plus vive confiance dans le secours de Dieu, car Dieu est tout-puissant pourachever en nous le bien qu'il y a commencé, à moins que nous ne soyons nous-mêmes infidèles à la grâce » : *Nisi ipsi illius gratiae defuerint*².

Le moyen donc qui nous est donné pour que nous puissions compter sur ce don infiniment précieux, le don par excellence, c'est la fidélité quotidienne; et nous mènerons à bien et à son terme la grande œuvre de toute notre vie, si nous menons à bien et à son terme chacune des œuvres que nous entreprenons pour Dieu : or, c'est là l'objet de la vertu de persévérance.

Saint Thomas³ rattache cette vertu à la vertu de force. Et avec infinité de raison. Qu'est-ce, en effet, que la force? C'est une disposition de fermeté qui incline l'âme à supporter vaillamment tous les maux, même les pires et les plus continus, plutôt que d'abandonner le bien; poussée au suprême degré, la force fait endurer le martyre.

Cette vertu de force est particulièrement requise des cénobites vivant ensemble dans un monastère. Il semble bien qu'en instituant les cloîtres la Providence ait eu, à côté de son dessein principal, un dessein secondaire. Le dessein principal, c'est de forger le *coenobitarum fortissimum genus*⁴, le dessein secondaire de recevoir ça et là des âmes faibles qui s'appuient sur les fortes. C'est ainsi qu'une futaie, belle et puissante, n'exclut pas complètement du sol où elle prospère, les abus; ça et là les arbustes vivent à l'ombre de leurs grands aînés et protecteurs, mais ce sont ceux-ci qui font la forêt. Saint Benoît n'entend pas décourager les âmes faibles, mais c'est prin-

¹ Sess. VI, c. 13. — ² Ibid. — ³ II-II, q. CXXXVI, a. 2. — ⁴ Règle, chap. 1er.

cipalement à l'ambition des forts qu'il ouvre les avenues de la perfection. Il est conforme à l'esprit du grand Patriarche que l'abbé ne repousse pas toujours un postulant qui avoue sa crainte devant les tentations du siècle et déclare que l'un des motifs qui l'amènent au cloître est le désir de la sécurité, pourvu que ce postulant « cherche vraiment Dieu », et que son caractère comporte un grand fond de sérieux. Mais le saint Législateur s'adresse surtout aux âmes résolues; elles seules pourront atteindre ces « sommets de la vertu », *culmina virtutum*¹, indiqués par saint Benoît.

La vertu de force, en effet, n'est pas seulement le principe de l'« agression », *aggredi*, mais elle est encore celui de l'« endurance », *sustinere*; et comme celle-ci réclame plus de fermeté d'âme que celle-là, elle constitue, dit saint Thomas, l'acte principal de la vertu de force : *Principalior actus fortitudinis est sustinere*². Or, la vie religieuse, fidèlement menée dans le cloître, réclame et apprend tout à la fois cette endurance; de par sa nature, elle tend à établir en l'âme une fermeté qui peut aller jusqu'à l'héroïsme, d'autant plus réel qu'il est plus obscur.

C'est que, d'une part, la mobilité de notre nature est extrême, que le temps a aisément raison, à la longue, de la volonté la plus décidée; et d'autre part, que la vie en communauté n'offre à la pauvre nature rien qui puisse la flatter ou la distraire. Supporter tous les jours, généralement, dans l'obscurité de la foi³, la monotonie naturelle de la vie claustrale, la stabilité du même lieu, l'accomplissement des mêmes exercices toujours répétés, si menus qu'ils soient, le joug de l'obéissance, surtout quand il contrarie ou violente la nature; et cela, comme le veut saint Benoît, « avec patience, en silence, sans se lasser, sans flétrir ni lâcher pied » : *tacita conscientia patientiam*

¹ Règle, chap. LXXXIII. — ² II-II, q. CXXIII, a. 6. — ³ Toutes choses égales d'ailleurs, il faut plus de foi à quelqu'un qui vit de la vie cachée avec Dieu (qu'il ne voit pas expérimentalement) qu'à quelqu'un qui accomplit des œuvres extérieures dont il peut constater la croissance et sur lesquelles il mesure le résultat de ses efforts.

amplectatur et sustinens non lassescat vel discedat¹; s'acquitter avec soin chaque jour de la tâche assignée par l'obéissance, si humble, si obscure ou si ingrate qu'elle soit, sans ce stimulant puissant de l'activité humaine qu'est la lutte contre les obstacles extérieurs; sans chercher non plus de compensation auprès des créatures, sans rencontrer de ces distractions, de ces diversions, si fréquentes dans le monde, qui rompent l'uniformité des occupations, — tout cela réclame de l'âme une endurance, une maîtrise de soi et une fermeté singulières².

Nous comprenons la parole de Dieu dans l'Ecriture : « L'homme patient vaut mieux que l'homme vaillant, et celui qui domine son esprit l'emporte sur le guerrier qui prend des villes », *Melior est patiens viro forti, et qui dominator animo suo expugnatore urbium³*; nous comprenons que saint Benoît qualifie la désobéissance de « lâcheté »⁴, et de « fortement trempées »⁵ les armes de l'obéissance qu'il présente à ses disciples; et il suffit de lire le quatrième degré d'humilité pour voir à quels sommets d'endurance héroïque il invite ses fils à monter⁶.

Aussi la Règle fidèlement observée devient-elle principe de force; en disciplinant la volonté, elle la trempe; en l'ordonnant, elle décuple ses énergies et la soustrait à la dissipation⁷. Il est devenu banal de parler de la patience des vrais moines au travail, de leur sainte obstination et de leur fidélité à leur tâche⁸. Ils ont donné l'exemple du travail consciencieux et persévérant sous toutes ses

¹ Règle, chap. VII. — ² On demandait un jour à Mabillon de révéler les actions extraordinaires qui, à sa connaissance, pouvaient manifester ou mettre en relief la perfection de vie d'un des plus éminents religieux de la Congrégation de Saint-Maur, dom Claude Martin. Ce grand moine n'écrivit que deux lignes, mais dans leur concision, elles renferment une vérité des plus profondes : « Je ne sais rien de dom Martin que ce que tout le monde a vu, mais sa vie constante et uniforme dans le bien me tient lieu de miracle. » *Vie de dom Claude Martin*, Tours, 1697, p. 388. — ³ Prov. XVI, 32.

⁴ Prologue de la Règle. — ⁵ *Ibid.* — ⁶ Il est remarquable que dans ce seul paragraphe, le grand Patriarche accumule les termes qui signifient l'endurance : une fois les mots *sufferre, non discedere, non lassescere*, deux fois celui de *patientia*, et quatre fois celui de *sustinere*. — ⁷ Lire à ce sujet les belles pages de Buathier, dans *Le Sacrifice*, chap. XVI, *Le sacrifice et la volonté*. — ⁸ Le saint Législateur combat toutes les formes et manifestations de l'instabilité, de la versatilité, du caprice. Voir par exemple, chap. XLVIII : il veut que les moines lisent *per ordinem ex integro* les livres qui leur sont donnés par l'abbé pour leur édification en Carême.

formes; aussi sont-ils devenus, au moyen âge, les pionniers de la civilisation chrétienne en Europe¹. De tels résultats eussent-ils été possibles si les cloîtres n'eussent contenu que des âmes faibles? Assurément non.

Nous ne nous étonnerons donc pas que les grands moines se soient montrés des âmes fortes. Où les saints missionnaires comme Boniface, Adalbert, ont-ils trouvé, sinon dans le cloître, le secret de couronner par le martyre une longue vie apostolique et d'incessants labeurs? Où les Anselme, les Grégoire VII et la magnifique phalange de leurs collaborateurs, les Pie VII ont-ils puisé cette admirable fermeté d'âme qui les a soutenus dans leurs luttes mémorables pour la liberté de l'Eglise? Dans le cloître encore. La vie commune dans le cloître a éprouvé et façonné leur âme, forgé leur caractère et fait d'eux des coeurs intrépides et magnanimes que nul danger n'effrayait, que nul obstacle n'arrêtait, qui, selon la noble parole de Grégoire VII lui-même aux moines de Cluny, « ne se sont jamais courbés sous la domination des princes de ce monde et sont restés les défenseurs courageux et soumis de saint Pierre seul et de son Eglise... Moines et abbés n'ont pas menti à cette sainte Eglise leur mère »².

C'est cette quotidienne endurance dans la vie commune, cette fidélité laborieuse, que saint Benoît réclame de nous dans cet atelier où il nous a distribué nos besognes et

¹ Cf. BERLIÈRE, *l. c.*, chap. II et III, *L'apostolat monastique; l'œuvre civilisatrice*. — ² Ibid., chap. V, *Cluny et la lutte des investitures*. — Il sera permis de rappeler ici la conduite intrépide qu'un évêque, formé dans le cloître, Mgr Benzler, a montrée récemment, sur le siège de Metz, au milieu des circonstances les plus difficiles. On sait comment, durant un épiscopat de vingt années il a résisté, bien qu'il fût originaire de Westphalie, à toutes les pressions de l'Etat prussien, notamment sur la question des mariages mixtes; mais c'est surtout pendant la guerre que sa fermeté a éclaté. Un journal français, le *Courrier de Metz*, a pu écrire au lendemain de sa mort (18 avril 1921): « Mgr Benzler aurait eu un tempérament de martyr pour défendre la cause de l'Eglise et de ses prêtres. C'est pendant la guerre surtout, où cependant tous semblaient plier devant les exigences des von Ingersleben et des von Oven, qu'il s'est montré prélat intrépide: il n'a sacrifié que le rabat. Ainsi a-t-on pu continuer, pendant la guerre, malgré la pression gouvernementale, à prêcher dans les deux langues dans toutes nos églises de Metz et dans toutes celles de la partie française du diocèse. Sur le terrain scolaire, dans la question de la confessionnalité des cimetières, il n'a pas cédé un pouce de terrain. »

munis des instruments de notre sanctification. C'est « jour et nuit », *diu noctuque*, c'est-à-dire « sans cesse », *incessabiliter*¹, qu'il veut que nous employions ces instruments, sans nous fatiguer de la longueur du travail, sans nous décourager de nos insuccès, sans nous laisser abattre par nos échecs.

La vertu de force sans cesse exercée, maintenue, soutenue jusqu'au dernier jour constitue la persévérance. Et c'est à l'acquérir que notre grand Patriarche nous exhorte si explicitement quand il nous nous dit de « ne jamais nous écarter de l'enseignement du divin maître, mais de persévérer en sa doctrine dans le monastère jusqu'à la mort » : *Ab ipsius nunquam magisterio discedentes, in ejus doctrina usque ad mortem in monasterio perseverantes*². *In monasterio* : « dans le monastère »; le saint Législateur nous redit à la fin de ce chapitre que le cloître constitue l'atelier spirituel où s'accomplissent nos bonnes œuvres, et que la « stabilité dans la vie commune » en est inséparable³.

Pour nous animer dans l'exercice de cette vertu difficile, pour nous soutenir dans la pratique de l'endurance, N. B. Père met devant nos yeux l'idéal divin; il fait appel au suprême motif : l'amour du Christ Jésus : « Participons par la patience aux souffrances du Christ », *Passionibus Christi PER PATIENTIAM participemur*⁴.

C'est, en effet, au Christ Jésus qu'il faut s'attacher. On ne peut être son disciple si, ayant entendu son appel, on n'y répond point, comme le jeune homme de l'Evangile, parce qu'on est attaché aux créatures; si ayant commencé de le suivre, on le quitte; si on ne « laisse les morts ensevelir leurs morts »⁵; si, « ayant mis la main à la charrue, on regarde en arrière »⁶ et on recule devant la fatigue; si chaque jour, *quotidie*, on ne porte pas *sa croix, crucem suam*, pour le suivre partout jusqu'à la mort : *et*

¹ Règle, chap. IV. — ² Prologue de la Règle. — ³ Voir ce que nous avons dit de la stabilité dans la 4^e conférence, *La société cénobitique*, pp. 96 et suiv. — ⁴ Prologue de la Règle. — ⁵ Matth. VIII, 22. — ⁶ Luc. IX, 62.

*sequatur me*¹. « Celui-là seul sera sauvé qui aura persévétré jusqu'à la mort » : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*². Le Christ Jésus « ne prépare de place dans son Royaume que pour ceux qui sont demeurés avec lui dans l'épreuve » : *Vos estis qui permansistis tecum in temptationibus meis, et ego dispono vobis regnum*³.

Ecoutons ces graves enseignements de l'inaffilble vérité. Demandons à Dieu, chaque jour, le don de la persévérence finale; redisons la prière que, chaque jour, l'Eglise met sur nos lèvres à la Sainte Messe : « Etablissez nos jours dans votre paix, ô Seigneur, préservez-nous de l'éternelle damnation et daignez nous compter au nombre de vos élus...⁴ » « Faites que nous nous attachions inviolablement à vos commandements et ne permettez pas que nous nous séparions jamais de vous⁵. »

Et pour montrer à Dieu que ce désir est sincère, tenons sans cesse les regards fixés sur l'idéal divin; travaillons à réaliser en nous cette perfection à laquelle Dieu veut que nous parvenions pour imiter son divin Fils. Celui-ci est la forme de notre éternelle prédestination, et pour chacun de nous il existe « une mesure suivant laquelle le Christ doit nous être donné » : *Secundum mensuram donationis Christi*⁶. Nous ne savons pas, ici-bas, quelle est cette mesure, quelle est la mesure fixée par Dieu de notre prédestination; mais à coup sûr, elle va à former le Christ en nous, à reproduire les traits de cet idéal unique que le Père lui-même indique à notre regard : *Inspice, et fac secundum exemplar*⁷.

Si nous sommes fidèles, malgré les tentations et les difficultés, à travailler à cette œuvre, « le jour de la récompense promise par Dieu sonnera pour nous »; c'est l'assurance que nous donne le grand Patriarche en terminant ce chapitre des « instruments des bonnes œuvres » : *Illa merces nobis a Domino recompensabitur quam ipse*

¹ Luc. IX, 23. — ² Matth. X, 22. — ³ Luc. XXII, 28-29. — ⁴ Canon de la messe. — ⁵ Oraison avant la Communion. — ⁶ Eph. IV, 7. — ⁷ Exod. XXV, 40.

promisit. Si nous avons eu cette application constante que sait apporter l'amour à remplir parfaitement les désirs de notre Père des cieux, si nous avons « toujours fait ce qui lui plaît » : *Quae placita sunt ei facio SEMPER*¹, nous recevrons assurément la récompense magnifique promise en ces termes par celui qui est la Fidélité même : « Venez, bon serviteur; parce que vous avez été fidèle sur un petit nombre de choses, entrez dans la joie de votre Seigneur; je vous ferai part de grands biens². »

Chaque saint qui entre au ciel entend cette parole bénie; c'est le salut de bienvenue qu'il reçoit du Christ Jésus. Et quels sont ces biens que Notre-Seigneur lui donne en partage? Dieu même, dans sa Trinité et ses perfections; et, avec Dieu, tous les biens spirituels. A ce Dieu l'âme sera « semblable parce qu'elle le verra tel qu'il est » : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est*³.

Par cette vision ineffable, qui succède à la foi, elle sera fixée en Dieu, et trouvera en lui la stabilité divine; elle adhérera pour toujours, dans une étreinte parfaite, et sans crainte de le perdre jamais, au Bien suprême et immuable : *Participatio incommutabilis boni*⁴.

En attendant que brillent à nos regards purifiés les splendeurs de l'éternelle lumière, répétons souvent cette prière de l'Eglise, qui résume bien les différents points de cet entretien : « O Dieu, qui dans votre amour restaurez la beauté de l'innocence, attirez vers vous les cœurs de vos serviteurs : que l'ardeur de l'amour qu'a fait naître en eux votre Esprit les rende stables dans la foi et fidèles à pratiquer votre Loi », *Deus innocentiae RESTITUTOR et amator, DIRIGE AD TE tuorum CORDA servorum : ut spiritus tui FERVORE concepto, et IN FIDE inveniantur STABILES, et IN OPERE EFFICACES*⁵.

¹ Joan. VIII, 29. — ² Matth. XXV, 21. — ³ I Joan. III, 2. — ⁴ SAINT AUGUSTIN, *Epist. ad Honorat.* CXL, 31. — Feria IV post Dominic. II Quadrages.

TABLE DES MATIÈRES

I. — EXPOSÉ GÉNÉRAL DE L'INSTITUTION MONASTIQUE

I. — « Chercher Dieu »	1-23
Prédominance du mobile dans la valeur de nos actions, 1-4.	
I. — La recherche de Dieu : but de la vie monastique, assigné par saint Benoît à ses disciples, 4-8.	
II. — Conditions de cette recherche : elle doit être constante, se manifestant en toutes choses, 8-10.	
III. — Exclusive : nécessité du détachement absolu, 10-13.	
IV. — Fruits de cette recherche de Dieu : fait trouver Dieu pleinement, 13-15; source de joie, 15-19.	
V. — Comment le Christ Jésus est notre modèle dans « la recherche de Dieu », 19-23.	
II. — A la suite du Christ	24-52
Depuis le péché, qui nous a éloignés de Dieu, notre « recherche de Dieu » prend le caractère d'un retour à Dieu, 24-25; combien il est important de connaître le chemin par lequel on « retourne à Dieu », 25-26; ce n'est qu'en suivant le Christ qu'on y parvient, 27-28.	
I. — Jésus est l'unique voie : par sa doctrine, 28-30; par son exemple, 30-31.	
II. — Le Christ Pontife nous relie à Dieu; par son sacrifice, il nous délivre du péché, 32-33; de la damnation, 34; nous réconcilie avec Dieu, 35-37; ses mérites et ses satisfactions sont nôtres, 37-38.	
III. — Possédant en lui la vie divine et la plénitude de la grâce, le Christ Jésus est la source, la cause efficiente de tous les secours qui nous sont nécessaires, 39-41.	
IV. — Ces vérités essentielles, qui s'appliquent au salut, s'entendent également de la perfection monastique; Jésus, « le religieux » par excellence et l'exemplaire du parfait religieux, 41-42; comment la vie religieuse constitue un état de perfection, 42-45; le degré de cette perfection se mesure à celui de notre union avec le Christ, 45-47.	

V. — La règle bénédictine est imprégnée de ces vérités, 47; son caractère « christocentrique », 47-48; pour saint Benoît, le Christ est le divin modèle, 48-49; le tout du moine, 49-52.

III. — L'abbé, représentant du Christ 53-83

Analogie entre l'Eglise fondée par le Christ et la société monastique, 54-56.

I. — L'abbé tient dans le monastère la place du Christ, 57-58; il doit l'imiter comme Pasteur, 58-59; nourrissant son troupeau de doctrine et de science divines, 60-63.

II. — Comme Pontife; à ce titre, la sainteté personnelle lui est nécessaire, 63-64; elle rend son action sur les âmes plus féconde, 65; sa médiation auprès de Dieu plus puissante, 66-67.

III. — Qualités maîtresses de l'abbé : sa discréption : un tact tout surnaturel le fera s'adapter aux dispositions de chacun, pour mener toutes les âmes à Dieu, 67-69.

IV. — Sa bonté : amour profond qu'il doit témoigner à ses moines, 69-71; sa charité dans les corrections, 71-72.

V. — Devoirs des moines à l'égard de l'Abbé : l'amour humble et sincère, 73; combien dangereuses sont les critiques et tout ce qui éloigne un religieux de son supérieur, 74-75.

VI. — La docilité d'esprit, 75; Dieu nous parle par ses envoyés, 76; diversité des effets de sa parole, 77-78; écouter la parole de l'abbé comme celle du Christ, 78-79.

VII. — L'obéissance d'action, 79; largeur de vues de saint Benoît, 79-80; alliée à une exigence extrême pour ce qui touche à l'obéissance, 80-81; union entre le chef et les membres, 82; réalisée à la messe célébrée par l'abbé, 82-83.

IV. — La société cénobitique 84-111

I. — Centralisation du pouvoir entre les mains de l'abbé, 85-86; le « conseil » des frères, 86-87; caractère familial de la société cénobitique, 87-88; l'abbé, nommé à vie, en est le Père, 88-89.

II. — Formes d'activité qui doivent se manifester au monastère : 89-90; la prière : place de l'*Opus Dei*, 91-92.

III. — Le travail, 92-95; mobile qui doit l'animer : l'obéissance, 95-96.

IV. — La stabilité, caractéristique de la vie cénobitique, 96-97; de même que la grâce nous atteint dans la mesure où nous vivons de la vie de l'Eglise, 97-99, ainsi nous entrons dans le courant de la grâce religieuse suivant le degré où

nous vivons de la vie commune, 99-101; comment on peut « s'excommunier » soi-même, par des infidélités, 101-102; en se singularisant, 102-104.

V. — Relations mutuelles entre les membres de la famille monastique : la charité, 105-106; l'obéissance, 106; le respect, 106.

VI. — La stabilité attache également les moines à leur cloître, 107; combien ils doivent aimer leur abbaye, 107; l'église du monastère et son autel, 108-109; vénérer leur Fondateur, 109-110.

II. — POINT DE DÉPART ET DOUBLE CARACTÈRE DE LA PERFECTION MONASTIQUE

V. — *Haec est victoria quae vincit mundum fides nostra* 115-139

La foi en la divinité du Christ, fondement de la vie monastique comme de la vie chrétienne, 115-117.

I. — Jusqu'où doit s'étendre cette foi en Jésus-Christ, pour le chrétien, 117-118; pour le moine, 118; comment elle nous fait vaincre le monde, 118-120.

II. — Combien cette victoire est précieuse : le Christ l'a payée de son sang, 120-121; elle nous fait participer à sa vie divine, 121-123; transcendance de la vie surnaturelle sur la vie naturelle, 123-124.

III. — La Foi, principe de la perfection religieuse, 124-126; par elle s'explique et se maintient la vie monastique, 126-127; « lumière déifique » qui illumine la vie de l'enfant de Dieu, 127-129; saint Benoît veut que toute l'existence du moine en soit éclairée, 129-131.

IV. — Vivre de la foi, 131-132; stabilité spirituelle qui en résulte, 133; malgré les assauts du monde et du démon, 133-135.

V. — Exercice de la vertu de foi, 135-137; joie dont elle est la source, 137-139.

VI. — *La profession monastique* 140-160

Nécessité, pour être moine, d'être incorporé dans la société monastique par la profession religieuse, 140-141.

1. — La profession monastique est une promesse, un engagement solennel, 141-142; pourquoi saint Benoît l'unit au sacrifice de l'autel, 143; caractères de l'immolation de Jésus : holocauste digne de Dieu, 143-144; plénier, 144-145; offert par amour, 145-146.

II. — Comment l'immolation de l'autel reproduit celle de la croix, 146; le Christ, dans son sacrifice, est notre modèle, 146-147; par la profession, le moine s'offre à Dieu en holocauste, 147-149.

III. — L'union au sacrifice de Jésus, par amour, rend cet holocauste agréable à Dieu, 149-150; se séparer de tout le créé, 150-151; pour s'attacher uniquement à Dieu, 151.

IV. — Bénédictions apportées à l'âme par la profession; elle est un second baptême, 152; fait participer tous nos actes de la vertu de religion, 152-153; est source de joie, 154.

V. — Nécessité de demeurer constamment fidèle aux promesses jurées, 154-157; combien il est agréable à Dieu, utile à nos âmes de renouveler chaque jour notre profession, 157-160.

VII. — Les instruments des bonnes œuvres 161-196

La profession religieuse inaugure la vraie vie monastique, 161-162.

I. — Nécessité des bonnes œuvres, 163; en quoi consiste l'art spirituel, 163-166; comment saint Benoît veut le voir exercer par ses moines, 166-167.

II. — Instruments dont il munit son « atelier spirituel », 167-169; en user avec discernement, 169-171.

III. — Les employer selon la diversité des étapes que traverse l'âme: le travail de la conversion, 171-172; le progrès dans la foi et l'amour, 172-173; l'état de charité parfaite, 173-174.

IV. — Le travail de l'âme n'est qu'une œuvre de coopération: Dieu est le premier Auteur de son progrès, 174-175; insistante avec laquelle saint Benoît met en lumière cette vérité, 175-177; ses conséquences: il importe de demeurer uni au Christ, 178-179; l'âme est à l'abri du découragement, 179-180.

V. — Danger qu'il y aurait à placer toute la perfection dans la seule observance extérieure, 180-183; comment celle-ci doit être animée par l'amour, 183-187.

VI. — Fruits d'une vie guidée par l'amour: la liberté d'esprit et la charité envers autrui, 187-189.

VII. — Combien la vertu de force est nécessaire pour demeurer dans une fidélité persévérente, 189-192; l'observance de la règle fait les âmes fortes, 192-193; s'exercer constamment à cette vertu les yeux fixés sur le Christ, 194-196.

